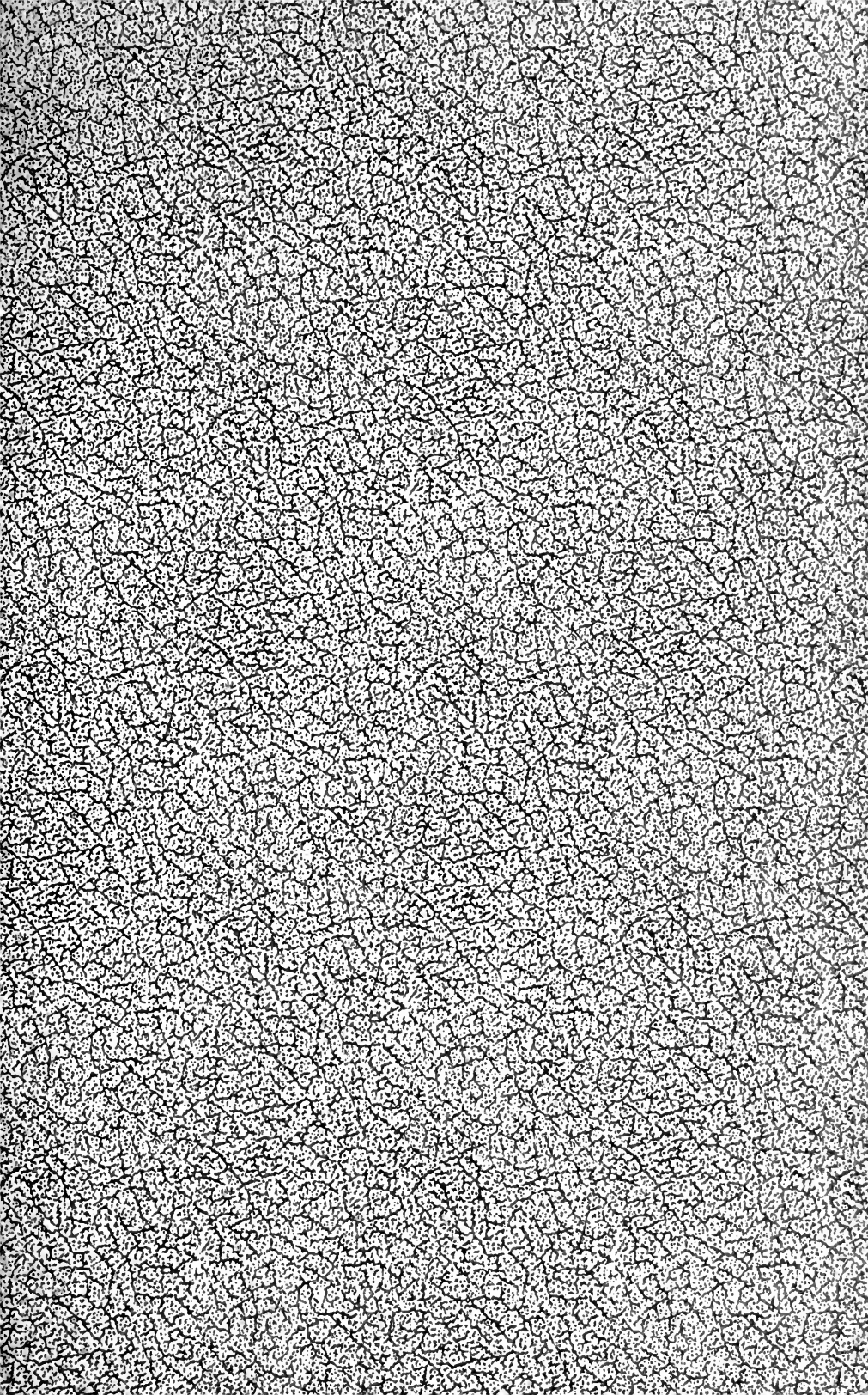


UNIVERSITY OF TORONTO



Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

MÉMOIRES
DU
CHEVALIER DE QUINCY

IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

A NOGENT-LE-ROTRON.

MÉMOIRES
DU
CHEVALIER DE QUINCY

PUBLIÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS
POUR LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PAR
LÉON LECESTRE

TOME PREMIER

1690-1703



A PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD

H. LAURENS, SUCCESSEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
RUE DE TOURNON, N° 6

—
MDCCC XCVIII

D281

Q7

v. 1

EXTRAIT DU RÈGLEMENT.

ART. 14. — Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un Commissaire responsable, chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du Commissaire responsable, portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

Le Commissaire responsable soussigné déclare que le tome I^{er} des MÉMOIRES DU CHEVALIER DE QUINCY, préparé par M. LÉON LECESTRE, lui a paru digne d'être publié par la SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

Fait à Paris, le 20 novembre 1898.

Signé : A. DE BOISLISLE.

Certifié :

Le Secrétaire adjoint de la Société de l'Histoire de France,

NOËL VALOIS.

MÉMOIRES

DU

CHEVALIER DE QUINCY

ESSAI DE MES MÉMOIRES¹.

Il seroit à souhaiter pour leurs profits que les jeunes seigneurs, et même les simples gentilshommes qui entrent dans le service, fissent un journal exact de leurs campagnes et de leurs voyages ; car, quel

1. Le manuscrit original de ces *Mémoires* a été libéralement communiqué à la Société de l'Histoire de France par le général Pierre-Élie Fabre, commandant la 57^e brigade d'infanterie, qui en est possesseur. Je le prie d'agréer ici mes remerciements et ceux de la Société. — Il m'arrivera fréquemment de citer dans mes notes l'édition des *Mémoires de Saint-Simon* entreprise dans la collection des Grands Écrivains de la France. Il n'est que juste de dire ici que je n'indiquerai point tous les emprunts faits par moi au commentaire si abondant de M. de Boislisle. Ce commentaire des volumes déjà parus et les matériaux réunis sur la suite des *Mémoires*, matériaux que M. de Boislisle a bien voulu m'autoriser à utiliser, ont été le répertoire toujours sûr et précis où j'ai puisé la matière d'une bonne partie des notes biographiques, géographiques et historiques qu'on trouvera au bas des pages qui vont suivre.

plaisir n'auroient-ils pas, lorsque la santé, les blessures, l'âge avancé, et souvent une injustice, les ont obligés de se retirer, de lire de temps en temps des Mémoires qui retraceroient à leurs yeux, non seulement leurs actions, mais celles des officiers généraux, des officiers subalternes, et même celles des simples soldats! Chaque fois qu'ils les liroient, ils renaîtroient pour ainsi dire.

J'ai fait les relations de mes campagnes¹; je me suis reproché mille fois de ne les avoir pas faites plus détaillées². Pour réparer en quelque manière cette faute, je vais tâcher de me rappeler le mieux qu'il me sera possible les voyages, les campagnes, enfin toutes les particularités d'une vie qui a été assez traversée par bien des chagrins, des contretemps, des inquiétudes et des embarras, malgré le mariage que j'ai fait, qui, selon les apparences, devoit me mettre en état de faire une fortune brillante³, secondé du

1. L'auteur des présents Mémoires est Joseph Sevin, chevalier, puis comte de Quincy, né vers 1678, mort chevalier de Saint-Louis et lieutenant de roi de l'Orléanais en 1749. C'est entre 1738 et 1742 qu'on en peut fixer la rédaction, ainsi que divers passages permettent de l'établir (ci-après, p. 27, note 4). Il perdit sa seconde femme en 1738, et c'est à la suite de son veuvage qu'il écrivit ses souvenirs.

2. Ces relations faites au jour le jour sont sans doute celles qu'il communiquait à son frère le marquis de Quincy, auteur de l'*Histoire militaire du règne de Louis le Grand* (Paris, 1726, 7 vol. in-4°), ainsi qu'il le dira à diverses reprises, notamment dans le récit de la campagne de 1704.

3. Il veut sans doute parler de son premier mariage avec Madeleine de Sève (28 mai 1714), riche veuve d'Orléans, mais d'un âge déjà mûr, puisqu'elle avait trente-six ans lors du mariage, comme son mari. Voyez la Notice préliminaire qui sera placée en tête du volume.

zèle extrême que j'avois pour le métier de la guerre. Mais la suite fera voir que ces avantages ne sont rien, s'ils ne sont accompagnés d'un certain bonheur.

Comme j'écris pour moi, et non pour le public, car en vérité ces Mémoires ne méritent pas de lui être communiqués, j'écrirai le plus simplement, et surtout le plus fidèlement que je pourrai, car je n'ai pas encore oublié ce que j'ai lu dans Cicéron¹ : *Quis nescit primam esse historiæ legem, ne quid falsi dicere audeat, ne quid veri non audeat?*

Je suis né d'un père² qui étoit d'une ancienne noblesse de Languedoc, illustre dans l'épée, dans la robe, dans l'Église et dans l'ordre de Malte³. Il avoit été chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem jusqu'à l'âge de vingt-six ans. Il quitta la croix, parce qu'on lui refusa une commanderie qui étoit destinée à son frère⁴, aussi chevalier de cet ordre, qui avoit été tué contre les Turcs en commandant un vaisseau de la Religion au combat des Dardanelles, en 1656⁵ ;

1. *De Oratore*, II, 15.

2. Augustin Sevin, seigneur de Quincy, né vers 1630, d'abord chevalier de Malte ; il quitta la Religion vers 1658 pour épouser M^{lle} de Glapion. Il mourut en février 1689. Voyez la Notice préliminaire.

3. La famille Sevin est en effet originaire de l'Agenais ou du Toulousain ; la généalogie qu'on trouvera dans la Notice préliminaire permettra de contrôler les dires de notre auteur sur l'illustration de sa famille.

4. Appelé aussi Augustin, comme le père de notre auteur ; né le 4 juillet 1627, il fut reçu chevalier de Malte de minorité en juin 1631 et fit ses preuves, dont les degrés anciens avoient été inventés ou falsifiés à cette occasion, le 6 novembre 1645.

5. Combat livré aux Turcs par les flottes combinées des

les deux frères s'y signalèrent; outre cela, celui qui périt dans cette action avoit tenu galère¹. Ce refus, ou plutôt le tendre attachement que mon père avoit pour M^{lle} de Glapion², lui fit prendre ce parti pour l'épouser, quoiqu'elle n'eût pas un sol de bien. La célébration du mariage se fit dans une chapelle d'une de ses terres, et, comme ce mariage s'étoit fait sans le consentement de sa famille, son frère aîné³, au désespoir de manquer les biens de son cadet, et s'appuyant sur le grand crédit qu'il avoit, travailla vivement pour faire casser ce mariage. Il le fut en effet par rapport à quelques formalités qui manquoient; mais, comme les naissances étoient égales, le Parlement permit par le même arrêt aux jeunes personnes de se remarier⁴, ce qu'elles exécutèrent sans perdre de temps⁵. Véritablement, M^{lle} de Glapion étoit d'une des plus anciennes noblesses de Normandie, très illustre et très puissante du temps de Guillaume le

Vénitiens et de l'ordre de Malte le 26 juin 1656; les relations données par la *Gazette* (p. 841-848 et 909-920) ne parlent pas du chevalier de Quincy.

1. « Tenir galère dans l'ordre de Malte, c'est armer une galère à ses dépens. » (*Dictionnaire de Trévoux.*)

2. Marguerite-Françoise de Glapion, mariée, le 9 février 1660, à Augustin Sevin de Quincy.

3. Thierry Sevin, seigneur de Quincy, conseiller au Parlement (1658), puis président (1673), mort sans enfants le 6 janvier 1695.

4. Ce fut le 7 août 1660 que cet arrêt fut rendu. (Bibl. nat., Cabinet des titres, ms. Fr. 30159, dossier bleu SEVIN.)

5. Aussitôt l'arrêt rendu, ils demandèrent une dispense de bans, qui leur fut accordée le 13, et, le 16, le mariage fut célébré à nouveau dans la paroisse de Brie-Comte-Robert. (Extrait de l'acte de mariage, *ibidem.*)

Conquérant, duc de Normandie, mais, pour le présent, très pauvre¹.

De ce mariage il y a eu douze enfants, trois filles et neuf garçons². Je suis le onzième enfant. Ma mère est morte du dernier. Cette perte fut un coup de foudre pour mon père, qui a pleuré sa femme pendant tout le reste de sa vie, et perte d'autant plus irréparable pour ses enfants, que, pour tâcher de se distraire de sa vive douleur, il s'abandonna entièrement à ses plaisirs, surtout lorsqu'une de mes sœurs se fut retirée à l'abbaye royale du Pont-aux-Dames³, où elle s'est faite religieuse dans le temps qu'elle alloit épouser un gentilhomme qu'elle aimoit et dont elle étoit aimée très tendrement⁴.

Cette retraite a été la véritable cause de la ruine de la famille ; car, si ma sœur n'avoit pas abandonné mon père, certainement il n'auroit pas quitté le timon de ses affaires. On prétend qu'il l'en avoit avertie plusieurs fois ; en ce cas, c'est un grand reproche que

1. Si l'on ne peut établir la filiation des Glapion jusqu'à une époque aussi reculée, c'étoit du moins une bonne famille de Normandie qu'un arrêt de la Cour des aides du 25 mai 1508 avoit maintenue dans son ancienne noblesse.

2. L'énumération et la biographie de ces douze enfants, dont plusieurs reviendront bientôt dans les récits de notre auteur, se trouveront dans la Notice préliminaire qui prendra place en tête du présent volume.

3. Abbaye de l'ordre de Cîteaux, au diocèse de Meaux, fondée en 1236 près de Couilly, à peu de distance de la terre patrimoniale des Sevin.

4. Marie-Anne Sevin, cinquième enfant. C'est l'héroïne, sous le nom d'Almasinde, d'une sorte de roman à clef qui se trouve à la fin du manuscrit de nos *Mémoires*, et où sont racontés, sous des noms supposés, ses amours et ses malheurs.

ma sœur a à se faire. Elle n'eut pas plus tôt fait sa profession, que le désordre se mit entièrement dans tous ses biens. Tout fut saisi réellement, et, en moins de trois années, mon père fut saisi de fond en comble.

Que l'on juge dans quel état se trouvèrent presque tous ses enfants, surtout les trois cadets¹, dont malheureusement j'étois du nombre. L'on nous chassa d'une terre que nous avions près d'une petite ville dans la province de Brie². Mes frères aînés en avoient auparavant enlevé presque tous les meubles. Le curé de cette ville, dont la sainteté étoit bien connue, touché de notre triste état, nous fit mettre dans une mauvaise hôtellerie. L'aîné des trois, comme le moins foible, qui avoit environ huit ans, fut destiné à remuer et à tenir entre ses bras un enfant de l'hôtesse qui étoit en maillot, mon cadet et moi à tourner la broche et autres choses semblables.

Malgré la situation où nous étions, étant sans habits, sans linges, et mourant presque de faim, la tranquillité de mon père touchant ses enfants continuoit toujours. Véritablement, que pouvoit-il faire? Il avoit presque tout dissipé, et lui-même, dans l'embarras de pouvoir subsister, il se rendoit à charge à ses amis.

Au bout de six mois que nous étions dans cette belle hôtellerie, mon oncle³, qui étoit extrêmement

1. Pierre Sevin, sieur du Plessis, Joseph Sevin, notre auteur, et Alexandre Sevin, sieur de la Martinière.

2. Non pas Quincy, dans la Brie champenoise, à sept kilomètres de Meaux, qui appartenait au frère aîné, Thierry Sevin, mais la Corbillière ou la Fleur-de-Lys, petits fiefs de fort minime importance aux portes de Brie-Comte-Robert.

3. Le conseiller au Parlement : ci-dessus, p. 4, note 3.

riche, en retira l'aîné¹; il le fit mettre dans une pension du faubourg Saint-Antoine à Paris. L'hôtesse en fut au désespoir, parce que, disoit-elle, on lui enlevait celui qui lui rendoit de plus grands services. Si l'hôtesse fut fâchée de son départ, pour moi j'en fus si touché, que je tombai malade, ce qui fut un pressentiment de la vive tendresse que je devois avoir pour lui pendant toute ma vie. Mon père, ayant appris ma maladie, me vint voir. Il étoit accompagné de deux de ses amis, qui lui reprochèrent sa dureté envers ses enfants : « Bon, dit-il, celui-ci ne mourra point, et il ne manquera point, s'il est honnête homme. » Voilà toute la consolation que j'en eus.

Je ne fus pas plus tôt convalescent, que l'on me faisoit travailler comme un esclave. Un jour que l'hôte nous envoya, mon frère et moi, pour jeter du foin du grenier, je le vis disparaître tout d'un coup. Il y avoit une ouverture dans ce grenier qui perçoit dans l'écurie; il ne s'en étoit point aperçu. Je descends bien vite. Je croyois trouver ce petit malheureux tué. Quelle fut ma surprise! Je le trouvai sur ses pieds comme un oison, n'ayant nulle blessure. Un fils unique ne s'en seroit jamais échappé.

Quelques mois s'étant écoulés depuis le départ de mon aîné, un oncle, frère de feu ma mère², qui avoit une terre en Normandie, envoya chercher mon cadet³.

1. Pierre Sevin, sieur du Plessis.

2. Pierre de Glapion, écuyer, sieur du Tremblay, qui avait assisté au mariage de sa sœur avec Augustin Sevin. (Bibl. nat., ms. Fr. 30159.)

3. Alexandre Sevin, sieur de la Martinière après son frère Louis (ci-après, p. 8, note 2).

Ainsi je restai seul, abandonné de tous mes parents, et obligé de faire moi seul le travail des trois. Au bout cependant d'un an, l'oncle du gentilhomme qui avoit voulu épouser ma sœur, apprenant la cruelle situation où j'étois, m'en retira. Il me mit en pension chez un tailleur. J'y étois traité fort doucement; il me regardoit comme son fils; je lui ai obligation, et à sa femme. J'allois à l'école; malgré mon triste état, je ne laissois pas de me faire respecter de mes petits camarades, surtout que j'en eus bien frotté un qui m'avoit appelé *le gentilhomme ruiné par la gueule*. Je restai bien un an chez mon nouvel hôte.

Enfin mon oncle, frère aîné de mon père, me fit venir à Paris. Quel plaisir pour moi de retrouver mon frère du Plessis! L'on me mit dans la même pension. Ce fut là où nous apprimes la mort de mon père¹, qui, malgré sa mauvaise conduite, ne laissa pas d'être regretté. Véritablement il avoit de très bonnes qualités : il étoit généreux, bon ami, désintéressé, aimant à faire plaisir, et ayant donné des preuves d'une grande valeur pendant qu'il étoit chevalier de Malte.

Quelque temps auparavant que l'on nous retira de cette pension, où nous n'étions pas trop bien et où je ne restai que huit mois, mon frère de la Martinière² nous vint dire adieu; il sortoit des cadets³ et il par-

1. Il mourut au commencement de février 1689, puisque son inventaire après décès, fait par le greffier du bailliage de Briecomte-Robert, est du 14 février. (Arch. nat., Y 4015, au 10 mai.)

2. Louis Sevin, sieur de la Martinière, septième enfant.

3. Louvois avoit établi, en 1682, des corps de cadets

toit pour l'Irlande¹. Le marquis de Boisseleau², qui étoit notre parent, lui avoit donné une lieutenance dans son régiment. Je me souviens toujours du discours qu'il nous tint : « Je ferai fortune, nous dit-il, ou je me ferai casser la tête. » Il n'avoit que seize ans; il étoit fait à peindre, beau comme les amours, et très grand pour son âge. Pour le peu de temps qu'il fut dans le service, il s'y distingua extraordinairement. Il fut tué au siège de Limerick, en Irlande. Quoique bien jeune, il étoit capitaine de grenadiers³.

La pension où l'on nous mit ensuite étoit des plus célèbres⁴. Il y avoit quantité de gens de condition, tant Anglois que François. Il y arriva une aventure

pour recevoir les jeunes nobles sans fortune qui se destinaient à l'état militaire. Neuf compagnies furent ainsi formées dans les places frontières. Elles furent supprimées en 1694. (C. Rousset, *Histoire de Louvois*, t. III, p. 302-314.)

1. L'expédition envoyée en Irlande dans le courant de 1689 sous les ordres de Lauzun pour soutenir le roi Jacques II et les Irlandais révoltés contre Guillaume d'Orange.

2. Alexandre de Rainier, marquis de Boisseleau, était capitaine aux gardes depuis 1679 et colonel d'un régiment de son nom, lorsqu'il fut envoyé en Irlande en 1689 comme major général de l'armée d'expédition. En récompense de sa belle défense de Limerick, il fut fait brigadier en octobre 1690, et passa maréchal de camp en janvier 1696; il mourut le 8 octobre 1698.

3. Ci-après, p. 15.

4. On verra plus loin que le nom du directeur de cette pension commençait par un G. D'après le *Livre commode des adresses de Paris* (t. I, p. 250-251), rédigé vers cette époque par Abraham du Pradel, cette initiale peut se rapporter à trois directeurs : Guyart, rue Saint-Jacques, Galande, rue Mazarine, ou Guibert, à Picpus.

qui fut cause que je fus très maltraité. Le précepteur d'un milord étoit amoureux de la fille aînée du maître de pension. Elle me connoissoit pour être fort discret. Elle pria son père de vouloir bien permettre que je l'accompagnasse jusqu'au couvent des Pères de Picpus¹, où elle devoit aller à confesse pour faire ses pâques. En passant devant le Grand-Saint-François, fameuse guinguette² de ce temps, la plus à la mode, elle me dit : « Allez avertir M. Gand (c'étoit « le nom du précepteur) que je passe pour aller à « Picpus, et faites-le de manière qu'il ne paroisse « pas que c'est moi qui vous envoie. » Je m'acquittai parfaitement bien de ma commission. M. Gand vint vite au devant de la demoiselle. Il la pria instamment de se rafraichir; elle fit quelque difficulté, après quoi elle se laissa fléchir. Ils entrèrent dans une chambre où il y avoit une table servie. Je n'ai point oublié une fricassée de poulets qui étoit excellente; comme c'étoit une des fêtes de Pâques, cela étoit bien permis. L'on me fit bien boire et bien manger; ensuite, l'on nous envoya, milord et moi, jouer aux quilles dans le jardin. Au bout d'une heure, la demoiselle vint me reprendre. Elle alla à confesse; elle resta même assez de temps avec son confesseur. En repassant devant

1. Les pénitents réformés du tiers ordre de Saint-François étoient venus s'établir vers 1600 dans ce quartier des faubourgs de la capitale, et en avaient bientôt pris le nom de Pères de Picpus. On ignore l'origine de la dénomination de ce lieu-dit, dont l'abbé Lebeuf cite une mention dès 1478.

2. Littré, dans son *Dictionnaire*, ne cite point d'exemple de ce mot avant le xviii^e siècle. Il ne se trouve pas dans Richelet; mais le *Dictionnaire de Trévoux* le mentionne, et lui donne pour origine *guinguet* ou *ginguet*, petit vin vert.

la guinguette : « Faites-moi le plaisir, mon cher enfant, me dit-elle, d'avertir monsieur le précepteur que je repasse, et courez vite. » Apparemment que la demoiselle avoit pris goût à la sauce de la fricassée. J'exécutai de point en point ce qu'elle m'ordonnoit. M. Gand ne fit qu'un saut de la chambre où il étoit pour venir au devant de la pénitente. Vous entendez bien que l'on fit encore la difficile pour entrer ; mais cela ne fut pas poussé si loin que la première fois. Nous rachevâmes, milord et moi, une partie de boules ; nous eûmes le temps d'en recommencer une autre. Une demi-heure se passa ; l'on vint me reprendre pour nous en retourner à la pension. Nous étions tous deux bien contents. Mais, au bout de cinq ou six mois, le père et la mère s'aperçurent de l'état où étoit leur fille. Ils m'envoyèrent chercher ; ils me demandèrent avec beaucoup de douceur ou nous avions été, M^{lle} G... et moi, le jour qu'elle avoit été à confesse à Picpus. Je leur dis que nous n'avions été qu'à l'église. On me fit cent questions pour tâcher de découvrir la vérité, on me promit quantité de bonnes choses ; rien ne fut capable de m'ébranler. Voyant qu'ils ne pouvoient rien obtenir par la douceur, ils en vinrent aux menaces, et des menaces aux effets. Je fus fouetté à double carillon¹, et cela à plusieurs reprises ; mais je n'avouai jamais rien. Cependant, le temps s'écoulant insensiblement, cette grossesse, qui n'étoit sue que de peu de personnes, devint presque publique. Dans cette extrémité, le père et la

1. « Façon de parler proverbiale qui signifie fort, beaucoup, et qui n'a guère d'usage que dans cette phrase : *Fesser quelqu'un à double carillon.* » (*Dictionnaire de l'Académie*, 1718.)

mère ne savoient que faire. Ils aimoient trop leur fille pour la faire enfermer ; la marier à son galand, ils ne pouvoient s'y résoudre, d'autant plus que M. Gand, qui étoit un pauvre Irlandois, n'avoit pas un sol de bien. Cependant ils prirent ce dernier parti ; le mariage se fit. Ils ont vécu ensemble avec beaucoup d'union, et, pleins de reconnoissance, ils venoient souvent me voir.

Une autre aventure me suscita encore bien le fouet ; certainement, je le méritois bien. Un de mes camarades et moi, ayant rempli nos poches de pierres, nous montâmes au second étage, et, de là, par une fenêtre, nous en accablions les pensionnaires qui passoient dessous. Ce projet étoit bien traître ; il y eut plusieurs têtes de cassées. Le maître en fut bientôt averti. Je m'étois vite sauvé au premier étage, où il y avoit un balcon qui donnoit sur la rue, et là, faisant le bon apôtre, je faisais semblant de lire. Je n'y fus pas plus tôt, que je vis arriver une des filles du maître, qui me dit : « Monsieur, mon père vous demande. » — « Et pourquoi ? lui dis-je. » — « Mais je crois, me répondit-elle, que c'est pour vous donner des dragées. » J'entendis à demi-mot ce que cela vouloit dire ; il fallut obéir. Je puis vous assurer que l'on ne me les épargna pas. Comme je me retirois, bien touché et bien honteux du malheureux accident que je m'étois si bien attiré, un pensionnaire eut l'indiscrétion de se moquer de moi. Je lui flanquai un si bon coup de pied dans l'os de la jambe, que je le mis en sang. Ses cris firent venir M. le maître, qui me reprit, et il m'en donna de toutes belles.

Une fois, nous fîmes un complot, cinq de mes camarades et moi, de dépouiller entièrement un abricotier, dont les fruits étoient des plus beaux. Nous tirâmes au sort à qui monteroit sur l'arbre; ma fatale destinée voulut qu'il tombât sur moi. A l'heure marquée (c'étoit pour la nuit), nous nous rendîmes au rendez-vous. Pour aller dans le jardin, il falloit passer pardessus une grille de fer. Nous la passâmes, trois de mes camarades et moi; les deux autres étoient restés dans la cour, l'un près de la porte de la maison et l'autre près de la grille. Ceux-ci, en cas qu'il parût quelqu'un, devoient faire le signal convenu, et les trois autres, qui étoient restés avec moi, devoient ramasser et mettre dans un panier les abricots que je ferois tomber avec une grande gaule que j'avois portée avec moi. Les commencements furent des plus heureux; les abricots toboient comme grêle. Mais apparemment que les coups que je donnois réveillèrent le maître¹, qui, de son naturel, étoit fort soupçonneux. Il accourut au bruit, accompagné de ses précepteurs², de sa femme et de tous ses enfants; ils étoient tous en chemise, les uns armés de broches, les autres de pelles et de bâtons. Les deux pensionnaires qui étoient restés dans la cour pour nous avertir, se laissèrent surprendre; ils ne donnèrent point le signal concerté. Les trois qui étoient en bas de l'arbre se cachèrent dans le jardin. Pour moi, je fus pris comme un renard dans sa tanière; on me pria fort poliment de descendre, on envoya chercher des verges, et, au pied

1. Le maître de pension.

2. Surveillants, professeurs.

même de l'arbre qui devoit, selon toutes les apparences, me procurer tant de plaisir, je fus traité en enfant de bonne maison. Les trois qui s'étoient cachés, ayant été trouvés, furent régalés de même. A l'égard des deux autres, qui devoient nous donner le signal, ils n'eurent rien, s'étant sauvés fort à propos, quoi-qu'ils le méritassent bien, ayant été la cause de notre malheur. Ainsi finit la scène des abricots, qui furent distribués, je parle de ceux que j'avois abattus, aux pensionnaires de la pension; pour nous autres, culs fouettés, nous n'en eûmes pas un seul.

1690. — Ce fut à peu près dans ce temps-là que le prince d'Orange gagna en Irlande la bataille de la Boyne¹, où le maréchal de Schonberg fut tué². Le bruit courut à Paris que ce prince y avoit été tué lui-même. Que ne fit-on pas dans cette grande ville à cette nouvelle? Les bourgeois, de leur propre mouvement, fermèrent leurs boutiques; ce n'étoit que fêtes, que feux de joie; le vin couloit dans toutes les rues. Notre maître de pension, voulant surtout se signaler, fit faire un homme de paille, qu'il habilla le mieux qu'il put, et, l'ayant fait placer au milieu d'un tas de fagots, après lui avoir fait mettre un écriteau par devant et par derrière, sur lequel étoient ces mots :

1. Gagnée par Guillaume III, le 11 juillet 1690, sur les Irlandais et le corps expéditionnaire envoyé par Louis XIV.

2. Frédéric-Armand de Schonberg, d'une maison différente de celle des autres maréchaux de France du même nom, avoit eu le bâton en 1675. Forcé de quitter la France en 1685 pour cause de religion, il se retira d'abord en Portugal, puis auprès de l'électeur de Brandebourg, qui le nomma ministre d'État et gouverneur de la Prusse. Il avoit accompagné en 1688 le prince d'Orange en Angleterre.

Le voilà, cet insigne usurpateur! il mit lui-même le feu aux fagots et, pendant qu'ils brûloient, il ne cessoit de tirer d'un vieux mousqueton sur la figure de paille. Cependant il arriva un courrier à la cour qui détruisit cette nouvelle; ainsi nos bons bourgeois en furent et pour leurs vins et pour leurs feux de joie¹.

Le prince d'Orange voulant profiter de cette grande victoire, il fit le siège de Limerick². M. de Boisseleau y commandoit; il s'y défendit avec tant d'opiniâtreté, et il soutint les assauts avec tant de valeur, qu'il contraignit ce prince d'en lever le siège. Mon frère de la Martinière y fut tué dans le dernier assaut; il n'avoit alors que vingt ans, et il étoit déjà capitaine des grenadiers; certainement il se seroit avancé. Quelque temps après, mon frère du Plessis eut la petite vérole. Cet accident me donna un si grand chagrin, et je souhaitai si ardemment de l'avoir pour aller le joindre, qu'au bout de trois ou quatre jours je fus attaqué de cette maladie. Nous n'en fûmes marqués ni l'un ni l'autre.

A la fin, il fallut nous séparer. Du Plessis n'avoit nulle disposition pour l'étude; on le fit entrer dans la

1. Sur les réjouissances auxquelles donna lieu la fausse nouvelle de la mort de Guillaume, on peut voir le *Journal de Dangeau*, t. III, p. 183-186, les *Mémoires de Sourches*, t. III, p. 273-274, la *Gazette*, p. 389-411, le tome X des *Mémoires de Saint-Simon* (éd. Boislisle), p. 135 et 421, et surtout l'appendice VIII du même volume, p. 494-498.

2. Commencé le 19 août 1690, le siège de Limerick fut levé le 9 septembre. (*Mémoires de Saint-Simon*, éd. Boislisle, t. VI, p. 30.) Le marquis de Boisseleau en fit une relation qui a été publiée dans l'Appendice du tome III des *Mémoires de Sourches*, p. 512-517. Guillaume III revint assiéger la ville l'année suivante, et s'en empara.

compagnie des cadets de Sarrelouis¹. Au bout d'un an, il obtint une enseigne² dans le régiment Dauphin³, qui étoit aussi à la mode pour le moins que le régiment du Roi⁴. Il fut ensuite garçon-major⁵ et lieutenant; enfin, après la prise de Namur par les ennemis⁶, il eut une compagnie bien auparavant de son rang. Il s'étoit si fort distingué pendant tout le siège, que tous les officiers généraux et les officiers particuliers parlèrent en sa faveur.

Après son départ, j'entrai dans une pension sur l'Estrapade⁷, d'où j'allois au collège des Jésuites⁸. J'étois toujours des premiers de mes classes, et, mal-

1. Ville forte bâtie en 1680 par Louis XIV sur la Sarre, à seize kilomètres au-dessus de Sarrebruck.

2. L'enseigne est la charge de celui qui porte le drapeau dans un régiment. (*Académie*, 1718.)

3. Dauphin-infanterie, créé en 1667. (Susane, *Histoire de l'infanterie*, t. III, p. 314.)

4. Créé en 1663, ce régiment étoit le plus important après les Gardes françaises. Le Roi, qui en étoit le colonel, « faisoit sa poupée de son régiment, dit Saint-Simon, entroit dans tous les détails comme un simple colonel, et le distinguoit en toutes manières. » (*Mémoires*, éd. Boislisle, t. I, p. 29, et XIII, p. 119.)

5. Ou aide-major, c'est-à-dire désigné pour seconder l'officier chargé de tout le détail du régiment.

6. Les troupes françaises s'étoient emparées de Namur en juin 1692; la ville fut assiégée par Guillaume III en 1695 et obligée de se rendre le 3 septembre.

7. Cette place, qui existe encore, non loin de la rue Saint-Jacques et derrière les terrains occupés autrefois par l'abbaye de Sainte-Geneviève, tirait son nom de l'instrument d'un supplice fort usité pour les soldats. Le *Livre commode des adresses* d'Abraham du Pradel énumère (t. I, p. 250) un certain nombre de pensions situées « sur l'Estrapade et les fossés Saint-Michel. »

8. Le collège de Clermont ou de Louis-le-Grand, comme il va être dit quelques lignes plus loin.

gré le peu de soin que mes parents avoient de moi, je me distinguois fort.

Il arriva deux affaires assez considérables pendant le temps que je demurai dans cette pension. Voici la première. Presque tous les jours de congés et de fêtes, nous allions, conduits par un précepteur, nous promener à Luxembourg¹. Les autres pensions attachées au collège de Louis-le-Grand en faisoient de même. On se rassembloit dans un grand rond pour jouer aux barres. Un jour que nous nous exercions à ce jeu, plusieurs pensions attachées aux collèges de l'Université² vinrent pour nous chasser de ce rond. Le procédé n'en étoit pas honnête, et, afin de parvenir à leur dessein, elles vinrent fondre sur nous à coups de fronde. La prudence nous fit abandonner le terrain; il fallut céder au nombre. Comme nous nous retirions, un de nos pensionnaires, qui se promenoit loin de nous, étant venu nous rejoindre et nous ayant

1. C'est-à-dire dans les jardins du palais bâti par Marie de Médicis sur l'emplacement de l'hôtel de Piney-Luxembourg, qu'elle avait donné à Gaston d'Orléans et qui appartenait à sa fille la Grande Mademoiselle, morte en 1693.

2. On appelaient collèges de l'Université tous les anciens collèges fondés à Paris depuis le XII^e siècle par les libéralités des particuliers, et dont le dernier en date était le collège Mazarin ou des Quatre-Nations. La Sorbonne avait sur eux un droit de surveillance et de juridiction. Quand les Jésuites eurent rouvert en 1618 leur collège de Clermont, un certain nombre de pensions particulières y menèrent leurs élèves, et l'on sait la vogue qu'eut leur enseignement pendant tout le XVII^e siècle. Cette faveur indisposa contre eux l'Université, et amena des conflits que l'historien du Boulay a souvent mentionnés. La rivalité des établissements engendra celle des élèves, ainsi que le fait voir l'anecdote qui va suivre.

reproché notre foiblesse, nous nous arrêtâmes, et, ayant fait demi-tour à droite, nous marchâmes à eux avec tant de vivacité, que nous les fîmes plier à notre tour et nous regagnâmes notre rond, après les avoir chassés bien loin. Il y eut dans ce combat plusieurs têtes de cassées de part et d'autre.

Mais autant la fortune nous avoit été favorable dans cette occasion, autant nous fut-elle contraire quelques jours après cette grande victoire : ce qui nous doit apprendre qu'il ne faut pas compter longtemps sur ses faveurs. Les pensions de l'Université, piquées au vif de leurs malheurs et voulant s'en procurer la vengeance, se trouvèrent de bonne heure, la première fête après ce combat, et en plus grand nombre, dans ledit grand rond. Elles arrivèrent une heure devant nous ; ainsi celui qui les commandoit eut le temps de faire sa disposition. Il appuya la droite de son armée à la muraille du côté des Chartreux¹, et la gauche au grand rond ; il fit mettre quatre pensions cachées dans un bosquet ; elles ne devoient paroître que lorsque nous serions aux mains. Étant bien persuadés qu'elles se rendroient aux jardins du Luxembourg bien accompagnées, nous avons envoyé des lettres circulaires à toutes les pensions de notre collège pour les exhorter de se trouver, sur les trois heures après midi, à la porte des écuries de ce palais, rue d'Enfer². Nos griefs étoient exposés

1. Le couvent des Chartreux, fondé en 1257, possédait un vaste enclos limitrophe des jardins du Luxembourg, et qui maintenant s'y trouve englobé en majeure partie.

2. Les écuries du palais occupaient, au coin de la rue d'Enfer et de l'allée (ancienne voie romaine) qui conduisait au cou-

dans lesdites lettres, et on y marquoit l'obligation où l'on étoit de sacrifier chacun en particulier sa propre vie pour l'intérêt et l'honneur de son collège. Les pensions attachées au collège de Louis-le-Grand étoient déjà informées de ce qui s'étoit passé et de quoi il étoit question; ainsi, voulant avoir part à l'honneur, elles ne manquèrent pas de se trouver au rendez-vous.

Lorsque nous fûmes assemblés, on déclara les officiers généraux et les officiers particuliers; le général en chef étoit déjà nommé. Il n'y eut aucune dispute à ce sujet; le bien et l'honneur du collège l'emportoient sur toutes autres considérations. Après le conseil de guerre, on envoya quelques petites troupes pour tâcher de reconnoître si l'ennemi nous avoit prévenus, et, en ce cas, quelle étoit sa disposition et en quel endroit il nous attendoit. A leur retour, nous apprîmes que son armée étoit déjà rangée en bataille, et qu'elle remplissoit le terrain entre le rond et la muraille des Chartreux, poste le plus avantageux du jardin. Nous ne perdîmes point de temps à passer les portes et ensuite à nous former. Les gens armés de frondes furent mis sur les ailes du corps de bataille, composé des gens armés de bâtons et de cannes. Notre disposition faite, l'armée s'ébranla et marcha dans le plus bel ordre du monde à nos ennemis. On observoit et sa droite et sa gauche, on gardoit un profond silence; l'on pouvoit dire dans ce moment :

vent des Chartreux, les bâtiments d'une ancienne ferme de l'Hôtel-Dieu. (*Topographie historique du vieux Paris*, région du Bourg Saint-Germain, p. 285 et suiv.)

*Terribilis castrorum acies ordinata*¹. Dès que l'on fut à une certaine distance de l'armée ennemie, les frondeurs de part et d'autre commencèrent la danse, et cela avec une si grande rapidité, qu'auparavant que l'on se fût joint, il y eut bien du monde de blessé. Ceci cependant ne fut rien, et ne fut que le prélude d'un carnage affreux, lorsque les deux armées se furent approchées de si près, qu'elles n'en paroissoient qu'une. On entendit alors des cris affreux ; les bâtons et les cannes pleuvoient comme la grêle ; les coups de poing, les coups de pied, les coups de dents même n'étoient point épargnés. Plus on étoit frappé, et plus on étoit animé. Chaque pensionnaire, tant du côté de l'armée ennemie que de la nôtre, étoit comme un rocher inébranlable au milieu des vagues de la mer. Aucun ne vouloit plier ; aucun ne vouloit perdre un pouce de son terrain. Enfin la victoire commençoit à se déclarer pour nous : nous enfoncions le centre de leur armée, lorsque les quatre pensions dont il est parlé auparavant sortent brusquement de leur embuscade et vinrent nous prendre par nos derrières. Il y eut une voix, autre malheur, qui se fit entendre : « Nous sommes coupés ! » A ce cri, tout plia malgré les généraux, dont j'étois du nombre, qui faisoient tout ce qu'ils pouvoient pour retenir cette armée épouventée. La terreur panique s'étoit si fort emparée de l'esprit de tous nos braves, qu'il n'y eut pas moyen de faire tourner tête à un seul. On commençoit cependant à se rallier dans l'endroit où nous nous étions mis en bataille pour marcher à l'ennemi ; mais il pro-

1. Cantique des cantiques, chap. vi, verset 3.

fit si bien de son avantage, qu'il ne nous donna pas le temps de nous former ; il fallut sortir du jardin avec précipitation, ayant toujours à nos trousses les ennemis, qui cassèrent même plusieurs lanternes dans les rues par où nous nous retirions. Chaque pension regagna sa maison bien tristement. L'on doit juger qu'il y eut beaucoup de têtes et de bras cassés. En mon particulier, je reçus bien six ou sept coups de bâton sur la tête ; mais, comme j'avois mis mon mouchoir dans le fond de mon chapeau, je n'en fus qu'un peu étourdi.

Cette action fit tant de bruit à Paris, que le lieutenant général de police¹, en ayant été informé, fit défendre à tous les maîtres de pensions du collège des Jésuites et des collèges de l'Université, sous de rigoureuses peines, de laisser sortir leurs écoliers. Il y eut beaucoup de prudence dans cet ordre ; car certainement nous n'en serions pas restés là, et il y auroit eu encore bien du sang de répandu. Voilà quel fut le succès de cette seconde action ; elle fut des plus brillantes pour l'Université.

L'autre affaire qui arriva dans cette pension pendant que j'y étois, et dont je fus témoin, ne fut pas si tragique. Il y avoit un jeune homme, âgé environ de vingt ans, qui étudioit en médecine. Il étoit aimé de tous les pensionnaires et du maître par son bon caractère, son esprit et mille autres bonnes qualités. Ce jeune homme étoit devenu amoureux d'une des filles de Desvoyes qui chantoit à l'Opéra² ; il alloit tous les

1. Nicolas-Gabriel de la Reynie, auquel succéda, en 1697, Marc-René de Voyer, marquis d'Argenson.

2. Desvoyes (on trouve aussi *Desvoys* et *Desvoix*) figura jus-

jours lui faire sa cour. Cette passion alarma avec raison tous ses amis ; on craignoit qu'il ne l'épousât. Un soir, après souper, le maître de pension nous ayant assemblés cinq ou six, il nous tint ce discours : « Il faut jouer un tour à Bizeux (c'étoit le nom du jeune Esculape). Il soupe ce soir chez sa maîtresse ; ne perdons point de temps, et exécutez exactement ce que je vous dirai. » Nous nous mîmes en marche de l'Estrapade, où étoit notre pension, pour aller au milieu de la rue Saint-Denis, où demouroit Desvoyes. Lorsque nous fûmes arrivés vis-à-vis de son appartement, le maître nous donna à un chacun son poste. Pour moi, je fus destiné d'aller écouter à la porte de Desvoyes les propos que l'on tenoit. Je me souviens que le sieur Bizeux étoit gai comme pinson, il tenoit les discours du monde les plus plaisants. Il fallut cependant se séparer. Dès que j'eus entendu les adieux, je pars vite pour en avertir le maître. Un moment après, nous vîmes sortir le galand ; il chantoit, il avoit son chapeau sur la tête. Lorsqu'il fut vis-à-vis la rue aux Ours, le maître, qui le suivoit, lui enleva sa perruque, en faisant sauter son chapeau en l'air. Le coup fait, il se sauva bien vite par cette rue. Le pauvre Bizeux cria bien fort au guet : « Hélas ! disoit-il, ma pauvre perruque ! » Il suivit pendant quelque temps le voleur ; mais, comme il avoit perdu du temps à ramasser son chapeau, l'autre avoit bien de l'avance. Après cette triste aventure, le jeune

qu'en 1708 parmi les acteurs chantant dans les chœurs. Il joua même quelques petits rôles dans *Proserpine*, dans *Atys*, dans *Cadmus et Hermione*, etc. (Communication de M. Charles Nutter.)

homme ne savoit que faire. S'en revenir à la pension dans cet état, c'étoit s'exposer à être bien grondé du maître. Il hésita quelque temps s'il retourneroit chez sa maîtresse. A la fin, entraîné par son doux penchant, il prit ce dernier parti. La demoiselle pensa tomber évanouie en le voyant sans perruque et pâle comme la mort. On lui donna un verre de vin pour le rassurer. Il fut quelque temps sans parler; enfin, revenu un peu de sa frayeur, il conta son aventure, qu'il augmenta de beaucoup : « Car, dit-il, je suis « bien heureux d'en être quitte à si bon marché. Ils « étoient douze, le poignard à la main; mais, malgré « leur grand nombre, je me suis défendu comme un « petit diable, ce qui est cause qu'il ne m'en a coûté « que ma perruque. » Après qu'on l'eut félicité sur sa haute valeur, on l'exhorta bien fort de ne point sortir et de prendre un lit. Il n'eut garde de ne point accepter la proposition; la peur et l'amour le lui conseillèrent. Pour nous, notre projet exécuté, chacun prit une rue particulière pour gagner au plus vite la pension. N'auroit-il pas été plaisant que le guet nous eût pris et qu'il nous eût conduits au Châtelet, le maître à notre tête? Cette triste aventure cependant pensa nous arriver; car le guet à pied¹ nous suivit longtemps. Mais *timor nobis addidit alas*², et elle nous donna de bonnes jambes; il nous perdit de vue.

Au bout de deux heures que nous fûmes arrivés,

1. La compagnie des archers du guet avait été créée dès le XIII^e siècle, et peut-être antérieurement, pour la police de la ville. Il fut originairement composé de sergents à pied; en 1666, une ordonnance créa une compagnie du guet à cheval.

2. *Énéide*, livre VIII, v. 224.

contents comme des rois d'avoir si bien réussi, nous ne laissons pas d'être fort inquiets du pauvre Bizeux. Le lendemain, à la pointe du jour, le maître de la pension envoya chez le sieur Desvoyes pour en savoir des nouvelles. Au retour de l'exprès, nous apprîmes qu'il étoit couché chez lui. Desvoyes avoit été prié, quelques jours auparavant, de venir souper avec ses filles, ce même jour, dans notre pension. La troupe arriva une heure avant le souper. Bizeux, comme l'on peut croire, fut bien tancé par le maître. Il forgea une histoire pour s'excuser; car il ne voulut pas avouer qu'il avoit été volé. « Hélas! Monsieur, dit-il, étant « hier sur le théâtre de la Comédie italienne¹ (vous « savez qu'on apporte beaucoup de flambeaux dans « une telle pièce), un de ces maudits flambeaux a mis « malheureusement le feu à ma perruque et me l'a « consumée en moins de rien; et je suis bien heureux « de n'avoir pas le visage brûlé. » Nous pensâmes éclater de rire; cependant chacun tint son sérieux le mieux qu'il nous fut possible. Le souper fut servi; l'on prit ses places, l'on mangea, l'on but beaucoup. Desvoyes, qui avoit une belle haute-contre², chanta plusieurs chansons charmantes; toute la compagnie

1. C'est en 1570 qu'on trouve la première mention d'une troupe de comédiens italiens établie à Paris, à l'hôtel de Bourbon. Après différentes vicissitudes, ils vinrent, en 1680, s'établir définitivement à l'hôtel de Bourgogne.

2. C'est, dit *l'Académie* de 1718, « celle des quatre parties de la musique qui est entre le dessus et la taille. » Le *Dictionnaire de Trévoux* donne une définition moins claire : « C'est la partie qui est une espèce de second dessus, qui fait le même effet à l'égard du dessus que la basse-taille à l'égard de la basse. »

fut très gaie pendant le repas. Enfin on servit le fruit. Au milieu il y avoit un grand plat couvert par un autre. Bizeux, impatient de savoir ce qui étoit dedans, le découvre; en même temps, nous nous mîmes à crier : « Au guet! Au guet! Hélas! ma pauvre per-
« ruque! Que je suis malheureux! » Véritablement, c'étoit la sienne. Qui fut surpris? Ce fut Desvoyes et sa compagnie, et notre jeune homme. Pendant un demi-quart d'heure ils gardèrent un profond silence. Enfin Desvoyes le rompit : « Je vois, Messieurs, dit-il, « ce qu'il faut que je fasse; vous me l'apprenez. » Ensuite, en adressant la parole à Bizeux, il lui tint ce discours : « Monsieur, je vous prie et je vous demande « en grâce de ne plus venir chez moi; ceci devient « trop sérieux; vos visites pourroient faire tort à ma « fille et à son établissement. » Depuis ce moment fatal, nos deux jeunes gens gardèrent un morne silence : ce qui jeta une tristesse universelle parmi tous ceux qui étoient du souper. Nous nous reprochions un peu de ce que nous étions la cause du parti que venoit de prendre Desvoyes. Le sort des deux amants nous toucha vivement; ils ne se parloient que des yeux. Le souper fini, Desvoyes, sa femme et ses filles prirent congé de nous, et ils dirent un éternel adieu à Bizeux; car Desvoyes tint exactement sa parole : il fit fermer la porte au jeune homme, qui se lassa à la fin de faire des voyages inutiles. Ainsi nous empêchâmes notre camarade de faire un mauvais mariage. Il nous en a bien remerciés depuis que sa passion fut entièrement éteinte. Il ne faut souvent qu'une bagatelle pour faire finir le commerce le plus vif.

1695. — Mon oncle, qui étoit très riche, mourut la même année de cette petite aventure¹. Il me déshéritait aussi bien que mes frères, pour faire légataire universel le second de mes frères, qui étoit officier de la seconde compagnie des mousquetaires du Roi². Notre aîné naturellement devoit l'être; mais, comme il venoit de faire un très mauvais mariage après s'être défait d'une bonne abbaye qu'il avoit³, il fut abandonné à sa destinée. Nous fûmes donc, mes frères et moi, réduits aux fonds patrimoniaux⁴, qui montoient pour un chacun à dix mille écus de fonds⁵.

1. Thierry Sevin (ci-dessus, p. 4), mort le 6 janvier, fut inhumé le 8 aux Feuillants de la rue Saint-Honoré. Il avait épousé en premières noces Marie Paris, fille d'un receveur de Chartres, morte en mars 1676, laissant une fille, qui mourut à quinze ans en septembre 1680. Thierry Sevin se remaria le 2 mars 1681 à Marguerite, fille d'Antoine Lefèvre de la Barre, gouverneur des îles de l'Amérique, dont il n'eut pas d'enfants.

2. Charles Sevin, l'auteur de l'*Histoire militaire du règne de Louis XIV*, alors sous-brigadier dans les mousquetaires noirs.

3. Augustin Sevin avait épousé, le 30 septembre 1690, Marie-Marguerite Médon, fille de Simon Médon, sieur de l'Épineuse, bailli de Cléry. — La bonne abbaye ne devait être qu'un prieuré; les tables de la *Gallia christiana* ne contiennent pas le nom d'Augustin Sevin.

4. Ou plutôt patrimoniaux. Ni l'*Académie* de 1718 ni le *Dictionnaire* de Littré ne citent d'exemple du mot *patrimoine* employé comme adjectif.

5. Le partage de la succession de Thierry Sevin donna lieu à un procès entre ses neveux et sa veuve, Marguerite Lefèvre de la Barre. Le Châtelet condamna les premiers à rembourser à M^{me} Sevin de Quincy 187,975 livres, représentant sa dot et ses acquêts. Le partage fut réglé définitivement le 11 avril 1695. (Bibl. nat., ms. Fr. 30159.) Une bonne partie de la fortune venait d'un legs de 400,000 francs que le président de la Bar-

Je restai encore deux ans dans cette pension. Le P. Tarteron¹, que l'on nommoit avec raison le Trébuchet des Jésuites (plusieurs y sont tombés par son moyen), faisoit au monde tout ce qu'il pouvoit pour m'attirer dans son ordre, surtout lorsqu'il me vit en rhétorique. Mais ses peines et ses efforts furent inutiles, quoiqu'il fût bien secondé par le comte de Houdetot² et par Lavaud³, qui étoient dans la même pension que moi et mes bons amis. Ils entrèrent ensemble au Noviciat. Le dernier est resté dans la Société, et est actuellement provincial⁴; il a l'estime générale de tout son ordre et de tout ceux qui le connoissent.

roire avait fait à son ami le conseiller Sevin, en septembre 1691. (*Journal de Dangeau*, t. III, p. 406.)

1. Jérôme Tarteron, né à Paris le 7 février 1644, entré au Noviciat des Jésuites le 11 octobre 1659, professa les humanités et la rhétorique, traduisit les œuvres d'Horace, de Perse et de Juvénal, et mourut à Paris le 12 juin 1720.

2. Louis de Houdetot, second fils de Charles de Houdetot, avait eu, en sortant du Noviciat des Jésuites, une compagnie au régiment du Roi. En février 1706, il fut chargé de lever un des régiments nouvellement formés. Blessé dangereusement à l'assaut de Barcelone, le 12 septembre 1714, il mourut peu après. Le mari de l'amie de Jean-Jacques Rousseau était fils de son frère aîné.

3. Jean Lavaud, né à Bordeaux le 17 avril 1682, entra au Noviciat des Jésuites le 21 octobre 1697. Il devint par la suite préfet des études et principal au pensionnat de Paris, recteur du collège Louis-le-Grand en 1734, provincial de 1738 à 1742, recteur du collège de la Flèche en 1743, préposé à la maison professe (1745), et mourut à Lorette le 27 septembre 1751.

4. Nous venons de voir que le P. Lavaud fut provincial de 1738 à 1742; c'est donc entre ces deux dates que se place l'époque de rédaction des Mémoires.

Houdetot n'y est resté que trois ou quatre mois; il entra ensuite dans le service; il a été tué au siège de Barcelone en 1714, étant colonel d'infanterie.

Comme mon inclination me portoit du côté des armes, et que j'avois assez étudié pour un militaire, je priai mon frère du Plessis, à qui le Roi avoit donné une compagnie dans le régiment Dauphin-infanterie, en sortant de Namur, qui venoit d'être pris par le prince d'Orange¹, de presser vivement mes parents afin de me faire entrer au service. Ils acquiescèrent tous à ce que je souhaitois depuis longtemps.

1697. — Je fus reçu, au mois de janvier 1697, dans la seconde compagnie des mousquetaires du Roi². Mon frère le marquis³ me présenta à tous Messieurs les officiers; l'on me donna un cheval et tout l'équipage à un prix raisonnable.

Un mois après que je fus entré dans cette compagnie, le marquis de Vins⁴, qui en étoit capitaine-lieu-

1. Voy. ci-dessus, p. 16.

2. Les mousquetaires se divisaient en deux compagnies, qui se distinguaient par la couleur des chevaux : la première les avait gris, la seconde noirs. (Voy. *Le Pippre de Nœufville, Abrégé chronologique et historique de la maison du Roi*, t. II, p. 129 et suiv., et l'appendice VII du tome I des *Mémoires de Saint-Simon*, éd. Boislisle.)

3. Charles Sevin, ancien sous-brigadier dans cette compagnie : ci-dessus, p. 26, note 2. — Nous n'avons pas trouvé de lettres d'érection de la terre de Quincy en marquisat. C'étoit sans doute un titre de courtoisie.

4. Jean de Vins d'Agoult de Montauban, marquis de Vins (1642-1732), sous-lieutenant de la seconde compagnie des mousquetaires depuis 1674, avait remplacé M. de Jonvelle comme capitaine en juin 1692; il devint maréchal de camp

tenant¹, me présenta au Roi avec le marquis de Rivarolles, Piémontois², et le comte de Pontcallec³. Celui-ci a été assez malheureux pour entrer dans la révolte que firent plusieurs gentilshommes en Bretagne, l'année 1719⁴. Il fut pris comme il vouloit s'embarquer pour se sauver en Espagne; il eut le col coupé à Nantes avec deux autres seigneurs de cette province⁵. À l'égard du premier, depuis qu'il est sorti des mousquetaires, je n'ai point entendu parler de lui⁶.

Dans le temps que le marquis de Vins nous présenta à S. M., le maréchal de Duras⁷ entretenoit ce

en 1688, et lieutenant général en 1693. Lui et sa femme, sœur de M^{me} de Pomponne, étaient en relations suivies avec les Sévigné et les Grignan; il est fréquemment parlé d'eux dans les lettres de la marquise.

1. Le roi était capitaine en titre de chacune des compagnies.

2. Charles-André de Saint-Martin d'Aglié de Rivarolles, colonel de dragons en 1714 et maréchal de camp en 1738. Il était fils de ce Rivarolles dont Saint-Simon (édition Boislisle, t. XII, p. 109) a raconté le bon mot, lorsque, à Nerwinde, un boulet lui enleva sa jambe de bois, et qui, malgré cette infirmité, était un des meilleurs joueurs de paume de son temps.

3. Clément de Guer de Malestroit, marquis (et non comte) de Pontcallec.

4. M. de Boislisle, dans l'Appendice de sa *Généalogie de la maison de Talhouët*, p. 280-336, a raconté en dernier lieu cette *Conspiration des Bretons*, d'après des documents nouveaux et les papiers de d'Argenson.

5. Le 26 mars 1720, avec MM. Le Moyne de Talhouët, du Couëdic, capitaine de dragons, et de Montlouis; seize autres, qui avaient pu se sauver en Espagne, furent pendus en effigie.

6. Rivarolles avait sans doute accompagné son père, autorisé, en 1698, à passer momentanément au service des Vénitiens.

7. Jacques-Henri de Durfort, duc de Duras (1626-1704),

grand prince, qui alloit à la messe, et qui passa sans faire attention à ce que lui disoit notre commandant. J'admirai la bonté du Roi : car, le maréchal de Duras lui ayant dit que le marquis de Vins vouloit lui parler, il eut la complaisance de revenir sur ses pas d'assez loin pour demander au marquis de Vins ce qu'il vouloit. « Sire, dit-il, j'ai l'honneur de présenter à Votre Majesté trois mousquetaires. » — « Ils sont bien jeunes, répliqua le Roi; comment s'appellent-ils? » Le marquis nous nomma les uns après les autres; ensuite S. M. eut la bonté de nous dire : « Messieurs, servez-moi bien, et je ne vous oublierai pas. »

La campagne cependant approchoit. Malgré ma grande jeunesse, et d'une complexion assez délicate, je sollicitai avec tant d'empressement le marquis de Vins et le marquis de Mirepoix¹ de me la laisser faire, que je fus nommé du détachement qui devoit aller en Flandres. Il fallut donc songer à mon petit équipage. Je n'avois pas le sol; mon revenu étoit médiocre; mes frères aînés avoient fait eux-mêmes les partages de la succession de feu mon oncle, car, à l'égard du bien de feu mon père, nous y avons renoncé²; ils s'étoient approprié les meilleurs lots, pour laisser

capitaine des gardes du corps depuis 1671, fut maréchal de France en 1675 à la mort de Turenne, dont il étoit neveu.

1. Gaston-Jean-Baptiste de Levis, marquis de Mirepoix, étoit sous-lieutenant de la seconde compagnie des mousquetaires; il mourut le 26 juillet 1699.

2. Le 10 mai 1689, avis des parents des mineurs Sevin de Quincy pour leur renonciation à l'héritage de leurs père et mère; ils s'en tenaient à la revendication du douaire de leur

tout ce qu'il y avoit de plus mauvais aux quatre mineurs, dont j'étois du nombre. C'étoient de vieilles maisons, les réparations en consommoient presque tous les revenus¹; outre ce malheur, nous avions un fort honnête homme de tuteur onéraire, qui s'entendoit parfaitement bien avec les maîtres maçons. A l'égard de M. le légataire universel, qui étoit bien en état de m'avancer quelque argent, il n'étoit nullement disposé à me faire ce plaisir, et, pendant toute sa vie, il a été ferme sur ce point, quoiqu'il eût hérité de mon oncle plus de vingt mille livres de rentes. Je fus donc obligé d'avoir recours à l'usurier : je lui donnai à moitié de perte un contrat de mille écus. Je me souviens encore que, lorsque je fis signer l'avis de parents pour finir ce bon marché, il n'y en eut pas un seul qui ne me dît : « Mais c'est dommage ! « Cet homme qui vous achète ce contrat n'a pas de « conscience. Moitié de perte, grand Dieu ! Il faudroit « emprunter cette somme. » Je leur répliquois : « Hélas ! Messieurs, si vous vouliez me faire ce plaisir, « vous me sauveriez cinq cents écus. » Au diable s'il

mère. (Arch. nat., Y 4015.) Cet acte est fait au nom de Charles, Louis, François, Pierre, Joseph et Alexandre Sevin.

1. Le 27 février 1699, avis de parents autorisant Michel Fréteau, secrétaire de la feue reine, tuteur onéraire des mineurs Sevin, à emprunter en leur nom une somme de 18,000 livres pour payer les réparations faites à une maison sise rue Sainte-Avoye, appartenant auxdits mineurs, et qui étoit en complet délabrement. (Arch. nat., Y 4078.) Le 28 janvier précédent, les trois derniers enfants mineurs, Pierre, âgé de vingt-deux ans, Joseph, de vingt-un, et Alexandre, de dix-neuf, avaient été émancipés. (Y 4077.)

y en eut un seul qui voulut me prêter un sol ! Cependant ils étoient tous de grands seigneurs et puissamment riches¹.

1. Nous n'avons pas l'avis de parents pour cet emprunt de 1697 ; mais on possède aux Archives nationales (Y 4078) celui qui fut donné, le 3 février 1699, en pareille occasion, pour Alexandre Sevin, qui allait entrer aux mousquetaires et devait s'équiper. Les parents qui y furent présents étaient : Charles Sevin de Quincy, grand bailli de Meaux, frère du jeune homme ; Alexandre-Jean Sevin, seigneur de Ménilmontant et de la Cour-Senlisse, président en la 5^e chambre des enquêtes ; Charles Sevin, seigneur de Bandeville, commandeur de Malte ; Nicolas de Quélen, conseiller de grand'chambre, et autre Nicolas de Quélen, sieur du Plessis ; Thierry Le Rebours, président au Grand Conseil, et Alexandre Le Rebours ; tous cousins issus de germains.

CAMPAGNE DE 1697.

Nous partîmes de Paris un lundi 19 avril. Nous étions aux ordres du marquis de Mirepoix. Nous fûmes coucher à un village à deux lieues de Dammartin¹, nommé Mitry². On nous logea une dizaine de mousquetaires chez un paysan. Nous fûmes obligés de coucher dans la *chambre verte*, c'est-à-dire dans le grenier au foin; c'étoit assez bien commencer la campagne pour un jeune garçon qui sortoit du collège. Aussi notre hôte ne cessoit de s'écrier : « Quoi! le « frère du seigneur de Quincy³ est obligé de coucher « sur du foin! Et où coucherois-je donc, moi qui « suis un pauvre paysan, si j'allois à la guerre? » Je n'ai jamais si bien dormi, et je n'ai jamais été si content.

Crépy. — Le 20, nous fûmes à Crépy-en-Valois, petite ville assez laide, quoique capitale de cette petite province. Elle est seulement recommandable par la paix qui y fut conclue, le 18 septembre 1544, par Charles-Quint et François I^{er}. Nous y séjournâmes le 21.

1. Dammartin-en-Goëlle.

2. Cant. de Claye, arr. de Meaux (Seine-et-Marne).

3. C'est peut-être la seule fois où notre auteur écrit son nom en toutes lettres; ordinairement, il se contente de l'initiale.

Coucy. — Le 22, à Coucy-le-Château, en Picardie, petite ville qui a donné son nom à une très ancienne maison qui est fondue dans celle de Luxembourg et ensuite dans celle de Bourbon¹. Cette maison de Coucy étoit très puissante; elle possédoit quantité de belles terres, entre autres celle d'Oisy dans l'Artois², qui appartient au comte d'Oisy, mon beau-frère³. L'abbaye du Verger⁴, qui est à un demi-quart de lieue du bourg d'Oisy, a été fondée par Enguerrand,

1. La maison de Coucy ne se « fonde » pas dans les maisons de Luxembourg et de Bourbon, comme le dit notre auteur. L'héritière d'Enguerrand VII, Marie, avait épousé Henri, fils du duc de Bar, tué en 1396 à la bataille de Nicopolis. Une partie de ses biens passa aux Luxembourg par le mariage de Bonne de Bar avec Waleran de Luxembourg, comte de Saint-Pol et connétable de France; mais Marie de Coucy avait vendu, en 1400, au duc Louis d'Orléans, frère de Charles VI, les châtelainies de Coucy et de la Fère. (*Histoire généalogique des maisons de Guines, Ardres, Gand et Coucy*, par André du Chesne.)

2. Oisy ou Oisy-le-Verger, département du Pas-de-Calais, arr. d'Arras, cant. de Marquion. Les seigneurs de cette terre eurent longtemps la qualité de châtelain de Cambrai. Apportée aux Coucy par le mariage d'Enguerrand II avec Marie de Montmirail, sa troisième femme, fille de Jean, seigneur de Montmirail et d'Oisy, elle passa ensuite dans la famille de Tournay et fut érigée en comté, en 1666, en faveur de Philippe de Tournay, qui la laissa par testament, en 1678, à son cousin Julien-Eustache d'Assignies, à charge de relever son nom et ses armes.

3. Charles-Joseph-Eugène de Tournay d'Assignies, comte d'Oisy, petit-fils de Julien-Eustache, né vers 1694, colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, mourut aux eaux d'Aix-la-Chapelle le 19 juillet 1764.

4. L'abbaye de Notre-Dame-du-Verger, de l'ordre de Cîteaux, fut fondée vers 1225 par Jean, seigneur de Montmirail et d'Oisy, qui se fit moine lui-même à l'abbaye de Longpont.

seigneur de Coucy; on y voit son tombeau et celui de sa femme, Ade de Roucy¹; il vivoit en 1080. Mon hôte me donna un bon souper, et, le lendemain, bien à déjeuner auparavant de partir pour la Fère. Nous y arrivâmes le 23, et nous y séjournâmes le 24.

La Fère. — La ville de la Fère est dans la Thiérache², située sur l'Oise et dans un terrain marécageux. Elle étoit, du temps d'Henri IV, la plus forte place de Picardie. Ce prince, après un long siège, s'en rendit le maître, au mois de mai 1596, sur les Espagnols.

Pendant le séjour que nous fîmes à la Fère, il m'arriva une aventure qui pensa être bien triste pour moi. Je fus à la chasse, je me fatiguai infiniment. N'en pouvant plus, je me reposai au milieu d'une grande plaine à perte de vue, où il n'y avoit ni arbre, ni buisson. Pour me désennuyer, je comptai mon petit argent; ce plaisir ne fut pas long : ensuite de quoi, je m'endormis. Au bout de deux heures, je me réveillai, je pris mon fusil, et je m'en retournai à la ville. Quelle fut ma surprise lorsque, en voulant payer quelque chose, je ne trouvai plus ma bourse! Je cherchai dans toutes mes poches; point de nouvelle, mes recherches furent inutiles. Ma situation

1. Enguerrand I^{er} de Boves épousa Ade de Roucy, dame de Marle, et commença la grandeur de sa maison en s'emparant déloyalement du château de Coucy. Il n'est pas le fondateur de l'abbaye du Verger, comme on l'a vu dans la note précédente, et l'on ignore le lieu de sa sépulture. (A. du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guînes, Ardres, Gand et Coucy*, p. 191-195.)

2. Pays situé entre le Hainaut, le Cambrésis, le Vermandois et la Champagne; villes principales : Guise, Vervins, La Fère.

devenoit des plus tristes et des plus embarrassantes ; car l'on m'avoit donné à peu près l'argent nécessaire pour ma campagne. A la fin, je me souvins que je l'avois compté auparavant de m'endormir. Je cours vite ; il y avoit deux lieues de la Fère à l'endroit où je m'étois reposé. Je cherche ce terrain, mais en vain ; c'étoit chercher une aiguille dans une botte de foin ; car, comme je l'ai déjà dit, c'étoit une plaine à perte de vue, où il n'y avoit pas un seul buisson. Mon bonheur voulut cependant, après bien des promenades, que je tombai dans l'endroit même où j'avois laissé mon argent. Le calme est bien doux après un grand orage ; je m'en retournai à la Fère, quoique très fatigué, extrêmement content.

Nous en partîmes le 25, pour aller coucher dans un village dont je ne me ressouviens plus du nom.

Le Cateau. — Le 26, au Cateau-Cambrésis, petite ville située sur la petite rivière de Selle¹, qui prend sa source à Bohain et va se jeter dans l'Escaut vis-à-vis l'abbaye de Denain². Elle appartient en souveraineté aux archevêques de Cambray et a été très funeste à la France par le traité qu'Henri II y conclut avec Philippe II, roi d'Espagne, en 1559³.

Le Quesnoy. — Le 27, au Quesnoy. Comme les partis des ennemis se promenoient de temps en

1. Ou plutôt Seille.

2. L'abbaye de Notre-Dame étoit alors occupée par un chapitre de douze chanoinesses nobles, dirigées par une abbesse régulière. Son revenu étoit de vingt mille livres.

3. Par ce traité, signé le 2 avril 1559, la France restituait à l'Espagne cent quatre-vingt-neuf villes ou places fortifiées en Italie et en Flandre.

temps entre ces deux villes, on fit un détachement pour couvrir nos équipages, dont je fus. La ville du Quesnoy est de la province du Hainaut et est très forte. Les François la possèdent depuis l'année 1654¹. Pendant les quinze jours environ que nous y restâmes, je m'en allai à Mons avec le chevalier de Guénaud, qui étoit de Bourgogne, suivis chacun d'un valet. Ce jeune homme fut tué en duel, trois ou quatre années après, à Paris, par la Bussière², qui venoit de quitter le petit collet, et qui est entré depuis dans le régiment de Bourgogne³. Ils étoient tous deux mes bons amis. Nous croyions, le chevalier et moi, d'y trouver le régiment Dauphin, dans lequel il avoit un frère, aussi bien que moi. Nous n'avions aucune escorte. A peine fûmes-nous sortis d'un bois, nommé le bois de Sart⁴, qui se trouve entre les deux villes, que nous en vîmes sortir une trentaine d'hussards. La partie n'étoit pas égale; il fallut donc donner des deux. Comme nous étions bien montés, nous arrivâmes bientôt à Mons. Le régiment Dauphin en étoit parti pour aller cantonner à Jeumont⁵.

1. Turenne s'en empara sans coup férir le 6 septembre. (*Gazette*, p. 116.)

2. Nous retrouverons plus tard ce camarade de notre auteur.

3. Ce régiment, que le Roi avait donné au duc de Bourgogne en 1685, était commandé en 1697 par M. de Chamilly, qui le vendit l'année suivante pour cinquante mille livres à M. Dreux, gendre du ministre Chamillart, que nous retrouverons par la suite.

4. Ce bois, situé un peu au delà de Bavay, et sur le territoire actuel de la Belgique, s'appelle aujourd'hui le bois de Blaregnies.

5. Nord, arr. d'Avesnes, cant. de Maubeuge.

Mons. — La ville de Mons est la capitale du Hainaut, située sur la petite rivière de Trulle¹. C'est une des bonnes places des Pays-Bas; grande, les rues en sont bien percées, les maisons bien bâties; elle est célèbre par son commerce et par son chapitre de chanoinesses². Louis XIV la prit le 5 mars 1694³. J'ai eu un de mes cousins issus de germains, nommé Villermont, fils unique, tué à l'attaque de l'ouvrage à cornes de cette place; il étoit mousquetaire noir⁴.

Après avoir mangé un morceau, nous remontâmes à cheval et nous arrivâmes d'assez bonne heure à Jeumont. Nos frères furent charmés de nous revoir; ils nous firent très bonne chère pendant les deux jours que nous y restâmes. Ce fut dans cet endroit où je vis pour la première fois passer par les baguettes⁵ : c'étoit une jeune fille de seize ans que les officiers avoient trouvée couchée avec des grenadiers; elle étoit très jolie, mais, malgré sa beauté, elle fut bien étrillée. Cela me fit beaucoup de peine.

1. Ou plutôt Trouille.

2. Le chapitre de Sainte-Waltrude, composé de trente chanoinesses nobles.

3. Cette date est erronée. Le siège fut commencé le 15 mars; le roi y arriva le 20, et la place se rendit le 10 avril. (*Gazette*, p. 154-155, 164-168, 176-180 et 188-191.)

4. C'étoit le fils, né tardivement, d'Esprit Cabart, sieur de Villermont, l'ami et le confident de M. et M^{me} Scarron, et de sa femme Éléonore de Broé de la Guette. (A. de Boislisle, *Paul Scarron et Françoise d'Aubigné*, p. 45.)

5. Punition infligée aux soldats pour des fautes légères. Le condamné, les épaules nues, passait entre la compagnie disposée sur deux rangs. Chaque soldat tenait une baguette et en assenait un coup sur les épaules du patient.

Le lendemain que nous fûmes de retour au Quesnoy, nos commandants reçurent un ordre du maréchal de Villeroi¹, qui devoit commander la grande armée, de se rendre avec les deux détachements des mousquetaires à Mons. Nous y arrivâmes le 14 mai. Tout le reste de la Maison du Roi, aux ordres du marquis de Gassion², y étoit arrivé. Le 15, comme nous étions à l'Opéra et que M^{me} Armide chantoit : *Vous partez, Renaud, vous partez*³! nos officiers vinrent nous avertir que l'on alloit monter à cheval dans le moment. Il fallut quitter le spectacle bien vite, et nous n'eûmes que le temps de boire un coup, pour nous rendre sur la place, où nous trouvâmes la Maison du Roi en bataille. Sur les dix à onze heures du soir, nous sortîmes de Mons sans savoir où nous allions. La nuit étoit fort obscure; nous passâmes plusieurs défilés, et par un endroit si serré que l'on défiloit un à un. Le mousquetaire qui marchoit devant moi s'endormit; je ne m'en aperçus qu'au bout d'une demi-heure. Je le réveillai; la file étoit perdue. Nous nous mîmes à galoper à toute bride, et ce ne fut qu'après un temps très considérable que nous la gagnâmes. Il ne faut souvent qu'une circonstance comme celle-là pour faire perdre une colonne; les

1. François de Neufville, duc de Villeroi (1644-1730), maréchal de France depuis le 27 mars 1693.

2. Jean, chevalier, puis comte de Gassion, lieutenant de la compagnie Villeroi des gardes du corps, maréchal de camp (1692), lieutenant général (1696), gouverneur de Dax et de Mézières; il mourut en novembre 1713.

3. *Renaud et Armide*, opéra de Quinault et Lully, joué pour la première fois pendant l'hiver de 1685-1686.

officiers ne peuvent avoir trop d'attention pour faire serrer pendant la nuit les cavaliers et les soldats. Enfin nous arrivâmes, à la petite pointe du jour, devant Ath¹, que nous investîmes du côté de Bruxelles et d'Oudenarde avec les troupes que le maréchal de Catinat² avoit amenées d'Helchin³, pendant que le prince Camille⁴, à la tête de quatre mille chevaux, l'investissoit du côté des lignes. Sur les dix heures du matin, nous vîmes sortir plusieurs carrosses de la place ; c'étoit la comtesse de Rœux, femme du gouverneur⁵, et plusieurs autres dames, qui avoient eu permission du maréchal de Catinat de se retirer⁶.

Ayant passé la nuit du 16 au 17 au bivouac, nous allâmes joindre l'armée du maréchal de Villeroy, qui étoit à Leuze⁷, en l'endroit même où le maréchal de

1. Située sur la Dendre, entre Mons et Oudenarde, la ville d'Ath, investie le 15 mai, se rendit le 5 juin, comme on le verra plus loin.

2. Nicolas Catinat (1637-1712), maréchal de France depuis le 27 mars 1693. Il avait commandé en Piémont jusqu'en 1696, et on venait de lui donner une armée en Flandre. Nous le retrouverons en Italie en 1701.

3. Bourg de la Flandre occidentale, canton de Courtray.

4. Camille de Lorraine (1666-1715), fils cadet du comte d'Armagnac. Il était brigadier de cavalerie depuis janvier 1696, passa maréchal de camp en 1702, et devint la même année chef du conseil du duc de Lorraine.

5. Ferdinand-Gaston-Lamoral de Croÿ, comte de Rœux, prince du Saint-Empire et chevalier de la Toison d'or, gouverneur de Mons et du Hainaut, mourut en octobre 1697 de blessures reçues dans un combat entre les Turcs et les Impériaux. Il avait épousé Anne-Antoinette de Berghes, qui mourut le 30 août 1714.

6. *Gazette d'Amsterdam*, Extraord. xli.

7. Ce bourg du Hainaut n'est qu'à trois lieues d'Ath.

Luxembourg¹ avoit battu, à la tête de la Maison du Roi et de la gendarmerie, soixante-douze escadrons ennemis aux ordres du prince de Waldeck², le 19 septembre 1691³.

A propos de ce combat, je rapporterai ce que nous dit un capitaine de cavalerie espagnole du régiment de Figuarol⁴, étant en quartier à Albignano, bourg sur l'Adda, en Italie, quinze jours auparavant le combat de Cassano. Nous parlions du maréchal de Luxembourg et de ses grandes actions. « Ce général, nous « dit-il, étoit un grand sorcier. J'étois, poursuivit-il, « à notre défaite de Leuze. A la pointe du jour que « se donna ce combat, dans le moment que nous « nous préparions à décamper (il faisoit le plus beau « temps du monde), nous vîmes passer le long de « notre ligne un gros chien noir. On tira un millier « de coups de mousqueton sur lui, sans pouvoir « jamais le tuer. Ce dogue ayant disparu, il s'éleva « dans le moment un brouillard si épais, qu'à peine « pouvoit-on se voir. Il dura environ une heure. « Quelle fut notre surprise, lorsqu'il fut dissipé, de « voir presque à la portée du pistolet vos troupes en

1. François-Henri de Montmorency, duc de Piney-Luxembourg, le plus brillant des élèves du grand Condé, maréchal de France depuis 1675. Ses campagnes en Flandre, de 1690 à 1694, avaient mis le comble à sa réputation. Il était mort le 4 janvier 1695.

2. Georges-Frédéric, comte de Waldeck-Wildungen (1620-1692), maréchal de camp général des Hollandais et gouverneur d'Utrecht.

3. M. de Luxembourg n'avait que trente escadrons. (*Journal de Dangeau*, t. III, p. 402-405, etc.)

4. Sans doute Figueroa.

« bataille, qui s'ébranloient pour venir nous charger.
 « Votre maréchal de Luxembourg se faisoit voir par-
 « tout, à la droite, à la gauche et au centre en même
 « temps; vous savez, Messieurs, continua-t-il, qu'il
 « étoit aisé de le connoître¹. Tous les officiers ont été
 « témoins de ce que j'ai l'honneur de vous dire. » Il
 prétendoit que ce chien noir étoit M. de Luxembourg,
 qui étoit venu sous cette forme reconnoître leur
 armée. Ce discours nous fit éclater de rire, non sans
 raison, et il nous persuada que le bon Espagnol n'étoit
 pas sorcier lui-même. Ce fut dans ce camp de Leuze
 ou de la Catoire² que je couchai sous la tente pour la
 première fois.

Lessines. — Le 18, notre armée fut camper à
 Ligne³ et le 20 à Lessines⁴, petite ville du Hainaut
 située sur le Dendre. Elle est renommée par la quan-
 tité de toiles que l'on y fait; elle est sans aucunes
 fortifications.

Ath. — Le maréchal de Catinat devoit faire avec
 la sienne le siège d'Ath. Cette place a été fortifiée par
 M. de Vauban⁵; on prétend que c'est le chef-d'œuvre
 de ce grand homme. Il y a huit bastions royaux bien
 revêtus, des fausses braies et des demi-lunes pour

1. On sait que M. de Luxembourg étoit bossu.

2. Hameau près de Leuze.

3. A sept kilomètres de Leuze, sur la route d'Ath. C'est
 en 1605 que cette seigneurie avait été érigée en principauté.

4. Actuellement chef-lieu de canton de l'arrondissement de
 Soignies, au nord d'Ath. L'industrie de la toile y a disparu.

5. Sébastien Le Prestre de Vauban (1633-1707) étoit lieute-
 nant général depuis le 24 août 1688, gouverneur de la cita-
 delle de Lille et commissaire général des fortifications. Il
 devindra maréchal de France en 1705.

couvrir les courtines, de bons fossés et un excellent chemin couvert. Le feu de la place est très rasant.

Je ne puis revenir de la politique de Louis XIV d'avoir fait fortifier si parfaitement bien tant de places et de ne les avoir pas gardées, ou bien de ne les avoir pas fait démolir auparavant de les rendre. Toutes les fois que je passois à Ypres, à Menin, à Tournay, le cœur me saignoit de voir entre les mains de nos voisins de si bonnes et belles places, de voir les armes de la France, accompagnées de trophées faits à la louange de Louis XIV, sculptées sur toutes les portes, et les fleurs de lis sur toutes les guérites. Je ne pouvois pas m'empêcher de me dire à moi-même : « Ces trophées en bas-relief sont bien plutôt « à la gloire des ennemis de la France qu'à la gloire « de la nation françoise. » Quelles fortifications Louis XIV n'a-t-il pas fait faire à Luxembourg et à Fribourg-en-Brisgau ! Ce sont des places presque imprenables, et de terribles armes que nous avons forgées contre nous.

Revenons à Ath. Cette ville est encore dans le Hainaut, située sur la rivière de Dendre. Elle est assez belle et riche, quoique petite. Il y a près de la place un arc de triomphe à la louange de Louis XIV et de la Reine son épouse. La garnison consistoit en trois mille six cents hommes, deux cents mineurs et une trentaine de canonniers. Elle n'étoit pas assez nombreuse par rapport à la place, les ennemis n'ayant pas cru qu'elle dût être assiégée. Le comte Acquaviva¹ et le marquis de Risbourg, de la maison de

1. C'était un Napolitain. (*Dangeau*, t. VI, p. 121.)

Melun¹, furent pris le 18, voulant s'y jeter vêtus en boulangers².

Le 21, le maréchal de Boufflers³, qui commandoit la troisième armée⁴, la fit avancer un peu au delà de Soignies⁵, parce que le prince de Vaudémont⁶, qui commandoit en l'absence du prince d'Orange la grande armée des ennemis, l'avoit fait marcher à Linkebeek⁷. Le 22, les maréchaux de Villeroy et de Catinat firent la revue de leurs armées. Les lignes de circonvallation étant achevées ce jour-là, on fit l'ouverture de la tranchée à huit heures du soir, en deux endroits, du côté de la porte de Bruxelles⁸. Le 23, notre armée fit un mouvement; la gauche avança sur la Dendre, on y jeta des ponts. Ce même jour, le marquis de Conflans fut pris en voulant se jeter dans la place⁹.

1. Guillaume de Melun-Espinoy, marquis de Risbourg ou Richebourg, était alors colonel dans l'armée espagnole. Il mourut en 1735.

2. *Dangeau*, t. VI, p. 121.

3. Louis-François, marquis, puis duc de Boufflers (1644-1711), était maréchal de France depuis le 27 mars 1693, comme Villeroy.

4. Les trois armées étaient celle de Catinat, qui faisait le siège, et celles de Villeroy et de Boufflers, opposées aux armées du prince d'Orange et de l'électeur de Bavière.

5. En Hainaut, à dix-huit kilomètres de Mons.

6. Charles-Henri de Lorraine, fils naturel du duc Charles IV et de M^{me} de Cantecroix, s'attacha au prince d'Orange et aux Espagnols. Philippe V lui conserva sa confiance, quoiqu'on le soupçonnât souvent de trahison. Nous le retrouverons fréquemment par la suite, et nous aurons occasion de constater le rôle important qu'il joua dans la guerre de Succession d'Espagne.

7. A six kilomètres S. de Bruxelles, sur la route de Soignies.

8. *Gazette*, p. 181.

9. *Dangeau*, t. VI, p. 124; *Gazette*, p. 182. — Charles-Emma-

Je ne manquois pas un seul jour de parcourir avec mes camarades toutes les tranchées et de les examiner toutes jusqu'à la moindre particularité. J'étois charmé de voir et d'apprendre tout ce qui se passe pour l'attaque d'une place. Il y avoit à profiter, puisque la manière avec laquelle le grand Vauban conduisoit les attaques de ce siège a été regardée par les plus habiles comme la plus savante et la plus parfaite. Nous y allions en si grand nombre, que nous embarrassions les tranchées : ce qui nous attira un ordre qui nous défendit, sous peine d'aller en prison, de n'y pas mettre les pieds. Malgré cet ordre rigoureux, j'y étois depuis le matin jusqu'au soir. Un matin, comme j'étois à la tête de la sape, arrivent, sur les onze heures, le maréchal de Catinat et le marquis de Vins, assez près de moi ; ils s'assoient ; je me cache derrière un boyau. J'attendois avec impatience qu'ils décampassent, d'autant plus que notre détachement devoit monter à cheval l'après-dîner, pour porter la fascine. Quelqu'un me dit que, selon toutes les apparences, ils y resteroient longtems. Mon embarras augmentoit ; je ne savois quel parti prendre : ou il falloit passer à l'endroit où ils étoient, ou passer sur le revers de la tranchée. Je ne me serois pas soucié d'essuyer quelques coups de fusil ; mais ces Messieurs m'auroient aperçu, et, en ce cas, je n'aurois pas évité la prison. Il étoit tems cependant de

nuel de Watteville, marquis de Conflans, étoit lieutenant général des armées d'Espagne et gouverneur d'Ath. La *Gazette d'Amsterdam* (n^{os} XLII et XLIV) dit que c'est son fils, Maximilien-Emmanuel, marquis d'Usiès, qui fut pris après être resté trois jours dans l'armée française sans être reconnu.

prendre un parti; voici celui que je pris. Il passa près de moi un garde de M. de Catinat; comme il avoit plu, il avoit sa casaque. Je lui contai mon embarras; je le priai instamment de me la prêter. « Je veux bien, me dit-il; l'on ne verra point si vous « êtes mousquetaire oui ou non, et vous la remettrez « à un palefrenier qui tient le cheval de Monsieur le « maréchal à la queue de la tranchée. » Je la pris promptement; je passe devant ces Messieurs. J'étois déjà à dix pas; je me croyois sauvé, lorsque j'entendis M. de Catinat qui cria : « Garde, venez me par- « ler. » Je fis la sourde oreille. Il ne cessa de crier : « Garde, êtes-vous sourd? Venez donc me parler. » Il fallut enfin obéir; j'étois consterné. Lorsque je fus près de lui, il me dit : « Qui êtes-vous? Je ne vous « connois pas. » Dans le moment qu'il me parloit et que je ne savois que répondre, M. de Vins m'envisage, et, m'ayant reconnu : « Je crois bien, Monsieur « le maréchal, dit-il, que vous ne le connoissez point : « c'est un de mes mousquetaires. Ah! parbleu! Mon- « sieur le chevalier, en m'adressant la parole, vous « irez en prison. » Le maréchal, m'entendant nommer, dit au marquis : « Monsieur, il faut que vous « lui pardonniez, c'est un de mes parents¹, et je suis « persuadé que cela ne lui arrivera plus. N'est-ce pas, « Monsieur? me dit-il. » Je lui promis bien fort, et je lui fis mes très humbles remerciements. Cette petite aventure me fit connoître de ce maréchal, qui me témoigna dans la suite bien des bontés. Je lui faisais

1. Les Catinat étaient, comme les Sevin, une famille parlementaire; mais nous n'avons pu découvrir quel lien de parenté existait entre eux.

ma cour régulièrement, et surtout lorsqu'il alloit à la tranchée; il en avoit demandé pour moi la permission à M. de Vins : ainsi, je ne craignois plus rien. Cette connoissance cependant, qui naturellement devoit contribuer à ma fortune, n'a servi qu'à me faire éviter cette prison. M. de Catinat, orné de toutes les qualités qui forment les grands hommes, n'a jamais voulu faire plaisir à personne, et surtout à ceux qui avoient l'honneur de lui appartenir.

Revenons au siège. La nuit du 29 au 30, on attaqua le chemin couvert, qui fut emporté sans aucune résistance. Le 30, on travailla à la descente du fossé, et, la nuit du 31 mai au 1^{er} juin, l'on commença à jeter des fascines pour le combler. Le pont étant achevé à cinq heures du soir, on se logea sur l'angle saillant de la demi-lune. Les ennemis, à la faveur d'un grand feu des remparts, voulurent nous en chasser; mais les grenadiers du régiment de Vermandois¹ les repoussèrent avec beaucoup de perte².

Le 3, à onze du matin, le capitaine qui commandoit dans le réduit de la demi-lune se rendit à discrétion. Le 5, les brèches étant parfaites aux deux bastions, les ennemis demandèrent à capituler. Le maréchal leur accorda une capitulation honorable³. Lorsque cette garnison sortit, ce général fit arrêter le prince

1. Créé en 1669, sous le nom de régiment Amiral, il fut transféré en 1671 au service de terre. (Susane, *Histoire de l'infanterie*, t. IV, p. 295.)

2. Tout ce paragraphe est conforme au récit de la *Gazette*, p. 190-191; voyez aussi, sur le siège d'Ath, l'*Histoire militaire* de Quincy, t. III, p. 297-307.

3. Les conditions de la capitulation sont données dans la *Gazette*, p. 198, et dans les *Mémoires de Catinat*, t. III, p. 55-58.

de Chimay¹, un lieutenant-colonel², un major et deux capitaines, en repréailles de cinq officiers de la garnison de Namur qui étoient encore retenus.

Pendant que M. de Catinat faisoit réparer les fortifications de cette place et qu'il faisoit combler les tranchées, M. de Villeroy passa la Dendre avec son armée; il appuya sa gauche près de Papignies³ et la droite aux bois de Lessines. Celle de Boufflers la joignit la marche d'après. Le projet de ces deux généraux étoit d'occuper le poste d'Anderlecht⁴ près Bruxelles. Mais, malgré la diligence que les deux armées firent, le prince d'Orange l'occupa devant nous⁵. Si nous avions pu nous en emparer, nous aurions pris facilement cette belle et grande ville, Vilvorde⁶ et le fort appelé les Trois-Trous⁷; nous

1. Charles-Louis-Antoine de Hennin d'Alsace, comte de Bossut et prince de Chimay, grand d'Espagne, lieutenant général et chevalier de la Toison d'or. Veuf en premières noces d'une fille du duc de Nevers, il se remaria en 1722 avec Charlotte de Rouvroy-Saint-Simon, fille de l'auteur des *Mémoires*, et mourut le 2 février 1740.

2. Le sieur de la Catoire, dit la *Gazette*, p. 198.

3. Village du Hainaut, à quatre kilomètres de Lessines, sur la route d'Ath.

4. Bourg situé à l'ouest de Bruxelles et très près des portes de cette ville.

5. Le prince d'Orange quitta son camp de Genappe le 22 juin, à six heures du soir, marcha toute la nuit et vint se poster, le 23, en avant de Bruxelles. (*Gazette*, p. 223, 231 et 239; *Journal de Dangeau*, t. VI, p. 140-142, 144, 148, 156.) Les conférences entamées entre le maréchal de Boufflers et le comte de Portland, dont il va être question tout à l'heure, interrompirent les opérations.

6. En Brabant, à onze kilomètres au nord de Bruxelles.

7. Ce fort, dont le nom est encore de nos jours attribué à

nous serions aussi rendus maîtres du canal, et, par ce moyen, toute communication auroit été rompue de l'armée ennemie avec la Hollande et le reste du Brabant. Par sa prévoyance, ce grand prince para un coup si important et nous empêcha, le reste¹ de la campagne, de faire d'autres conquêtes, quoique nous avions vingt mille hommes de plus que les alliés.

Après ce projet manqué, l'armée de Villeroy campa à Sainte-Marie-Audenhoven¹, et celle de Boufflers à une demi-lieue en deçà de Notre-Dame-de-Hal², sa droite appuyée à la rivière de Senne et sa gauche joignant presque la droite de la grande armée. Ce fut quelque temps après les mouvements de ces armées que commencèrent les conférences du maréchal de Boufflers avec milord Portland³. La première entrevue⁴ se fit dans une petite plaine à une demi-lieue en deçà de Notre-Dame-de-Hal, et non pas dans

un lieu-dit, était à une lieue au nord de Bruxelles et dominait le canal de Willebroeck, qui mettait Bruxelles en communication avec Anvers, l'Escaut et la Hollande.

1. Audenhoven-Sainte-Marie, à mi-chemin entre Ninove et Audenarde.

2. Quincy écrit : Notre-Dame-des-Halles. C'est Hal, en Brabant, au sud-ouest de Bruxelles, sur la route de Soignies. (Voy. p. 50, note 4.)

3. Jean-Guillaume, baron de Bentinck, favori du prince d'Orange, avait été l'un des promoteurs de la révolution d'Angleterre en 1688, et Guillaume III l'avait créé comte de Portland. Il mourut en 1709.

4. Elle eut lieu le 8 juillet. (*Gazette*, p. 239; *Dangeau*, t. VI, p. 148.) Ces conférences avaient été demandées par le prince d'Orange dans l'espoir d'arriver à la paix plus promptement que par l'entremise des plénipotentiaires réunis à Ryswyk. (*Mémoires de Saint-Simon*, éd. Boislisle, t. IV, p. 227-228.)

un château, comme le dit l'historien de l'*Histoire militaire de Louis XIV*¹ ; il auroit dû faire voir son ouvrage, non seulement aux officiers généraux et aux officiers particuliers, mais même à ses propres frères, quoique simples capitaines d'infanterie², qui s'étoient trouvés dans les batailles, combats et autres actions particulières où il ne s'étoit pas trouvé lui-même, auparavant de le faire imprimer ; il ne seroit pas tombé, comme il a fait, dans plusieurs fautes inexcusables³.

Je me trouvai avec mon frère, capitaine dans Dauphin, dont le régiment étoit de l'armée de Boufflers, à cette première conférence. Après avoir diné, nous montâmes à cheval, et nous arrivâmes à Notre-Dame-de-Hal une heure auparavant le maréchal. En l'attendant, nous fûmes voir l'église, qui est fort renommée par rapport à la dévotion que tous les habitants des environs y ont pour la sainte Vierge⁴. Je vis dans cette église nos armes⁵ sur un grand tableau de velours noir attaché à un pilier. Je m'informai au

1. Tome III, p. 310. On se rappelle que l'auteur de cet ouvrage est Charles Sevin de Quincy, frère de notre chevalier.

2. Outre notre auteur, capitaine au régiment de Bourgogne, trois autres de ses frères ne dépassèrent pas ce grade : ce furent François-Thierry Sevin, sieur de Bussy, capitaine dans Chartres-infanterie ; Pierre, sieur du Plessis, dans Dauphin, et Alexandre, sieur de la Martinière, dans la Marine.

3. Voy. ci-dessus, p. 2, note 2.

4. L'église de Hal, bâtie au xiv^e siècle, étoit le centre d'un pèlerinage renommé dans la région. La statue de la Vierge, qu'on y vénère encore, date au moins du xii^e siècle. La ville en avait pris le nom de Notre-Dame-de-Hal.

5. D'azur à la gerbe d'or.

sacristain du nom de la personne qui étoit enterrée. Il nous dit qu'elle s'appeloit le marquis de B[andeville]¹, qu'il avoit été grand écuyer de l'électeur de Bavière, qu'il étoit mort à Bruxelles, qu'il avoit voulu être enterré dans cette église, que le prince l'avoit beaucoup regretté, et qu'il lui avoit fait faire des funérailles superbes, auxquelles il avoit assisté. Ce discours nous surprit d'autant plus que le grand-père² du marquis de B[andeville] qui a été tué à la dernière et grande bataille d'Hochstedt à la tête de son régiment³ n'avoit laissé que trois garçons. L'aîné a été tué, sans avoir été marié, au siège de Lille, lorsque Louis XIV s'en est emparé; il étoit guidon des gendarmes de Monsieur, frère unique du Roi, et aide de camp de S. M.⁴. Le second a été tué à la bataille d'Ensheim⁵ à la tête de son régiment, qui portoit son nom⁶ et qui étoit un des six petits vieux

1. Ce nom est en blanc dans le manuscrit.

2. Jean Sevin, seigneur de Bandeville, grand-oncle de notre auteur, conseiller au Grand Conseil (1632), puis au Parlement (1634), maître des requêtes (1636), résigna sa charge en 1642, à la mort de sa femme, pour entrer dans les ordres. Il mourut en août 1650. Voy. la Notice préliminaire.

3. Louis II Sevin, marquis de Bandeville, d'abord capitaine de dragons dans le régiment de la Reine, puis colonel d'un régiment d'infanterie, tué à Hochstedt le 13 août 1704.

4. Jean Sevin de Bandeville eut la tête emportée d'un coup de canon au début du siège, le 18 août 1667. (*Gazette*, p. 866.)

5. Louis I^{er} Sevin, marquis de Bandeville, lieutenant aux gardes (1668), acheta (1671) le régiment d'infanterie d'Épagny, et mourut le 3 novembre 1674, des blessures qu'il avait reçues le 4 octobre précédent à la bataille d'Ensheim. C'est le père du Bandeville tué à Hochstedt.

6. Ce régiment, créé en 1610, avait eu pour colonels, avant

corps¹; et le troisième étoit chevalier de Malte², et est mort grand prieur de Champagne et commandeur de la commanderie de Boncourt³. Nous ne savons pas encore d'où sortoit ce M. de B[andeville].

Pour revenir à la conférence, le maréchal de Boufflers arriva dans cette petite ville accompagné de cent cinquante officiers. Il en sortit et il y rentra plusieurs fois, afin de n'arriver pas le premier au rendez-vous. Il envoyoit de temps en temps des aides de camp, pour savoir si milord Portland paroissoit; à la fin, on vint l'avertir qu'il approchoit. Il n'étoit accompagné que d'une trentaine de seigneurs, qui étoient montés et vêtus superbement; ils étoient pour la plupart tous milords; je remarquai que les fontes de leurs pistolets étoient d'argent massif. Ils étoient venus, aussi bien que milord Portland, avec un passeport. A l'égard des François, il n'y avoit nulle magnificence, ains au contraire, excepté le maréchal de Boufflers, qui avoit son habit à brevet⁴. Milord

M. de Bandeville, deux marquis d'Épagny; il prit en 1762 le nom de régiment de Guyenne.

1. Les six « petits vieux, » régiments créés après les six « vieux, » ne furent d'abord que cinq; le régiment du Roi leur fut adjoint en 1662, lors de sa formation.

2. Charles Sevin, commandeur de Bandeville, né le 24 avril 1640, reçu chevalier de Malte de minorité en 1647, d'abord capitaine dans le régiment de son frère, en devint colonel à sa mort (1674). Commandeur de Villedieu-lès-Bailleul, Villedieu-en-Dreugesin, Fiesses et Boncourt, il devint grand prieur de Champagne en 1707, et mourut en 1718. Nous l'avons vu (p. 32, note 1) figurer parmi les proches parents de notre auteur.

3. Aisne, canton de Sissonne : voyez Mannier, *Les Commanderies du grand prieuré de France*, p. 523-540.

4. Ou justaucorps à brevet. C'étoit une casaque bleue dou-

Portland avoit un habit de drap uni couleur de noisette. Dès que le maréchal l'aperçut, il se mit aussitôt en marche, allant le petit pas, aussi bien que milord. Lorsqu'ils furent à une certaine distance, ils mirent pied à terre en même temps; ils s'embrasèrent, et, après les compliments ordinaires, ils se présentèrent les seigneurs et les officiers généraux de leurs suites. La conversation devint alors générale, et elle tomba sur la chasse. Il échappa quelques termes impropres au maréchal; apparemment qu'il n'étoit pas aussi habile chasseur qu'il étoit grand guerrier. Le duc de Roquelaure¹ releva avec beaucoup d'esprit ces termes : ce qui fit éclater de rire et les Anglois et les François. Le maréchal rougit, et il dit à milord Portland : « Vous en avez entendu parler; il est toujours le même². » La conversation dura encore quelque temps; après quoi, les deux favoris des deux plus grands monarques du monde s'éloignèrent de nous environ de cent cinquante pas. Ils restèrent, toujours debout, bien deux heures ensemble. Pendant ce temps-là, comme les François et les Anglois étoient entremêlés, je fis connoissance avec

blée de rouge et brodée d'argent que pouvaient seulement porter les courtisans auxquels le Roi en avait donné la permission par un brevet spécial. (Voy. la note des *Mémoires de Saint-Simon*, éd. Boislisle, t. XII, p. 351.)

1. Gaston-Jean-Baptiste-Antoine, duc de Roquelaure (1656-1738), étoit lieutenant général depuis 1696; il recevra en 1724 le bâton de maréchal de France.

2. « C'étoit un plaisant de profession, dit Saint-Simon (t. XIII de l'édition nouvelle, p. 183), qui, avec force bas comique, en disoit quelquefois d'assez bonnes. »

milord Wesperton¹, qui étoit un jeune homme fait à peindre et de la plus belle physionomie; il avoit environ dix-huit ans; il étoit aide de camp du prince d'Orange. Dans la conversation, nous parlâmes de nos princes. Il élevoit beaucoup le sien, « parce que, « disoit-il, non seulement c'est un grand politique, « mais il est toujours à la tête de son armée. » Je compris qu'il vouloit me faire entendre que le nôtre ne s'y trouvoit point. Je lui répliquai qu'il ne devoit pas ignorer qu'il n'y avoit point de roi qui eût plus fait la guerre en personne que Louis XIV; que, présentement, à la vérité, il ne se trouvoit plus à la tête de ses armées, étant fort âgé et n'étant plus en état de supporter les fatigues de la guerre, mais qu'il ne laissoit pas de les commander, quoique absent; qu'il ne se faisoit pas un seul mouvement et qu'on n'exécutoit pas un seul projet qu'il ne les eût ordonnés auparavant; que, dans la situation où ce grand prince se trouvoit, ayant la guerre contre presque tous les potentats de l'Europe, il devoit rester, comme il faisoit, dans le centre de son royaume, afin d'être à portée d'envoyer plus facilement ses ordres à tous ses généraux; que son maître, certainement, étoit un grand prince, qui passoit pour un des plus fins politiques, mais qu'il n'avoit affaire qu'à un seul ennemi, pendant que notre monarque avoit presque tous les princes de l'Europe contre lui. Quelle fermeté et quelles qualités ne devoit-il pas avoir, non seulement pour résister à tant de puissances formidables, mais encore pour faire sur elles des conquêtes toutes les années!

1. Peut-être ce nom doit-il être orthographié Westpalstown.

Mon raisonnement le frappa. Il me dit qu'il seroit charmé de faire connoissance avec moi et de la cultiver, en cas que la paix se fît, comme toutes les apparences y étoient; qu'elle ne seroit pas plus tôt faite, qu'il iroit à Paris; qu'il avoit une envie extraordinaire de voir cette grande ville, et qu'à son arrivée il me viendroit voir, et qu'en attendant il me demandoit l'honneur de mon amitié; ce sont ses termes. Je répondis le mieux qu'il me fût possible à sa politesse. Nous nous embrassâmes; car le maréchal de Boufflers et milord Portland étoient revenus joindre la compagnie. Après quelques discours assez indifférents, les François et les Anglois remontèrent à cheval, pour s'en retourner les uns et les autres dans leurs camps réciproques. Milord Wesperton tint sa parole; il vint me voir l'hiver d'ensuite, et nous avons été très bons amis.

M. de Catinat, ayant mis Ath hors d'insulte, marcha, le 19 juin, avec son armée, à Ligne. Le 25, ayant traversé l'Escaut, il fut camper à Saint-Éloy-Vive¹, le 27 à Zulte², à une lieue et demie de l'armée de l'électeur de Bavière, qui étoit campée entre Nevele et Deynze³. Quelques jours après, il eut avis que ce prince avoit fait jeter des ponts sur la Lys, qu'il avoit reçu un renfort de quinze mille hommes, que le corps

1. Vive-Saint-Éloy, sur la Lys, à quatorze kilomètres en aval de Courtray.

2. Dans la Flandre orientale, arr. de Gand, sur une petite plaine formée par une boucle de la Lys.

3. Deynze, sur la Lys, à dix-huit kilomètres sud-ouest de Gand; Nevele, au nord de Deynze.

de troupes que commandoit M. Fagel¹ s'étoit avancé du côté de nos lignes, entre Furnes et Ypres, pour faire diversion. Ce maréchal craignant d'être attaqué, il prit le parti de quitter le camp de Zulte, le 4 juillet, pour aller camper à Harlebeke², le long de la Lys. Par cette situation, il se mit en état de ne plus craindre l'Électeur, qui avoit beaucoup plus de troupes que lui, et d'empêcher les ennemis d'entreprendre sur nos lignes. Les armées de part et d'autre restèrent jusqu'au 28 de ce mois dans leurs mêmes situations³.

Quinze jours auparavant que notre armée décampât de Sainte-Marie-Audenhoven, l'on fit la réjouissance de l'élection du prince de Conti à la couronne de Pologne⁴. Ce même jour, je fus commandé avec les troupes qui devoient former la chaîne pour couvrir les fourrageurs de toute l'armée. Nous n'étions qu'à trois quarts de lieue de Bruxelles. Nous arrêtâmes un courrier, qui, avec passeport, s'en retournoit dans cette grande ville. Ayant entendu que nous devions faire, ce même soir, la réjouissance de cette élection :

1. François-Nicolas, baron de Fagel (1645-1718), avait alors le grade de général-major, et Guillaume III l'estimait beaucoup; il recevra en 1704 le titre de feld-maréchal.

2. Entre Courtray et Vive-Saint-Éloy.

3. Sur ces mouvements des armées, voy. *l'Histoire militaire de Quincy*, t. III, p. 310, et la *Gazette*, p. 215, 223, 231 et 255.

4. Cette élection eut lieu le 27 juin. On en trouvera les particularités dans le *Journal de Dangeau*, t. VI, p. 150-153; la *Gazette*, p. 233 et 241; les *Mémoires de Sourches*, t. V, p. 303-305 et 309-310; ceux de *Saint-Simon* (éd. Boislisle), t. IV, p. 182-185 et 488-502.

« Ce que j'entends, nous dit-il, ne laisse pas d'être
« assez plaisant ; car, ce soir, notre armée fait aussi
« la réjouissance de l'élection de l'électeur de Saxe à
« cette même couronne. Ainsi, nous entendrons beau
« bruit. Mais je ne crois pas que M. le prince de
« Conti, quoiqu'il le mérite parfaitement bien, soit
« jamais roi de Pologne. » La suite nous a fait voir
qu'il prophétisoit bien¹.

Pendant ce fourrage, nous fûmes témoins d'un combat d'un de nos officiers et d'un officier des ennemis qui se battirent à coups de pistolet. Ils s'étoient tiré chacun deux coups sans se toucher. Comme ils se rapprochoient pour recommencer le combat, après avoir rechargé leurs pistolets, un de nos dragons, fâché de ce que pas un ne tomboit à terre, donne son cheval à son camarade ; il se glisse le long d'une haie qui étoit assez près de l'endroit où nos deux champions s'exerçoient ; il couche si bien en joue avec son fusil le pauvre officier ennemi, qu'il le culbuta mort de son cheval. Le coup étoit traître. Il en eut toute la dépouille. Nous fûmes très fâchés de voir ainsi terminer ce combat, et la mort de cet officier nous toucha d'autant plus qu'il se présentoit de bonne grâce.

Les armées de Villeroy et de Boufflers décampèrent le 28 juillet, la première pour aller à Sainte-

1. L'électeur Auguste de Saxe avait été élu, en même temps que le prince de Conti, par l'évêque de Cujavie et une partie des Palatins. Quoique les partisans du prince de Conti fussent les plus nombreux, Auguste réussit néanmoins à les gagner et à se faire couronner.

Marie-Eleuvensten¹, et l'autre du côté de Ninove, la gauche s'étendant à une demi-lieue d'Alost, les deux armées ayant la Dendre devant elles.

Le lendemain que notre armée fut arrivée, je fus de bon matin à pied pour aller voir une abbaye qui étoit éloignée d'une demi-lieue derrière le camp². A moitié chemin, je vis venir à moi un aumônier et un tambour qui se disputoient vivement. Le premier, m'adressant la parole, me dit : « Monsieur, je vous
« demande en grâce de vouloir bien empêcher ce
« drôle-ci, en me montrant le tambour, d'envoyer
« aux diables l'âme d'un pauvre trompette qui va
« sortir dans le moment de ce monde; il ne veut pas
« que je le confesse. » — « Et pourquoi ne le veux-
« tu pas? dis-je au tambour (il étoit du régiment
« de Belle-Isle³). » — « Parce que, Monsieur, me
« répondit-il, il ne servira de rien que je le panse du
« secret; il mourra. » — « Bon! lui répliquai-je,
« Beauséjour (c'étoit un tambour de notre compa-
« gnie) fait toujours confesser mes camarades aupa-
« ravant de les sucer⁴. Ainsi, Monsieur l'abbé, dis-je

1. Village dont le nom n'est plus représenté que par le hameau de Leuvenstraet, dépendant d'Evembodeghem, sur la Dendre, à deux kilomètres en amont d'Alost.

2. C'étoit Afflighem, abbaye de Bénédictins aujourd'hui en ruines, fondée vers 1083 par Henri III, comte de Louvain.

3. Régiment commandé par le fils du surintendant Foucquet, le père du futur maréchal de Belle-Isle.

4. « Il y a des gens, particulièrement dans les armées, qui sucent les plaies pour les guérir. Il y a quelques plaies que l'on peut guérir par le sucement ou la succion, surtout celles qui sont faites avec un instrument piquant et qui pénètrent

« en parlant à l'aumônier, ne perdez point de temps
« à le confesser. » Le trompette s'étoit battu en duel,
et il avoit reçu quatre ou cinq coups d'épée à tra-
vers le corps. Pendant qu'il le confessoit, je retenois
le tambour, qui vouloit s'en aller, et je fis si bien,
que, après la confession, le trompette fut sucé. Nous
le fîmes mettre après sur une civière, et nous le fîmes
transporter par quatre soldats dans sa tente. Au bout
de deux jours, j'eus la curiosité de l'aller voir : je
trouvai mon homme à table, buvant bouteille avec
celui qui l'avoit pansé ; il étoit parfaitement bien guéri.

Dans ce même camp, deux de mes camarades se
battirent. Le chevalier de Tirmois¹, qui en étoit un,
reçut un coup d'épée à travers le corps et un autre
dans la main. Au bout de vingt-quatre heures, il fut
guéri de son coup dans le corps, ayant été sucé.
A l'égard de celui qu'il avoit reçu dans la main, il
négligea de s'en faire sucer : aussi fut-il trois mois à
guérir. Une mauvaise plaisanterie fut le sujet de ce
combat. Le chevalier de Tirmois se moquoit de
temps en temps de Boscon (c'est le nom de l'autre
mousquetaire contre qui il se battit). Il faisoit sem-
blant de lui parler, en ne remuant que les lèvres.
Celui-ci étoit bien sourd ; il prêtoit l'oreille tant qu'il
pouvoit, mais en vain : il n'entendoit rien, tout le

dans la cavité de la poitrine ou du bas-ventre, parce qu'on en
fait sortir le sang avant qu'il soit coagulé, et qu'on prévient
par là l'inflammation et l'abcès. » (*Dictionnaire de Trévoux*,
au mot SUCÉMENT.) Cette pratique n'étoit pas sans danger pour
l'opérateur.

1. D'une famille de Normandie, ce chevalier étoit sans doute
fils d'un Pierre Tirmois ou de Tirmois, qui servit d'abord dans
les mousquetaires, puis au régiment de la Reine.

monde éclatoit de rire. A la fin, le sourd s'en aperçut ; il demanda satisfaction au chevalier, qui lui accorda volontiers le rendez-vous. Le sourd frappa comme un sourd ; il fut victorieux. Nous n'en fûmes point fâchés. Ceci doit apprendre aux jeunes gens, comme aux vieux, que la plaisanterie doit toujours être sous la conduite de la raison, et qu'il ne faut jamais railler ni se moquer de personne, surtout des défauts naturels. Tôt ou tard l'on est puni. Martial dit : *Risu inepto res ineptior nulla est*, qu'il n'y a rien de plus sot que de rire mal à propos¹.

Si Messieurs les Anglois avoient brillé par leurs grandes magnificences à la première conférence de M. de Boufflers et de milord Portland, dans la seconde², où je me trouvai encore, les François les surpassèrent de beaucoup. Il y avoit cinq cents officiers habillés superbement ; outre cela, ils étoient escortés par un détachement choisi de la Maison du Roi. Cette conférence se tint dans le château de Brakom³, à deux lieues environ de Bruxelles.

Pendant ladite conférence, le prince d'Orange vint, à la tête d'un gros détachement, à une demi-lieue du château où elle se tenoit, pour reconnoître un fourrage. On trouva le procédé de ce prince contre le droit des gens ; mais il en fut puni. Le maréchal de Villeroy envoya, dès le soir même, M. Philippe, exempt des gardes du corps⁴, à la tête d'un esca-

1. Il ne semble pas que cette citation soit de Martial.

2. Le 15 juillet. (*Gazette*, p. 239.)

3. Brucom, sur la route de Bruxelles à Hal.

4. D'après l'état des gardes du corps de la compagnie de Villeroy (Arch. nat., Z^{1a} 503), cet exempt serait Jean de Phi-

dron de la Maison du Roi, et une trentaine de grenadiers à cheval, à la guerre¹, à l'endroit même où le prince d'Orange avoit marqué son fourrage. J'étois de ce détachement; ainsi, voici la première fois que je me trouvai aux mains avec les ennemis du Roi. Et, en même temps, il envoya le sieur Saint-Phal², simple garde de S. M., fameux partisan, avec cinquante dragons du régiment de Saint-Hermine³, pour s'embusquer à quelque distance où M. Philippe devoit passer la nuit. Ces deux détachements s'embusquèrent dans un bois si près de l'armée des ennemis, qu'il ne pouvoit sortir de leur camp aucune troupe sans être aperçue de nos deux détachements. A la petite pointe du jour, M. de Saint-Phal voyant venir à lui une cinquantaine de dragons, se persuadant que M. Philippe n'étoit pas loin de lui, comme ils en étoient convenus ensemble, il sortit de son embuscade et il marcha droit aux cinquante dragons ennemis, qu'il culbuta; mais, en les poursuivant trop vivement, il tomba sur quatre escadrons des leurs. La partie n'étant pas égale, il songea à faire retraite. Comme il s'étoit un

lippe, sieur de Sezan. Il ne faut pas le confondre avec le chevalier de Montgon, « que l'on appelle Philippe dans les gardes, » dit Dangeau (t. VI, p. 297), et qui appartenait dès 1686 au régiment des gardes françaises, où il eut une compagnie en 1698.

1. *Aller à la guerre* se dit des détachements envoyés pour des opérations particulières, ou en parti, à la picorée. (*Dict. de Trévoux.*)

2. Georges-Anne-Louis de Vaudrey, marquis de Saint-Phal, garde du corps et partisan de profession; le Roi lui avait donné une commission de capitaine de cavalerie. (*Mémoires de Souches*, t. VII, p. 114.)

3. Levé en octobre 1690 par M. de Saint-Hermine, frère de la comtesse de Mailly.

peu trop avancé, les ennemis le chargèrent si à propos, qu'ils reprirent non seulement les prisonniers que nos dragons leur avoient faits, mais qu'ils lui en prirent treize ou quatorze. M. Philippe, qui s'étoit embusqué un peu plus loin qu'il n'étoit convenu avec M. de Saint-Phal, comme je l'ai dit ci-dessus, entendant tirer, nous fit marcher de ce même côté. En sortant du bois, nous aperçûmes les quatre escadrons ennemis qui avoient donné la chasse à M. de Saint-Phal. Sur-le-champ, M. Philippe, sans avoir égard et sans respecter le nombre supérieur des ennemis, nous fit marcher à eux si précipitamment, que nous culbutâmes le premier et le second escadron, sans leur donner le temps de se reconnoître : ce qui en imposa si fort aux deux autres, qu'ils ne nous donnèrent pas le temps de les charger ; ils prirent tous quatre la fuite. Nous les suivîmes l'épée dans les reins une bonne demi-lieue du côté de Bruxelles. Après quoi, nous fîmes halte pour nous rallier et nous former. Ensuite nous nous retirâmes sur le champ de bataille, dont le terrain étoit rempli de ces grosses fèves de marais. Nous primes un lieutenant-colonel, plusieurs cavaliers et dragons ; le champ de fèves étoit couvert de corps morts. Les ennemis, ayant été renforcés, revinrent encore pour avoir leur revanche ; mais, soit la fière contenance que nous fîmes paroître, soit qu'ils crurent que nous avions de l'infanterie dans un bois qui étoit derrière nous, ils s'arrêtèrent, et, quelque temps après, nous les vîmes disparaître¹.

1. C'est le récit presque textuel de l'*Histoire militaire*, t. III, p. 311-313. Les détails en sont aussi dans la *Gazette*, p. 247,

Cette action ayant causé l'alarme dans notre armée, tous les piquets de la Maison du Roi et de toute la cavalerie vinrent à notre secours, mais inutilement; la besogne étoit faite. Nos valets profitèrent seulement de toutes les trousses de fourrage¹ que nos ennemis avoient abandonnées. M. de Baussan², sous-brigadier de notre compagnie, fut fait prisonnier en poursuivant les ennemis. Son cheval tomba malheureusement dans un fossé; personne ne s'en aperçut; il y fut longtemps, son cheval toujours sur lui. A la fin, les ennemis le trouvèrent dans le temps qu'ils marchèrent à nous, après qu'ils eurent été renforcés par un nouveau corps de troupes. On le mena au prince de Vaudémont³, qui lui fit mille politesses. Il resta deux jours chez lui; il le faisoit mettre à table toujours à côté de lui. Auparavant de nous le renvoyer, il lui fit rendre son cheval, ses pistolets et son épée.

Nous restâmes encore quelque temps à Sainte-Marie-Eleuvensten. Ce fut dans ce camp que nous apprîmes la prise de Barcelone par le duc de Vendôme, après que ce prince eut battu le vice-roi de Catalogne qui étoit venu à la tête d'une armée pour en faire lever le siège. Cette nouvelle conquête par les armes du Roi contribua beaucoup à la paix⁴.

dans les *Mémoires de Sourches*, t. V, p. 326-327, et dans le *Mercur*e d'août, p. 221-229.

1. Ce qu'un cavalier peut apporter de fourrage sur son cheval. (*Dictionnaire de Trévoux*.)

2. Peut-être François de Baussan, plus tard capitaine au régiment de Piémont.

3. En 1697, il étoit gouverneur des armes aux Pays-Bas.

4. Barcelone, assiégé depuis le 15 juin par Vendôme, se

Alost. — Je profitai du temps que nous restâmes à Sainte-Marie-Eleuvensten pour aller passer quelques jours à Alost, où mon frère, capitaine de Dauphin, avoit été envoyé à la tête de cent hommes pour y commander. Cette petite ville, qui est entre Bruxelles et Gand et située sur la Dendre, est assez jolie, mais sans aucunes fortifications. Elle a eu autrefois ses comtes particuliers, et elle est regardée comme la capitale de la Flandre impériale. Mon frère étoit logé dans la meilleure hôtellerie; il me faisoit bonne chère. Lorsque j'en partis pour retourner au camp, j'oubliai mon épée, et je ne m'en aperçus qu'à un quart de lieue de la ville. Je retournai promptement. Je trouvai, un peu en deçà de l'hôtellerie, la fille du maître qui venoit au-devant de moi, portant la pelle de la cuisine, et, dès qu'elle m'aperçut : « Tenez, Monsieur, « me dit-elle, voilà votre épée. Voilà un grand homme « de guerre qui oublie ainsi ses armes ! » Elle n'avoit que quinze ans. Ayant mis pied à terre, je courus après elle, et, pour me venger, je l'embrassai trois ou quatre fois. Après quoi je pris mon épée et je remontai à cheval. Aussitôt que j'eus fait environ une lieue, je me perdis si bien que je ne savois où j'allois, et, sans mon cheval, à qui enfin j'abandonnai la bride sur le col, j'allois certainement dans l'armée ennemie. Il me mena droit à notre camp, que nous quittâmes pour marcher du côté de Gand.

Nous étions à une lieue de cette grande ville, que nous voyions toute à découvert; nous étions dans une vaste

rendit le 7 août. Ce fut le 15 juillet que M. de Velasco, vice-roi de Catalogne, se fit battre par les Français en venant au secours de la place.

plaine. Les deux détachements des mousquetaires n'y restèrent que deux jours. Les ordres de la cour étant arrivés pour nous renvoyer à Paris, nous partîmes de l'armée au commencement d'octobre. Nous fûmes coucher à un village entre le camp et Mons. Le soir, nous apprîmes que la paix avoit été publiée à la tête de l'armée¹. Cependant, messieurs les hussards ennemis nous enlevèrent, ce même jour, quelques équipages.

Le lendemain, 4 octobre, nous arrivâmes fort tard à Mons, ayant essuyé pendant toute la journée la pluie sur le corps, et, pour nous consoler, Messieurs nos officiers eurent la cruauté de nous faire loger aux casernes; nous relevâmes un régiment hussard. Comme il étoit trop tard de chercher un logement pour mon argent, je fus obligé d'y coucher, mais sur un banc. A l'égard de mes camarades, la plupart couchèrent dans les lits des soldats; aussi, le lendemain, étoient-ils remplis de toutes sortes de vermine. Nous crûmes qu'à Valenciennes on nous logeroit chez le bourgeois; nous savions très bien que, lorsque la Maison du Roi marche, personne n'est exempt de logement, pas même la noblesse ni les gens d'Église. Cependant, nous y fûmes encore logés², aussi bien qu'à Cambrai. Ainsi, il m'en coûta mon argent, dans ces deux dernières villes, pour mon logement. En vérité, je ne puis comprendre là-dessus la foiblesse de nos officiers, car je n'ose dire leur avarice; la pensée d'avoir pris de

1. C'est le 20 septembre que la paix fut signée à Ryswyk entre la France, l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande; avec l'Empire, elle ne fut conclue que le 30 octobre.

2. Dans les casernes.

l'argent des échevins de ces trois places pour nous empêcher de loger chez les bourgeois me révolte contre moi-même. Que croire donc? Je ne le sais pas.

Valenciennes. — La ville de Valenciennes est grande, fort jolie, bien bâtie. Elle est du comté du Hainaut et située sur l'Escaut. On dit que l'église Notre-Dame a été bâtie par Pépin; l'hôtel de ville est un des plus jolis des Pays-Bas. Valenciennes a été prise d'assaut en 1677 par les mousquetaires du Roi, qui, ayant été commandés pour attaquer une demi-lune, le firent avec tant de valeur et avec tant de rapidité, et poursuivirent les ennemis si vivement l'épée dans les reins, qu'ils entrèrent avec eux dans la ville; elle ne fut point pillée¹. Messieurs les officiers de ville, par reconnaissance, devoient bien nous faire loger chez les bourgeois. Il y a une bonne citadelle, que Louis XIV a fait bâtir aux dépens des habitants.

Cambray. — Le 5 octobre, nous arrivâmes de bonne heure à Cambray, où nous séjournâmes le 6. Cette ville est capitale du petit pays de Cambrésis; elle est située sur l'Escaut. Elle est grande, assez belle, les rues bien percées; il y a deux grandes places. La citadelle a été bâtie par l'empereur Charles-Quint, de la démolition du Câtelet². Les François en sont les maîtres depuis l'année 1677, que Louis XIV la prit en personne sur les Espagnols. Les archevêques en

1. Le 17 mars 1677. (Quincy, *Histoire militaire du règne de Louis le Grand*, t. I, p. 529-530.)

2. C'est en 1543 que Charles-Quint s'empara du Câtelet, petite ville forte sur les confins du Hainaut et du Cambrésis. La même année, il fit commencer la citadelle de Cambray, qui fut perfectionnée par Vauban et a été démolie récemment.

étoient souverains autrefois ; ils prennent le titre de prince du Saint-Empire et de duc de Cambrai. Le premier archevêque étoit Maximilien de Berghes¹, de la même maison que la mère de ma seconde femme² ; c'étoit du temps de Philippe II. La métropolitaine est magnifique. L'Église est si riche dans le Cambrésis, que, de dix-sept cents charrues qu'il y a, à ce que l'on prétend, dans ce pays, elle en a quatorze cents, et qu'elle dime sur les trois autres cents. L'horloge de l'hôtel de ville et la flèche du clocher de la cathédrale sont dignes des curieux.

Saint-Quentin. — Le 7, à Saint-Quentin, où enfin nous fûmes logés chez les bourgeois, parce qu'il n'y a point de casernes. Je tombai chez une jolie veuve, qui n'avoit pas plus de quinze ans. Elle me donna un bon souper, très bien accommodé. Nous soupâmes tous deux tête à tête. De temps en temps, nous nous regardions très tendrement ; cependant, j'étois si jeune, ou plutôt si benêt, que je n'osai jamais lui proposer la moindre chose. La ville de Saint-Quentin est capitale du Vermandois. Elle est située sur la rivière de Somme, très renommée par rapport à ses manufactures, et surtout de toiles ; elle est grande et riche. Ce pays avoit autrefois des comtes particuliers.

Chauny. — Le 8, à Chauny, petite ville où nous

1. Maximilien de Berghes, élu évêque de Cambrai le 10 septembre 1556. Son siège fut érigé en archevêché le 12 mai 1559. Il mourut le 29 août 1570.

2. Marguerite-Claire de Berghes-Saint-Winocq, mariée, le 26 juin 1687, à Jean-Eustache de Tournay d'Assignies, comte d'Oisy, dont la fille, Marie-Madeleine-Eugénie, fut la seconde femme de notre auteur.

séjournâmes le 9. La rivière d'Oise y passe; il y a châtellenie; elle est assez jolie et environnée de prairies.

Noyon. — Le 10, à Noyon, ville située aussi sur l'Oise. L'évêque, comme tout le monde sait, est un des douze pairs du royaume; il a le titre de comte. Cette ville est très ancienne; César en parle dans ses *Commentaires*. Elle est assez grande et assez jolie, les maisons bien bâties; on me montra la maison où Calvin avoit pris naissance¹. La cathédrale est belle. Nous fûmes voir l'évêque, qui étoit de la maison de Clermont-Tonnerre². Il y a une galerie dans son palais, qui mène de ses appartements à l'église; elle étoit remplie d'une quantité prodigieuse de portraits de sa famille. Ce prélat étoit extrêmement bouffi du nom de sa maison; il ne faisoit qu'en parler³.

La Ferté-Milon. — Le 13, à la Ferté-Milon, ville du Valois qui n'est pas jolie. Elle est située sur l'Ourcq; il y a châtellenie. Elle a été bâtie anciennement par le comte Milon, du règne de Louis le Gros⁴.

Meaux. — Le 12, à Meaux, où nous séjournâmes le 13. Je profitai du séjour pour aller à Quincy, où je

1. Jean Calvin (1509-1564) naquit à Noyon, où son père était procureur fiscal de l'évêque. La maison qu'on désigne encore aujourd'hui comme la sienne n'est que du xvii^e siècle.

2. François de Clermont-Tonnerre, d'abord abbé de Molesme, puis évêque de Noyon (1661), devint membre de l'Académie française en 1694 et mourut en 1701.

3. Saint-Simon, dans ses *Mémoires*, confirme ce que dit notre auteur de la vanité de Monsieur de Noyon et de sa galerie de portraits plus ou moins apocryphes (t. I, p. 279-281 et 376-381, et t. VIII, p. 71 et 425-447).

4. Cette tradition n'a point d'autre base que le surnom de la ville.

dinai avec ma tante¹ ; mon frère et sa femme² étoient alors à Paris. La ville de Meaux est la capitale de la province de Brie ; mon frère en étoit grand bailli d'épée. Elle est située sur la Marne, qui la divise en deux. La ville est laide, mal bâtie ; elle a eu autrefois ses comtes particuliers ; elle a été réunie à la couronne par le mariage de Jeanne, reine de Navarre et comtesse de Champagne, avec Philippe le Bel, en 1284.

Claye. — Le 14, à Claye³, petit bourg à six lieues de Paris, et enfin, le 15 octobre, à Paris, après six mois d'absence de cette grande ville, moins quatre jours.

Auparavant de raconter tout ce qui s'est passé dans le courant de l'année 1698, il est à propos de dire ce qui s'est passé après mon retour à Paris jusqu'à la fin de celle de 1697. La paix ayant été signée à Ryswyk, le comte de Cély⁴, fils de M. d'Harlay⁵, l'un des plénipotentiaires, en apporta la ratification au Roi⁶. Elle

1. La veuve de Thierry Sevin, Marguerite Lefèvre de la Barre (ci-dessus, p. 26, note 1).

2. Charles, marquis de Quincy, l'auteur de l'*Histoire militaire*, et sa femme Geneviève Pecquot de Saint-Maurice, qu'il avait épousée le 31 juillet 1696.

3. Claye ou Claye-Souilly, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Meaux.

4. Louis-Auguste-Achille de Harlay-Bonneuil, comte de Cély (1679-1739), n'étoit alors que conseiller au Parlement et finit sa vie à l'intendance de Paris.

5. Nicolas-Auguste de Harlay, seigneur de Bonneuil, maître des requêtes en 1675 et conseiller d'État en 1686, avait déjà été plénipotentiaire au congrès de Francfort (1681), avant de remplir les mêmes fonctions à Ryswyk.

6. Il n'arriva à Fontainebleau, où étoit la cour, que le 26 sep-

fut publiée à Paris le 23 octobre¹, quoique l'Empereur et l'Empire ne l'eussent pas encore signée, ce qu'ils firent quelques jours après². Elle fut publiée à Paris le 7 janvier suivant³. Cette paix occasionna beaucoup de fêtes très brillantes; car elle fut suivie du mariage de M. le duc de Bourgogne avec M^{lle} de Savoie⁴. Cette princesse avoit douze ans accomplis. Ils s'épousèrent le 7 décembre, dans la chapelle de Versailles⁵. Toute la cour étoit d'une magnificence extraordinaire, malgré la guerre que la France avoit soutenue pendant dix années contre toutes les puissances de l'Europe. Le Roi tint la parole qu'il avoit donnée de supprimer la capitation aussitôt que la paix seroit faite⁶ : ce qui lui attira la tendresse et la vénération de tous ses sujets.

tembre, par suite de sa lenteur et de sa négligence. (*Mémoires de Saint-Simon*, éd. Boislisle, t. IV, p. 237.)

1. *Gazette*, p. 352.

2. Le 30 octobre. (*Dangeau*, t. VI, p. 220.)

3. *Gazette* de 1698, p. 24. — Cette phrase a été ajoutée après coup dans la marge.

4. Marie-Adélaïde de Savoie (1685-1714), fille aînée de Victor-Amédée II.

5. *Journal de Dangeau*, t. VI, p. 239 et suiv.; *Mémoires de Saint-Simon*, t. IV, p. 312 et suiv.; *Mercur*e de décembre, p. 205-258; etc.

6. On paya encore la capitation pour les trois premiers mois de 1698; mais elle fut supprimée conformément à la déclaration de janvier 1695. (*Dangeau*, t. VI, p. 251.) La guerre suivante devait bientôt obliger à la rétablir.

ANNÉES 1698, 1699 ET 1700.

Milord Portland. — Milord Portland, favori de Guillaume, prince d'Orange, que le Roi avoit reconnu, par le traité de Ryswyk, roi d'Angleterre, fut envoyé à la cour de France ambassadeur extraordinaire¹. Son entrée fut des plus superbes; elle se fit le 5 mars². Milord Wesparton vint avec cet ambassadeur en France. Il tint la parole qu'il m'avoit donnée; il vint me voir, et nous liâmes ensemble un commerce d'amitié qui dura pendant tout le temps qu'il fut à Paris. Ce temps ne fut pas long; il fut obligé de retourner en Angleterre, quelques mois après, pour se marier. Je fus très touché de son départ; il me parut aussi très fâché de me quitter, et l'aimable séjour de Paris. Nous nous sommes écrit plusieurs lettres, et insensiblement ce commerce s'est évanoui.

Histoire du marquis de Boissimelle. — Quelque temps après le départ de mon ami, étant de garde

1. Portland succéda au duc de Saint-Albans. Le but de sa mission était d'obtenir de Louis XIV l'éloignement de Jacques II, qui avait trouvé asile à Saint-Germain avec sa cour.

2. C'est le 9 mars, et non le 5, qu'eut lieu l'entrée solennelle de l'ambassadeur. (*Gazette*, p. 97.) Les *Mémoires de Sourches* (t. VI, p. 17) disent que cette entrée, loin d'être magnifique, fut trouvée ridicule; mais notre auteur s'accorde sur ce point avec Saint-Simon (éd. Boislisle, t. V, p. 311), et par conséquent avec Dangeau.

aux écuries des mousquetaires¹, j'y vis le marquis de Boissimelle², un de nos camarades, qui étoit aux arrêts pour avoir manqué de se trouver à l'exercice. Ce même jour, il vint un ordre du marquis de Vins à l'officier de garde d'avoir l'œil sur lui, de ne point le laisser sortir du corps de garde, et enfin qu'il en répondroit. Nous apprîmes dans la suite le sujet de cet ordre si sévère et son histoire. La voici :

Ce prétendu marquis s'étoit fait présenter au marquis de Vins, notre commandant, par un mousquetaire, afin d'entrer dans la compagnie, et il fut présenté comme un gentilhomme d'une grande et d'une ancienne noblesse de Normandie, fils unique, et ayant trente mille livres de rente. Cet homme étoit fait à peindre, grand, et orné de toutes les grâces possibles. Aussitôt qu'il fut reçu dans la compagnie, il fit connaissance avec un mousquetaire nommé Langlois, fils d'un riche marchand de la rue Saint-Denis³. Son ami

1. Les mousquetaires de la seconde compagnie étoient encore, à cette époque, logés deux par deux dans les maisons du faubourg Saint-Antoine, et la ville fournissait à Reuilly les bâtimens nécessaires pour les chevaux. (A. de Boislisle, *la Place des Victoires et la place de Vendôme*, dans les *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris*, 1888, p. 206-208.)

2. Ce pseudo-marquis de Boissimelle ne serait-il point le même qu'un M. de Boissimène, ancien officier, âgé de quatre-vingt-quatre ans en 1753, dont parlent les *Mémoires de Luynes* (t. XII, p. 312-313, et t. XIV, p. 293), comme ayant servi en France, puis étant passé au service d'Espagne, ayant séjourné en Italie et à Constantinople, et étant venu, sur la fin de sa vie, s'installer en Provence? La *Gazette* de 1762 mentionne aussi un sieur de Boissimenne, capitaine de grenadiers.

3. Ce marchand est peut-être le sieur Langlois, rue Saint-Sauveur, à l'enseigne du Fer-à-Cheval, qui faisait des « buses

le mena chez son père, qui fut charmé que son fils fût lié d'amitié avec un homme d'une si grande considération. Ce bon bourgeois avoit une fille très aimable qui étoit à marier. Sa famille lui donnoit deux cent mille francs en mariage. Cette dot seule pouvoit engager le marquis de Boissimelle à lui faire la cour, afin de pouvoir s'emparer d'un si joli morceau. Il ne négligea rien pour tâcher de réussir. Il ne laissoit passer aucun jour sans venir voir une si charmante personne ; il lui donnoit des fêtes et des bals, et il n'oublioit rien de ce qui pouvoit lui procurer du plaisir. Enfin, ayant obtenu le consentement de la demoiselle, il la demanda en mariage à son père. Le bonhomme, pénétré de l'honneur que lui faisoit une alliance si distinguée, et persuadé que ce seigneur avoit des biens considérables, ne balança pas un moment à lui accorder sa demande. Auparavant de faire ce pas, M. le marquis avoit eu la précaution de gagner par argent tous les portiers des douze maisons situées à Paris qu'il disoit lui appartenir. Il les avoit avertis qu'il devoit venir incessamment une personne afin de s'informer d'eux à qui appartenoient ces maisons, et qu'ils devoient répondre que M. le marquis de Boissimelle, mousquetaire du Roi, en étoit propriétaire. Cette perquisition arriva comme il l'avoit prévu ; car M. Langlois fut partout pour s'en informer. Ces seules maisons valoient vingt mille livres de rente, sans les terres considérables de Normandie qu'il disoit lui appartenir. Tout alloit bien jusque-là ; certainement

et bois d'éventails d'une grande propreté. » (Éd. Fournier, *le Livre commode des adresses de Paris*, t. II, p. 24.)

il s'en applaudissoit. Mais, par malheur pour le mousquetaire, il avoit été nommé pour être du détachement des mousquetaires qui devoit faire la campagne de 1697. Cette circonstance obligea le père de la demoiselle à remettre le mariage après cette campagne, ne voulant pas hasarder que sa fille devint veuve dans un âge si peu avancé : elle n'avoit que quinze ans ; le marquis pouvoit y être tué. Malgré la vive tendresse que nos amants avoient l'un pour l'autre, ils se rendirent à ces raisons. Les gens d'esprit savent se retourner, et, comme M. de Boissimelle en avoit beaucoup, il voulut profiter au moins de l'amitié que M. Langlois avoit pour lui. N'ayant pas le premier sol pour se mettre en équipage afin de faire la campagne, il poussa une furieuse botte au futur beau-père¹, et lui emprunta dix mille écus en avance des deux cent mille francs de la dot que la demoiselle devoit avoir en mariage. M. Langlois se trouva trop heureux d'avoir une occasion pour l'obliger. L'argent reçu, M. de Boissimelle fit un équipage de Jean de Paris² ; il prit un maître d'hôtel, un bon cuisinier, deux valets de chambre, quantité de gens de livrée, livrée qu'il avoit inventée, ainsi elle étoit des plus belles. Son équipage n'étant pas fait lorsque le détachement partit de Paris, il obtint du marquis de Vins

1. On dit figurément porter une botte à quelqu'un, pour dire lui demander de l'argent à emprunter, sans être trop en pouvoir de le rendre. (*Dictionnaire de l'Académie*, 1718.)

2. C'est-à-dire un équipage d'une folle magnificence (voyez le roman de *Jehan de Paris*). On peut signaler des exemples de cette expression dans les *Lettres de M^{me} de Sévigné*, t. II, p. 290, et t. III, p. 66, et dans les *Historiettes de Tallemant des Réaux*, t. IV, p. 202. Nous la retrouverons dans la suite.

de rester encore dans la grande ville trois semaines depuis notre départ, au bout duquel temps nous le vîmes arriver au camp dans une bonne chaise de poste. Il eut la permission de faire tendre ses deux tentes, qui étoient magnifiques, auprès de celles de nos officiers à hausse-col¹. Comme il leur donnoit souvent à manger et qu'il jouoit très gros jeu (il y gagnoit), il en étoit très considéré; ce qui lui tourna si fort la tête, que non seulement il ne vouloit avoir aucun commerce avec ses camarades, mais qu'il les regardoit pour ainsi dire avec un air de mépris. Son impertinence alloit jusqu'à l'extravagance avec ses domestiques; lorsqu'il en appeloit quelqu'un et que malheureusement il se présentoit un laquais ou un palefrenier, il le renvoyoit en colère, en disant : « Quand j'appelle quelqu'un, ce n'est pas à un gremlin « comme toi à se présenter devant un homme comme « moi, mais à un valet de chambre. Tu n'es pas « digne de me parler. » Ses manières extraordinaires et ridicules ne laissèrent pas de nous donner la curiosité de savoir qui étoit donc ce grand personnage; mais, malgré toutes nos recherches, il nous fut impossible de découvrir sa véritable origine. Cependant le chevalier de Mesnilbus, sous-brigadier², le connoissoit à fond; mais il eut toujours la discrétion de n'en parler à qui que ce soit, qu'un seul jour que le sieur de Boissimelle, s'étant familiarisé avec quelques-uns de nos camarades, avoit fait venir un violon et dansoit

1. C'est-à-dire des officiers supérieurs.

2. Fils de Marc-Antoine Hellouin, seigneur de Mesnilbus, avocat au parlement de Normandie et maire de Rouen, il fut tué à Ramillies, le 23 mai 1706.

avec eux dans une de ses tentes. Le drôle dansoit dans la dernière perfection et avec toutes les grâces possibles. Mesnilbus, passant devant cette tente, aperçut que M. le marquis dansoit; il ne put pas s'empêcher de lui crier fort haut : « M. de Boissimelle, « fermez le rideau. » Ces paroles lui firent cesser sur-le-champ sa danse. Nos Messieurs ne comprirent nullement ce discours, et nous n'avons appris qui il étoit qu'après la campagne finie.

Nos ordres étant arrivés pour nous en retourner à Paris, le marquis de Boissimelle partit bien vite en poste afin de s'y rendre. Il trouva sa maîtresse plus belle que jamais, et son père tout disposé à terminer le mariage. On fit donc travailler aux habits de noce de part et d'autre, et on fit tous les préparatifs nécessaires pour la faire avec magnificence. Mais... Fortune inconstante, que tes caprices sont terribles! Nos amants touchoient au moment d'être heureux, le jour du mariage étoit arrêté; mais, quelques jours auparavant, M. le marquis s'étant donné les airs de ne point se trouver aux exercices, où les princes, les ducs et les personnes de la plus haute qualité qui étoient mousquetaires ne manquoient jamais de se trouver, M. de Vins l'envoya en prison au corps de garde des écuries. Pendant le temps qu'il y fut, le bonhomme Langlois, à qui enfin on ouvrit les yeux sur la naissance du prétendu marquis, prit encore le parti d'aller savoir des personnes mêmes qui logeoient dans les douze maisons à qui elles appartenoient. Quelle fut sa surprise lorsqu'on lui eut dit que l'une appartenoit à l'Hôtel-Dieu, celle-ci à M. le président de *** , l'autre à l'Hôpital général, et enfin qu'il n'y en

avoit pas une seule qui appartint au marquis de Boissimelle. Ce bourgeois, confus et tout consterné, se rend sur-le-champ chez le marquis de Vins, à qui il dit d'abord qu'il lui demandoit justice touchant un de ses mousquetaires qui étoit un grand fripon. A ce discours, notre commandant, surpris, lui répondit que, pour un rien, il le feroit jeter par la fenêtre, qu'il n'y avoit point de fripon dans la compagnie. Cependant, voyant cet homme tout éperdu et tout en larmes, il se radoucit et lui demanda de quoi il étoit question. Celui-ci lui raconta de quelle manière il avoit été dupé; que, persuadé que le sieur de Boissimelle étoit homme de condition et qu'il avoit beaucoup de bien, il lui avoit promis sa fille en mariage et qu'il lui avoit prêté dix mille écus pour faire la campagne précédente; que, cependant, il venoit d'apprendre qu'il n'étoit que le fils d'un maître à danser nommé Durideau. M. de Vins lui répliqua avec son sang-froid ordinaire : « Monsieur, si vous avez été la
« dupe de cet homme, nous l'avons été aussi, puisque
« nous l'avons reçu mousquetaire. Si nous avons su
« son origine, nous ne l'aurions jamais reçu. Tout ce
« que je puis faire est de le consigner, afin de vous
« donner le temps de faire vos arrangements avec
« lui. Adieu, monsieur. » Il ordonna sur-le-champ, comme il a été dit, à un sous-brigadier d'aller aux écuries afin d'empêcher Durideau de s'esquiver, et qu'il dit à l'officier de garde, de sa part, qu'il en répondroit. Le marquis de Boissimelle n'étoit plus alors ce fier Boissimelle que nous avons vu à la campagne; il étoit devenu souple comme un gant, doux, affable, et nous faisant des politesses hors de saison. Quel chan-

gement ! Que la fortune est capricieuse ! Il s'attendoit à être l'homme du monde le plus heureux et à posséder bientôt une aimable personne, sa chère maîtresse. Un instant renversa tout et le culbuta dans le néant. Malgré la prévoyance de l'officier de garde, nous apprîmes le lendemain, à la pointe du jour, qu'il s'étoit évadé. Nous fûmes tous persuadés que l'officier avoit eu des ordres secrets et supérieurs de le laisser aller, afin que la compagnie n'eût pas l'affront de voir pendre un de ses membres. Ce Boissimelle étoit fils, comme je l'ai déjà dit, d'un nommé Durideau, célèbre maître à danser, qui étoit alors à la cour de Berlin, où il avoit fait une fortune considérable. Il est à présumer que son fils a pris le parti d'aller retrouver son père, afin de reprendre son ancien métier. Nous n'avons jamais entendu parler de lui depuis. Le pauvre M. Langlois en fut pour ses trente mille francs, bien heureux d'en être quitte à si bon marché et de n'avoir pas marié sa fille à cet aventurier. Le mousquetaire qui l'avoit présenté fut cassé, pour en avoir imposé au marquis de Vins.

Il ne se passa rien à Paris de fort considérable.

Le 18 août, M^{me} la duchesse de Bourgogne vint à Paris pour la première fois¹. Ses équipages étoient superbes. Elle y vint l'après-dinée. Après s'être promenée dans plusieurs rues, elle fut à la foire Saint-Laurent², et de là s'en retourna à Versailles.

1. *Journal de Dangeau*, t. VI, p. 398 ; *Mémoires de Sourches*, t. VI, p. 56 ; *Mercure* du mois, p. 234-241.

2. Cette foire se tint d'abord au faubourg Saint-Laurent, du 11 au 19 août. En 1622, les prêtres de la Mission de Saint-Lazare, qui en avoient les revenus, obtinrent qu'elle fût trans-

Le 24 du même mois, MM. de Heemskerck¹ et d'Odijs², ambassadeurs extraordinaires de la République de Hollande, firent leur entrée. Ils avoient des carrosses d'une grande magnificence ; ils en avoient dix ; leurs pages et leurs valets de pied avoient une livrée superbe³.

Ce fut dans ce temps-là, à peu près, que M^{lle} de Chartres, âgée alors de [quinze jours], fut baptisée dans la chapelle du château de Saint-Cloud, à cinq heures du soir ; Mgr le Dauphin en fut le parrain et M^{me} la duchesse de Bourgogne la marraine⁴.

Le Roi voulant faire voir à toute l'Europe que, malgré la guerre qu'il venoit de soutenir contre presque toutes les puissances de cette partie du monde, la France n'étoit nullement épuisée, ni en hommes ni en argent, il fit assembler aux environs de

férée dans le faubourg Saint-Denis et prolongée pendant un mois. M. Arthur Heulhard a fait paraître en 1878 une notice sur la foire Saint-Laurent.

1. Conrad de Heemskerck, après diverses missions en Espagne, à Constantinople et à Vienne, fut envoyé par les États généraux à Paris, qu'il ne quitta qu'en 1701, lors de la guerre de la Succession d'Espagne.

2. Guillaume-Adrien, seigneur d'Odijs, fils d'un bâtard du prince Maurice de Nassau, plénipotentiaire à Nimègue et à Ryswyk. Nommé ambassadeur en France en janvier 1698, il n'y arriva qu'en mai et ne fit son entrée que le 24 août ; il repartit en octobre. Accusé d'exactions en 1702, il fut exclu des États généraux et mourut en septembre 1705, à soixante-treize ans.

3. *Gazette*, p. 286-287.

4. *Journal de Dangeau*, t. VI, p. 504 ; *Mémoires de Sourches*, t. VI ; *Gazette*, p. 288. — Louise-Adélaïde d'Orléans, née le 13 août précédent, mourut le 20 février 1743. Elle est connue sous le nom d'abbesse de Chelles.

Compiègne une armée considérable, dont toutes les troupes qui la composaient étoient d'une magnificence extraordinaire. L'infanterie étoit de trente-trois bataillons, et la cavalerie de cent trente-deux escadrons en comptant ceux de la Maison du Roi et ceux de la gendarmerie¹. Le duc de Bourgogne en fut nommé généralissime, et le maréchal de Boufflers général. Ils avoient sous leurs ordres six lieutenants généraux, savoir : MM. de Rosen², de Busca³, de Gassion⁴, d'Artagnan⁵, de Crenan⁶ et de Créquy⁷, et quatorze maréchaux de camp, savoir : MM. de Marcin⁸,

1. Le *Mercur*e de juin, p. 208-214 et 267-269, et la *Gazette d'Amsterdam*, extr. xxx et n^{os} lv et lviii, donnent les noms des escadrons et bataillons désignés; il y avait, non pas trente-trois, mais trente-cinq bataillons.

2. Conrad de Rosen (1628-1715) étoit lieutenant général depuis 1688; il deviendra maréchal de France en 1703.

3. Antoine de Monlezun de Busca, lieutenant aux gardes du corps depuis 1675, maréchal de camp en 1688 et lieutenant général en 1693, mourut le 27 mai 1715.

4. Ci-dessus, p. 39.

5. Pierre de Montesquiou d'Artagnan (1640-1725), lieutenant général en 1696 et maréchal de France, sous le nom de Montesquiou, en 1709.

6. Pierre de Perrien, marquis de Crenan, lieutenant général de 1693, deviendra directeur de l'infanterie en 1699 et mourra le 9 février 1702.

7. François-Joseph, marquis de Créquy, fils du maréchal, étoit lieutenant général depuis 1696; il sera tué le 13 août 1702, au combat de Luzzara.

8. Ferdinand, comte de Marcin, maréchal de camp depuis 1693, deviendra lieutenant général en 1701 et maréchal de France en 1703. Nous le verrons mourir, en septembre 1706, des blessures reçues à la déroute de Turin.

de Bezons¹, de Vendeuil², d'Avéjan³, de Pracomtal⁴, de Surville⁵, duc de Villeroy⁶, d'Albergotti⁷, de la Motte-Houdancourt⁸, de Locmaria⁹, de Courtebonne¹⁰, d'Alègre¹¹, de Roucy¹² et d'Antin¹³.

1. Jacques Bazin, comte de Bezons, qui devait devenir maréchal de France en 1709, était maréchal de camp de 1693.

2. François de Clérambault, marquis de Vendeuil, aussi maréchal de camp de 1693.

3. Denis de Banne, comte d'Avéjan (1639-1707), maréchal de camp en 1693, deviendra en 1702 lieutenant général, gouverneur de Nancy et commandant en Lorraine.

4. Armand, marquis de Pracomtal, maréchal de camp depuis 1693, sera tué à la bataille de Spire, le 15 novembre 1703.

5. Louis-Charles d'Hautefort, marquis de Surville, colonel-lieutenant du régiment du Roi, maréchal de camp de 1696.

6. Louis-Nicolas de Neufville, duc de Villeroy (1663-1734), maréchal de camp en 1696, lieutenant général en 1702, chevalier des ordres en 1724.

7. François-Zénoble-Philippe, comte Albergotti, Florentin d'origine, maréchal de camp de 1693, deviendra lieutenant général en 1702 ; nous le retrouverons dans les campagnes d'Italie.

8. Charles, marquis de la Mothe-Houdancourt, maréchal de camp depuis 1693.

9. Louis-François du Parc, marquis de Locmaria, brigadier et inspecteur général de la cavalerie en 1688, maréchal de camp en 1693, deviendra lieutenant général en 1702.

10. Le manuscrit porte : *Courtenvaux*, par erreur ; c'est Courtebonne. (*Dangeau*, t. VI, p. 367-370, 375, 381 ; *Sourches*, t. VI, p. 42-43.) — Jacques-Louis de Calonne, marquis de Courtebonne, maréchal de camp depuis 1696, deviendra lieutenant général en 1702 et directeur général de la cavalerie en 1703.

11. Yves, marquis d'Alègre (1653-1733), maréchal de camp de 1693, recevra le bâton de maréchal de France et le commandement de la Bretagne en 1724.

12. François de la Rochefoucauld-Roye, comte de Roucy, capitaine-lieutenant des gendarmes écossais depuis 1692, était maréchal de camp de 1696 ; il quittera le service en 1707.

13. Louis-Antoine de Gondrin de Pardailan, marquis d'An-

Le Roi et toute la cour partirent de Versailles, le 26 août, à dix heures du matin, pour se rendre à ce camp. S. M. fut coucher à Chantilly, où elle resta jusqu'au 31¹. Le 29, la compagnie des mousquetaires noirs partit de Paris pour aller coucher à la Chapelle, village à deux lieues en deçà de Senlis². Le marquis de Cotentin³, parent du maréchal de Tourville⁴, capitaine de cavalerie, et qui sortoit de notre compagnie, en est seigneur.

Le 30⁵, nous en partîmes afin de relever la compagnie des gris, qui étoit de garde à Chantilly, où nous arrivâmes à dix heures du matin. Auparavant d'y arriver, nous trouvâmes le comte de Toulouse⁶ dans la forêt, qui s'y promenoit à cheval, accompagné de plusieurs seigneurs. Dans le temps que nous relevions les gris, le Roi, qui alloit se promener à cheval dans la forêt, vint nous voir passer ; il gracia

tin, fils légitime de M^{me} de Montespan, maréchal de camp de 1696.

1. C'est une erreur : le Roi ne partit de Versailles que dans la matinée du 28 et quitta Chantilly le 30 août, dans l'après-midi, pour aller coucher à Compiègne. (*Dangeau*, t. VI, p. 405-406; *Sourches*, t. VI, p. 58-59.)

2. La Chapelle-en-Serval.

3. Charles-César, marquis de Cotentin, mestre de camp du régiment Dauphin-cavalerie, se retira du service pour raison de santé en avril 1706 et mourut le 14 février 1711. C'étoit le dernier représentant de la branche aînée des Cotentin.

4. Anne-Hilarion de Cotentin, comte de Tourville (1642-1701), vice-amiral du Levant depuis 1689 et maréchal de France depuis 1693.

5. Le 29, et non le 30.

6. Louis-Alexandre de Bourbon, le dernier des enfants du Roi et de M^{me} de Montespan (1678-1737).

le marquis de Vins, qui le salua de l'esponçon¹, aussi bien que les autres officiers à hausse-col. Nous gardions tous les dehors du château; nous faisons la même fonction que les régiments des gardes. Pendant que j'étois en faction à la grille qui est entre le château et le corps de logis séparé par le fossé, je vis arriver le duc de Berry², qui s'étoit si fort échauffé en tirant des perdrix, qu'il lui prit un saignement par le nez. Il se passa une assez plaisante scène entre le mousquetaire, nommé Vitry, qui me releva, et la princesse de Conti douairière³. Nous avions ordre de ne laisser passer qui que ce soit par cette grille, depuis l'accident du duc de Berry⁴. Cette princesse se présenta pour y passer. Vitry l'arrêta et lui dit qu'elle ne passeroit pas. « Comment! lui répondit M^{me} de Conti, je ne passerai pas? Est-ce que vous ne me connoissez pas? » Vitry, qui bégayoit, lui répliqua : « Non, Ma-ma-madame, vous-vous-vous ne passerez pas. Je-je-je sais bi-bi-bien que vous-vous êtes ma-ma-madame la-la-la prin-princesse de-de Con-« con-conti; cela m'est-m'est défendu. » Mgr le Dauphin, qui étoit à une fenêtre, témoin de cette dispute,

1. Sorte de demi-pique, qui étoit l'arme particulière des officiers d'infanterie et que ceux des mousquetaires portaient quand ils étoient à pied.

2. Charles, duc de Berry (1686-1714), troisième fils du grand Dauphin et de Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière.

3. Marie-Anne, fille de Louis XIV et de M^{lle} de la Vallière, veuve depuis 1685 de Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti.

4. Ce dernier membre de phrase a été ajouté après coup dans la marge.

rioit de tout son cœur. A la fin, il ordonna au mousquetaire de la laisser passer. Cette petite dispute fut le sujet de la conversation au souper du Roi ; on en rit beaucoup.

Il se passa une autre scène auparavant ce souper, qui nous mortifia beaucoup. Trente mousquetaires, dont j'étois du nombre, eurent la curiosité de voir le souper du Roi. Nous nous rendîmes une demi-heure auparavant dans la salle où le souper devoit se faire. Un quart d'heure après, le maréchal de [Villeroy]¹ y arriva, qui, se ressouvenant apparemment de ce que le détachement de notre compagnie n'avoit fait que rappeler² lorsqu'il vint passer devant nous pendant que nous faisons l'investissement d'Ath, l'année d'auparavant, quoique celui des gris avoit battu la marche, nous fit tous sortir honteusement de la salle : petite vengeance qui retomba sur lui, car plusieurs de nos Messieurs se mirent à chanter : [*Villeroy*], *grand général*, etc.³. Nous apprîmes depuis qu'il n'en avoit pas ainsi usé avec les mousquetaires de la première compagnie.

Ce même jour⁴, le Roi, après son diner, fut se promener en calèche aux environs de Chantilly. S. M. avoit avec elle la duchesse de Bourgogne, Madame la

1. Ce nom est en blanc dans le manuscrit, ainsi que plus bas.

2. C'est-à-dire : battre le rappel.

3. Cette chanson avoit dû être composée en 1695, lorsque Villeroy avoit laissé échapper M. de Vaudémont. Gaignières n'en donne cependant pas le texte parmi les chansons qu'il a recueillies sur cette affaire : ms. Franç. 12695, p. 477, 480, 481, 498.

4. Le 29 août. (*Dangeau*, p. 405.)

Princesse¹, Madame la Duchesse², la princesse de Conti douairière, M^{lles} de Condé et d'Enghien³ et la duchesse du Lude⁴; les autres de la cour suivoient le Roi dans plusieurs calèches. Lorsque le Roi revint de cette promenade, la princesse de Conti douairière, qui étoit, comme je l'ai dit, dans la calèche de S. M., demanda à un mousquetaire où nous coucherions cette nuit. « Madame, lui répondit-il, dans ces tentes que « vous voyez. » — « Ah! ces pauvres Messieurs! « répliqua-t-elle. » Ces deux tentes nous servoient de corps de garde; nous y couchâmes sur la paille. Le Roi nous fit donner pour notre souper à un chacun une bouteille de vin de Champagne et un pain, et une monstrueuse carpe à deux; c'étoit un vendredi⁵.

Le 31⁶, le Roi partit de Chantilly pour Compiègne. Un détachement de notre compagnie, dont j'étois, devoit l'accompagner; mais il nous envoya dire qu'il

1. Anne de Bavière, mariée à Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé, depuis le 11 décembre 1663.

2. Louise-Françoise, fille de Louis XIV et de M^{me} de Montespan, mariée en 1685 à Louis, duc de Bourbon. — Dangeau (p. 405) ne dit pas qu'elle fût dans le carrosse du Roi à cette promenade, non plus que M^{me} de Conti.

3. Anne-Marie-Victoire de Bourbon, demoiselle de Condé (1675-1700), et Marie-Anne, demoiselle de Montmorency, puis d'Enghien (1678-1718), qui devait épouser le duc de Vendôme en 1710.

4. Marguerite-Louise de Béthune (1643-1726), mariée d'abord en 1658 au comte de Guiche, puis, en secondes noces (1681), à Henri de Daillon, duc du Lude; elle étoit dame d'honneur de la duchesse de Bourgogne.

5. C'est une preuve de l'erreur de notre auteur: le vendredi étoit le 29 août, et non le 30.

6. Le 30, et non le 31; l'erreur continue.

vouloit nous épargner cette fatigue. Cet ordre nous fit plaisir par rapport à nos chevaux.

Chantilly. — Auparavant de partir de Chantilly, je ferai une petite description de ce beau séjour¹, qui est à dix lieues de Paris et à deux de Senlis, situé à côté d'une belle forêt nommée de son nom, dont les arbres des routes sont taillés en palissade. Avant d'entrer dans le château, on voit la statue équestre en bronze de Henri I^{er}, duc de Montmorency, connétable de France². A propos de cette statue, il m'a été rapporté que le dernier duc de Ventadour³, accompagnant, avec plusieurs autres seigneurs, le grand prince de Condé⁴, en passant près de cette statue, lui dit : « Mon prince, voilà notre grand-père commun. » — « Oui, lui répliqua M. de Condé, voilà le mien (en lui montrant la statue du connétable), et voilà le vôtre (en lui montrant le cheval). » Ainsi le pauvre bossu⁵, qui vouloit se glorifier devant ces seigneurs d'être descendu avec le prince de Condé de ce connétable, fut extrêmement confus et mortifié

1. Une description sommaire de Chantilly, tel qu'il était avant que le duc de Bourbon n'eût fait démolir en 1718 les anciens bâtimens pour les remplacer par ceux qui existent encore, se trouve dans le *Dictionnaire universel de la France*, par Saugrain (1726). « De tous les lieux que le soleil éclaire, » écrivait M^{me} de la Fayette à la marquise de Sévigné en 1673, « il n'y en a point de pareil à celui-là. »

2. Henri, duc de Montmorency, fils du connétable Anne, maréchal de France en 1557 et connétable en 1593.

3. Louis-Charles de Levis, duc de Ventadour, qui mourut en 1717.

4. Louis II de Bourbon, le grand Condé (1621-1686).

5. Il était « fort laid et fort contrefait, » dit Saint-Simon. (*Mémoires*, éd. 1873, t. XIV, p. 123.)

de cette réponse. Il est dangereux de vouloir s'égaliser aux princes devant eux. Cependant il est certain que sa grand'mère étoit sœur de la grand'mère du prince de Condé¹.

Le château de Chantilly est entouré de très beaux fossés, remplis d'une eau des plus claires. La cour est au milieu, environnée de bâtiments. Les appartements sont beaux, bien distribués; les meubles en sont magnifiques. A côté du château, il y a un bâtiment où, pour aller, il faut passer un pont. Vous y trouvez un très bel appartement, au bout duquel il y a une galerie ornée de tableaux peints par des grands maîtres, qui représentent les victoires, les batailles, les combats et les plus grandes actions du prince de Condé. Un, entre autres, représente le combat du faubourg Saint-Antoine, où le prince n'a jamais été si grand; mais, comme malheureusement il avoit le malheur, dans cette action, de porter les armes contre son roi, le peintre a mis ces deux mots latins : *Quantum pœnituit*² ! Il y a un canal que forme la petite rivière de Nonette, qui traverse tous les jardins, dont l'eau est claire comme de l'eau de roche, aussi bien que les jets d'eau, qui vont jours et nuits. La Ména-

1. Marguerite de Montmorency, fille du connétable Henri et d'Antoinette de la Marck, sa première femme, avait épousé (1593) Anne de Levis, duc de Ventadour, grand-père de Louis-Charles. Sa sœur consanguine, Charlotte-Marguerite, fille de Louise de Budos, s'était mariée en 1609 à Henri II de Bourbon, prince de Condé, et était mère du grand Condé.

2. Ce tableau, qui venait d'être peint par Michel Corneille en 1690-1691, existe encore à Chantilly. Il a été décrit par M. Gruyer dans le tome II de *la Peinture au château de Chantilly* (1897).

gerie, où il y a toutes sortes d'espèces d'animaux sauvages et étrangers, est très bien entretenue. Il y a plusieurs pièces d'eau, entre autres les cascades, qui sont dignes des curieux. On peut dire que Chantilly est le plus aimable séjour de l'Europe; il semble que la belle nature s'est fait un véritable plaisir de l'embellir.

Nous en partîmes de bon matin, pour nous rendre au camp de Coudun, village près de Compiègne¹. Nous y arrivâmes de bonne heure, quoiqu'il y ait onze bonnes lieues de Chantilly à Compiègne.

Compiègne. — La ville de Compiègne est du Valois, du diocèse de Soissons et du gouvernement de l'Île-de-France, entre Senlis, Noyon et Soissons. Elle est à vingt lieues de Paris. Sa situation est belle et près d'une grande forêt qui porte son nom. L'Aisne s'y perd dans l'Oise; cette dernière rivière est fort poissonneuse. Nos rois ont un château à Compiègne, dont le bâtiment ancien est fort peu de chose; ils n'y faisoient aucunement leur demeure. Charles le Chauve fit rebâtir cette ville l'an 876. On y voit, dans l'abbaye de Saint-Corneille², un des trois suaires de Notre-Seigneur; le second est à Besançon, et le troisième à Turin³. L'hôtel de ville de Compiègne est assez beau. Il y a plusieurs sortes de manufactures. La Pucelle

1. Canton de Ressons, à une lieue environ au nord de Compiègne.

2. Fondé dès l'époque carolingienne pour des chanoines réguliers, Saint-Corneille de Compiègne passa aux Bénédictins en 1150. Au xviii^e siècle, cette abbaye fut unie au Val-de-Grâce.

3. Il sera parlé plus loin du saint suaire de Turin. Sur celui de Besançon, voy. les *Mémoires de Gourville*, t. I, p. 205.

d'Orléans y fut prise par les Anglois dans une sortie. Ce fut la dernière action de guerre de cette héroïne; car les Anglois lui firent son procès, et elle fut brûlée à Rouen. Ce fut à Compiègne que Louis le Débonnaire fut dépossédé.

Les tentes du duc de Bourgogne, notre généralissime, étoient déjà tendues à Coudun, quartier général, lorsque nous arrivâmes. Un escadron¹ de la Maison du Roi ou de la gendarmerie y montoit tous les jours la garde. Notre premier escadron releva un escadron de la compagnie écossaise; car cette compagnie a le pas devant les deux compagnies des mousquetaires du Roi².

La gendarmerie, en arrivant dans ce camp, passa en revue devant le Roi; c'étoit le 1^{er} septembre³. Mgr le Dauphin, les trois princes ses fils, Monsieur et le duc de Chartres saluèrent S. M., le sabre à la main, chaque prince à la tête de leur compagnie⁴. On peut

1. Le sens habituel, à cette époque, du mot *escadron* est un corps de cavalerie formé de deux compagnies; mais ici, et surtout dans la phrase suivante, il semble que le sens en soit plus restreint et corresponde à celui actuel de peloton.

2. C'est la compagnie des gendarmes écossais, qu'il ne faut pas confondre avec la compagnie écossaise des gardes du corps. La première, dont la fondation remontait à 1445, précédait les mousquetaires lorsque le Roi ou le Dauphin étoient à l'armée. (P. Daniel, *Histoire de la milice française*, t. II, p. 238-239.)

3. *Dangeau*, p. 407; *Sourches*, p. 60.

4. Ce qu'on appelloit proprement dit la gendarmerie se composoit de dix compagnies de gendarmes et de six compagnies de cheval-légers, assemblées deux par deux en huit brigades. Les quatre premières compagnies de gendarmes avoient pour chef le Roi; des six autres et des six compagnies de cheval-légers étoient capitaines la Reine, le Dauphin, les ducs de Bour-

dire que ce corps surpassoit en magnificence non seulement les autres troupes de cette armée, mais même toute la Maison du Roi. Les gendarmes et les cheveu-légers de ce corps avoient des habits écarlates galonnés d'argent sur toutes les coutures, larges de deux doigts et demi, et les officiers en avoient dont le galon étoit de quatre doigts ; la housse et le fourreau des pistolets de ces derniers étoient brodés en argent en plein. Toutes les troupes, tant infanterie que dragons et cavalerie, étoient habillées de neuf. Les habits des capitaines de ces trois corps, outre des boutonnieres d'or et d'argent, étoient distingués par un bordé d'or ou d'argent de ceux des lieutenants, qui avoient seulement des boutonnieres d'or ou d'argent. La magnificence françoise n'a jamais tant éclaté que dans ce camp¹ ; mais, malheureusement, jamais le mois de septembre n'a été si vilain ; car il n'a pas laissé de pleuvoir un jour pendant les vingt-un jours que nous y avons été.

Le 2, M^{me} la duchesse de Bourgogne vint se promener le long de la ligne. En s'en retournant à Compiègne, elle fit collation chez le maréchal de Boufflers, qui, pendant tout le temps que dura ce camp, fit la plus grande chère du monde. Il tenoit table ouverte depuis le matin jusqu'au soir ; il avoit soixante-douze cuisiniers et trois cent quarante domestiques².

gogne, de Berry et d'Anjou, le duc d'Orléans et son fils le duc de Chartres.

1. Bien des officiers s'y ruinèrent. (*Mémoires de Saint-Simon*, éd. Boislisle, t. V, p. 348 et notes.)

2. *Ibid.*, p. 349-352 ; *Mercur*e de septembre, p. 172-175 ; *Gazette d'Amsterdam*, n^o LX, etc.

Le 4, le reste des troupes qui devoient composer l'armée arriva.

Le 6, le Roi, accompagné de toute la cour, passa devant la ligne.

Attaques des grandes gardes. — Le 7, nos grandes gardes de cavaleries furent attaquées. Les attaquants avoient des branches vertes à leur chapeau. Aussitôt nous vîmes paroître M. de Rosen, orné d'une écharpe blanche, qui fit monter à cheval les piquets d'une partie des troupes. J'étois de piquet aux ordres de M. des Combes¹, maréchal des logis. Nous marchâmes aux ennemis le pistolet à la main. Pendant le combat, un cavalier ennemi vint brûler la moustache du mousquetaire qui étoit sur ma droite à côté de moi. Sur-le-champ, je tirai mon pistolet dans le visage du cavalier; il en eut toute la bourre. M. des Combes, qui s'en aperçut, me cria tout haut qu'il m'enverroit en prison, en ajoutant : « Est-ce que vous voulez « faire une guerre civile? » Je lui répondis : « Mon- « sieur, regardez mon camarade. » Véritablement, le cavalier lui avoit lâché toute la poudre de son pistolet dans le visage. Après quelques heures d'escarmouche, nous chassâmes les ennemis bien loin du camp².

Revue générale. — Le mardi 9, le Roi fit la revue générale. Il commença par la gauche de la seconde ligne et finit par la gauche de la première ligne. Le

1. Louis-Ferdinand, chevalier de Pouillé des Combes, fit toute sa carrière dans les mousquetaires noirs, et parvint par ancienneté aux grades de sous-brigadier et de brigadier; maréchal des logis en 1693, il devint deuxième cornette en 1704.

2. *Dangeau*, p. 413; *Sourches*, p. 63-64; *Gazette*, p. 303.

roi et la reine d'Angleterre¹, qui étoient arrivés à Compiègne deux jours auparavant, y étoient, le roi d'Angleterre à cheval et la reine en carrosse. Le Roi, à cheval, se tint pendant toute la revue à la portière du carrosse de cette princesse, son chapeau dessous le bras. La duchesse de Bourgogne avoit passé quelque temps auparavant. La revue faite, on fit trois salves des canons et de la mousqueterie, réjouissance que nous aurions dû faire le 5, jour de la naissance du Roi; mais une violente et continuelle pluie nous en avoit empêchés². S. M. entra ce jour-là dans sa soixantième année.

Marche de l'armée. — Le 11 fut employé à la marche de l'armée sur plusieurs colonnes. Elle fit une lieue et demie en avant du camp; nous fîmes halte à la ferme de Pieumel³. Le comte des Marets, notre camarade et grand fauconnier de France⁴, donna une halte magnifique à tous les mousquetaires de notre compagnie. Le Roi passa avec toute sa cour au milieu de nous, et il nous ordonna de rester comme nous étions, assis sur l'herbe. S. M. gracieusa beaucoup le comte des Marets. Le signal à l'armée pour se retirer fut à la troisième décharge de trois pièces de canon. C'étoit un spectacle admirable de voir marcher cette armée d'un seul coup

1. Jacques II et sa femme Marie d'Este, réfugiés en France depuis 1688.

2. *Dangeau*, p. 411, et *Sourches*, p. 63, au 5 septembre.

3. Aujourd'hui disparue; sur le territoire d'Arsy.

4. François Dauvet, comte des Marets (1681-1718), avait été pourvu, à la mort de son père (1688), de la charge de grand fauconnier.

d'œil, qui se retiroit au camp au bruit des timbales, des hautbois, des tambours, des fifres et des trompettes.

Siège de Compiègne. — Ce même jour 11, on se disposa à faire le siège de Compiègne. Depuis ce jour jusqu'au 17, on ne s'occupa qu'au siège, à l'investissement de la place, à l'ouverture de la tranchée, à l'établissement des batteries, à l'attaque du chemin couvert, à la descente du fossé, à l'attaque de la demi-lune, et enfin à la capitulation, les brèches ayant été reconnues praticables¹.

Camp attaqué. — Le 17, on partagea l'armée en deux, dont une moitié, aux ordres du duc de Bourgogne, fut chargée de défendre un camp retranché. Nos deux compagnies, à pied, furent placées à la droite de ce camp; nous étions soutenus par le reste de la Maison du Roi. M. de Rosen commandoit l'autre partie de l'armée pour attaquer le camp. Les ennemis, auparavant de nous attaquer, firent un feu terrible de leurs canons, afin de se faire un passage pour y entrer, auquel feu le nôtre répondit avec une si grande vivacité, que la terre trembloit sous nos pieds. Enfin l'ennemi s'ébranla pour l'attaque. Nous le repoussâmes vigoureusement; mais, à la troisième charge, il fallut céder au nombre : nous nous retirâmes derrière la cavalerie, qui chargea si à propos, pendant que nous nous rallions, qu'elle repoussa l'infanterie ennemie bien au delà des retranchements.

1. Il est à remarquer que notre chevalier ne parle pas de la scène si curieuse racontée par Saint-Simon (*Mémoires*, éd. Boislisle, t. V, p. 367-372 et 435), et qui fut, selon lui, le sujet des conversations de toute l'armée.

Cette trop grande ardeur pensa nous coûter la victoire; car M. de Rosen, à la tête d'une colonne d'infanterie qui n'avoit point donné, marcha si rapidement, le soldat ayant la baïonnette au bout du fusil, à notre cavalerie, qui s'étoit rompue en passant le retranchement, qu'elle l'obligea de revenir aussi vite qu'elle avoit marché. Mais, après nous être ralliés et [avoir] gagné notre premier terrain, nous fîmes un feu si continuel sur cette colonne, qu'elle s'arrêta : ce qui donna le temps à notre cavalerie de rentrer un peu plus à son aise dans le retranchement et de se rallier derrière nous. L'ennemi fit encore plusieurs tentatives afin de nous chasser de nos retranchements, mais inutilement; voyant donc que tous ses efforts ne nous ébranloient point, il prit le parti de la retraite, et nous celui de regagner nos tentes, pour nous reposer après un si furieux combat et une si grande fatigue¹. Pendant la canonnade, M. de *** , commissaire d'artillerie, en donnant ses ordres à une batterie qui étoit établie devant nous, reçut la bourre d'un canon dans le visage, qui le culbuta par terre; son chapeau fut enlevé vingt piques au-dessus de sa tête; il en mourut le lendemain². Nous fûmes témoins de ce malheur, qui fut le second qui arriva dans ce camp; car il y eut un capitaine de cavalerie à qui il en coûta aussi la vie³.

1. *Sourches*, p. 78-71; *Dangeau*, p. 422-423; *Gazette*, p. 314; etc.

2. *Dangeau* (p. 71) rapporte cet accident, mais sans donner de nom.

3. Cet autre accident arriva le 7 septembre. « Un capitaine de cavalerie du régiment de la Vallière, nommé le chevalier

Bataille. — Le 19, l'après-dînée, toute l'armée se rendit dans une belle plaine près du village d'Hémévillers¹, où elle se partagea en deux, moitié aux ordres du duc de Bourgogne, et l'autre toujours aux ordres de M. de Rosen (nous étions de l'armée du prince), et cela pour donner une bataille rangée, la cavalerie sur les ailes et l'infanterie au centre. Le canon, de part et d'autre, commença d'abord à se faire entendre; ensuite nos grenadiers attaquèrent la ferme de Ouernavillé², qui étoit au centre et en avant de l'armée ennemie. Après un combat furieux, ils s'en emparèrent. Ensuite, sans perdre de temps, notre armée marcha à celle des ennemis, qui firent la moitié du chemin. Nos deux compagnies formoient la gauche de la première ligne. Nous étions à cheval; nous eûmes à faire contre le régiment de Peysac-dragons³, que nous fîmes plier; mais, la seconde ligne ennemie étant venue à propos à son secours, elle obligea notre aile de se retirer derrière notre seconde ligne en passant dans les intervalles, où nous nous ralliâmes. Ensuite, nos deux lignes chargèrent en même temps, avec tant

de Veuil, reçut un coup de feu au derrière de la tête, duquel il tomba de son cheval, et on le crut mort; mais il revint quelque temps après, et il fallut le trépaner le lendemain. » (*Mémoires de Sourches*, p. 63-64.)

1. Oise, canton d'Estrées-Saint-Denis.

2. C'est Warnavillers, sur la commune de Rouvillers, dans l'arrondissement de Clermont, canton de Saint-Just.

3. M. de Peysac, gentilhomme de Limousin très pauvre, d'abord sous-brigadier des mousquetaires noirs, puis capitaine de dragons, avait acheté, en avril 1696, le régiment du comte de Grammont avec de l'argent que lui prêta le secrétaire d'État Barbezieux. (*Mémoires de Sourches*, t. V, p. 125, note.) Ce régiment, levé en 1673, prit, en 1773, le nom de Lorraine.

d'impétuosité, celles de nos ennemis, que nous les mîmes en déroute, et, sans perdre un instant, une partie de notre cavalerie se replia sur notre droite, pour charger en flanc l'infanterie ennemie, pendant que l'autre partie poursuivoit vigoureusement leur cavalerie. L'infanterie ennemie, se voyant abandonnée de sa cavalerie, forma promptement un bataillon carré, que nous ne pûmes jamais entamer : ce qui obligea nos généraux de faire venir du canon, qui, par ses décharges continuelles et vives, l'ouvrit si fort, que nous y entrâmes le sabre à la main, ce qui obligea l'ennemi à nous demander quartier et à se rendre à discrétion. Nous n'en abusâmes point. La bataille gagnée sans une seule goutte de sang répandu dans les deux armées, les ennemis et nous nous retirâmes dans nos camps sur plusieurs colonnes, toujours au bruit des tambours et aux sons de tous les autres instruments de guerre.

Fourrage général. — Le 21, l'après-dinée, c'étoit un dimanche, on fit un fourrage général. On détacha de notre compagnie une trentaine de mousquetaires les plus jeunes pour y aller ; j'en étois. Nous n'avions que nos vestes sur le corps, un bonnet rouge sur la tête, des cordages de fourrage en écharpe, un havresac derrière le dos, dans lequel il y avoit ou une poire, ou des carottes, ou des navets, et la faux à la main ; nous arborions tous de grandes moustaches noires. Ainsi équipés et montés à poil sur nos chevaux, nous nous rendîmes au rendez-vous. Messieurs de la première compagnie voulurent se distinguer : ils n'y envoyèrent personne. Pendant que nous étions au rendez-vous, le Roi nous fit l'honneur de nous venir

voir. S. M. éclata de rire de nous voir ainsi métamorphosés. Elle adressa encore la parole au comte des Marets, qui étoit déguisé comme les autres. Elle demanda où étoit le détachement des mousquetaires gris; on lui dit qu'il étoit au camp. « Ah! cela n'est pas bien, répondit-elle. » Je suis persuadé que cette réponse, rapportée, ne fit pas beaucoup de plaisir aux officiers et aux mousquetaires de cette compagnie. La duchesse de Bourgogne, toutes les princesses et toutes les dames de la cour vinrent nous voir. Notre déguisement leur donna la comédie et les fit beaucoup rire. Dès que le Roi se fut rendu sur une petite éminence d'où l'on découvroit toute la plaine, on donna le signal pour lâcher les fourrageurs : ce qui fut un spectacle pour toute la cour de voir cette plaine en un moment de temps remplie de fourrageurs qui se répandoient de tous côtés. Mais ce mouvement rapide, auquel je n'étois pas accoutumé, pensa me coûter cher, aussi bien qu'à une douzaine de mousquetaires; car nos chevaux nous culbutèrent par terre, et plusieurs autres chevaux nous passèrent sur le corps. Dieu merci! il ne m'arriva aucun accident. Le marquis Dauvet¹ se démit le poignet, et plusieurs furent foulés des pieds des chevaux. On ne put jamais arrêter mon cheval; je le crus perdu. Le chevalier de Kervasy², un de mes camarades, me prit en

1. Louis Dauvet, marquis d'Auvillars, cornette de chevau-légers de Berry en 1702, enseigne des gendarmes du Dauphin, puis sous-lieutenant des gendarmes écossais en 1703, blessé en 1704 à la bataille d'Hochstedt, devint brigadier le 1^{er} février 1719.

2. D'après le *Nobiliaire de Bretagne* de M. Potier de Courcy,

croupe derrière lui. Comme nous revenions au camp, nous passâmes près du carrosse de M^{me} de Bourgogne. Elle me fit l'honneur de me demander ce qu'étoit devenu mon cheval. J'eus celui de lui répondre : « Madame, les ennemis me l'ont pris. » — « J'en suis fâchée, Monsieur, me répliqua-t-elle. » Véritablement, les ennemis attaquèrent les troupes qui formoient la chaîne pour couvrir le fourrage, la percèrent, et nous prirent beaucoup de fourrageurs et de chevaux, qu'ils eurent cependant la générosité de nous rendre. En arrivant à ma tente, je trouvai le mien au piquet, sans être attaché, qui mangeoit avec les autres. On se persuade bien du plaisir que cela me fit.

Cette action fut la dernière qui se passa dans notre armée : *e cosi finita fu la commedia* ; car le Roi partit le lendemain 22 pour aller à Chantilly, où il séjourna le 23, et partit le 24 pour Versailles. On m'a rapporté un discours que lui fit l'évêque de Noyon¹, qui vint faire sa cour à S. M. à Compiègne : « Sire, lui dit-il, « je viens d'assister à votre comédie ; mais j'en ai « trouvé les avenues bien crottées. » Cette plaisanterie ne plut pas apparemment ; car le Roi lui tourna le dos sans lui répondre.

On est très persuadé que ce fut par politique que S. M. ordonna ce camp. Elle étoit très bien informée que Charles II, roi d'Espagne, ne pouvoit vivre longtemps, que ce prince s'affoiblissoit tous les jours, que

ce nom serait Kervasic ou Guervasic. M. de « Kervasy » l'aîné fut impliqué dans le complot des Bretons en 1720. (*Dangeau*, t. XVIII, p. 274.)

1. M. de Clermont-Tonnerre : ci-dessus, p. 68.

le traité de partage de ses vastes États ne seroit jamais accepté, ni par Sa Majesté Catholique, ni par les Espagnols, ni par l'Empereur¹; et, voulant faire voir à la nation espagnole qu'il n'y avoit que lui, roi de France, en état d'empêcher ce partage, il jugea nécessaire de faire voir à toute la terre sa magnificence et sa puissance après avoir essuyé une guerre, comme je l'ai déjà dit, presque contre toutes les puissances de l'Europe, dans le courant de laquelle S. M. avoit toujours triomphé contre elles². Nous verrons dans la suite que Charles II, convaincu de ce raisonnement, institua par son testament le duc d'Anjou³ roi de tous ses royaumes, et que la nation espagnole avoit acquiescé d'une commune voix, avec grand plaisir, aux dernières volontés de son prince.

Nous eûmes beaucoup de fatigues dans ce camp. Il ne se passoit aucun jour que nous ne fussions de service, ou de grandes gardes, ou de gardes à la tête du camp les jours qu'il n'y avoit pas d'action générale. Le service s'y faisoit plus exactement que pendant le temps de la guerre. La dépense fut extraordinaire;

1. Dès 1668, Louis XIV avoit conclu avec l'Empereur un traité pour le partage de la monarchie d'Espagne, et, en 1686, de nouvelles négociations avoient été engagées à Vienne. Mais ce fut seulement le 11 octobre 1698, à la suite du camp de Compiègne, et non auparavant, que le Roi signa avec Guillaume III un traité de partage qui sembloit définitif. (Hippeau, *Avènement des Bourbons au trône d'Espagne*; Hermile Reynald, *Louis XIV et Guillaume III*.)

2. Saint-Simon dit aussi que ce fut pour montrer à l'Europe que la France n'étoit pas épuisée par la longue guerre qu'elle venoit de soutenir. (*Mémoires*, éd. Boislisle, t. V, p. 142.)

3. Philippe de France, second fils du Dauphin (1683-1746), roi d'Espagne en 1700 sous le nom de Philippe V.

car tous nos amis venoient nous voir de tous côtés. Les vins de Champagne et de Bourgogne et toutes sortes de liqueurs ne furent point épargnés. Enfin, je n'aurois pas plus dépensé que j'ai fait dans le cours d'une campagne entière.

Senlis. — Le 23, nous partimes du camp pour aller coucher à Senlis, ville mal bâtie, les rues étroites, située sur la petite rivière de Nonette, qui se rend, comme il a été dit, à Chantilly. Le pays qui environne cette ville est charmant, entre deux forêts, dont l'une porte son nom, et l'autre [celui] de Chantilly. Il y a sept paroisses et deux collégiales; la cathédrale est dédiée à Notre-Dame; le vaisseau en est beau. L'évêque est Sanguin-Livry¹, prélat d'un grand mérite. Il y a un bailliage à Senlis. Nous en partimes le 24 pour aller coucher à Louvres-en-Parisis, bourg situé à six lieues de Paris. M. Le Féron, conseiller de la grande chambre², en est seigneur.

Le 25 à Paris, où nous ne restâmes pas longtemps; car nous en partimes le 30 pour aller coucher à Corbeil et nous rendre, le 4^{er} octobre, à Nemours. Le Roi partit ce même jour pour Fontainebleau. Pendant tout le temps que S. M. reste dans ce beau château, la compagnie des mousquetaires gris reste à Montereau-Fault-Yonne, et celle des noirs à Nemours.

Nemours. — Nemours est une jolie petite ville du

1. Denis Sanguin, nommé évêque de Senlis en janvier 1652 sur la résignation de son oncle Nicolas Sanguin; il mourut le 13 mars 1702, à quatre-vingt-un ans.

2. Jérôme Le Féron, seigneur d'Orville et de Louvres-en-Parisis, mort sous-doyen du Parlement le 20 novembre 1727, à quatre-vingt-sept ans.

Gâtinois, à dix-huit lieues de Paris, à quatre de Fontainebleau et à sept de Montargis, sur la rivière de Loing, qui prend sa source près de Saint-Fargeau¹, passe à Montargis, à Nemours, et va se jeter dans la Seine près de Montereau-Fault-Yonne. Elle forme de belles prairies aux environs de Nemours, qui est un duché-pairie² et qui a donné son nom à une très ancienne maison des plus illustres, fondue dans une des branches de celle de Savoie³. Les habitants y sont très polis, les grisettes jolies et très sages; car, malgré deux cent cinquante mousquetaires dont la compagnie est composée, presque tous jeunes gens, qui y vont passer tous les ans six semaines, temps que le Roi reste à Fontainebleau, jamais on n'a entendu parler qu'elles se soient laissé surprendre, quoique les mousquetaires les voient chez elles et à la promenade.

Je me plaisois infiniment dans cette ville; mais, malheureusement, j'y tombai malade. Ma maladie fut des plus sérieuses. Je fus si bien traité, et les remèdes qu'on me donna furent appliqués si fort à propos, que j'en fus quitte pour une faim canine qui me resta, et que j'ai gardée quelque temps. A peine étois-je convalescent, que la rivière de Loing déborda en un moment, et si rapidement, que toutes les rues

1. Yonne, arr. de Joigny; érigé en duché en septembre 1569.

2. Nemours fut érigé en duché-pairie par Charles VI, le 9 juillet 1404, en faveur de Charles III d'Évreux, roi de Navarre, et en échange du comté d'Évreux.

3. Vendue à Philippe le Hardi en 1274, cette terre passa d'abord dans la maison de Navarre, puis dans celle d'Armagnac, et fit retour à la couronne en 1507. En 1528, François I^{er} en fit don à son oncle Philippe de Savoie, comte de Genevois.

étoient remplies d'eau de quatre pieds et demi de haut, et, quelque temps après, de six à sept pieds; et, sans mon laquais qui m'amena mon cheval à la pointe du jour, j'aurois couru le risque d'être noyé. Je n'eus que le temps de m'habiller bien vite et de me sauver. On alloit en bateau dans toutes les rues.

Il y a une abbaye près de Nemours, nommée Notre-Dame-de-la-Joye¹, qui est fort renommée par rapport à l'histoire de M. de Ségur², qui s'étoit passée il y avoit quelques années³; il étoit alors mousquetaire. Aussi nous étoit-il défendu d'en approcher sous peine de prison. L'année suivante, l'abbesse⁴, qui étoit parente du comte de Canillac⁵, un de nos commandants, fut plus traitable.

*Histoire de M. de Ségur*⁶. — Pour revenir à M. de

1. Abbaye de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1181.

2. Henri-Joseph, marquis de Ségur, capitaine-lieutenant des cheveu-légers d'Anjou (1693), gouverneur et sénéchal du pays de Foix (1704), mort le 10 juin 1737.

3. En 1687, ci-après, p. 104 et 106, notes.

4. Anne-Louise de Montmorin-Saint-Hérem, d'abord religieuse à l'Esclache, diocèse de Clermont, devint abbessede de la Joye en 1688, mais n'en put prendre possession qu'en 1692, à la suite d'un arrêt du Grand Conseil du 15 avril. Elle mourut le 4 août 1710. Sa parenté avec M. de Canillac venait du mariage de Louis de Montmorin avec Marie de Beaufort-Canillac (1593).

5. Jean de Montboissier-Beaufort, comte de Canillac, enseigne des mousquetaires noirs en 1693, sous-lieutenant en 1699, devint lieutenant général en 1710, et succéda à M. de Vins comme capitaine lieutenant des mousquetaires en mai 1716.

6. L'anecdote qui va suivre se retrouve dans la lettre xxxviii de M^{me} Dunoyer, dans les *Mémoires de Mathieu Marais* (t. III, p. 451), et surtout dans ceux de Saint-Simon (éd. Boislisle, t. IX, p. 3-4 et 341-343).

Ségur, tout le monde sait qu'il étoit d'une très ancienne maison de Gascogne¹, mais gentilhomme qui n'avoit que la cape et l'épée. Il devint amoureux de l'abbesse de cette abbaye². Il étoit orné d'une très aimable figure, grand, bien fait, beaucoup d'esprit, jeune, et apparemment entreprenant. Outre ces qualités, il avoit une belle voix qu'il accompagnoit du luth, dont il touchoit à enlever les cœurs. Il n'est donc pas étonnant qu'une jeune religieuse se soit laissé surprendre à tant de charmes. Ainsi enchantés l'un de l'autre, ils passoient les jours entiers dans le parloir, la grille entre deux. Quel obstacle pour deux amants qui s'aiment à l'adoration ! L'amour est ingénieux. L'abbesse trouva le moyen de faire entrer son cavalier dans l'abbaye et de le faire pénétrer dans son appartement. Il n'y a que le premier pas qui coûte. M. de Ségur, après avoir soupé avec ses camarades, s'échappoit toutes les nuits pour aller coucher avec sa belle maîtresse. Au bout de quelques mois de ce commerce, l'abbesse ne s'aperçut que trop des suites des visites fréquentes du jeune mousquetaire. Quelle triste situation pour une abbesse qui, jusqu'alors, avoit été l'exemple de sa communauté, et quelles précautions ne devoit-elle pas prendre afin que personne ne s'aperçût de son état, elle qui étoit obligée de rece-

1. La branche à laquelle appartenait M. de Ségur étoit établie dans le Bazadais ; on en suit la généalogie depuis le milieu du xiv^e siècle. (Courcelles, *Histoire généalogique des pairs de France*, t. I.)

2. Anne de Beauvillier (1652-1734), d'abord religieuse au couvent de Notre-Dame-des-Anges, coadjutrice de sa sœur à la Joye (1669), puis abbesse (1672).

voir les visites de ses religieuses et des personnes du dehors qui avoient à lui parler ! La chose réussit parfaitement bien jusqu'au moment fatal des neuf mois. Elle en avertit son amant, qui étoit alors à Paris, et qui prit sur-le-champ la poste pour se rendre auprès d'elle. Elle tint conseil avec lui des mesures qu'il étoit nécessaire de prendre. Le résultat fut qu'il falloit écrire à son frère¹, qui avoit une charge considérable auprès du Roi² (la cour étoit à Fontainebleau), pour le prier de lui envoyer un carrosse afin qu'elle pût renvoyer à Paris une de ses amies qui étoit venue passer quelque temps dans son abbaye. Son frère, qui l'aimoit tendrement, lui envoya un carrosse à six chevaux. La jeune religieuse, accompagnée de son amant, y monta dans le dessein d'aller à Paris et de faire ses couches dans la grande ville. Mais, malheureusement, entre Nemours et Fontainebleau, soit que le terme fût arrivé, soit que l'ébranlement de la voiture fût trop fort, il prit à la jeune abbesse des douleurs si vives et si fréquentes, qu'elle accoucha dans le carrosse. Ainsi, au lieu d'aller à Paris selon son projet,

1. M^{me} Dunoyer et Saint-Simon disent son père. Ce serait alors François de Beauvillier, duc de Saint-Aignan, premier gentilhomme de la chambre, un des plus intimes confidants de Louis XIV, mort le 16 juin 1687. Cependant, si l'aventure arriva en novembre 1687 (ci-après, p. 106), il n'existait plus depuis quelques mois, et notre auteur aurait raison en disant son frère. Ce frère étoit le célèbre duc de Beauvillier, Paul de Saint-Aignan (1648-1714), premier gentilhomme de la chambre sur démission de son père (1666), chef du conseil des finances (1685), gouverneur des petits-fils de Louis XIV.

2. Celle de premier gentilhomme de la chambre. Cela ne pourrait s'appliquer au père, qui n'exerçait plus cette charge depuis vingt ans.

elle fut obligée d'aller dans la première hôtellerie qu'elle trouva en arrivant à Fontainebleau. Quelle triste aventure pour le jeune cavalier ! Dans quel embarras ne se trouvoit-il pas ? Il demande au plus vite une chambre ; il prend le bras de sa chère maîtresse, qui étoit sur le point d'expirer de la fatigue et des douleurs dans lesquelles elle étoit plongée. Le cavalier ne perd pas un moment à la faire mettre dans un lit. Autre surcroît de malheur, malheur qui lui coûta, pour le reste de ses jours, sa liberté : un laquais de son frère, passant devant cette hôtellerie, aperçoit le carrosse de son maître ; il s'en approche, et il voit le dedans de ce carrosse tout rempli de sang. Il s'imagine dans le moment que quelque personne y avoit été assassinée ; il demande à l'hôtesse de lui expliquer cette aventure, qui lui dit bonnement, en riant de toutes ses forces, qu'une jeune religieuse, accompagnée d'un jeune mousquetaire, venoit d'arriver après être accouchée dans ce carrosse en chemin. Le laquais, sans perdre de temps, va rendre cette histoire à son maître, qui, ne sachant point l'intérêt qu'il devoit y prendre, et persuadé que sa sœur lui avoit demandé son carrosse pour envoyer une de ses religieuses faire ses couches à Paris, court au plus vite raconter ce fait au Roi. Dans le moment, le bruit de cette aventure se répand à la cour et dans toute la ville de Fontainebleau. On n'y parle que du beau mousquetaire et de l'accident de la jeune religieuse. Mais dans quel chagrin son frère ne fut-il pas plongé, lorsqu'il apprit que l'histoire qu'il avoit contée au Roi regardoit sa famille ? Il fut quelque temps sans paroître à la cour, honteux du funeste accident

arrivé à sa sœur, qui, après être relevée de ses couches, fut reléguée pour le reste de ses jours dans un couvent à Lagny-en-Brie¹. Quelle différence des destinées des deux amants ! L'une est déshonorée et sacrifiée pour le reste de sa vie, et ce malheur fut le bonheur et la fortune de l'autre. Tout le monde, et surtout les femmes, tant à la cour qu'à la ville, voulut voir le beau mousquetaire, et il donna si fort dans la vue d'une jeune femme, veuve d'un maître des comptes², qui avoit trente mille livres de rente, qu'elle l'épousa et lui acheta dans la suite une compagnie de gendarmerie³.

*Histoire de M. de Ch^{***}.* — Malgré la défense que nos officiers nous avoient faite de ne point approcher de l'abbaye de la Joye, M. de Ch^{***} ne laissa pas de lier un commerce de lettres avec une religieuse de cette abbaye. On ne sait point la manière dont il s'étoit servi pour faire connoissance avec elle. Nous avons appris seulement que, dès que la nuit étoit venue, il montoit sur la muraille du jardin de l'abbaye, qu'il s'y couchoit tout de son long, caché par les branches des arbres, et que, dans cette posture, qui étoit fort gênante, il attendoit sa maîtresse, à qui il jetoit sa lettre, et celle-ci lui remettoit la sienne au bout d'un

1. Ou plutôt à Argenteuil, et ensuite à Notre-Dame-des-Prés, sorte de maison de réclusion pour les femmes, située dans la rue de Vaugirard.

2. M^{me} Dunoyer dit : la fille d'un fermier général. La réalité est que M. de Ségur épousa, le 6 mai 1688 (l'aventure de l'abbesse devrait donc être placée en novembre 1687, époque du voyage de Fontainebleau), Claude-Élisabeth Binet, fille (et non veuve) d'un maître ordinaire de la Chambre des comptes.

3. Les cheveau-légers d'Anjou, en 1693.

bâton. Je me souviens que, étant de garde aux écuries, il nous montra les lettres de sa religieuse. Les *Lettres portugaises*¹ n'étoient pas plus fortes ni mieux écrites; l'esprit, les sentiments de la plus vive et de la plus tendre passion et les expressions les plus touchantes y régnoient. Quoique ce commerce n'ait fini qu'à la fin de l'année 1699, je ne laisserai pas de continuer cette histoire, afin de ne la pas interrompre. Cet amant, fatigué et ennuyé de ne parler à sa maîtresse que par lettres, et las des voyages qu'il faisoit de Paris à Nemours pour le seul plaisir de s'entretenir avec elle de dessus une muraille, où il essuyoit les rigueurs des saisons, insinua à sa religieuse de feindre une maladie, pour la guérison de laquelle les médecins lui ordonnassent d'aller prendre les eaux de Forges². Ce conseil fut si bien exécuté, qu'on fut persuadé dans l'abbaye qu'il n'y avoit que ce seul remède qui pût lui rendre une santé parfaite. Les deux amants convinrent ensemble que, lorsqu'elle auroit obtenu la permission de son abbessse pour aller aux eaux, elle en donneroit avis au sieur de Ch^{***}, et lui marqueroit le jour qu'elle partiroit de l'abbaye par le carrosse de voiture³, pour se rendre à Paris; qu'elle montreroit une lettre à l'abbessse, supposée écrite par

1. Les cinq lettres si connues sous ce nom avaient été publiées pour la première fois en 1669. Voy. la note très détaillée donnée à ce sujet par M. de Boislisle, dans l'édition des *Mémoires de Saint-Simon*, t. XI, p. 11-12.

2. Forges-les-Eaux, en Normandie, entre Gournay et Neufchâtel, station thermale à la mode depuis le règne de Louis XIII.

3. C'est-à-dire la voiture publique faisant le service à jours réguliers. Le carrosse de remise (ci-après) était une voiture de louage, qu'on allait prendre chez les loueurs, et qu'on appelait

sa tante, par laquelle elle lui manderoit qu'elle l'attendoit avec beaucoup d'impatience, et qu'elle enverroit au-devant d'elle son cousin le P. Julien, cordelier, dans un carrosse. On est bien persuadé que cette lettre prétendue de la tante étoit du mousquetaire. Toute chose étant arrêtée et le jour marqué du départ et de l'arrivée, le sieur de Ch^{***}, déguisé en cordelier, fut au-devant de la religieuse à trois lieues de Paris, dans un bon carrosse de remise. L'ayant rencontrée, et lui ayant donné la main pour l'aider à descendre de sa voiture, il la fit monter dans la sienne. Ensuite il l'amena à Paris, dans une chambre qu'il lui avoit préparée dans un quartier éloigné. Ces deux amants passèrent ainsi quelques mois ensemble, satisfaits l'un de l'autre; ils ne s'occupoient que de leur amour; mais l'abbesse, ne voyant point arriver sa religieuse, après que le temps de prendre les eaux fut passé, et n'en recevant aucune nouvelle, fit des perquisitions si exactes, afin de savoir ce qu'elle étoit devenue, qu'elle apprit malheureusement son histoire et que le P. Julien, cordelier, étoit un mousquetaire nommé le sieur de Ch^{***}, qui s'étoit ainsi déguisé pour enlever cette belle religieuse de concert avec elle. Elle en écrivit sur-le-champ à la cour. Le Roi, qui n'a jamais pardonné de pareils procédés, le fit casser, et le fit mettre en prison pour l'obliger de déclarer ce qu'il avoit fait de cette religieuse. Mais sa déposition fut toujours qu'il ne connoissoit point cette personne, et qu'il n'en avoit jamais entendu par-

ainsi par opposition aux carrosses de place ou fiacres, qui stationnaient sur la voie publique.

ler ; qu'apparemment, il avoit des ennemis cachés, qui, voulant le perdre, avoient imaginé cette fable. Comme il n'y avoit point de témoins, on le fit sortir de prison quelque temps après. Ainsi oublié de toute la terre, il ne songea qu'à jouir et passer ses jours tranquillement avec sa chère maîtresse, et, pour se rendre heureux le reste de sa vie, il travailla à faire casser à la cour de Rome les vœux que la religieuse avoit faits, pour ensuite se marier avec elle. Comme il avoit beaucoup d'esprit et d'intrigues, il trouva le moyen de réussir. Ainsi cette charmante fille, ne voyant plus d'obstacles, ni rien qui pût s'opposer à son bonheur, attendoit avec impatience la fin de ses malheurs par le mariage qu'elle alloit contracter avec la personne du monde qu'elle aimoit le plus tendrement. Mais la malheureuse ne connoissoit point l'amant avec lequel elle s'étoit engagée ; elle ne savoit point, par le peu d'usage qu'elle avoit du monde, que chaque homme a son coin de folie. Aussi, dès que les vœux furent cassés, le sieur de Ch^{***} sentit sa tendresse diminuer tous les jours, et le dégoût prendre la place de la plus forte passion. Dans les commencements, il n'en marqua rien à sa maîtresse ; mais il éloignoit le plus qu'il pouvoit le moment du mariage. Enfin, ennuyé et fatigué de se contraindre, il la quitta cruellement, et il l'abandonna à sa mauvaise destinée pour le reste de ses jours. Quelle action ! Quelle noirceur ! Le pourra-t-on croire dans les siècles à venir ? Eh bien ! cruel amour, malheureux sont ceux qui s'abandonnent à toi. Voilà un exemple de tes forfaits. Que ne laisses-tu cette pauvre victime dans sa retraite ? Sans toi elle y passeroit des jours tranquilles et heureux. Qu'est-elle

devenue, et son perfide amant? Je n'en sais pas davantage.

Revenons à Nemours. Pendant que nous y étions, le duc d'Elbeuf¹ épousa par procuration du duc de Lorraine², qui étoit rentré dans ses États³, M^{lle} de Chartres⁴. Ces épousailles se firent le 13 octobre à Fontainebleau⁵. Cette alliance est la trente-troisième que la maison de Lorraine a faite avec celle de France⁶. On prétend que le duché de Lorraine est le plus ancien duché de l'Europe.

Le 12 novembre, lendemain de la Saint-Martin, nous partîmes de Nemours pour aller à Corbeil. Il y a onze bonnes lieues par le chemin que nous prîmes pour nous y rendre. Nous les fîmes sans faire la moindre petite halte. Cette route est peut-être une des plus ennuyantes; car on ne trouve presque point de villages. Nous passâmes devant le château de Fleury⁷, situé dans un endroit écarté à un bout de la forêt de Fontainebleau; il appartient à M. d'Argouges, conseiller d'État⁸.

1. Henri de Lorraine (1661-1748).

2. Léopold (1679-1729), duc de Lorraine depuis la mort de son père Charles V (1690).

3. En vertu des stipulations du traité conclu avec l'Empereur à Ryswyk, articles xxviii à xliii.

4. Élisabeth-Charlotte d'Orléans, dite M^{lle} de Chartres ou Mademoiselle (1676-1744).

5. *Journal de Dangeau*, t. VI, p. 440-441; *Mémoires de Sourches*, t. VI, p. 79-80; *Mercure* du mois, p. 259-280.

6. C'est le *Mercure galant* qui fit remarquer cette particularité.

7. Fleury-en-Bière, arr. et cant. de Melun.

8. Jean-Pierre d'Argouges (1647-1731), conseiller au Parlement, puis maître des requêtes, était conseiller d'État depuis 1695.

Le 13, nous nous rendîmes à Paris. Ce même jour, le Roi partit de Fontainebleau pour Versailles. Depuis ce temps, il ne se passa rien de considérable, ni à Versailles ni à Paris, jusqu'au mois de janvier 1699, que milord Jersey¹, ambassadeur d'Angleterre, fit son entrée publique à Paris, avec une grande magnificence².

Le 16 février, Abdallah-Ben-Aischa, ambassadeur du roi de Maroc, eut sa première audience du Roi à Versailles³. C'étoit un homme bien fait, qui parloit parfaitement bien le françois, l'italien et l'anglois. Il étoit logé à l'hôtel des Ambassadeurs extraordinaires, rue de Tournon⁴, où tout Paris l'alloit voir. Après avoir resté quelque temps en France, il s'en retourna dans son pays, sans avoir pu réussir dans ses négociations⁵.

Il arriva, pendant l'été de cette année, une funeste aventure, dont la suite auroit fait répandre bien du

1. Édouard Villiers, récemment créé comte de l'île de Jersey, avait été désigné pour remplacer Portland. Rappelé en avril 1699 pour devenir secrétaire d'État, il fut nommé grand chambellan en 1700 et mourut en 1711.

2. Le 4 janvier.

3. Le baron de Breteuil a fait du séjour de cet ambassadeur à Paris un récit circonstancié, qui a été imprimé dans le *Magasin de librairie*, t. I, p. 127-153.

4. Cet hôtel, occupé aujourd'hui par la garde républicaine, étoit l'ancien hôtel d'Ancre et servit, dès 1621, à loger les ambassadeurs extraordinaires.

5. *Mémoires de Saint-Simon*, t. VI, p. 139-140. Ce fut lui qui, de retour au Maroc, fit à son maître une peinture si flatteuse de la princesse douairière de Conti, fille du Roi et de M^{lle} de la Vallière, que, l'année suivante, le sultan l'envoya demander en mariage à Louis XIV.

sang, si elle n'avoit pas été arrêtée. Trois mousquetaires de notre compagnie, ayant soupé ensemble un peu plus qu'ils ne devoient, passant dans l'île Saint-Louis, firent quelques carillons¹. Le guet y accourut, et prit deux de ces mousquetaires, qu'il mit dans son corps de garde. Le troisième, qui s'étoit sauvé, vint trouver malheureusement deux de ses camarades qui demeuroient près de la rue de Fourcy, et qui, plus sages que les autres, étoient déjà couchés. Ayant appris du mousquetaire qui s'étoit sauvé la situation de leurs camarades, ils s'habillent promptement, et ils se rendent, armés seulement de leur épée, à l'endroit où ils étoient enfermés. Les archers, les voyant venir, font une décharge de leurs fusils sur eux, dont le pauvre baron de Ciran fut couché mort sur le carreau, et son camarade fut blessé dangereusement. Le lendemain, la compagnie s'assembla à l'ordinaire pour faire l'exercice; on doit bien juger quelle tristesse cette fatale nouvelle causa à toute la troupe. On ne parloit que de vengeance, d'autant plus que le jeune Ciran et son ami n'avoient pas mis l'épée à la main lorsqu'ils s'approchèrent du corps de garde; leur intention étoit seulement de prier l'officier du guet de laisser aller les carillonneurs. Dans la seconde assemblée que la compagnie fit, les mousquetaires s'aperçurent que tous les officiers mêmes étoient indignés de cet assassinat. Le baron de Ciran n'avoit que seize ans, un des beaux garçons et des mieux faits, fils unique, riche de trente mille livres de rente, et de plus

1. « Carillon se dit figurément et familièrement pour crierie, grand bruit, tapage. » (*Dictionnaire de Trévoux.*) Voir ci-dessus, p. 11.

très sage, aimé et estimé de l'officier et du mousquetaire. Cette perte, dont tout le monde étoit vivement touché, engagea non seulement tous les mousquetaires noirs, mais encore tous ceux des gris, qui avoient eu un de leurs camarades tué quelques mois auparavant de cette manière par le guet, de faire un complot des plus funestes. Il fut convenu du jour et de l'heure où tous les mousquetaires des deux compagnies devoient, les gris dans le faubourg Saint-Germain et dans les autres cantons proches de ce faubourg, et les noirs dans le quartier de Richelieu¹ et dans le Marais², attaquer, en troupe séparée, tous les archers du guet. L'heure marquée pour ce fatal projet fut à onze du soir. Une partie des mousquetaires devoient charger à cheval, et l'autre partie à pied. Mon frère³ et moi, nous devions être de ceux qui attaqueroient à pied. Sur les dix heures, comme nous nous rendions, armés de nos pistolets et de nos épées, à notre rendez-vous, qui étoit le cimetière Saint-Jean⁴, nous entendimes une voix d'une personne qui étoit dans un fiacre arrêté dans la rue Saint-Antoine, vis-à-vis le cimetière Saint-Jean, qui nous appeloit par notre nom. Nous en étant approchés, nous reconnûmes que

1. Le quartier du Palais-Royal.

2. Les mousquetaires gris avoient depuis 1671 un hôtel ou caserne entre la rue du Bac et la rue de Beaune; les noirs, ainsi qu'on l'a vu plus haut, étoient encore logés par couples dans les maisons du faubourg Saint-Antoine.

3. Alexandre Sevin, sieur de la Martinière, entré aux mousquetaires depuis le mois de février 1699.

4. Ancien cimetière de la paroisse Saint-Jean, abandonné depuis le xiii^e siècle et sur lequel on avait établi un marché. Il étoit situé à l'entrée de la rue Saint-Antoine.

c'étoit M. de Marelle, notre brigadier, qui nous dit : « Messieurs, tout est découvert. Montez, s'il vous plaît, dans ce carrosse avec moi. » Il fallut obéir. Ensuite il ajouta : « Vous alliez nous procurer une belle affaire. » Il tint le même discours à tous les mousquetaires qui passaient pour se rendre au rendez-vous, et il leur ordonna, de la part du Roi, de se retirer chacun chez soi. Pour nous, nous restâmes avec lui jusqu'à minuit ; ensuite, il nous ramena dans notre logis. Nous apprîmes le lendemain que la conspiration avoit été découverte par la femme d'un aubergiste qui logeoit et donnoit à manger à plusieurs de nos Messieurs dans le faubourg Saint-Antoine ; que ces Messieurs l'avoient priée et pressée de leur donner à souper une heure plus tôt qu'à l'ordinaire ; que, le souper fini, ils avoient sur-le-champ monté dans leurs chambres, et que cette femme s'étoit aperçue qu'ils nettoyoient et chargeoient leurs pistolets. Persuadée par cette manœuvre qu'il devoit se passer quelque chose d'extraordinaire, cette femme va promptement en avertir M. de Cœurly, commandant dans le quartier. Cet officier, qui avoit déjà entendu parler de ce complot, ne perd pas un instant ; il s'en alla lui-même en faire part au marquis de Vins, qui donna ses ordres si à propos, qu'il empêcha que ce malheureux projet eût son exécution. Le guet, qui en fut averti de bonne heure, ne sortit point ce jour ni cette nuit-là. Ainsi notre cher camarade ne fut point vengé. Le Roi, ayant été informé de ce fait, ordonna que le premier mousquetaire qui auroit affaire au guet seroit cassé à la tête de sa compagnie, et qu'il seroit condamné à vingt années de prison. Cet ordre

sévère, et cependant très juste, calma entièrement la fureur de nos jeunes gens et empêcha dans la suite les tapages qui se faisoient alors très fréquemment. Cette histoire du baron de Ciran nous apprend qu'il y a bien des moments malheureux dans cette vie, et que les plus sages y sont exposés comme les autres.

L'action de M^{me} Ticquet, femme d'un conseiller au Parlement¹, quoique très criminelle et très détestable, nous en donna un exemple bien sensible cette année. Tout le monde sait qu'elle fit assassiner son mari, et que les assassins ne firent que le blesser². Elle fut condamnée à avoir le col coupé. J'en vis l'exécution qui se fit au mois de juillet³. Nous étions chez un commissaire dont la maison est dans la place de Grève⁴. Lorsqu'elle y arriva, il faisoit un orage affreux, accompagné de tonnerre, d'éclairs et d'une pluie qui tomboit comme un torrent. Elle l'essuya pendant trois quarts d'heure, étant dans la charrette, avec son portier⁵, près de l'échafaud. M. Ticquet, qui étoit bien rétabli de ses blessures, avoit prié le lieutenant criminel de suspendre l'exécution afin de lui donner le

1. Angélique-Nicole Carlier avait épousé, en avril 1676, Claude Ticquet, conseiller à la quatrième chambre des enquêtes, qui ne mourut qu'en 1714.

2. Sur tous les détails de l'assassinat de M. Ticquet, du procès et de l'exécution de sa femme, on peut voir le commentaire que M. de Boislisle a donné du récit de Saint-Simon. (*Mémoires*, t. VI, p. 433-437.)

3. Le 19 juin, au soir.

4. Étienne Du Chesne, commissaire du quartier de la Grève de 1679 à 1725.

5. Étienne Moura ou Moras, qui, avec un soldat aux gardes, s'étoit chargé de l'assassinat.

temps de supplier pour une seconde fois le Roi d'accorder grâce à sa femme; mais S. M. lui répondit toujours que le crime de sa femme étoit trop noir, trop médité, et par conséquent impardonnable, et qu'elle ne pouvoit pas en conscience lui accorder cette grâce. La réponse du Roi étant arrivée, le lieutenant criminel fit signe de la faire descendre de la charrette. Elle monta sur l'échafaud avec beaucoup de fermeté. Le bourreau lui donna la main pour l'aider à monter; elle lui parla un moment, et, ensuite, ayant tiré ses bras des manches de sa robe, qui étoit une furie des Indes¹, elle se mit à genoux. On lui banda les yeux de son mouchoir. Le bourreau lui donna le coup fatal; il la manqua. En tombant, elle fit un grand cri. Dans ce moment, on entendit un cri affreux de tous les assistants. Le bourreau mit sa tête sur un billot et lui donna onze coups avec un coupe-ret². M^{me} d'Argenson³ étoit dans la même chambre où nous étions, avec une demoiselle, âgée environ de quinze ans, qui étoit venue avec elle. Cette jeune personne tomba évanouie derrière nous; je m'en aperçus, et, pendant qu'on pendoit le portier de M^{me} Ticquet, et que toutes les personnes qui étoient dans la

1. Satin ou taffetas, avec des dessins en couleur, venu primitivement des Indes ou de la Chine, et imité bientôt par les fabriques européennes. (Savary, *Dictionnaire du commerce*.) M^{me} Dunoyer (lettre xxv) dit qu'elle étoit vêtue de blanc.

2. L'exécuteur des hautes œuvres étant en prison, c'étoit un remplaçant inexpérimenté qui fit l'exécution.

3. Marguerite Lefèvre de Caumartin, née le 3 mai 1672, mariée, le 14 janvier 1693, à Marc-René de Voyer d'Argenson, lieutenant général de police depuis 1697, et qui deviendra garde des sceaux en 1718.

chambre étoient attentives à l'exécution de ce malheureux, je fis tout ce que je pus pour faire revenir cette demoiselle. Je lui fis sentir et avaler de l'eau des Carmes¹, et je la délaçai. Elle reprit petit à petit ses esprits, et enfin elle revint entièrement; elle me fit mille remerciements, et elle me dit les choses du monde les plus gracieuses. Elle raconta à M^{me} d'Argenson ce qui lui étoit arrivé et les soins que j'avois eus d'elle, et, en me montrant, elle ajouta : « Monsieur, comme « vous voyez, Madame, est bien capable de ressusciter « les personnes qui tombent en foiblesse. » M^{me} d'Argenson me dit qu'elle n'oublieroit jamais le service que j'avois rendu à sa jeune parente. On mit la tête et le corps de M^{me} Ticquet dans un carrosse drapé de noir à quatre chevaux. Elle fut transportée à Saint-Sulpice, sa paroisse, où elle fut enterrée².

Au mois d'août se fit la cérémonie de découvrir la statue équestre du Roi³; la figure et le cheval, qui sont de bronze, sont d'un seul jet; il y avoit déjà quelques jours qu'elle avoit été posée. Cette cérémonie se fit l'après-dîné. Le duc de Gesvres, gouverneur de Paris⁴, monté sur un cheval magnifiquement har-

1. Eau de mélisse inventée par les Carmes déchaussés du faubourg Saint-Germain; au xviii^e siècle, elle tomba dans le commerce, et on la fabriquoit surtout à Montpellier.

2. Son mari lui fit faire des obsèques magnifiques. (*Remarques historiques sur l'église Saint-Sulpice*, p. 266-270.)

3. Le 13 août. (*Dangeau*, t. VII, p. 129-130.) Sur cette statue, par Girardon, élevée dans la place de Vendôme, et sur la cérémonie, on peut voir la notice publiée par M. de Boislesle dans les *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris*, année 1888.

4. Léon Potier, duc de Gesvres (1620-1704), capitaine des

naché, marcha à la tête du corps de la ville, précédé des timbales, des trompettes, des tambours, des hautbois et des fifres. Ce cortège arriva sur les quatre heures dans la place de Louis-le-Grand; il fit trois fois le tour de la statue, et, chaque fois qu'il passoit devant la statue, le gouverneur, le prévôt des marchands, les échevins et les conseillers de ville s'inclinoient très profondément jusque sur le col de leurs chevaux. Il me parut que cette cérémonie tenoit un peu du nabuchodonosorisme; du moins, cela m'en fit ressouvenir¹. Après cette cérémonie, mon frère² et moi nous montâmes dans son carrosse, pour aller nous promener le long des quais. Nous y trouvâmes une grande quantité de carrosses et une affluence d'un peuple innombrable, et cela pour voir un feu d'artifice qui devoit se tirer le soir sur l'eau, vis-à-vis la galerie du Louvre, par rapport à la cérémonie du jour³.

Le 3 septembre, le Roi partit de Versailles pour Fontainebleau. La compagnie des mousquetaires noirs étoit partie la veille pour aller coucher à Corbeil. Ce même jour, mon frère⁴ et moi nous fûmes à Melun pour voir une de mes sœurs⁵ qui est religieuse aux Ursulines. Le lendemain, étant sur le chemin de Fontainebleau, et que nous galopions sur nos chevaux,

gardes du corps (1646), puis premier gentilhomme de la chambre (1669), gouverneur de Paris depuis 1687.

1. La cérémonie étoit imitée de la consécration des statues des empereurs romains.

2. Charles Sevin, marquis de Quincy.

3. *Mémoires de Saint-Simon*, éd. Boislisle, t. VI, p. 245.

4. Ici, c'est Alexandre, sieur de la Martinière, ci-dessus, p. 113.

5. Léonore (voyez la Notice préliminaire).

nous rencontrâmes le marquis de Vins, notre commandant, qui étoit dans sa chaise de poste. Dès qu'il nous aperçut, il se mit à crier de venir lui parler ; mais, comme nous ne le connoissions que trop pour un pince-sans-rire¹, au lieu de lui répondre, nous nous mîmes à galoper à bride abattue avec une si grande vitesse, que nous le perdîmes de vue. Nous jugeâmes bien que, si nous allions à lui, il nous feroit mettre en prison, non seulement à cause de la galopade, mais parce que nous étions venus coucher à Melun sans permission. Malgré les perquisitions qu'il fit, il n'a jamais su qui étoient les deux mousquetaires qu'il avoit rencontrés.

Pendant notre séjour à Nemours, nous donnions de temps en temps des concerts aux dames ; souvent des seigneurs de la cour venoient exprès de Fontainebleau pour les entendre. Ce concert étoit parfaitement bien exécuté ; il étoit composé d'une quinzaine de mousquetaires : les uns chantoient, et les autres jouoient des instruments. J'avois fait en très peu de temps un si grand progrès dans la basse de viole², que j'étois des concertants, et que j'accompagnois toujours à côté du clavecin.

1. Les dictionnaires anciens ne donnent pas cette expression. D'après le *Dictionnaire* de Littré, un pince-sans-rire est un « homme malin et surnois, qui raille sans en avoir l'air. »

2. Instrument de musique de même figure que le violon, mais beaucoup plus grand, que les Italiens appellent *viola di gamba*, parce qu'on le tient entre ses jambes, dit le *Dictionnaire de Trévoux*. L'électeur de Bavière, Maximilien-Emmanuel, affectionnait cet instrument. (*Lettres de Madame*, recueil Jæglé, t. II, p. 18.)

Le lendemain de la Saint-Martin, nous en partimes pour retourner à Paris, et le Roi pour Versailles. Je fus nommé un des quatre mousquetaires pour galoper à la tête des chevaux du carrosse de S. M.

A la fin de novembre, le comte de Manchester¹, ambassadeur extraordinaire d'Angleterre, fit son entrée publique²; M. de Pisani³, ambassadeur de Venise, fit la sienne quelques jours après⁴.

1700. — Il ne se passa rien de remarquable au commencement de l'année 1700, que l'entrée du comte de Vernon⁵, ambassadeur du duc de Savoie, qui se fit le 17 janvier, et, pendant l'été, que l'arrivée du duc de Lorraine à la cour, sous le nom de marquis de Pont-à-Mousson⁶. Monsieur, frère unique du Roi, Madame⁷, le duc et la duchesse de Chartres furent le prendre à la Villette⁸. Ce prince venoit pour rendre sa foi et hommage au Roi par rapport à son duché

1. Charles Montaignu, comte de Manchester, avait embrassé dès l'origine le parti de Guillaume d'Orange. Il devint secrétaire d'État en 1701, puis ambassadeur à Vienne, et duc en 1719.

2. Le 17 novembre. (*Gazette*, p. 532.)

3. Alvise Pisani, nommé ambassadeur en mai 1698, n'arriva à Paris qu'un an après et quitta la France pour Vienne en 1703.

4. Le 22 novembre. (*Gazette*, p. 574-576, etc.)

5. Il était arrivé en juin 1699 et quitta la France en 1704.

6. Il vint *incognito* pour éviter les difficultés de cérémonial avec les princes du sang. (*Dangeau*, t. VII, p. 183.)

7. Élisabeth-Charlotte de Bavière (1652-1722), mariée depuis 1671 au duc d'Orléans.

8. Saint-Simon (*Mémoires*, t. VI, p. 386) dit : à Bondy, d'après Dangean.

de Bar¹. Comme je revenois de l'ordre² de Versailles, je les rencontrai à la porte Saint-Denis. Monsieur et Madame étoient dans le fond de leur carrosse, le duc de Lorraine, le duc et la duchesse de Chartres sur le devant³; il y avoit plusieurs carrosses devant et derrière. Tous les gardes du corps de Monsieur environnoient son carrosse; ils étoient précédés de leurs timbales et de leurs trompettes. On donna beaucoup de fêtes à ce prince pendant son séjour en France. Il nous arriva une petite aventure, à mon frère du Plessis et à moi, en sortant de la Comédie française⁴. Nous entendîmes crier : « A moi, mousquetaires! » Nous nous rendîmes au plus vite à l'endroit d'où venoit ce cri; plusieurs mousquetaires s'y rendirent aussi. Quelle fut notre surprise lorsque nous apprîmes que c'étoit un cocher de fiacre qui se servoit de ce moyen pour se débarrasser de quatre courtauds de boutique⁵ qui vouloient le forcer à coups de canne à les mener dans

1. Ce duché avait été rendu en 1698 au duc de Lorraine, par le traité de Ryswyk, sous la condition que le duc en rendît l'hommage au roi de France.

2. De chercher l'ordre du Roi pour le service que devait faire la compagnie à Versailles ou ailleurs.

3. Cette disposition des personnages dans le carrosse n'est pas conforme à celle qu'indiquent le *Mercur* (novembre, p. 268), *Dangeau* (t. VII, p. 192) et la *Gazette de Bruxelles*.

4. Depuis 1689, la Comédie française était installée rue Neuve-des-Fossés-Saint-Germain (aujourd'hui rue de l'ancienne-Comédie), dans un bâtiment dont une partie existe encore.

5. On appelle ainsi un garçon marchand, un homme du peuple qui travaille en boutique, parce que ces artisans portaient naguère des vêtements courts, tandis que les gentilshommes en portaient de longs. (*Dictionnaire de Trévoux.*)

un quartier fort éloigné. A notre arrivée, ces quatre Messieurs s'enfuirent bien vite. Le fiacre se mit à genoux pour nous demander pardon de la liberté qu'il avoit prise ; par rapport à cette nouveauté, nous lui pardonnâmes. Elle nous fit beaucoup rire.

Le 23 septembre, le Roi partit pour Fontainebleau, et notre compagnie étoit partie la veille, afin de se rendre à Nemours, où nous donnâmes à l'ordinaire des concerts aux dames. Ce séjour me plaisoit toujours infiniment. Par un courrier extraordinaire envoyé par le marquis d'Harcourt, notre ambassadeur à la cour de Madrid, au Roi, et qui arriva le 9 novembre à Fontainebleau, on apprit la mort de Charles II, roi d'Espagne, arrivée à Madrid le 1^{er} de ce mois, et que S. M. Catholique avoit nommé le duc d'Anjou pour lui succéder. Le Roi, en apprenant ces deux nouvelles aussi importantes, assembla, le 11, son Conseil, dont le résultat¹ ne fut déclaré que le 16 à Versailles, où S. M. étoit arrivée la veille².

Auparavant de faire cette déclaration au public, le Roi fit venir M. de Castel dos Rios³, ambassadeur d'Espagne, dans son cabinet, où étoient Monseigneur et tous les princes du sang, et lui déclara qu'il acceptoit pour son petit-fils, le duc d'Anjou, le royaume

1. On appelloit *résultat* le procès-verbal des décisions du Conseil.

2. On peut voir, sur ces événements, les *Mémoires de Saint-Simon*, t. VII, p. 288-319, et le commentaire qu'y a joint M. de Boislisle.

3. Don Manuel de Senmenat, marquis de Castel dos Rios, ambassadeur en France depuis 1699, fut fait grand d'Espagne en 1701 et vice-roi du Pérou en 1702.

d'Espagne. Sur-le-champ, l'ambassadeur mit un genou à terre et salua son nouveau souverain. Ensuite S. M., étant sortie de son cabinet, déclara hautement cette grande nouvelle à toute la cour, et, depuis ce moment, le Roi donna toujours la droite au nouveau roi d'Espagne¹.

1. *Mémoires de Saint-Simon*, t. VII, p. 320 et suiv.

ANNÉE 1701.

Le Roi, ayant accepté pour le duc d'Anjou son petit-fils, comme il a été dit, la monarchie d'Espagne, que la régence, pour se conformer au testament de feu Charles II, offroit à ce jeune prince par le marquis de Castel dos Rios, ambassadeur de cette couronne, ordonna qu'on fit les préparatifs nécessaires pour le voyage de Philippe V, afin qu'il pût se rendre au plus tôt à Madrid, où tous les états de cette vaste monarchie l'attendoient avec beaucoup d'impatience. Les ducs de Bourgogne et de Berry devoient accompagner leur frère jusqu'aux frontières de la France.

Tout étant prêt, S. M. Catholique partit de Versailles le 4 décembre 1700¹. Nos deux compagnies de mousquetaires se rendirent ce jour-là, de bon matin, à côté de l'avenue de Sceaux et du chemin de Versailles. Le Roi devoit conduire son petit-fils jusqu'à ce château².

Sur les dix heures du matin³ (il faisoit le plus beau

1. Le manuscrit porte : *le 14 décembre* ; c'est une erreur, pour *le 4*.

2. Le château de Sceaux, que le duc du Maine avait acheté, en 1699, des héritiers Seignelay.

3. Pour les détails qui vont suivre, on peut voir le *Journal de Dangeau*, t. VII, p. 446-448 ; les *Mémoires de Souches*, t. VI, p. 326 ; le *Mercur* de décembre, p. 209-230 ; les *Mémoires de Saint-Simon*, t. VII, p. 341-344 ; etc.

temps du monde), nous vîmes paroître le carrosse du Roi, dans lequel il y avoit le roi d'Espagne dans le fond à droite, le Roi à sa gauche, S. M. Très Chrétienne faisant les honneurs à son petit-fils. Sur une banquette un peu en avant, entre les deux rois, étoit M^{me} la duchesse de Bourgogne; sur le devant du carrosse, Mgr le Dauphin, MM. les ducs de Bourgogne et de Berry, Monsieur et Madame à la portière du côté du roi d'Espagne, M. le duc et M^{me} la duchesse de Chartres¹ à la portière du côté du Roi. Tous les autres princes et princesses du sang, les princes et les princesses étrangers, et plusieurs grands seigneurs suivoient dans d'autres carrosses. Cette illustre compagnie dina à Sceaux. Le duc du Maine avoit eu la politesse d'envoyer aux deux compagnies des mousquetaires beaucoup de pains, de jambons, de langues, de pâtés, de bouteilles de vin de Champagne et de Bourgogne.

Après le diné, les deux rois, les princes et les princesses restèrent une bonne demi-heure à Sceaux. Ensuite, le Roi conduisit le roi d'Espagne jusqu'à son carrosse, et, après que S. M. Catholique y eut monté avec les ducs de Bourgogne et de Berry, le Roi dit au cocher : « A Madrid ! »

Les deux compagnies de mousquetaires s'étoient rendues le long de l'avenue qui conduit au chemin de Paris à Orléans, afin de faire honneur au roi d'Espagne pour la dernière fois. Lorsqu'il passa devant nous, il étoit tout en pleurs, aussi bien que le duc de

1. Dangeau ne parle pas de la présence du duc et de la duchesse de Chartres dans le carrosse royal.

Berry; le duc de Bourgogne nous parut très tranquille. Aussitôt que ces princes eurent passé afin de se rendre à Châtres¹, qui étoit leur première couchée, nous allâmes au grand galop reprendre notre ancien poste. Nous n'y fûmes pas plus tôt, que nous vîmes passer Mgr le Dauphin, qui s'en alloit dans une chaise de poste à Meudon; ses yeux étoient baignés de larmes. Le Roi resta une bonne heure à Sceaux après le départ de ses petits-fils; ensuite, il se rendit à Versailles avec les princes et princesses, et nous à Paris, assez fatigués d'avoir été si longtemps à cheval.

Le marquis de Barbezieux² mourut au commencement de cette année 1701, le 5 janvier; sa charge de secrétaire d'État de la guerre fut donnée à M. de Chamillart³. J'étois de garde aux écuries, lorsque le mousquetaire de l'ordre⁴ apporta cette nouvelle. Tous les officiers et mousquetaires qui étoient alors à l'hôtel m'en firent des compliments; tout le monde s'imaginait qu'étant aussi proche parent et ami de ce nouveau ministre⁵, je serois accablé de ses grâces; mais la

1. Aujourd'hui Arpajon, Seine-et-Oise.

2. Louis-François-Marie Le Tellier, marquis de Barbezieux, né en 1668, avait été pourvu de la charge de secrétaire d'État de la guerre en survivance en 1685 et avait succédé à son père, Louvois, le 16 juillet 1691.

3. Michel Chamillart était contrôleur général depuis 1699 et ministre d'État depuis 1700. Il y joignit le ministère de la guerre en 1701, mais se démit du contrôle général en 1708, et de la guerre en 1709.

4. Ci-dessus, p. 121.

5. Chamillart avait épousé Élisabeth-Thérèse Le Rebours, arrière-petite-nièce d'Antoinette Le Rebours, femme de François Sevin, trisaïeul de notre auteur; voyez la Notice préliminaire.

suite ne fera que trop voir que je n'en fus pas plus avancé.

Le 26 de ce même mois, le connétable de Castille, ambassadeur extraordinaire d'Espagne¹, fit son entrée publique, qui fut des plus magnifiques.

Le Roi ne perdit point un instant pour se mettre en état de soutenir le roi d'Espagne contre l'Empereur et contre toutes les puissances de l'Europe qui voudroient le troubler dans cette possession ; et, pour exécuter son dessein, S. M. envoya en Italie une armée considérable aux ordres du maréchal de Catinat, afin qu'elle s'opposât aux Impériaux qui s'assembloient dans le Trentin pour tâcher de pénétrer dans le Milanois. Le Roi fit d'autres dispositions, tant en Flandres que du côté de l'Allemagne, quoique la guerre ne fût pas déclarée entre l'Empereur et S. M.

La Maison du Roi² partit de ses quartiers au printemps de 1701, pour aller en Franche-Comté. J'étois, avec un de mes frères, du détachement des mousquetaires du Roi.

Brie-Comte-Robert. — Nous partîmes de Paris le 12 mai pour aller à Brie-Comte-Robert. L'ancien fermier de notre terre près de cette ville, et qui l'étoit alors de la ferme de Villemeneux³, qui est à un quart

1. Joseph Fernandez de Velasco, duc de Frias, connétable de Castille, majordome-major de Philippe V en 1705.

2. La Maison militaire du Roi se composait des quatre compagnies des gardes du corps, des deux compagnies des mousquetaires, des gendarmes et des cheveu-légers, du régiment des gardes françaises, de celui des gardes suisses et de la compagnie des cent-suisses. Il n'allait à l'armée que des détachements plus ou moins nombreux de ces corps.

3. Seine-et-Marne, hameau de la commune de Brie-Comte-Robert.

de lieue de Brie, vint au-devant de notre compagnie pour nous prier, mon frère et moi, de ne point prendre d'autre logement que chez lui. Nous acceptâmes avec plaisir ses offres obligantes; il nous fit très bonne chère.

Rozoy. — Nous en partîmes le lendemain 13, pour Rozoy¹, petite ville. Après avoir mangé un morceau, je fus à la chasse, avec quelques-uns de mes camarades, sur la terre de la Fortelle², qui appartenoit à M. Robert, président à la Chambre des comptes³, père de la comtesse des Marets⁴ et de la marquise de Livry⁵.

Le 14, nous fûmes à Provins, ville qui étoit anciennement la capitale de la Brie. Elle est située sur la petite rivière de la Voulzie, qui prend sa source près de Jouy-le-Châtel⁶ et va se jeter dans la Seine près de Montereau-Fault-Yonne. Cette ville est renommée par rapport à ses roses⁷. C'étoit un vendredi; notre hôte nous fit bonne chère en poissons.

1. Rozoy-en-Brie, arrondissement de Coulommiers.

2. Seine-et-Marne, commune de Nesles, canton de Rozoy.

3. Louis Robert, chevalier, seigneur de la Fortelle (1636-1698), d'abord intendant à Dunkerque, puis des armées en Italie, à Candie et en Hongrie, conseiller d'État en 1666, président à la Chambre des comptes depuis le 18 mai 1679. « C'était le plus grand et le plus noble joueur du monde, » dit Saint-Simon (*Mémoires*, t. XIV, p. 122).

4. Marie Robert, mariée, le 22 juin 1701, à François Dauvet, comte des Marets, grand fauconnier de France, camarade de notre auteur (ci-dessus, p. 92), morte le 24 février 1755.

5. Marie-Madeleine-Françoise Robert, mariée, le 7 décembre 1706, à Louis II Sanguin, marquis de Livry, premier maître d'hôtel du Roi après son père (1723).

6. Seine-et-Marne, arr. de Provins, canton de Nangis.

7. Voyez *la Rose dans l'antiquité et au moyen âge*, par Ch.

Nogent-sur-Seine. — Le 15, à Nogent-sur-Seine, situé sur cette rivière, qu'on y passe sur un pont de pierre. Cette ville est de la province de Champagne et est très jolie. Nous y séjournâmes le 16.

Méry. — Le 17, à Méry¹, petit bourg.

Troyes. — Le 18, à Troyes, ville capitale de la Champagne. Elle est située dans une plaine, sur la Seine. Il y a un évêché suffragant de Sens. Elle est fort ancienne, et son commerce est très considérable. L'église de Saint-Pierre, qui est la cathédrale, est fort belle ; son chapitre est de quarante chanoines. Il y a deux collégiales, six paroisses, l'abbaye de Saint-Loup² et un grand nombre de couvents de religieux et de religieuses. Cette ville n'a jamais voulu souffrir les Jésuites ; il y a un collège des Pères de l'Oratoire. Saint Loup, qui est le huitième évêque, empêcha Attila, roi des Huns, de la piller ; elle l'a été ensuite par les Normands. Je fus voir le palais des anciens comtes de Champagne ; ils y faisoient leur demeure. Il y a un bailliage et un siège présidial ; on y a tenu plusieurs conciles³. Mon hôte, nouvellement marié, nous régala si bien, qu'il en fit caca dans son lit auprès de sa jeune épouse ; il en fut bien badiné le lendemain. Pendant le séjour que nous y fîmes, nous donnâmes un concert aux dames, où j'accompagnai de

Joret (1892). Des sachets de satin remplis de roses étaient le présent habituel des Provençols, lorsqu'un souverain traversait leur ville. (*Gazette* de 1650, p. 585.)

1. Méry-sur-Seine, Aube, arrondissement d'Arcis-sur-Aube.

2. Abbaye de chanoines réguliers, de l'ordre de Saint-Augustin, fondée dès le VII^e siècle.

3. On peut citer surtout celui de 1138, dans lequel fut approuvé l'ordre des Templiers.

ma basse de viole, que je faisais porter sur mon petit équipage. Le comte d'Albaret¹ et son cousin le chevalier Solari², Piémontois, étoient des acteurs, le premier du clavecin, dont il jouoit parfaitement bien, et le second du violon. Nous avions de belles voix dans la compagnie, entre autres De Jean, qui est mort étant maréchal de camp³.

Vendeuvre. — Nous partimes de Troyes le 20, pour aller à Vendeuvre⁴, petite ville dont M. de Mesgrigny, conseiller au parlement de Paris⁵, est seigneur. On prétend que ce sont les Vandales qui l'ont

1. Antoine-Marie de Ponte d'Albaret, fils de l'intendant du Roussillon. Il acheta, en février 1704, le régiment étranger du marquis de Thouy et eut par la suite le commandement de Perpignan et la charge de premier président du conseil souverain de Roussillon. Il mourut en octobre 1750.

2. Ce Solari, d'abord capitaine au régiment de Saint-Second, quitta le service de France en 1703 pour retourner près du duc de Savoie, et devint par la suite brigadier, lieutenant-colonel des gardes du roi de Sardaigne Charles-Emmanuel, et premier écuyer de la reine sa femme. C'est lui qui fut chargé, avec le marquis d'Ormea, d'aller arrêter Victor-Amédée à Moncalieri, dans la nuit du 27 au 28 septembre 1731. A l'occasion du siège de Verceil en 1704, notre auteur nous dira que ces Solari étaient trois frères, et nous donnerons alors quelques détails sur les deux autres et sur leur famille.

3. La *Chronologie militaire* de Pinard ne mentionne aucun De Jean parmi les maréchaux de camp. C'est sans doute Richard De Jean, d'abord mousquetaire, puis garde-marine, capitaine au régiment Royal-Comtois, chevalier de Saint-Louis et commandant de Fort-Louis en Amérique en 1717, qui revint peu après mourir en France.

4. Vendeuvre-sur-Barse, arrondissement d'Arcis-sur-Aube.

5. Charles-Hubert de Mesgrigny, marquis de Vendeuvre et vicomte de Troyes (1664-1732), conseiller au Parlement le 22 septembre 1693.

bâtie¹. Comme nous arrivâmes de bonne heure, je fus à la chasse avec Galibert², un de mes camarades, sur la terre de Plancy³, qui appartenoit au marquis de ce nom, favori de Mgr le Dauphin⁴. Aux premiers coups de fusil que nous tirâmes, nous vîmes paroître les gardes de chasse de cette terre. Nous les priâmes bien poliment de nous laisser chasser, que nous n'abuserions pas de leur permission, mais que, s'ils prétendoient s'opposer à notre plaisir, ils s'en repentiroient; que nous savions très bien ajuster une perdrix, et encore mieux un homme. Ce dernier compliment les fit retirer bien vite⁵.

Arc-en-Barrois. — Le 21, à Arc-en-Barrois⁶, petite ville assez jolie, où notre hôte nous donna un bon souper; il y avoit une belle truite.

Le 22, à Montigny⁷, village.

1. Allusion à l'étymologie fantaisiste *Vandalorum opus*.

2. Sans doute Antoine de Galibert, né en 1663, capitaine d'infanterie, marié, le 9 octobre 1709, à Anne de Carrié.

3. Aube, canton de Méry-sur-Seine; ci-dessous, note 5.

4. Henri de Guénégaud, marquis de Plancy (1647-1722), d'abord chevalier de Malte, puis guidon des gendarmes de Flandre. Aucun contemporain ne parle de cette intimité avec Monseigneur; au contraire, Saint-Simon dit, à sa mort, qu'il avoit toujours « fort ennuyé le monde. »

5. Notre auteur se trompe; Plancy n'est point dans le voisinage de Vendevre, mais dans celui de Méry-sur-Seine (ci-dessus, p. 129).

6. Haute-Marne, arrondissement de Chaumont.

7. Cette étape devait se trouver entre Vendevre et Arc-en-Barrois. La distance entre ces deux localités est en effet trop grande pour une seule journée de marche, tandis que d'Arc à Langres il n'y a qu'une étape. Montigny est sur la route de Vendevre à Arc par la Ferté-sur-Aube; c'est aujourd'hui Montigny-sur-Aube, Côte-d'Or, arr. de Châtillon-sur-Seine.

Langres. — Le 23, à Langres, ville située sur une montagne. On croit son territoire le plus haut de la France ; la raison qu'on en donne est que cinq ou six rivières y ont leur source, entre autres la Marne. Langres est de la province de Champagne ; l'évêché est suffragant de Lyon et est duché-pairie. Cette ville est très ancienne ; les évêques sont seigneurs spirituels et temporels ; le bailliage et d'autres juridictions dépendent d'eux. Saint Sénateur est le premier évêque dont on ait connoissance. Le chapitre est composé d'un doyen, d'un trésorier, de six archidiacres, d'un chantre et de quarante-deux chanoines. Le diocèse a six cents paroisses. Langres est nommée par excellence la Pucelle, parce qu'elle n'a jamais été prise, quoique très souvent attaquée. Pendant le séjour que nous y fîmes, nous fûmes dans les assemblées ; nous trouvâmes les dames fort aimables et d'une agréable société ; les grisettes¹ y sont des plus jolies. Nous fûmes tous fâchés d'y rester si peu de temps. Nous fîmes notre concert à l'ordinaire.

Pressigny. — Le 25, nous en partîmes pour aller à Pressigny², petit bourg de la Franche-Comté.

Le 26, à Champlitte³, village.

Vesoul. — Le 27, à Vesoul, où la compagnie des gris se rendit le même jour par une autre route. Comme il n'y avoit pas assez de logement dans cette ville, on logea une quarantaine de mousquetaires, tant gris que noirs, dans un mauvais village à une

1. Ce terme, employé d'abord pour désigner une étoffe grise de peu de valeur, s'appliqua bientôt aux jeunes filles de basse condition.

2. Haute-Marne, arr. de Langres, canton de Fayl-Billot.

3. Haute-Saône, arrondissement de Gray, chef-lieu de canton.

lieue de Vesoul, dont, très fâché, je fus du nombre avec mon frère. J'y passai une mauvaise nuit ; j'y fus mangé des punaises et des puces. Je me rendis de bon matin à la ville ; je fus voir M. de Rigoville¹, notre commandant. Dès qu'il me vit, il me dit : « Chevalier, ne soyez point fâché ; je vous ai fait réserver un logement pour vous et pour votre frère. » J'étois logé très bien ; mon hôtesse étoit des plus jolies ; mais, ayant la gale comme la plupart des dames de ce pays, je fus très respectueux avec elle. Les deux compagnies de mousquetaires avoient ordre de rester dans cette ville ; nous y restâmes deux mois entiers.

Vesoul est un aimable séjour. Cette ville est de la Franche-Comté. Il y a une petite rivière qui passe à côté et qui forme de belles prairies, et qui va se jeter dans la Saône à cinq lieues de là. Les Jésuites y ont un collège ; nous y fûmes à la tragédie, qui fut assez bien représentée. Toutes les dames, toutes les demoiselles et presque toutes les filles s'étoient retirées de la ville sur le bruit qui s'étoit répandu que nous étions de véritables diables touchant le beau sexe, que rien n'étoit capable de s'opposer à nos volontés, et que le Roi même n'avoit là-dessus aucun pouvoir sur nous. Pour nous moquer de ces dames, les plus jeunes mousquetaires s'habilloient le soir en femmes, et, ainsi vêtus, nous les promenions dans les rues et dans les promenades. Au bout de quelques jours, elles apprirent qu'on leur en avoit imposé : ce qui leur fit prendre le parti de revenir à la ville et de nous rece-

1. Louis de Vasson, marquis de Rigoville, sous-lieutenant des mousquetaires en 1692, se démit en 1702, lorsqu'il fut promu lieutenant général.

voir chez elles. Elles s'aperçurent par elles-mêmes, tout au contraire de ce qu'on leur avoit dit, qu'il régnoit parmi les mousquetaires la politesse, le savoir-vivre et tout ce que la bonne éducation peut donner à des gens de qualité. Nous les badinions souvent touchant la terreur panique qui s'étoit glissée parmi elles. Enfin elles s'apprivoisèrent si bien avec nous, que nous passions les jours entiers avec elles en concerts, en bals et en promenades. Vous entendez bien que l'amour ne fut pas longtemps sans faire sentir son empire. Je devins amoureux d'une demoiselle des plus aimables de la ville. C'étoit une jeune fille âgée de dix-huit ans, qui avoit une taille de nymphe, dont les cheveux étoient d'un blond cendré; elle avoit de grands yeux bleus, de belles dents, le teint d'une blancheur parfaite, le nez fait à peindre; elle étoit remplie de grâces, et avoit de l'esprit comme un petit démon. Je l'aimois à l'adoration; les moments que j'étois éloigné d'elle me paroisoient des années entières. J'étois dans la bonne foi; je croyois en être véritablement aimé. Je m'en applaudissois dans mon cœur; mais que ce temps dura peu! Le comte de Lannion¹, un de nos camarades, l'ayant été voir dans une maison de campagne où elle étoit allée avec son père, sa mère et une de ses cousines, pour y passer quelques jours, celle-ci le pria de vouloir bien se charger d'un paquet de lettres, et de les rendre à une de ses amies. Pendant le chemin, la curiosité prit au comte de Lannion de décacheter le paquet et de lire toutes les lettres

1. Anne-Bretagne, comte puis marquis de Lannion, colonel d'un régiment de son nom en 1702 et de celui de Saintonge en 1704, parviendra au grade de lieutenant général en 1734.

qui y étoient enfermées. Les ayant toutes lues et bien examinées, il se fit un grand plaisir de se donner la comédie en arrivant à Vesoul. Il étoit fort de mes amis. En me donnant la mienne, il me dit : « Chevalier, vous vous flattez que vous êtes le seul heureux, vous vous trompez bien : vous avez un rival, et afin que vous en soyez convaincu, lisez cette lettre. » Je pensai tomber de mon haut en la lisant ; les mêmes termes dont elle s'étoit servie dans ma lettre étoient tout au long dans celle qu'elle écrivoit à un mousquetaire gris. Après que je les eus lues toutes deux, il ajouta : « Consolez-vous cependant, vous n'avez qu'un rival ; mais votre ami Saint-Bonnet¹ en a onze. » Saint-Bonnet étoit amoureux de la cousine, la même qui avoit remis le paquet à Lannion ; le pauvre diable s'imaginoit que sa maîtresse n'aimoit que lui : on se flatte aisément touchant ce que l'on souhaite. Après qu'il m'eut lu toutes les lettres, il les recacheta le mieux qu'il put, et il les remit dans la même enveloppe ; ensuite, il les donna à l'amie de la cousine, qui s'aperçut si peu de l'infidélité du porteur, qu'elle les remit chacune à son adresse. Le lendemain, le comte de Lannion voulut exécuter sa comédie : il nous pria tous de venir prendre du café chez lui. Pendant que nous le prenions, il nous félicitoit les uns après les autres de nos bonnes fortunes. Comme j'étois dans le secret, je ne faisais semblant de rien. Enfin, après avoir badiné longtemps, il découvrit tout le mystère. Il adressa d'abord la parole au mousquetaire gris et à moi : « Messieurs, vous avez reçu cha-

1. Louis-François des Cars, titré comte de Saint-Bonnet jusqu'à la mort de son père en 1724.

« cun une lettre de M^{lle} de *** ; je suis persuadé que
« vous êtes bien contents. Mais, chevalier, me dit-il,
« changez votre lettre avec Monsieur. » Sur-le-champ,
je donnai la mienne au mousquetaire gris. Il la lut
précipitamment, et, après l'avoir lue, il me donna la
sienne. Comme j'étois prévenu, j'en fis la lecture avec
un air d'indifférence. Mon rival fut quelque temps
sans dire mot ; ensuite il me dit : « Chevalier, » en
me tendant la main, « frappez là-dedans. Nous avons
« été trompés tous deux ; consolons-nous, et soyons
« bons amis ; » ce que je fis de tout cœur, en lui
disant : « Il faut oublier pour jamais cette infidèle. »
La scène qui suivit celle-ci fut bien plus comique et
plus risible ; car, le comte de Lannion ayant prié les
douze amants de la cousine d'en faire autant que nous,
ils furent tous bien surpris de se voir trompés par
une personne dont chacun, en particulier, s'imaginoit
être le seul aimé et le seul heureux. Il régna pendant
quelque temps un morne silence ; ils se regardoient
tous les uns après les autres. Ce moment étoit
comique. Ensuite, se levant tous et se prenant par la
main, en nous priant de vouloir bien être de ce
branle¹, un de ces Messieurs se mit à chanter une
chanson qui convenoit parfaitement bien au sujet de
cette histoire. Nous dansions en rond, et nous répé-
tions les couplets de la chanson. Après la danse, nous
fîmes tous serment de ne jamais voir de telles per-
sonnes. Pour nous consoler, le comte de Lannion

1. Le branle est une danse par où l'on commence tous les bals et dans laquelle plusieurs personnes dansent en rond, en se tenant par la main, avec des pas convenables aux airs qu'on joue (Furetière).

nous pria tous de rester à dîner avec lui : ce que nous acceptâmes avec plaisir. Jamais repas n'a été si gai ; nous fîmes bonne chère ; on y but beaucoup de vin, et de toutes sortes. Nous ne laissâmes pas de boire à nos perfides, qui nous avoient trompés si lourdement, et nous tâchâmes de noyer dans nos verres le chagrin de n'avoir plus nos maîtresses. On s' imagine bien que toute la ville ne fut pas longtemps sans être instruite de tous les discours et de tout ce qui s'étoit passé chez notre camarade. Nos deux cousines en furent informées des premières : ce qui les chagrina si fort, qu'elles prirent la résolution de ne plus revenir à Vesoul pendant tout le temps que les deux compagnies y resteroient. Depuis ce moment, nous n'avons pas entendu parler d'elles.

Pour me consoler de ma triste aventure, je montois tous les jours à cheval ; j'allois me promener aux environs de la ville ; je fus voir un camp de César qui est à une lieue. Les jours que nous ne montions pas à cheval, nous concertions. Nous menions une vie des plus tranquilles. Enfin, il fallut partir ; mais, avant ce départ, il se passa une scène qui mérite bien d'être racontée.

Le marquis de G^{***}, d'une des plus anciennes maisons de France, mais dont la figure étoit des plus grotesques : il étoit petit, bossu, et des jambes bancroches. J'ai toujours remarqué que les hommes fabriqués comme lui ont un amour-propre inconcevable de leur petite personne ; vous les voyez devant les miroirs admirer leur aimable figure, paroître sur les théâtres des Comédies et dans les assemblées avec une confiance des plus parfaites. Notre petit homme

étoit dans le même cas ; dès qu'il entroit dans un appartement, on le trouvoit toujours devant les miroirs¹. Il étoit devenu amoureux d'une demoiselle très jolie, fille d'un bon bourgeois. Elle ne pouvoit se débarrasser de lui ; il la suivoit partout, dans les maisons, dans les églises, et aux promenades. Ennuyée et fatiguée de ses vexations, elle imagina de lui jouer un tour. Elle fit semblant de se rendre à son amour constant ; elle lui donna rendez-vous dans sa chambre à deux heures après minuit. Le petit homme, content comme un roi, et persuadé qu'il alloit être bientôt heureux, fit faire une échelle de cordes pour monter et s'y rendre par la fenêtre ; car le père et la mère avoient grand soin de faire fermer la porte de la rue à clef et aux verrous. Il avoit instruit sa chère maîtresse de quelle manière il se rendroit au rendez-vous. La veille que cette comédie devoit se passer, elle nous fit part de ce qu'elle avoit prémédité, et elle nous pria, quatre ou cinq de sa connoissance, de nous cacher au coin de sa rue, afin que nous puissions en être témoins. Un quart d'heure avant deux heures après minuit, nous nous rendîmes près de la maison de la demoiselle, et nous eûmes grand soin de nous bien cacher. Nous ne fûmes pas plus tôt arrivés, que nous vîmes paroître notre champion, qui donne le

1. Si notre auteur n'avait pas donné l'initiale du nom du marquis, on pourrait croire qu'il s'agit ici du marquis de Mézières, Eugène-Marie de Béthisy, dont Saint-Simon a fait ce portrait : « Bossu devant et derrière à l'excès, la tête dans la poitrine, au-dessous de ses épaules..., avec cela squelette..., une opinion de lui jusqu'à se regarder au miroir avec complaisance. »

signal convenu, qui étoit de tousser trois fois. La fenêtre de la demoiselle s'ouvre à l'instant. Ensuite, l'homme à bonnes fortunes lui jette son échelle de cordes, qu'elle attache à la croisée de sa fenêtre. Sans perdre un moment, il monte précipitamment et vole pour aller recevoir la récompense de ses travaux. Il étoit déjà près de la fenêtre, lorsque sa maîtresse lui jette un seau rempli d'eau sur la tête; ce qui le fit dégringoler plus vite qu'il n'étoit monté avec son échelle, que la demoiselle coupa promptement, et la fenêtre fut fermée dans l'instant. Aussitôt la tragédie jouée, nous sortîmes de notre embuscade, et, sans faire semblant de rien, et comme si nous passions par pur hasard dans cette rue, nous allâmes à lui. Il étoit étendu comme un crapaud sur le pavé. Nous lui demandâmes fort sérieusement la raison pour laquelle il étoit, dans une heure aussi indue, couché dans cette rue. Il ne fit que nous répondre : « Ah! la malheureuse! la traîtresse! la chienne! je m'en vengerai. » Il étoit mouillé comme un canard; son échelle de cordes étoit auprès de lui. Nous eûmes beaucoup de peine à le relever; car, comme un nouveau Phaéton, il venoit de faire une chute terrible. Nous ne fûmes pas cependant sans inquiétude de ce qui pouvoit lui arriver. Nous le soutînmes, ou plutôt nous le portâmes jusque chez lui; pendant le chemin, il ne fit que se plaindre et crier les plus hauts cris. Après l'avoir couché, nous nous en retournâmes chacun chez soi, non sans nous empêcher de faire des éclats de rire. Le lendemain, nous fûmes le voir; il venoit d'être saigné. Le chirurgien nous assura que cet accident n'auroit point de suites fâcheuses, mais qu'il falloit

qu'il gardât le lit pendant quelques jours. La demoiselle, prudente et sage, quitta la ville, et elle s'en alla avec sa mère à la campagne. Elle fit très bien ; car ce petit bonhomme n'auroit pas manqué de lui faire de la peine.

Enfin, nous quittâmes Vesoul ; nous en partîmes le 12 juillet pour nous rendre en Alsace. Nous fûmes coucher dans un mauvais village. L'Alsace est une province d'Allemagne, sur la rive gauche du Rhin, qu'elle a à l'Orient, le Sundgau ou comté de Ferrette¹ avec une partie de la Franche-Comté et de la Suisse au midi, la Lorraine au couchant, et le Palatinat au septentrion. Les François en ont été les maîtres jusqu'à l'empereur Othon I^{er} ; la maison d'Autriche l'a possédée pendant plusieurs années ; enfin, elle est revenue à la France par la paix de Münster, l'année 1648, en l'article XLVII. La maison d'Autriche et celle de Lorraine prétendent venir de l'ancienne maison d'Alsace ; mais les personnes bien versées dans les généalogies leur disputent cette origine².

Belfort. — Le 13, à Belfort, petite ville dans l'Alsace, pays du Sundgau ou comté de Ferrette, à deux lieues de Montbéliard, frontière des Suisses. Elle est capitale d'un petit pays. Cette place a été cédée aux François par la paix de Münster en 1648. Il y a un château, dont le comte de Morton³ étoit gouverneur.

1. Les villes principales de ce comté étoient Mulhouse, Belfort, Ferrette et Maasmunster.

2. Rien, en effet, n'est moins certain.

3. M. Camus de Morton, de la famille Camus des Touches, protégée et favorisée par Louvois, avait été nommé gouverneur de Bitche en 1684, puis de Belfort ; depuis 1679, il étoit ins-

Ce château est sur une hauteur qui domine sur la ville et d'où on aperçoit les montagnes des Suisses. Nous y séjournâmes le 14.

Cernay. — Le 15, à Cernay¹, petite ville environnée d'une muraille sèche. De Belfort à cette ville on ne compte que sept lieues, mais quelles lieues ! il y en a au moins douze de France. Les habitants ne parlent qu'allemand, et très peu savent le français.

Ruffach. — Le 16, à Ruffach, ville assez grande, mais fort peu peuplée². Ce fut dans cet endroit que nous apprîmes que le prince Eugène de Savoie avoit passé l'Adige à Carpi³, et qu'il avoit battu, le 9 juillet présent mois, les troupes aux ordres de M. de Saint-Frémond⁴, qui vouloient s'opposer à son passage⁵, première époque des malheurs qui nous arrivèrent dans cette campagne d'Italie⁶. Nous fûmes au bal, qui

pecteur général de l'infanterie en Lorraine, pays Messin, Trois-Évêchés, etc.; il mourut à Belfort en 1712.

1. Cernay, en allemand Sennheim, dans la Haute-Alsace, sur la rivière de Thur, à deux lieues et demie de Mulhouse.

2. Chef-lieu d'un bailliage de la haute Alsace, diocèse de Bâle.

3. Village à quelques kilomètres nord-ouest de Vérone.

4. Jean-François Ravend, marquis de Saint-Frémond, était maréchal de camp depuis 1693; il deviendra lieutenant général en 1702.

5. Sur ce combat, ou plutôt cette surprise, on peut voir la *Gazette*, p. 347-348, 362, 367-368; le *Mercur* de juillet, p. 254-285, 333 et suiv.; les *Mémoires militaires sur la guerre de la Succession d'Espagne*, par le général Pelet, t. I, p. 273-277; les *Mém. de Saint-Simon*, éd. Boislisle, t. IX, p. 52-54; etc.

6. Les premières campagnes en Italie, de 1701 à 1705, furent plutôt favorables aux armes françaises; ce n'est qu'à partir de 1706 que commencèrent les « malheurs, » achevés par la déroute de l'armée française devant Turin.

se donnoit dans une grande salle, au milieu de laquelle il y avoit un pilier, et tous les danseurs et toutes les danseuses, chacun tenant sa chacune par la main, tournoient autour de ce pilier ; ils étoient bien une centaine. Ils dansoient le menuet ; ils ne faisoient que marcher en cadence.

Nous en partîmes le 17, à la petite pointe du jour, à cause de la chaleur excessive qu'il faisoit. En sortant de cette ville, nous trouvâmes un pays charmant, la campagne et les côteaux couverts de tout ce que le meilleur territoire peut produire. Toute l'Alsace est de même ; c'est une des plus riches provinces de l'Allemagne.

Nous arrivâmes à huit heures du matin à Colmar, ville des plus considérables de l'Alsace, dont elle est nommée entre les dix villes impériales. Elle est située sur la rivière d'Ill ; elle a été cédée à la France par le XLVII^e article du traité de la paix de Münster ; elle est assez bien fortifiée ; il y a une cour souveraine. Pendant notre séjour, nous fîmes connoissance avec la présidente de *** , qui étoit une dame des plus aimables et qui avoit beaucoup d'esprit. Elle avoit deux filles qui ne lui cédoient rien en beauté ; l'ainée avoit quinze ans, et la cadette quatorze, toutes trois très capables d'inspirer beaucoup d'amour. Nous passâmes, mon frère et moi, toute l'après-dînée avec elles. Nous nous plaisions infiniment dans cette ville, et ce fut avec beaucoup de chagrin que nous en partîmes le 18, et, quoique à la pointe du jour, nous aperçûmes nos trois aimables personnes à une fenêtre dans une maison de leurs amies, pour nous voir passer, ce qui nous

toucha vivement. Nous les saluâmes très respectueusement.

Schlestadt. — Nous arrivâmes de bonne heure à Schlestadt, ville très bien fortifiée, à la France depuis la paix de Münster. Elle dépendoit autrefois du gouvernement de Haguenau. Elle est située sur la rivière d'Ill, qui va se jeter dans le Rhin au-dessous de Strasbourg, après avoir traversé cette ville. Aussitôt que nous eûmes mangé un morceau et visité toutes les fortifications de la place, nous fûmes demander permission, le chevalier de Clermont-Gallerande¹, le chevalier d'Houdetot, mon frère et moi, à M. de Rigo-ville, notre commandant, et au gouverneur, d'aller à Strasbourg, ce qui nous fut accordé. Nous fûmes sur-le-champ à la poste pour avoir des chevaux ; mais, nos camarades, qui avoient la même curiosité que nous de voir cette célèbre ville, nous ayant prévenus, et ne trouvant pas un seul cheval, nous fûmes obligés de prendre un bateau pour nous quatre. Nous nous embarquâmes à huit heures du soir sur la rivière d'Ill, qui va se jeter dans le Rhin après avoir traversé Strasbourg, comme je l'ai déjà dit. A une heure après minuit, nous essayâmes un orage des plus affreux. La lune ayant disparu, on ne voyoit ni ciel, ni eau, ni terre. Nous eûmes une pluie continuelle pendant trois heures, qui tomboit sur nos têtes comme un torrent. Les éclairs se faisoient voir de temps en temps ; les tonnerres grondoient de tous côtés avec un bruit épouvantable, et ce qui augmentoit notre embarras

1. Armand-Henri, chevalier, puis comte de Clermont-Gallerande, né en 1686, devint par la suite capitaine au régiment du Roi.

et nous faisoit le plus de peine étoit que notre bateau se remplissoit d'eau. Que faire dans ce moment critique? Je conseillai à nos camarades de mettre pied à terre au premier village et d'y rester jusqu'à tant que cette tourmente fût passée; mais les mariniers nous dirent qu'aucun paysan ne voudroit nous recevoir, que tout le monde étoit couché. Outre cette raison, nos Messieurs vouloient arriver à Strasbourg; ainsi, il fallut donc essayer tout l'orage. Nous nous mîmes à travailler afin de jeter l'eau hors du bateau, pour ne point être submergés. Ce ne fut pas sans une fatigue extraordinaire que nous arrivâmes, le 19, à dix heures du matin, à Strasbourg. Nous fûmes quatorze heures à faire ce maudit voyage, quoiqu'il n'y ait de Schlestadt à cette dernière ville que sept lieues.

Strasbourg. — Lorsque nous fûmes arrivés à l'hôtellerie, nous fîmes faire un grand feu, afin de sécher nos habits le mieux qu'il nous fut possible, et, après avoir changé de linge et avoir fait poudrer nos cheveux, nous dinâmes parfaitement bien. Ensuite, comme dit Virgile, *mensæque remotæ*¹, nous nous mîmes à badiner sur notre triste aventure. Le carrosse que nous avions envoyé chercher étant arrivé, nous fûmes voir tout ce qu'il y a de curieux dans cette grande ville, capitale de l'Alsace, située à un quart de lieue du Rhin. La Brusche² y passe à côté.

Nous fûmes d'abord à la citadelle que le Roi a fait construire; ensuite, nous parcourûmes tous les remparts à pied, et, après avoir fait le tour de la ville,

1. *Énéide*, livre I, vers 216 et 723.

2. Petite rivière qui se jette dans l'Ill à Strasbourg, en deux branches, après avoir arrosé Molsheim.

nous remontâmes en carrosse pour aller à la cathédrale, qui est assez belle et fort grande. Les portes en sont d'airain. L'horloge, qui est dans une des croisées, est digne des curieux, aussi bien qu'une petite colonne, dont les proportions sont si justes qu'elle est regardée comme un chef-d'œuvre. Voici ce qui nous en fut dit, savoir : que la fille de celui qui avoit fait l'horloge l'avoit construite, et que ce misérable père, fâché de ce que sa fille avoit fait un si parfait ouvrage, qui sans doute l'immortaliseroit plus que lui qui avoit fait l'horloge, eut la cruauté de la tuer, et qu'ayant été condamné, par rapport à son parricide, à la mort, son ouvrage lui sauva la vie, car son supplice fut commué à une prison perpétuelle, et [il fut] obligé de faire faire sa statue à genoux, qui fut mise sur une autre colonne vis-à-vis de celle de sa fille infortunée, pour lui faire amende honorable jusqu'à la fin des siècles¹. Nous montâmes ensuite à la tour, qui est pyramidale, et qui est fort estimée pour sa hauteur et pour son ouvrage tout à jour. Il y a quatre beaux escaliers en forme de limaçon aux quatre côtés pour parvenir au sommet. La dernière pierre de taille, tout d'une pièce, ovale, couvre la pyramide, et on y peut tenir six hommes à leur aise. Il faut avoir la tête bonne pour se rendre tout en haut, et encore plus pour la descendre; car on frémit en la descendant. J'en frémis encore dans le moment que j'y pense.

1. Les descriptions de la cathédrale de Strasbourg ne parlent pas de cette « petite colonne, » ni de la légende qui s'y rattache; elles disent seulement que les statues des douze apôtres qui sont au-dessus du portail principal ont été faites par Sabine, fille de l'architecte du monument.

Elle a cinq cent soixante et quatorze pieds de hauteur¹.

En sortant de cette église, qui est dédiée à la sainte Vierge, nous allâmes à la Maison de ville, qui est digne des curieux. L'évêché de Strasbourg est suffragant de Mayence. C'est le plus beau bénéfice que le Roi puisse donner par rapport à son revenu². L'évêque est prince du saint-empire ; il est souverain de ce qui dépend de son diocèse au delà du Rhin ; il a son député aux cercles de l'Empire. Saint-Thomas, qui est le plus considérable temple des Luthériens, est un beau vaisseau. Les Jésuites ont leur maison près de la cathédrale ; ils y sont bien nourris. C'est le cardinal de Fürstenberg³, évêque de Strasbourg, qui les y a établis. Le P. Baltus⁴, très renommé parmi les savants, y étoit alors ; c'est lui qui a fait une réponse à M. de Fontenelle⁵ touchant les oracles, à laquelle

1. Le *Dictionnaire géographique* de l'abbé Expilly, qui donne le détail des diverses dimensions de la cathédrale, n'attribue à la tour que 494 pieds de Strasbourg, soit 440 pieds de Paris, ou 142 mètres.

2. Ce revenu, à la fin du xvii^e siècle, étoit encore de trois cent mille livres.

3. Guillaume-Égon, prince de Fürstenberg (1629-1704), d'abord conseiller de l'électeur de Cologne, évêque de Metz (1663), puis de Strasbourg (1682), abbé de Saint-Germain-des-Prés, et cardinal (1686).

4. Jean-François Baltus, né à Metz le 8 juin 1667, entré au Noviciat des Jésuites le 21 novembre 1682, professeur à Dijon, Pont-à-Mousson, Reims, etc., censeur général des livres à Rome en 1717, puis recteur de Chalon-sur-Saône, mort à Reims le 9 mars 1743. Il a composé divers ouvrages théologiques ou dogmatiques, notamment *Défense des prophéties de la religion chrétienne* (1737).

5. Bernard Le Bovier de Fontenelle, neveu de Pierre Cor-

réponse M. de Fontenelle n'a point répondu¹. Les deux tiers de la ville sont luthériens, et le reste catholique. Il y a cependant quelques calvinistes ; mais ils n'y font aucun exercice de leur religion ; ils ont un temple hors de la ville.

La nuit nous obligea de nous retirer dans notre hôtellerie et de remettre au lendemain à voir le reste. Nous trouvâmes un bon souper ; nous mangeâmes parfaitement bien, et ensuite, bien las et bien fatigués, nous fûmes nous coucher. Mon frère et moi nous étions dans le même lit, dans une chambre séparée de nos camarades. Il ne faut pas demander si le dieu Morphée s'empara bientôt de nous. Mais il ne se servit pas apparemment de ses doux pavots ; car il pensa arriver à mon frère et à moi une scène des plus tragiques. La voici. Je rêvai qu'étant seul dans un bois, je tombai entre les mains de plusieurs voleurs, qu'un de ces Messieurs mettoit sa main sur ma bouche pour m'empêcher de crier. Dans ce moment, mon frère rêvoit qu'il étoit aussi dans un bois, et, allongeant un de ses bras, pose sa main sur ma bouche, que je prends pour celle du voleur. Afin de m'en débarrasser

neille (1657-1757), secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences depuis 1697 et membre de l'Académie française depuis 1691.

1. Fontenelle avait publié, en 1687, une traduction de l'*Histoire des oracles* du savant hollandais Van Dale. Vingt ans plus tard, en 1707, le P. Baltus fit paraître à Strasbourg une *Réponse à l'Histoire des oracles de M. de Fontenelle*, et, en 1708, une *Suite de la Réponse à l'Histoire des oracles*. (C. Sommervogel, *Bibliothèque des membres de la Compagnie de Jésus*.) Fontenelle ne répliqua pas, jugeant que ce n'était pas l'affaire du traducteur de soutenir une polémique.

ser, je la mordis si fort, que je lui enfonçai mes dents jusqu'aux os. Alors il s'imaginoit que c'étoit un loup qui le dévorait ; il se mit à crier : Au loup ! et moi : Au voleur ! Cela devoit faire un beau duo. J'étois dans une si grande agitation, que je sortis de mon lit pour courir à mon épée ; je la tirai du fourreau, afin d'aller sur les voleurs. Les cris effroyables que nous faisons tous deux réveillèrent toute la maison ; l'hôte, l'hôtesse, ses enfants, et tous les valets et les servantes accoururent dans notre chambre ; ils étoient tous en chemise. Dès que la lumière de leurs chandelles parut, je me réveillai comme en sursaut ; je fus quelque temps sans parler, et enfin, ayant repris mes sens, je contai à la compagnie mon rêve, qui lui fit faire un éclat de rire. Cependant mon pauvre frère, qui s'étoit aussi réveillé, n'étoit pas trop content ; car il étoit tout en sang. Après qu'on lui eut bien bassiné ses morsures avec du vin, je me recouchai, et je dormis profondément sans faire aucun autre rêve fâcheux.

Le lendemain 20, au matin, nous montâmes en carrosse pour aller voir ce que nous n'avions pas encore vu. Nous commençâmes par le fort de Kehl, qui est au delà du Rhin, que nous passâmes sur un pont de bateaux. Le commandant nous reçut très poliment ; il voulut nous donner à déjeuner ; ce que nous refusâmes. Ce fort a été bâti par Louis XIV et cédé à l'Empire par la paix de Ryswyk. De là, nous fûmes voir les autres églises et les autres temples, ensuite diner, et, en sortant de l'hôtellerie, à l'Opéra. Nous prîmes la première loge ; mais il fallut en sortir

pour céder nos places à Madame l'intendante¹, qui ne nous fit aucune politesse. Son procédé nous toucha si sensiblement, que nous ne fûmes pas les maîtres de nous empêcher de crier tout haut contre sa malhonnêteté et de lâcher quelques termes qui, certainement, ne lui auront pas fait plaisir. Nous étions d'autant plus fâchés que toutes les loges étoient prises, ce qui nous obligea d'aller dans le parterre.

Au reste, Strasbourg est au Roi depuis le 4^{er} octobre 1682, que S. M. s'en empara², après avoir gagné les principaux magistrats, et surtout M. Klinglin³, que le Roi fit l'orateur de cette ville, c'est-à-dire premier magistrat, ce qui lui donna un très grand crédit. Strasbourg se gouvernoit, auparavant la révolution, en république.

Nous voulions rester encore un jour dans cette grande ville ; mais, le bruit s'étant répandu que toute la Maison du Roi devoit se mettre en marche pour aller en Flandres, il fallut songer à notre départ. Nous fûmes, le lendemain 21, chez M. de la Bastie⁴, lieute-

1. Marie-Madeleine du Bois de Gueudreville, mariée, depuis le 13 janvier 1687, à Félix Le Pelletier de la Houssaye, intendant d'Alsace de 1700 à 1715, et plus tard contrôleur général des finances ; elle mourut le 21 août 1746.

2. C'est le 30 septembre 1681 (et non 1682) que les troupes françaises entrèrent dans Strasbourg. (C. Rousset, *Histoire de Louvois*, t. III, p. 33 et suiv. ; Legrelle, *Louis XIV et Strasbourg*.)

3. M. Klinglin étoit secrétaire-interprète de la Chambre de réunion de Brisach ; il devint, après l'annexion, préteur de Strasbourg, charge dans laquelle son fils lui succéda.

4. Charles de Marnais, baron de la Bastie, d'abord major de Strasbourg (1681), puis lieutenant de roi (1688), brigadier des armées (1706), mort en novembre 1718.

nant de roi et commandant de la ville, afin de lui demander un ordre pour prendre des chevaux de poste. Il nous arriva le même inconvénient qu'à Schlestadt; il n'y avoit pas un seul cheval à la poste : ce qui nous fit prendre le parti de louer un carrosse, ou plutôt un coche à quatre chevaux, afin de nous en retourner. Le chevalier de Clermont-Gallerande ne voulut pas revenir avec nous; il nous dit qu'il ne s'en retourneroit que le lendemain. Cependant nous le trouvâmes à pied à moitié chemin de Strasbourg à Schlestadt. Dès qu'il vit le carrosse, il se cacha derrière une haie; précaution inutile, car nous l'avions bien aperçu. Apparemment que l'argent lui manquoit. En ce cas, il avoit tort : nous avons une place à lui donner gratis.

Les deux compagnies de mousquetaires partirent de Schlestadt le 22 pour aller à Molsheim, où toute la Maison du Roi se rendit le même jour, et où elle campa pour la première fois.

Molsheim. — Molsheim¹ est une petite ville assez jolie, à trois lieues de Strasbourg, où l'évêque et les chanoines de cette dernière ville faisoient leur résidence auparavant que le Roi s'en fût emparé. La petite rivière de Bruschi y passe. Les Jésuites ont une belle maison à Molsheim; il y a des appartements pour les étrangers; dans ceux pour les François il y a des cheminées, et pour les Allemands des poêles.

Saverne. — Nous en partimes le 23 pour aller à Saverne, où nous campâmes dans une belle prairie, le

1. Chef-lieu de canton de l'ancien département du Bas-Rhin, arrondissement de Strasbourg.

long d'une petite rivière, au-dessous du château de l'évêque de Strasbourg, qui y fait presque toujours sa résidence, et qui en est seigneur. Ce palais est très bien situé; la vue en est magnifique; il est sur une montagne, aussi bien que la ville, environnée de beaux coteaux qui produisent de bons vins. Il y a de riches marchands à Saverne. Nous y séjournâmes le 24.

Phalsbourg. — Le 25, nous fûmes camper près de Phalsbourg, petite place bien fortifiée. Elle étoit autrefois plus considérable; c'étoit une principauté. Elle appartient à la France.

Sarrebourg. — Le 26, à Sarrebourg, petite ville non fortifiée. La Sarre y passe à côté, rivière qui prend sa source de l'étang de Gondresange¹, passe à Sarrebourg, à Fenestrance², à Bouquenon³, à Sarreguemines, à Sarrebruck, à Sarrelouis⁴, à Vaudrevange⁵, et va se jeter dans la Moselle, près et au-dessous de Consarbrück⁶. Sarrebourg est une chàtellenie⁷.

1. La Sarre prend sa source au mont Donon, mais reçoit peu après la décharge du vaste étang de Gondresange.

2. Ou Finstingen, dans l'ancien département de la Meurthe.

3. Localité plus connue sous le nom de Saar-Union, ou Saar-Bockenheim, ou encore Saar-Werder, ancien Bas-Rhin, arrondissement de Saverne.

4. Ces trois localités sont situées sur la Sarre, la première en Lorraine, les deux autres dans les provinces rhénanes.

5. En allemand Valderfingen, ancienne ville de Lorraine ruinée par les guerres, et un peu au-dessous de l'endroit où Louis XIV fit bâtir Sarrelouis après 1680.

6. Près de Trèves, dans les provinces rhénanes.

7. Pour la nourriture des chevaux de la Maison du Roi pendant cette marche le long de la Sarre, Louis XIV avait fait acheter l'herbe des prairies appartenant au duc de Lorraine (*Sourches*, t. VII, p. 79).

Fribourg. — Le 27, à Fribourg¹, autre petite ville, qui est aussi une châellenie, et qui n'est pas fortifiée.

Marsal. — Le 28, à Marsal², petite place assez bien fortifiée, à cinq lieues de Nancy et à une lieue de Moyenvic³. Nous y séjournâmes le 29. C'est une châellenie.

Le 30, après avoir passé à Moyenvic et à Vic⁴, nous fûmes camper à Ancy⁵, mauvais village, et, le 31, ayant traversé Metz, nous fûmes camper dans les allées du cours de cette ville, le long de la Meuse⁶. Toutes les dames vinrent se promener en carrosse, et les bourgeois à pied, dans notre camp. Nous y séjournâmes le 1^{er} août, et, pendant le séjour, le maréchal de Villeroy passa par cette ville; il revenoit d'Alsace pour s'en retourner à Versailles, y rester quelques jours, et ensuite se rendre en Italie prendre le commandement de notre armée. Les ennemis de M. de Catinat, ou plutôt la brigade du duc de Savoie, qui nous trahissoit dès ces temps-là, fit persuader au Roi que la tête de ce maréchal avoit tourné, qu'il ne savoit plus ce qu'il faisoit, et que cet accident lui étoit arrivé par un coup de soleil. Ce n'étoit pas la tête qui avoit tourné à ce grand homme, il l'avoit meilleure que

1. Petite commune du département de la Meurthe, ancien arrondissement de Sarrebourg.

2. Cette place appartenait à l'évêque de Metz.

3. Commune de la Lorraine allemande, canton de Vic.

4. Vic-sur-Seille, ancien département de la Meurthe, arrondissement de Château-Salins.

5. Ancy-sur-Moselle, canton de Gorze, ancien département de la Moselle.

6. Non pas la Meuse, mais la Moselle.

toutes celles de nos généraux, mais bien sa présence en Italie qui nuisoit aux vues du Savoyard. Il connoissoit la prudence, la sagesse et la pénétration de M. de Catinat, et que son grand génie n'étoit que trop capable pour découvrir ses trahisons et ses mauvaises manœuvres contre les deux couronnes. A quels malheurs les princes ne sont-ils pas exposés? Les personnes qui paroissent leur être les plus attachées sont les premières à leur en imposer; nous le voyons tous les jours. Ces maudits courtisans ne songent qu'à leurs intérêts, et, pour y réussir, ils trahiroient mille fois et leur patrie et leur prince¹. Nous ne fûmes pas longtemps sans nous apercevoir de la faute qu'on avoit faite de donner le commandement de l'armée d'Italie au maréchal de Villeroy, comme nous le dirons dans la suite de ces Mémoires. Retournons à Metz.

Metz. — Cette ville est très grande, les maisons mal bâties; la situation en est charmante. La Moselle y passe à côté. Cette rivière prend sa source aux monts des Vosges, sur la frontière d'Alsace et de Franche-Comté, près de Bussang, village². Elle passe à Épinal, à Châtel³, à Charmes⁴, à Bayon⁵, à Chaligny⁶, à Toul, à Pont-à-Mousson, à Metz, à Thion-

1. Voyez, sur les intrigues qui amenèrent le remplacement de Catinat par Villeroy, les *Mémoires de Saint-Simon*, t. IX, p. 55 et suivantes.

2. Vosges, arrondissement de Remiremont.

3. Le manuscrit porte *Chasté*; c'est Châtel-sur-Moselle, chef-lieu de canton des Vosges.

4. Vosges, arrondissement de Mirecourt.

5. Meurthe-et-Moselle, arrondissement de Lunéville.

6. Même département, canton de Nancy.

ville, à Trèves, et elle se jette dans le Rhin à Coblentz. Metz est capitale du pays Messin, anciennement du royaume d'Austrasie; elle est fort ancienne. Elle est à la France depuis l'an 1552, qu'Anne de Montmorency¹ la prit sous Henri II. Tout le monde sait que Charles-Quint fut obligé d'en lever le siège au mois d'octobre de la même année. Auparavant qu'elle fût aux François, elle se gouvernoit en république; elle créoit tous les ans ses magistrats, elle faisoit battre monnoie, elle dispoit du bien et même de la vie de ses citoyens. Il y a une citadelle bâtie par Henri II. L'évêché est suffragant de Trèves; l'évêque est prince de l'Empire. Saint-Étienne, qui est la cathédrale, que nous fûmes voir, est une grande église. Nous y admirâmes une cuve de porphyre d'une seule pièce de dix pieds de long, qui sert de fonts baptismaux. Il y a seize paroisses, sept abbayes, dont quatre d'hommes et trois de filles; il y a un collège des Jésuites. On prétend que saint Clément, disciple de saint Pierre, en a été le premier évêque². Le Roi a érigé un parlement dans cette ville³; il y a aussi un bailliage. Les Juifs, qui y ont un quartier séparé, font un grand

1. Anne de Montmorency, connétable de France en 1538, duc et pair en 1551, mort le 12 novembre 1567.

2. Les Bénédictins de la congrégation de Saint-Vanne, dans leur *Histoire générale de Metz* (t. I, p. 197 et suiv.), ont fait justice de cette légende et abaissé l'épiscopat de saint Clément jusqu'à la fin du III^e siècle.

3. C'est par édit de janvier 1633 que Louis XIII institua à Metz une cour de Parlement. Cette érection amena les réclamations de l'Empereur et ne fut régularisée définitivement que par le traité de Westphalie. (*Ibid.*, t. III, p. 235 et suiv.)

commerce. Ils y sont fort tranquilles. Nous fûmes voir leur synagogue, qui est très malpropre et qui nous fit mal au cœur ; ils faisoient leur service. Il s'est tenu plusieurs conciles à Metz.

Thionville. — Nous en partimes le 2 août pour aller camper près de Thionville en descendant la Moselle, que nous côtoyions sur la rive gauche. Thionville est très bien fortifiée. Anciennement on croyoit cette place imprenable. L'année 1639, le 7 juin, Piccolomini¹ obligea le marquis de Feuquière² d'en lever le siège, après avoir forcé un de ses quartiers. Le lendemain, ce général italien le fit prisonnier après avoir défait son armée³ ; mais le grand prince de Condé, nommé alors duc d'Enghien, prit Thionville le 10 août 1643, fruit de la victoire que ce grand homme avoit remportée le 19 mai, présente année, devant Rocroy. Cette place est restée aux François par la paix des Pyrénées. Sa situation est des plus agréables. Ce fut dans cette ville que Charlemagne fit le partage, en 816⁴, de ses vastes États entre ses trois fils. Il y a eu plusieurs conciles. Elle est du duché de Luxembourg.

Le jour suivant, 3 août, nous partimes de ce camp

1. Octave Piccolomini (1599-1656) avait été envoyé dès 1635 aux Pays-Bas avec vingt mille hommes pour soutenir les Espagnols. Il eut la Toison d'or en 1643, et l'Empereur le fit feld-maréchal (1648) et prince de l'Empire.

2. Manassès de Pas, marquis de Feuquière, se distingua dans toutes les campagnes du règne de Louis XIII ; il mourut prisonnier, le 14 mars 1640, des suites des blessures reçues à Thionville.

3. *Mémoires de Monglat*, éd. Michaud et Poujoulat, p. 78-79.

4. Non pas en 816, mais en 806.

pour aller à...¹, village entre Thionville et Luxembourg, où nous séjournâmes le 4.

Luxembourg. — Le 5, près de Luxembourg. Nous arrivâmes de bonne heure dans ce camp. Mes camarades, mon frère et moi, après avoir diné, nous nous rendîmes dans cette place, qui est une des plus fortes de l'Europe, où on a joint l'art à la nature. Elle est bâtie sur un roc; les bastions, les ouvrages extérieurs, les fossés, qui sont très profonds, et les contrescarpes y sont construits. La rivière d'Alsitz l'environne presque entièrement; il y a doubles chemins couverts. On ne peut attaquer cette ville que du côté de la porte Neuve, qui est au septentrion près de l'endroit où l'Alsitz la quitte. Les environs en sont des plus tristes; les montagnes, les collines et tout le terrain qui environne cette place n'est qu'un roc vif, ce qui rend, en cas de siège, les approches très difficiles. La ville est petite; toutes les rues aboutissent à la place qui est au milieu; elle est la capitale du duché de Luxembourg et dépend des Pays-Bas. Cette province est située dans la Basse-Allemagne; son étendue est de près de soixante-dix lieues; elle est arrosée de plusieurs rivières, entre autres de la Moselle. L'air y est assez doux. Il y a vingt villes et plus de douze cents villages ou bourgs. Il y a plusieurs mines de fer. Le conseil souverain réside dans cette ville.

Le maréchal de Créquy², un des grands généraux du siècle, en fit la conquête en 1684, après vingt-cinq jours de tranchée ouverte; elle a été rendue aux

1. En blanc dans le manuscrit.

2. François de Bonne, marquis de Créquy, maréchal de France le 8 juillet 1668, mort en 1687.

Espagnols à la paix de Ryswyk, en 1697. Elle a donné le nom à une des plus grandes maisons de l'Europe, qui a été fondue depuis dans celle de Montmorency-Luxembourg¹. Cette maison de Luxembourg descendoit de Henri I^{er}, comte de Limbourg, qui vivoit en 1071², et un de ses descendants, Waleran, second du nom, comte de Limbourg, épousa Ermenson de Namur, comtesse de Luxembourg³.

Après avoir fait tout le tour de la place en examinant exactement les remparts et les ouvrages extérieurs, nous fûmes à la comédie, où il arriva du tapage de la part des mousquetaires, dont plusieurs étoient gris : ils alloient embrasser et caresser les comédiennes jusque sur le théâtre, ils les empêchoient de jouer leur rôle, et cela en présence du comte d'Autel, gouverneur de la place⁴. Le lendemain 6, lorsque nous fûmes en bataille, M. de Rigoville fit à la compagnie une réprimande des plus sévères, et il menaça les mousquetaires qui avoient fait le désordre d'en écrire à la cour; il en étoit si touché et si pénétré, qu'il en écumoit de rage. Il avoit bien raison, cette

1. Par le mariage de M. de Montmorency-Bouteville avec l'héritière de Luxembourg. (*Mémoires de Saint-Simon*, éd. Boislisle, t. II, p. 20-43.)

2. Henri I^{er} succéda à son père Waleran I^{er} en 1081 et mourut en 1118.

3. Waleran III (et non II) de Limbourg épousa Ermansette ou Ermesinde, fille de Henri l'Aveugle, comte de Luxembourg, et réunit ainsi les deux comtés.

4. Jean-Frédéric, comte d'Autel (1645-1706), colonel d'un régiment allemand au service d'Espagne, était, depuis 1697, gouverneur et capitaine général des ville et duché de Luxembourg et comté de Chiny; il recevra la Toison d'or en 1706.

scène s'étant passée dans un pays étranger. Nous passâmes en revue devant le comte d'Autel ; nous battîmes la marche dès qu'on l'aperçut, ce que la compagnie n'avoit jamais fait pour les maréchaux de France, quoiqu'ils commandassent l'armée. Nous fûmes camper près d'un petit village à quatre lieues au delà de Luxembourg. Il semble même que le ciel étoit irrité de ce qui s'étoit passé dans cette ville ; car, à deux heures après midi, il y eut un si grand orage, accompagné de grêle mêlée dans la pluie, de tonnerre, et d'un vent si violent et si impétueux, que toutes nos tentes en furent renversées. Une grande partie de nos chevaux se détacha des piquets. Les éclairs étoient si continuels qu'on auroit pu lire à leurs clartés. Enfin, il sembloit que cet événement nous annonçoit la fin du monde. Cet orage étoit au moins aussi terrible que celui que nous avons essuyé entre Schlestadt et Strasbourg ; il dura encore plus longtemps. Aussitôt qu'il fut passé et qu'il fut jour, nous fûmes occupés à chercher et à faire chercher nos chevaux, et ce ne fut pas sans peine que je trouvai les miens. Le désordre avoit été si grand par tout le camp de la Maison du Roi, que nous décampâmes deux heures plus tard que l'ordre avoit été donné d'en partir. Ce fut dans ce triste endroit que nous entrâmes dans les Ardennes, pays des plus pauvres qu'il y ait dans le monde. On n'y voit que des landes ; les villages sont éloignés les uns des autres de deux bonnes lieues ; le paysan n'y vit que de blé noir. On nomme ce pays Ardennes, qui vient du mot latin *arduus*, c'est-à-dire rude et âpre¹.

1. C'est l'étymologie donnée par le *Dictionnaire de Moréri*,

Nous fûmes plusieurs jours à le traverser. Nous ne faisons pas trop bonne chère; nous y mangions cependant de bon mouton.

Enfin, après plusieurs marches et plusieurs séjours, nous arrivâmes à Hotton¹, village du pays de Liège, à sept bonnes lieues de cette ville et à deux petites de Marche-en-Famine², où toute la Maison du Roi campa le long de la rivière de l'Ourthe, qui prend sa source près de Salm³ et qui va se jeter dans la Meuse au-dessus de Liège. Nous restâmes dans ce camp deux mois, dans une tranquillité parfaite. Deux fois la semaine, nous nous assemblions chez M. le marquis de...⁴, qui commandoit la Maison du Roi; nous y faisons des concerts, qui étoient composés de voix et de toutes sortes d'instruments. Les jours qu'il n'y avoit point de concert, nous allions nous promener dans les environs du camp, tantôt à pied et tantôt à cheval.

Liège. — Nous commençâmes par la ville de Liège. Nous y couchâmes deux nuits; ainsi nous eûmes le temps de voir tout ce qu'il y a de remarquable dans cette grande ville, qui est située sur la Meuse. Elle est capitale du pays de Liège, du cercle de Westphalie; l'évêque en est souverain et est prince du saint-empire; l'évêché est suffragant de Cologne. Il y a dans le pays

éd. 1718, dont il semble que notre auteur se soit servi pour ses notices topographiques.

1. Dans le Luxembourg belge.

2. Chef-lieu d'arrondissement du Luxembourg belge, aux confins du pays de Liège, entre Dinant et la Roche. Notre auteur reviendra plus loin sur ce pays de Famine ou Famène.

3. Dans le comté de Chinoy, sur la rivière d'Albe, à trois lieues de la Roche-en-Famine.

4. En blanc dans le manuscrit.

de Liège cinquante-deux baronnies, vingt-quatre villes fermées, beaucoup d'abbayes, et plus de quinze cents villages. Il s'y trouve des mines de plomb, de fer et de la terre propre à brûler, ce qu'on nomme en Flandre *tourbes*, et des carrières de marbre. Nous fûmes voir Saint-Lambert, qui est la cathédrale. Le palais de l'évêque et les églises sont magnifiques; il y a plusieurs églises collégiales, nombre d'abbayes, couvents de religieux et de religieuses. Les ponts qui sont sur la Meuse sont très bien construits. On ne reçoit point de chanoine dans la cathédrale qui ne fasse preuve de trente-deux quartiers, ou qu'il ne soit docteur; enfin, ce chapitre est composé de princes de la plus grande et de la plus haute noblesse, et souvent de cardinaux. Tout le monde sait que Charles le Hardi, duc de Bourgogne, qui fut dans la suite tué au siège de Nancy, prit Liège l'année 1468, où ses soldats commirent des excès extraordinaires. Le duc de Bourgogne obligea Louis XI, qu'il avoit fait arrêter à Péronne, d'être présent à ce siège; quel chagrin pour ce roi allié des Liégeois! Cette ville est belle, dans une plaine; il y a une assez bonne citadelle. Les principales villes qui dépendent de Liège sont Maëstricht, dont cependant les Hollandois sont les maîtres, Tongres, Dinant, Saint-Hubert, Bouillon, Rochefort, Thuin, Fumay, Huy et d'autres¹. Cette ville est fort ancienne; il en est parlé dans les *Commentaires* de César.

1. Tongres, au nord de Liège, ancien siège de l'évêché; Dinant, sur la Meuse, entre Namur et Givet; Saint-Hubert, dans le Luxembourg belge; Bouillon, à quelques lieues au nord de Sedan; Rochefort, dans la province de Namur; Thuin,

Retournons à notre camp d'Hotton, où il arriva un accident dans le même goût que celui qui m'arriva à Strasbourg¹. Étant une nuit de garde à la tête du camp, je me promenois avec quelques mousquetaires qui étoient aussi de garde. Nous entendimes des cris affreux qui venoient de la tente de MM. de Baradas² et de Mesnilbus, tous deux sous-brigadiers. Nous y courûmes bien vite, et nous trouvâmes que Baradas tenoit par la gorge son camarade, et qu'il l'auroit certainement étranglé sans notre arrivée. Ce ne fut pas sans peine que nous lui fîmes quitter prise, et il ne le fit qu'après qu'il se fut réveillé. Voici ce qu'il nous raconta : « A moitié endormi, et apparemment en « rêvant, nous dit-il, j'ai senti que ma robe de « chambre s'éclipsoit de mon lit. Je ne doutois nulle- « ment que ce ne fût un boulineur³ qui vouloit me « dérober ma robe de chambre. Je croyois voir le « voleur. Je veux me jeter sur lui, et malheureuse- « ment je tombe sur mon ami, qui dormoit profondé- « ment (Mesnilbus avoit son lit à côté de Baradas), et, « sans vous, Messieurs, je ne doute point que je ne « l'eusse étranglé. Je vous suis très obligé, poursui- « vit-il, d'être venus si à propos ; car j'aurois perdu la « personne du monde à qui je suis le plus attaché,

sur la Sambre, entre Namur et Charleroy ; Fumay, sur la Meuse, en amont de Givet.

1. Ci-dessus, p. 147-148.

2. Est-ce Henri-François de Baradas, qui quitta le service en 1714, embrassa l'état ecclésiastique et devint chanoine de Reims en 1720 ?

3. « Ce mot se dit des soldats qui volent dans le camp. » (*Dictionnaire de Trévoux.*)

« vous le savez, et certainement je n'aurois point survécu à ce grand malheur. » Après ce discours, nous les laissâmes reprendre leur sommeil. Le lendemain, cette aventure fut le sujet des conversations, et elle me fit ressouvenir de ce qui m'étoit arrivé à Strasbourg.

Le 7 septembre, nous apprîmes la fâcheuse nouvelle du combat de Chiari¹, que le maréchal de Villeroy, malgré le sentiment de M. de Catinat, avoit fait attaquer par les brigades de Normandie et d'Auvergne². On avoit persuadé à ce premier général que l'armée ennemie, ne voulant point hasarder une bataille contre la nôtre, qui étoit de beaucoup supérieure, se retiroit du côté de Brescia. Sans s'informer si cette nouvelle étoit vraie ou non, il ordonna l'attaque. Nous y fûmes repoussés, après que ces deux brigades eurent perdu bien du monde, et surtout beaucoup d'officiers³. On compara cette imprudence à celle de Walcourt⁴. Dans

1. C'est le 1^{er} septembre 1701 que Villeroy et le duc de Savoie attaquèrent le prince Eugène retranché dans ce gros bourg du pays de Brescia et furent repoussés. (*Dangeau*, t. VIII, p. 189-190; *Sourches*, t. VII, p. 115-117; *Histoire militaire* de Quincy, t. III, p. 474-479; *Mercur*e de septembre, p. 322-367; *Mémoires militaires*, par le général Pelet, t. I, p. 310-323; *Mémoires de Saint-Simon*, éd. Boislisle, t. IX, p. 81-83; etc.)

2. Le régiment de Normandie, le cinquième des six vieux corps, avoit été formé en 1616; celui d'Auvergne, créé en 1597, étoit un des six petits vieux, il ne reçut le nom d'Auvergne qu'en 1635.

3. Au moins trois cents, selon Dangeau et Sourches.

4. Sur l'Heure, affluent de la Sambre, dans la province de Namur. Le maréchal d'Humières y attaqua, le 25 août 1689,

ces deux combats, on attaqua des villes bien retranchées, soutenues par des armées, c'est-à-dire attaquer des armées par une pointe, faute la plus grande qu'un général puisse faire, aussi bien que d'entrer par une pointe dans le pays ennemi ou y prendre des quartiers; un général en sera toujours puni. Le sentiment de M. de Catinat avoit été de faire une affaire générale, d'attaquer l'armée ennemie de tous côtés, et, certainement, si on avoit pris ce parti, on auroit remporté la victoire et chassé les Impériaux d'Italie. Cette attaque ne fit pas beaucoup d'honneur au maréchal de Villeroy; elle lui fit perdre la confiance et de l'officier et du soldat. L'année suivante, allant en Italie joindre le régiment de Bourgogne, dans lequel on m'avoit nommé lieutenant d'une compagnie, comme il sera dit dans la suite¹, je voyois écrits sur presque toutes les cheminées des hôtelleries d'Italie ces mots :

A Chiari, Villeroy,
Catinat en sait plus que toi;

ou

Depuis qu'en Italie commande Villeroy,
La rime est finie pour Mauroy².

A l'égard de la rime touchant M. de Mauroy³, il y a

l'armée ennemie commandée par le prince de Waldeck et abritée derrière les murailles de la ville; il fut repoussé avec perte. La comparaison fut faite en effet par tout le monde. (*Saint-Simon*, t. IX, p. 82.)

1. Ci-après, p. 172-173.

2. Le maréchal ne fut pas moins raillé à Paris que dans son armée; voyez les chansons conservées dans le ms. Fr. 12692, fol. 493 et 499, et l'article satirique de Gueudeville dans les *Nouvelles des cours de l'Europe*.

3. Denis-Simon, marquis de Mauroy (1652-1742), était colo-

des gens malheureux et qui sont bien à plaindre. En 1696, pendant le siège de Valence¹, que faisoit M. de Catinat sous les ordres du duc de Savoie, qui avoit tourné casaque à l'Empereur et à ses alliés, ce maréchal avoit envoyé deux fois M. de Mauroy, à la tête d'un régiment de cavalerie, à la guerre du côté d'Alexandrie. Toutes les deux fois, son détachement fut ramené au camp bien plus vite qu'il en étoit parti. Cependant M. de Mauroy est connu pour un homme rempli de valeur, un officier qui est appliqué à son métier, et dont M. de Catinat faisoit beaucoup de cas; apparemment qu'il étoit malheureux.

Huy. — Deux jours après que nous eûmes appris cette triste nouvelle, nous fûmes, mon frère et moi, diner à Huy², ville qui appartient à l'évêque de Liège. La Meuse y passe au milieu; la rivière d'Huy, qui a donné son nom à la ville, vient s'y jeter. Il y a un château bâti par le cardinal de la Marck³, qui étoit alors évêque de Liège. Les évêques y font souvent leur résidence. Il y a une église collégiale, qui est fort belle; les autres églises peuvent contenter les curieux. C'est dans cette ville qu'est le chef d'ordre de Sainte-Croix⁴.

nel du régiment d'Humières depuis 1690; il sera nommé maréchal de camp en 1704, maréchal général des logis en 1708, et lieutenant général en 1718.

1. Valenza, dans l'arrondissement d'Alexandrie. Cette entreprise força les Impériaux à reconnaître la neutralité de l'Italie; et, aussitôt après, le siège fut levé, et Catinat repassa en France.

2. Dans la province de Liège.

3. Évrard de la Marck, élu évêque de Liège en 1505, de Chartres en 1507, archevêque de Valence en Espagne en 1519, cardinal en 1520, mort en février 1538.

4. Ordre des religieux Porte-Croix, qu'on appelait Croisiers

Les François l'ont prise en 1692, et elle a été reprise par les ennemis deux ans après.

Dinant. — Quelques jours après, nous fûmes coucher à Dinant, ville de la dépendance aussi de Liège. Elle est située sur la rive droite de la Meuse. Elle étoit anciennement très considérable; mais, exposée comme elle est, pendant les guerres, à être prise et reprise, elle n'a pu se remettre dans la considération où elle étoit.

Auparavant de décamper d'Hotton pour nous en retourner à Paris, il nous arriva une petite aventure à dix mousquetaires, dont nous fûmes bien honteux. Nous fîmes une partie d'aller dîner ensemble, un vendredi, à Marche-en-Famine. Aussitôt que nous y fûmes arrivés, nous commandâmes un bon repas en poissons. Par bonheur, dès qu'il fut ordonné, nous nous dîmes tous à l'oreille : « Mon ami, tu payeras pour moi, car « je n'ai pas le sol sur moi. » L'ami répondoit sur-le-champ : « Ma foi, mon camarade, je n'ai pas la « maille¹; je comptois sur toi. » Que faire dans ce moment critique? Le repas étant ordonné, nous prîmes le parti d'examiner ce que nous pouvions avoir. Il se trouva que nous n'avions que quinze sols entre nous dix; ce qui nous fit décommander notre dîner bien vite, en disant à l'hôtesse que nous venions

ou de Sainte-Croix aux Pays-Bas. Il fut fondé en 1211 par le Liégeois Théodore de Celle. La maison chef d'ordre étoit à Clairlieu, près Huy. (Hélyot, *Histoire des ordres religieux*, t. II, p. 222-234.)

1. Nom d'une ancienne monnaie de cuivre valant un demi-denier; ce terme ne s'emploie plus que dans l'expression proverbiale *ni sou ni maille*.

de recevoir des ordres de retourner au plus tôt au camp, et qu'elle nous donnât seulement une omelette, du pain et de la bière, et que nous reviendrions dans huit jours pour faire bonne chère. Quel repas pour des jeunes gens qui avoient bon appétit ! Les fins de campagne sont terribles pour la plupart ; l'argent leur devient bien rare dans ce temps-là ; on ne songe qu'au présent, et jamais à l'avenir. Cependant, le vendredi suivant, nous exécutâmes notre partie ; chacun avoit fait son arrangement pour cela. M. de la Surrière, un de nos maréchaux des logis, à qui mon frère le marquis nous avoit recommandés, mon frère et moi, et qui étoit chargé de nous donner de l'argent lorsque nous en aurions besoin, nous en donna ; il faisoit comme s'il nous le prêtoit, afin de nous retenir.

Marche-en-Famine. — Marche-en-Famine est une petite ville environnée d'une muraille sèche. Le pays qui est aux environs est des plus stériles et des plus pauvres ; il n'y a que des landes. Apparemment que c'est la cause pour laquelle on nomme cette ville Marche-en-Famine¹.

Enfin, après avoir été deux mois entiers campés à Hotton, les ordres vinrent de la cour, le 20 octobre, pour nous en retourner à Paris. Toute la Maison du Roi partit ce même jour pour se rendre chaque compagnie dans ses quartiers. Nous traversâmes l'Ourthe à gué. Comme il faisoit un beau soleil, c'étoit un véritable plaisir de voir d'un seul coup d'œil ce magni-

1. Le pays de Famine ou Famène correspond à un *pagus Falminis* de l'époque mérovingienne ; il comprenait une grande partie de la forêt d'Ardenne et était borné au nord par le Condroz.

fique corps passer en bataille cette rivière (nos chevaux avoient de l'eau jusqu'au poitrail) et monter ensuite la hauteur qui est au delà. Dès que nous l'eûmes montée, chaque compagnie se sépara pour prendre la route qu'elle devoit tenir afin de se rendre dans son quartier. La nôtre fut loger ce jour-là à Navagne¹, mauvais village entre ce camp et Givet.

Givet. — Le 21, nous fûmes à Givet, ville fortifiée que la Meuse traverse, ce qui fait que l'on dit Givet-en-delà, Givet-en-deçà. Elle est des Pays-Bas, dans le comté de Namur. Charlemont, petite ville bien fortifiée qui est sur une montagne, la commande entièrement; elle a été bâtie par Charles-Quint en 1555². Ces trois villes sont à sept lieues de Namur. J'y trouvai la bière si bonne, que je la préfèrai au vin de Bourgogne et de Champagne.

Mariembourg. — Le 22, à Mariembourg³, qui n'est qu'à trois lieues de Givet, petite ville aussi des Pays-Bas. Elle est située sur la petite rivière de l'Eau⁴; elle est très peu fortifiée; elle étoit autrefois si forte, qu'elle passoit pour être imprenable. C'est Marie, sœur de Charles-Quint, reine de Hongrie et gouvernante des Pays-Bas, qui la fit bâtir en l'année 1519⁵.

1. Peut-être Nassogne, à dix kilomètres sud de Marche-en-Famine.

2. Ce n'est plus actuellement qu'un fort au-dessus de Givet.

3. Belgique, province de Namur. Cette ville appartient à la France de 1659 à 1815.

4. L'Eau-Blanche, par opposition à l'Eau-Noire. Ces deux cours d'eau se réunissent après Mariembourg et se jettent dans la Meuse avant Givet.

5. Cette princesse (1503-1558) épousa en 1521 le roi Louis II de Hongrie, qui fut tué à la bataille de Mohacz en 1526. Charles-

Elle est à la France par le XXXIX^e article de la paix des Pyrénées de 1659.

Rocroy. — Le 23, à Rocroy, où nous séjournâmes le 24. Nous eûmes tout le temps de voir les fortifications de cette ville et le terrain où s'est donnée la fameuse bataille qui éternisera à jamais le grand prince de Condé, alors duc d'Enghien, et où l'infanterie espagnole fut si fort détruite, qu'elle ne s'en est jamais relevée¹. Cette infanterie, depuis Charles-Quint, passoit pour être la meilleure de l'Europe. Nous vîmes le fauteuil où, après cette victoire, on trouva mort le comte de Fontaine². Il étoit au milieu d'un bataillon carré qu'il avoit formé de toute son infanterie, après la déroute entière de la cavalerie ennemie, et où il ordonnoit ses évolutions. Il se faisoit porter dans ce fauteuil parce qu'il avoit la goutte. Son nom sera immortel. Don Francisco de Mello³, gouverneur des Pays-Bas, qui avoit acquis une grande réputation, commandoit l'armée ennemie. En fuyant, il abandonna

Quint confia à la veuve le gouvernement des Pays-Bas en 1531, et elle en resta chargée jusqu'en 1555. C'est en 1547, et non en 1519, qu'elle fit bâtir Mariembourg.

1. Voyez le récit de Mgr le duc d'Aumale : *Histoire des princes de Condé*, t. IV, p. 1-133.

2. Paul-Bernard Fontaine, fils d'un maître d'hôtel du duc de Lorraine, embrassa très jeune le métier des armes et rendit assez de services à l'Empereur pour être créé comte en 1626. Il eut le gouvernement de Bruges en 1631 et fut un des gouverneurs des États de Flandre après la mort du cardinal-infant. On le confond fréquemment avec Pedro Enriquez de Azevedo, comte de Fuentès.

3. Don Francisco de Mello de Bragance, de la même maison que les rois de Portugal. (Duc d'Aumale, *Histoire des princes de Condé*, t. IV, p. 29.)

son bâton de général sur le champ de bataille. Cette victoire a été remportée le 19 mai 1643, six jours après la mort de Louis XIII.

La ville de Rocroy est bien fortifiée, située dans une plaine, mais dont le séjour est fort triste; il y a presque toujours des brouillards. Le territoire qui l'environne est fort stérile; il est rempli de landes. Elle est frontière des Pays-Bas, et elle est de la province de Champagne.

Aubenton, Marle, la Fère. — Le 25, à Aubenton¹, bourg dépendant de la Picardie, qui est fort mal-propre. Le 26, à Marle², autre bourg de la même province. Le 27, à la Fère, où nous séjournâmes le 28; j'en ai parlé touchant la campagne de 1697.

Noyon. — Le 29, à Noyon, où nous arrivâmes de bonne heure. C'est une très jolie ville³, dont la situation est charmante. La rivière d'Oise passe à côté, et celle de Vorse la traverse. Elle est de la province de Picardie, et cependant du gouvernement de l'Île-de-France. Les rues en sont bien percées; il y a plusieurs fontaines, de beaux édifices, de belles églises, entre autres Notre-Dame, qui est la cathédrale. Il y a deux abbayes d'hommes, plusieurs couvents de religieux et de religieuses. Il y a un couvent de Chartreux hors la ville, sur la montagne de Saint-Louis. L'évêque est comte et l'un des douze pairs de France. On nous montra la maison de Calvin. Les habitants y sont très polis et très gracieux; le séjour de Noyon me plairoit

1. Aisne, arrondissement de Vervins.

2. Aisne, chef-lieu de canton.

3. Notre auteur a déjà décrit Noyon (ci-dessus, p. 68).

infiniment. Nous fûmes voir le comte d'Aubigné¹, neveu de l'évêque², qui nous reçut parfaitement bien. Il y a une galerie qui mène de l'appartement de l'évêque à la cathédrale; elle étoit encore remplie d'une quantité innombrable de portraits de la maison de Clermont-Tonnerre, ce qui nous fit admirer la grande humilité du défunt évêque³. En 1516, la paix fut conclue à Noyon entre François I^{er} et Charles d'Autriche, depuis empereur.

Compiègne. — Le 30, à Compiègne, où je fus logé avec mon frère chez un bon bourgeois. C'étoit un vendredi; il nous fit très bonne chère en poissons. Sa femme étoit charmante, jolie comme un petit cœur, jeune. Le mari étoit âgé, apparemment jaloux; malgré toutes les prières que nous lui fîmes, il ne voulut jamais souffrir que cette aimable personne soupât avec nous; au contraire, il l'obligea qu'elle le servit, et nous, à table. Il ne faisoit que nous répéter que les femmes étoient faites pour être soumises à leurs maris, qu'il ne falloit point les gâter, ni se laisser tyranniser par ce sexe impérieux, et que, si tous les hommes suivoient son exemple, il n'y auroit pas tant de c..... Je lui répliquai que je craignois fort que la manière

1. Louis-François, comte d'Aubigné ou d'Aubigny, colonel en 1705, parviendra au grade de lieutenant général en 1734.

2. Claude-Maur d'Aubigné, d'abord abbé de Pothières (1686), puis de la Victoire (1692), venait de succéder à M. de Clermont-Tonnerre comme évêque de Noyon, et deviendra archevêque de Rouen en 1707. Saint-Simon a raconté (*Mémoires*, éd. Boislisle, t. VIII, p. 76-79) comment M. d'Aubigné eut cet évêché, grâce à sa prétendue parenté avec M^{me} de Maintenon.

3. Déjà dit ci-dessus, p. 68.

avec laquelle il en usoit avec la sienne ne lui attirât ce qu'il sembloit craindre, qu'il devoit régner dans le mariage une égalité entre l'homme et la femme, que les femmes devoient être les amies et les compagnes de leurs maris, et non leurs esclaves. Mon discours s'étendit encore plus loin sur ce sujet; mais tout ce que je pus dire au bonhomme ne fit aucune impression sur son esprit. Avec raison, cela nous fit beaucoup de peine. Si la plupart des maris de Paris avoient été à l'école de ce bourgeois, et qu'ils eussent bien appris ses leçons, certainement il ne se trouveroit pas tant de maris vrais esclaves de leurs femmes.

Senlis, Louvres, Paris. — Le 31, nous partîmes de Compiègne pour aller à Senlis. Nous y séjournâmes le jour de la Toussaint. Le 2, jour des Morts, nous fûmes à Louvres, et enfin, le 3 novembre, nous arrivâmes à Paris, après en avoir été absents pendant six mois moins neuf jours et avoir fait un voyage d'environ trois cents lieues sans essayer un seul coup de fusil, la guerre n'étant pas encore déclarée, ni du côté de l'Allemagne, ni du côté de Flandres.

Après avoir resté quelques jours dans la grande ville, je m'en allai à Quincy, où mon frère le marquis et sa femme étoient. Dès que je les eus embrassés, mon frère me dit que le marquis de Dreux¹, colonel

1. Thomas III Dreux, marquis de Brezé, avait eu le régiment de Bourgogne en 1699 par la protection de son beau-père Chamillart. Nous le verrons devenir brigadier en 1702, maréchal de camp et inspecteur général de l'infanterie en 1704, lieutenant général en 1710. (*Mémoires de Saint-Simon*, éd. Boislisle, t. VI, p. 308-309, et t. X, p. 141 et 499-500.)

du régiment de Bourgogne, m'avoit nommé à son enseigne colonelle¹; qu'il m'en faisoit compliment avec plaisir, parce que je ne serois pas longtemps sans être capitaine; que l'usage étoit de passer de l'enseigne-colonelle à une compagnie, sans que cela fit la moindre peine aux lieutenants. Mais quelle fut ma surprise lorsque, étant de retour à Paris et étant allé voir le marquis de Dreux pour le remercier, il me dit que M. de Chamillart, son beau-père, alors ministre et secrétaire d'État de la guerre et contrôleur général des finances, m'avoit fait passer de l'enseigne-colonelle à une lieutenance; qu'il vouloit dorénavant, selon l'intention du Roi, que tous les enseignes-colonels fussent lieutenants auparavant d'avoir des compagnies, et qu'il souhaitoit que l'exemple commençât par moi. Je fus très longtemps indécis touchant le parti que je devois prendre, d'autant plus que tous les officiers à hausse-col des mousquetaires, et surtout le comte de Canillac, qui en étoit sous-lieutenant et qui m'aimoit infiniment, me pressoient fort de rester dans la compagnie, en me promettant de me faire avoir bientôt une enseigne aux gardes; on donnoit alors les enseignes aux gardes vacantes aux mousquetaires. Je craignois aussi qu'on ne me donnât une compagnie dans Bourgogne que par mon rang d'ancienneté; joint à cela que tous mes amis ne me conseilloient point d'aller dans un pays appelé avec raison le tombeau des François (le régiment de Bourgogne étoit en Italie). Mais mon frère le marquis me détermina entièrement d'en-

1. C'est-à-dire la place d'enseigne de la compagnie dont le colonel du régiment étoit propriétaire et capitaine.

trer dans ce régiment, me disant pour ses raisons que, dès que j'y serois, le ministre de la guerre, qui étoit non seulement notre parent, mais aussi l'ami intime de notre famille, seroit obligé, par honneur, de m'avancer. J'avois de l'ambition, et c'étoit certainement le véritable moyen d'aller aux grands honneurs de la guerre. Cependant les suites feront voir que j'ai pris le plus mauvais parti ; car, si j'étois resté dans les mousquetaires, je pouvois parvenir au grade d'officier à hausse-col, ou, si on m'avoit donné une enseigne aux gardes, j'étois en état d'acheter la sous-lieutenance, et, par le mariage considérable que j'ai fait depuis, je me serois fait capitaine aux gardes¹.

Mon parti pris, il fallut songer sérieusement à chercher de l'argent pour faire mon petit équipage, afin de paroître comme il convenoit dans un régiment dont le colonel, mon parent², étoit gendre du ministre de la guerre, dont j'étois aussi parent. J'empruntai un millier d'écus au notaire de la famille, et je lui en fis un contrat. Je passai l'hiver dans la grande ville, sans y prendre beaucoup de plaisir. Je faisais ma cour de temps en temps à M. et à M^{me} de Chamillart³ et à mon colonel.

1. Les capitaines aux gardes avoient le titre et le rang de colonel et jouissaient d'autres privilèges. (Daniel, *Histoire de la milice française*, t. II, p. 273-274.)

2. Les Sevin se regardaient-ils comme parents des Dreux par suite du mariage du marquis de Dreux avec M^{lle} Chamillart, ou bien y avait-il quelque autre alliance entre ces deux familles parlementaires, c'est ce qu'il nous a été impossible d'élucider.

3. Elisabeth-Thérèse Le Rebours, fille d'un maître des comptes, qui avait épousé Michel Chamillart le 28 novembre 1680, mourut le 26 juillet 1731.

Il¹ m'arriva, et à mon frère du Plessis², le jour des Rois, une aventure qui devoit naturellement nous être fatale. En revenant, à une heure après minuit, du faubourg Saint-Antoine, où je lui avois donné à souper, comme nous passions dessous les arcades de la place Royale, le temps étoit fort obscur, nous vîmes fondre rapidement sur nous deux hommes, l'épée à la main, en criant : « Les voilà ! » Par bonheur, nous avions nos cannes : ils ne nous donnoient pas le temps de tirer nos épées. Je parai vingt bottes avec ma canne ; enfin, j'eus un instant pour tirer mon épée ; alors, je poussai mon homme si vivement que je le fis reculer cinquante pas. Pendant mon combat, mon frère désarma le sien, lequel lui fit mille excuses, en lui disant qu'ils s'étoient trompés bien grossièrement, qu'ils nous avoient pris pour deux personnes qui leur avoient fait un tort considérable, et desquelles ils vouloient se venger. Ce discours fini, ils vinrent tous deux me séparer avec mon champion. Nous connûmes à leur bandoulière qu'ils étoient gardes du Roi³. Nous leur reprochâmes leur mauvaise action, en ajoutant qu'il ne convenoit point à des gens de condition de se venger de cette manière de leurs ennemis, et que, si

1. Tout le paragraphe qui va suivre a été ajouté après coup dans la marge du manuscrit.

2. Pierre Sevin, alors capitaine au régiment Dauphin.

3. La bandoulière étoit en effet le signe distinctif des gardes du corps, parce que ces compagnies avoient été originairement des compagnies d'archers. Les bandoulières des gardes du corps étoient à fond d'argent avec des ornements de couleur différente pour chacune des quatre compagnies. (Daniel, *Histoire de la milice française*, t. II, p. 149.)

leurs officiers et leurs camarades en étoient instruits, ils seroient certainement cassés à la tête de leur compagnie. Ils étoient bien gris. Nous leur demandâmes où ils logeoient ; ils nous dirent qu'ils demeuroient à l'hôtel de Brie, rue Cloche-Perce¹. Nous eûmes encore la bonté de les conduire près du Petit-Saint-Antoine². Ensuite, nous fûmes nous coucher, du Plessis et moi. Le lendemain, on nous dit que ces malheureux avoient assassiné l'écuyer du maréchal de Duras, qui demeurait dans la place Royale. Nous n'avons pas appris la suite de cet assassinat, terrible exemple pour les ivrognes.

Le 6 février 1702, en me promenant aux Tuileries (il faisoit le plus beau temps du monde, et il semble que tout Paris s'y étoit assemblé), nous apprîmes la nouvelle de tout ce qui s'étoit passé à Crémone le 1^{er} de ce mois³, action qui éternisera à jamais l'infanterie française : savoir, que le prince Eugène de Savoie, qui avoit des correspondants dans cette ville, y étoit entré à la tête d'une partie de son armée, à la petite pointe du jour, et, quoiqu'il eût fait prisonniers le maréchal de Villeroy et presque tous les officiers, tant généraux que particuliers, de la garnison, et

1. Cette rue existe encore entre la rue François-Miron et la rue du Roi-de-Sicile, et comprend deux hôtels de basse catégorie.

2. Petit hôpital fondé par l'ordre de Saint-Antoine de Viennois et transformé plus tard en commanderie. Il était situé sur la gauche de la rue Saint-Antoine en allant vers la Bastille, presque vis-à-vis l'hôtel de M^{me} de Beauvais. On l'appelait *petit* pour le distinguer de la grande abbaye Saint-Antoine.

3. C'est le 9 février, et non le 6, qu'on apprit la nouvelle de la « journée de Crémone. » (*Dangeau*, t. VIII, p. 315; *Sourches*, t. VII, p. 207.)

qu'il se fût rendu maître presque de toutes les places et de tous les postes, nos soldats, quoique surpris, avoient obligé cependant les ennemis de se retirer avec précipitation de la place, avec une perte considérable des leurs, et que le prince Eugène avoit pensé être pris lui-même¹. On fit touchant cette action plusieurs chansons sur le général de l'Empereur, et surtout sur le maréchal de Villeroy, dont une finissoit par ces paroles :

Notre bonheur est sans égal ;
 Nous avons conservé Crémone
 Et perdu notre général².

Il faut cependant rendre justice à M. de Villeroy ; il n'étoit arrivé que la veille au soir, et venoit de visiter tous les quartiers des troupes. Mais on ne peut excuser le gouverneur espagnol, qui avoit le détail de la ville et qui avoit permis au traître Cassoli, curé de Notre-Dame-la-Neuve³, de faire nettoyer un aqueduc

1. Sur cette affaire de Crémone, on peut voir, outre *Dangeau* (p. 315-319) et *Sourches* (p. 207-211), les récits d'officiers donnés dans le numéro supplémentaire du *Mercure* de février, et les rapports publiés par le général Pelet dans l'Appendice du t. II (p. 658-689) des *Mémoires militaires sur la guerre de la Succession d'Espagne* ; l'*Histoire militaire* de Quincy, t. III, p. 612-630 ; la *Gazette d'Amsterdam*, nos XIV à XIX ; le récit de Saint-Simon, et surtout le commentaire qu'y a joint M. de Boislesle (t. X, p. 67-80) ; etc.

2. Outre les chansons que nous a conservées Gaignières (ms. Fr. 12693, p. 9-81) et dont M. Vingtrinier a imprimé quelques-unes dans *le Dernier des Villeroy* (p. 59-65), on fit aussi force caricatures, dont un certain nombre nous est parvenu dans la collection Hennin.

3. Santa-Maria-la-Nuova. Il y a un plan de Crémone dans l'atlas des *Mémoires militaires*.

par où passaient les immondices de la ville dans les fossés. Cet égout passoit sous la maison du curé Casoli, et ce fut par cet endroit que douze cents hommes, tant grenadiers que soldats, entrèrent dans la place, qui ensuite s'emparèrent de la porte Sainte-Marguerite, par où le prince Eugène entra avec le reste de ses troupes.

Enfin, il fallut songer à mon départ. Avant ce temps, un chacun me demandoit dans quelle armée je servirois la campagne prochaine, et, lorsque je disois : « En Italie, » on ne me répondoit plus rien. Il sembloit que tout le monde me condamnoit à y laisser mes os, et cela, comme je l'ai dit, selon l'ancien proverbe que ce pays étoit le cimetière des François¹. Il est à remarquer que l'Empereur, l'Empire, les Anglois et les Hollandois avoient déclaré la guerre à la France.

Je fus prendre congé quelques jours auparavant de M. et de M^{me} de Chamillart et du marquis de Dreux, qui étoient à l'Étang, maison magnifique éloignée d'une lieue de Versailles, qui leur appartenoit². J'y fus avec mon frère le marquis. Il n'y a sorte de politesses et de promesses qu'ils ne me firent touchant mon avancement, et cela en présence du comte de Marsan³,

1. Ci-dessus, p. 172. — Ce proverbe remontait au xvi^e siècle et avait pour origine les expéditions désastreuses de Charles VIII, de Louis XII et de François I^{er}. La *Gazette d'Amsterdam* de 1702 (Extraord. II) le cite également, en signalant la répugnance des soldats et officiers français à aller servir au delà des Alpes.

2. Écart de la localité appelée aujourd'hui Villeneuve-l'Étang, au bout du parc de Saint-Cloud.

3. Charles de Lorraine-Armagnac (1648-1708).

frère du comte d'Armagnac¹. Je fus surpris, car je ne connoissois pas encore les manières de la cour, je fus surpris, dis-je, et même scandalisé de voir un prince de la maison de Lorraine jouer toutes sortes de rôles pour tâcher de divertir les trois filles de M. de Chamillart, la marquise de Dreux² et les duchesses de la Feuillade³ et de Lorge⁴. Tantôt il faisoit le polichinelle, l'arlequin, et tantôt le perroquet et le singe⁵. Je ne pus m'empêcher, en m'en retournant à Paris, d'en dire mon sentiment à mon frère : « Bagatelles ! me répondit-il. Tu ne sais pas encore « qu'un courtisan est un véritable caméléon. Pour « tâcher de réussir dans ses projets, il n'y a point de « rôles, ni de bassesses, ni de souplesses qu'il ne soit « capable de faire afin de parvenir à son but. Les

1. Louis de Lorraine (1641-1718), grand écuyer de France après son père et qu'on appelait pour cette raison Monsieur le Grand, dans le langage de la cour.

2. Catherine-Angélique Chamillart (1683-1739), mariée le 14 mai 1698.

3. Marie-Thérèse Chamillart (1684-1716), mariée, le 24 novembre 1701, à Louis d'Aubusson, duc de la Feuillade. Ce mariage était précisément l'œuvre du comte de Marsan.

4. Élisabeth-Geneviève-Thérèse Chamillart (1685-1714), qui n'épousera que le 14 décembre 1702 Guy-Nicolas de Dürfort, duc de Quintin, puis de Lorge, fils du maréchal.

5. « Jamais fadeur, dit Saint-Simon (*Mémoires*, éd. 1873, t. VI, p. 174), ne fut pareille à celle de M. de Marsan, avec toutes ses manières d'un vieux galant auprès des dames, et ses bassesses avec les gens qu'il ménageoit. Il n'avoit pas honte d'appeler M^{me} de la Feuillade *ma grosse toute belle*, qui étoit une très bonne femme, mais beaucoup plus Maritorne que celle de Don Quichotte. Elle-même en étoit embarrassée, et la compagnie en rioit. »

« plus habiles sont ceux qui les emploient à propos.
« Le courtisan rampe, par coutume, aux pieds des
« ministres et des favoris ; il tombe servilement. Faux
« dans ses caresses, ingrat après le succès, il court
« après la faveur, quitte les malheureux, et le jour
« d'élévation d'un nouveau ministre est toujours le
« jour des ingrats. On arrive libre à la cour ; y res-
« tant, on devient bientôt esclave, et enfin l'intérêt
« est le véritable souverain du courtisan. Tu en as
« remarqué un échantillon, poursuivit-il. On ne trouve,
« pour ainsi dire, l'honnête homme que dans le véri-
« table homme de guerre, le bon citoyen, attaché sin-
« cèrement à son prince. Préférant toujours ses inté-
« rêts aux siens propres, il ne travaille que pour
« l'honneur de son roi et de sa patrie. Il n'a pas le
« talent de se faire valoir ; enfin, il ne travaille que
« pour la gloire. » Cette conversation, touchant le
véritable homme de guerre et la cour, nous mena jus-
qu'à Paris. J'en partis, quelques jours après, pour
l'Italie, où j'ai resté pendant cinq ans sans revenir
dans ma patrie, toujours occupé à faire la guerre,
comme on le verra dans la suite de ces Mémoires.

La veille de mon départ, mon frère le marquis me tint un discours bien indiscret, et qui me toucha sensiblement : « Je suis fâché, me dit-il, du parti que tu
« as pris d'entrer dans l'infanterie. Tu aurois dû res-
« ter dans les mousquetaires. Je t'aurois donné un
« appartement chez moi ; il ne t'en auroit rien coûté
« et pour ta nourriture et pour ton logement. » Péné-
tré d'un vif ressentiment, je lui fis sentir que son
propos étoit à contretemps, lui qui m'avoit fait quitter

la compagnie des mousquetaires pour me faire entrer dans Bourgogne, et qu'il devoit se ressouvenir que c'étoit lui seul qui me l'avoit conseillé et qui avoit le plus insisté à me le faire prendre¹. En vérité, ce conseil étoit bien hors de saison la veille de mon départ, après avoir quitté les mousquetaires, accepté la lieutenance dans ce régiment, et mon équipage fait. Il est dangereux de prendre conseil des personnes qui ne sont pas d'accord avec elles-mêmes. Aussi cet homme n'a réussi ni pour lui ni pour ses frères. Ayant tout le bien de la famille, il devoit cependant être leur protecteur².

1. Ci-dessus, p. 172-173.

2. Nous le verrons plus tard obligé de vendre sa terre patrimoniale de Quincy.

CAMPAGNE DE 1702.

Je partis de Paris le 15 mars 1702, pour aller coucher à Corbeil, après avoir entendu la messe : c'étoit un dimanche. Le comte de Vernon¹, ambassadeur du duc de Savoie, fit ce jour-là son entrée à Paris. Du Plessis vint me conduire jusqu'à Charenton, où nous dinâmes ensemble avec M. d'Arconville², capitaine au régiment de Périgord³, qui alloit aussi en Italie rejoindre son régiment. C'étoit un gentilhomme de Beauce, de la R. P. R., un peu ratier⁴ et un peu ivrogne. Il avoit dix mille livres de rente; aussi avoit-il un équipage de Jean de Paris⁵.

Corbeil. — Corbeil est une petite ville à six lieues de Paris, dans le pays de Hurepoix, avec titre de comté. Cette ville avoit anciennement ses comtes particuliers, dont le dernier, qui étoit Hugues du Puiset,

1. Ce nom a été biffé dans le manuscrit. — Le comte de Vernon étoit en France depuis 1699, et il n'avoit pas lieu de faire son entrée le 15 mars 1702; mais il eut, la veille, c'est-à-dire le 14 mars, une audience particulière du Roi.

2. N. de Brosset, seigneur d'Arconville, mort le 19 juillet 1742. (*France protestante*, 2^e édition, t. I, p. 334-335.)

3. Régiment levé en 1690 par la ville de Périgueux. Dangeau l'appelle à cette époque le dernier régiment de France (t. III, p. 257).

4. « Terme du discours familier, qui s'applique à un homme plein de caprices, de fantaisies. » (*Dictionnaire de Trévoux.*)

5. Nous avons déjà eu cette expression ci-dessus, p. 74.

céda tous ses droits à Louis le Gros¹. Le prince de Parme² la prit en 1590. Guillaume Sevin, seigneur de la Grange, de mon nom et parent, en étoit gouverneur ; malgré la brèche, qui étoit fort considérable, il soutint l'assaut. Il fut à la fin forcé de se rendre prisonnier de guerre avec sa garnison³.

Melun. — Le 16, nous fûmes coucher, M. d'Arconville et moi, à Melun. Pendant le séjour que nous y fîmes le 17, je fus voir ma sœur qui est religieuse aux Ursulines. La ville de Melun est vicomté ; elle est très ancienne. César en parle dans ses *Commentaires* comme d'une ville très considérable. Elle a donné le nom à une très illustre maison que nous avons vue finir⁴.

Nemours. — Le 18, à Nemours, après avoir passé par Fontainebleau. La ville de Nemours est assez jolie. Pendant que le Roi est à Fontainebleau, la seconde compagnie des mousquetaires de S. M. reste dans cette petite ville. J'y avois fait trois voyages étant dans cette compagnie⁵. Les habitants y sont très polis,

1. Hugues du Puiset, ayant déclaré la guerre à Louis VI, fut vaincu en 1112 ; son comté fut confisqué et réuni à la couronne.

2. Alexandre Farnèse (1546-1592), gouverneur des Pays-Bas pour Philippe II. Il commandait l'armée espagnole envoyée au secours des ligueurs assiégés dans Paris par Henri IV.

3. C'est le 16 octobre 1590 que la ville fut prise par les Espagnols. (*Mémoires de Pierre de l'Estoile*, t. V, p. 58.)

4. Toutes les branches de la maison de Melun n'étaient point éteintes à l'époque où écrit notre auteur, mais seulement la plus connue, celle d'Espinoy, dont le dernier représentant, qui portait le titre de duc de Melun, périt sans alliance, en 1724, dans une partie de chasse à Chantilly.

5. Ci-dessus, p. 100-101, 119, 122 et 182.

les femmes la plupart jolies et spirituelles. L'abbaye de la Joye est renommée par rapport à M. de Ségur; on en sait l'histoire¹.

Montargis. — Le 19, à Montargis, ville située en Gâtinois. Le Loing y passe. Il y a un ancien château dont la situation est aimable. Il y a un bas-relief sur la cheminée d'une grande salle, qui représente un homme ayant un bâton à la main pour se défendre d'un gros chien qui fait ses efforts afin de se jeter sur lui, et un homme mort à côté du chien. En voici l'histoire selon la tradition du pays². Un gentilhomme du Gâtinois qui avoit perdu un procès contre un autre gentilhomme, son voisin, l'assassina dans un bois et l'enterra lui-même, afin que son crime ne fût point connu. Le chien du mort, très attaché à son maître, et qui étoit resté malheureusement à la maison pendant l'assassinat, ne le voyant pas revenir, en sort, et son instinct le conduit à l'endroit même où son maître étoit enterré. Là, faisant des hurlements affreux, il tâche avec ses pattes de le déterrer. Les hurlements du chien attirent tout le voisinage dans ce bois; le gentilhomme assassin y vient comme les autres, afin qu'on n'eût aucun soupçon de lui. Le chien ne l'eut pas plus tôt aperçu, qu'il redouble ses hurlements; il se jette sur lui avec fureur, et il l'auroit dévoré sans les personnes qui étoient présentes. On eut toutes les peines du monde à l'en empêcher. La justice se rendit aussi dans le lieu, et elle fit fouiller ce terrain. On y trouva le gentilhomme assassiné,

1. Ci-dessus, p. 102-106.

2. L'épisode du chien de Montargis a été ajouté après coup sur un feuillet supplémentaire.

tout ensanglanté, avec ses habits et son argent dans ses poches. Après le procès-verbal fait, on fit transporter le cadavre chez lui, et ensuite on l'enterra avec les cérémonies ordinaires. L'action du chien donna beaucoup de soupçon contre l'assassin, d'autant plus que, toutes les fois que cet animal l'apercevoit, il se jetoit toujours sur lui. Enfin, tous les gens de la justice, bien persuadés que c'étoit lui qui avoit commis ce crime, le firent arrêter et le condamnèrent à se battre avec un bâton à la main contre le chien, et il fut ordonné qu'il y auroit un tonneau du côté du chien, où cet animal pourroit se réfugier lorsqu'il seroit fatigué, et où le gentilhomme ne pourroit lui faire aucun mal pendant qu'il y seroit. Le combat dura très longtemps ; mais enfin le chien s'élança avec une si grande rapidité sur lui, qu'il le prit par la gorge, le culbuta par terre et l'étrangla. Le mourant, auparavant de rendre le dernier soupir, avoua son crime. Ce jugement fut très approuvé, quoiqu'il n'y avoit point de témoin¹.

Gien. — Le 20, à Gien, qui est une petite ville dans la Beauce. La Loire y passe sous un très beau pont ; elle a titre de comté.

La Charité. — Le 21, nous en partimes de bon matin pour aller dans un château en Berry. Le seigneur du lieu, parent de M. d'Arconville, nous y fit très bonne chère. Nous trouvâmes, le lendemain 22, nos équipages à Cosne, après avoir repassé la Loire, et nous

1. M. Lemolt-Phalary a publié un travail sur la légende du chien de Montargis dans les *Mémoires de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*, année 1840, et a démontré qu'elle n'avait aucun fondement historique.

fûmes coucher à la Charité, petite ville sur la même rivière, qui a souffert beaucoup pendant la guerre des huguenots.

Nevers. — Le 23, à Nevers, où nous passâmes la Loire sur un pont de pierre le lendemain. Cette ville est la capitale du Nivernois, avec évêché. César en parle dans ses *Commentaires*. Il y a une chambre des comptes. Nous fûmes voir la verrerie et la faïencerie. La cathédrale est bien bâtie; il y a une tour qui est admirée des curieux. Dans cette église, il y a un autel à l'orient et un autre à l'occident. Ce fut dans l'église de Nevers qu'un des évêques de cette ville, à ce qui m'a été dit, nommé Jacques Spifame¹, en communiant un particulier, lui dit : *Accipe figuram corporis Christi*. Le doyen l'ayant entendu : « Tu en as menti, » lui répliqua-t-il². Cet évêque, ayant abandonné la religion catholique, se retira à Genève, où Calvin, quelques années après, le fit pendre³. Cette action d'abandonner son évêché a donné occasion au proverbe : il est venu d'évêque meunier⁴.

1. D'une bonne famille de Paris, Jacques Spifame fut d'abord chanoine de Notre-Dame, doyen de Saint-Marcel, puis vicaire général du cardinal de Lorraine, archevêque de Reims, et reçut l'évêché de Nevers le 5 mai 1546; il embrassa en 1559 la religion réformée, se maria et se retira à Genève.

2. *Gallia christiana*, t. XII, col. 657.

3. Selon *la France protestante* (t. IX, p. 309-312), il aurait été décapité, et non pendu, le 23 mars 1566, par ordre de Calvin, pour avoir entretenu des intelligences avec les catholiques.

4. Pendant son séjour à Genève, il avait été obligé pour vivre de prendre l'état de meunier, *ex episcopo pistrinarius*, dit la *Gallia christiana*; mais la *France protestante* ne confirme pas le fait.

Saint-Pierre-le-Moutier. — Le 24, à Saint-Pierre-le-Moutier, petite ville dont le bailliage est renommé¹.

Moulins. — Le 25, à Moulins, où nous séjournâmes le 26. Cette ville est la capitale du Bourbonnois ; elle étoit le séjour des princes de la maison de Bourbon. Elle est agréable ; les rues en sont assez bien percées, l'Allier y passe. Pendant notre séjour, nous y fûmes accablés par les marchandes de couteaux et de ciseaux. La maison des Chartreux est assez jolie. Nous fûmes à la Visitation pour voir le tombeau du maréchal de Montmorency², que sa femme³ lui a fait ériger ; c'est un mausolée digne des curieux. Le cardinal de Richelieu lui fit couper la tête ; il avoit été fait prisonnier au combat près de Castelnaudary⁴, portant les armes contre son roi Louis XIII.

Le 27, à un village à sept lieues de Moulins, où il y a une fort bonne hôtellerie. Le 28, à Cusset⁵, autre village.

Roanne. — Le 29, ayant traversé la Palisse, où il y a un ancien château bâti par le maréchal de ce nom tué à la bataille de Pavie l'an 1525 (il étoit de la maison de Chabannes)⁶, nous fûmes coucher à Roanne, petite ville située sur la Loire, qui commence à porter

1. Ce bailliage, très important au moyen âge, comprenait le Nivernais, le Bourbonnois et une partie de l'Auvergne.

2. Henri II, duc de Montmorency, maréchal de France le 11 décembre 1630, décapité à Toulouse le 30 octobre 1632.

3. Marie-Félice des Ursins, mariée en 1614, morte le 5 juin 1666 supérieure de la Visitation de Moulins, où elle s'étoit retirée après la mort de son mari.

4. Le 1^{er} septembre 1632.

5. Allier, arrondissement de la Palisse.

6. Jacques II de Chabannes, seigneur de la Palisse, maré-

bateau. Elle est capitale du Roannois¹ ; elle appartenoit au dernier duc de la Feuillade, mort maréchal de France².

Le 30, à Tarare.

Lyon. — Le 31, à Lyon, où nous séjournâmes le 1^{er} avril. Elle est la capitale du Lyonnais ; le Rhône et la Saône s'y joignent. Cette ville est fort ancienne ; elle est aux François depuis l'an 532³. Elle est renommée par son commerce, par ses manufactures et par son négoce. Il y a des édifices et des places magnifiques, entre autres celle que l'on nomme Bellecour. L'hôtel de ville est la plus belle (*sic*) qu'il y ait en France. On voit dans cette ville des restes des anciens ouvrages des Romains. L'horloge que l'on voit dans la cathédrale est digne des curieux. L'archevêque est primat des Gaules. Les chanoines de la cathédrale ont le titre de comtes ; ils font preuve de noblesse comme les chevaliers de Malte ; mais ils n'y admettent point les nobles qui viennent de la robe⁴.

Vienne. — Le 2, à Vienne, où nous mangeâmes de

chal de France en 1515, prit part aux guerres d'Italie sous Charles VIII, Louis XII et François I^{er}.

1. Ce petit pays, érigé en duché-pairie par Charles IX pour un Gouffier, fut apporté dans la maison d'Aubusson par Charlotte Gouffier, mariée en 1667 au premier maréchal de la Feuillade.

2. Louis d'Aubusson (1673-1725), gendre du ministre Chamillart, deviendra maréchal de France en 1724. Nous le retrouverons bientôt en Italie, de 1702 à 1706, notamment à l'époque du désastre de Turin.

3. Par la conquête qu'en firent Childebert et Clotaire sur le roi Gondomar de Bourgogne.

4. Le chapitre se composait de trente-deux chanoines, qui portaient le titre de comtes, parce que les comtes de Forez leur avaient cédé en 1173 le domaine temporel de la ville.

bonnes truites, quoique fort petites. Nous y arrivâmes en bateau. Cette ville est située sur le Rhône et sur la Gère. Elle est capitale du Viennois; elle est fort ancienne. Ses rues sont étroites, mal percées, ses maisons mal bâties. Il y a un archevêché. On y voit beaucoup de restes des anciens ouvrages des Romains. Elle a été la capitale du royaume des Bourguignons; elle a beaucoup souffert pendant les guerres civiles. La cathédrale est superbe.

La Côte-Saint-André. — Le 3, à la Côte-Saint-André¹, petite ville située sur un coteau, dont les environs produisent de très bons vins.

Moirans. — Le 4, en sortant de la Côte-Saint-André, nous aperçûmes les Alpes. Nous fûmes surpris de la hauteur de ces montagnes, qui sont presque toutes couvertes de neige en tout temps. Nous dinâmes à Moirans², au Grand-Saint-François, hôtellerie fameuse que le père de MM. Paris, qui font tant de fracas aujourd'hui à Paris³, tenoit pour lors. Leur sœur, qui étoit d'une grandeur prodigieuse, étoit si malade, qu'elle en mourut quelques jours après. De là, nous fûmes à Voreppe⁴, petit bourg à trois ou quatre lieues de Grenoble, où les Alpes finissent.

1. Isère, arrondissement de Vienne.

2. Isère, arrondissement de Saint-Marcellin.

3. On connaît le rôle important que jouèrent les quatre frères Paris dans l'histoire financière du xviii^e siècle. L'aîné fut Antoine Paris (1668-1733). Le second, Claude Paris de la Montagne, né en 1670, mourut en 1742. Le troisième, Joseph Paris-Duverney (1684-1770), fut le plus célèbre des quatre. Enfin le dernier, Jean Paris de Montmartel, marquis de Brunoy (1690-1766), acquit une immense fortune comme banquier de la cour.

4. Isère, arrondissement de Grenoble, canton de Voiron.

Grenoble. — Le 5, à Grenoble, où nous séjournâmes le 6. Grenoble est la capitale du Dauphiné, située sur l'Isère; il y a un évêché, un parlement et une chambre des comptes; elle a pris son nom de l'empereur Gratien. Les évêques prennent le titre de prince de Grenoble. La Grande-Chartreuse, chef de l'ordre, est à trois lieues de cette ville, aussi bien que la Fontaine-qui-Brûle¹.

Vizille. — Le 7, à Vizille², petite ville renommée par le séjour qu'y faisoit le connétable de Lesdiguières³, où il fit bâtir un superbe palais, qui est abandonné aujourd'hui. Ce château étoit digne de ce grand homme, qui étoit comme le roi du Dauphiné.

La Mure. — Le 8, à la Mure⁴, petit bourg qui étoit rempli de neige. J'y pris encore un palefrenier qui vint m'offrir ses services.

Le 9, à un village dont le nom m'est échappé.

Gap. — Le 10, à Gap, ville assez jolie, mais qui se ressentoit encore de l'entrée du duc de Savoie dans ce pays⁵. On y faisoit bonne chère et à bon marché. Elle a beaucoup souffert dans la guerre des huguenots. Il y a un évêché, qui est très ancien; elle est capitale du petit pays appelé Gapençois. L'évêque a titre de comte; il met à côté de ses armes l'épée et la crosse en pal.

1. Exhalaison gazeuse qui se produit sur le bord d'un petit ruisseau, dans la vallée du Drac.

2. A dix-huit kilomètres de Grenoble.

3. François de Bonne, duc de Lesdiguières (1543-1626), maréchal de France (1608), connétable (1622).

4. Isère, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Grenoble.

5. En 1692, Gap, Embrun et tous les bourgs et villages

Embrun. — Le 11, à Embrun. Cette ville est la capitale de l'Embrunois, petit pays. Elle est fort ancienne; la Durance y passe. Les archevêques prennent le titre de princes, et ils prenoient anciennement celui de chambellans de l'Empire; ils faisoient battre monnoie. Le duc de Savoie la prit l'an 1692; il y eut la petite vérole.

Guillestre. — Le 12, à Guillestre¹, petit bourg à quatre ou cinq lieues d'Embrun. Le fort Mont-Dauphin² le commande. Ce fut par la vallée de Guillestre que le duc de Savoie passa pour venir faire le siège d'Embrun.

Briançon. — Le 13, à Briançon, ville capitale du Briançonnois. On la croit la plus haute ville du monde. Il est certain que, depuis Grenoble, on ne fait que monter jusqu'à cette ville.

Césanne. — Le 14, à Césanne³, après avoir monté et descendu le mont Genève. Au milieu du village du mont Genève, il y a une fontaine qui se partage en deux : l'une fait la source de la Durance qui se jette dans la Provence après avoir traversé le Dauphiné, et ensuite elle se jette dans le Rhône entre Tarascon et Avignon; cette rivière est sans lit, sans bornes et sans retenue, ainsi incapable de navigation. Et l'autre partie de la fontaine fait la source de la Petite

environnants avaient été brûlés par les Savoyards. (*Histoire militaire*, t. II, p. 570-574.)

1. Hautes-Alpes, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Embrun.

2. A cinq lieues nord-est d'Embrun, sur une montagne que la Durance environne de trois côtés.

3. Cesana-Torinese, dans le district de Suse, sur la Petite Doire.

Doire¹ qui va se jeter dans le Pô, un peu au-dessous de Turin².

Césanne est un petit bourg. La tradition du pays est que, depuis quatre cents ans et plus, les paysans du haut Dauphiné ne souffrent aucun gentilhomme habiter dans ce pays. En voici la raison : un seigneur de Césanne, dont la terre lui donnoit le droit de cuissage³, voulut user de son privilège trop à la lettre, étant couché avec une nouvelle mariée, ayant une jambe bottée et l'autre nue. Le mari étoit présent ; il en fut si outré, qu'il assassina le seigneur à côté de sa femme. Cette action détermina les paysans de tout le pays d'assassiner tous les gentilshommes. Il est certain que, depuis très longtemps, les habitants n'y souffrent aucun noble. Nous séjournâmes à Césanne le 15, qui étoit le jour de Pâques⁴. Après vêpres, il y eut une procession du Saint-Sacrement : le curé nous envoya prier de porter le dais ; M. d'Arconville, quoique huguenot dans le cœur, le fit avec toute la bienséance possible, et cette cérémonie ne lui fit aucune peine.

Exilles. — Le 16, à Exilles⁵, bourg où il y a un château sur une petite montagne isolée, dans la vallée d'Oulx. On prétend que les anciens Romains envoioient en exil dans cet endroit ceux dont ils n'étoient pas

1. Ou Doire ripaire.

2. Les deux rivières n'ont pas une source commune.

3. Voyez *le Droit du seigneur*, par A. de Foras (1886), et l'article de M. G. Barthélemy dans la *Revue des Questions historiques*, juillet 1866.

4. En 1702, Pâques étoit le 16 avril, et non le 15.

5. Aujourd'hui Italie, province de Turin.

contents, ce qui a fait donner ce nom à ce lieu-là¹.

Le 17, nous entrâmes sur les terres du duc de Savoie à Chaumont², bourg dont les environs produisent de très bons vins, et, après avoir traversé Suse, nous fûmes coucher à Rivoli.

Suse. — Suse est sur la Doire, aussi bien que Césanne, Exilles et Chaumont. Cette ville est capitale du marquisat de ce nom; les Alpes finissent en cet endroit. Les commis de la douane fouillèrent nos équipages impitoyablement. En sortant de Suse, nous entrâmes dans la plaine de Piémont, qui me parut un paradis terrestre, tant par rapport au climat que par rapport à la campagne; nous quittions un pays presque toujours rempli de neige.

Rivoli. — Rivoli³ est une petite ville; il y a un château ancien, où les ducs de Savoie vont passer quelques jours pendant l'été. Le curé de la ville me fit voir ce qu'il y avoit de curieux.

Le 18, à Pianezza⁴, bourg où il y a un beau château bien situé; on découvre de là toute la plaine de Piémont. Il appartient à un seigneur de Simiane qui est établi dans ce pays-là du règne de Louis XIII; c'est un des plus grands seigneurs de la cour de Savoie⁵. En me promenant avec le juge du lieu, il ne

1. Étymologie fantaisiste; le nom latin d'Exilles est *Ocellum*.

2. Chiomonte, sur la Doire ripaire.

3. Dans la province de Turin, près de la Doire ripaire. Il ne faut pas confondre cette ville avec le bourg de la province de Vérone où Bonaparte battit les Autrichiens en 1797.

4. Dans la même vallée de la Doire, à quelques kilomètres à l'ouest de Turin.

5. Charles-Emmanuel-Philibert de Simiane, marquis de Pianezza, colonel de plusieurs régiments savoyards et chevalier

faisoit que répéter : « Messieurs les François, vous « ferez dans la suite la conquête de toute l'Europe. Je « n'ai rien vu de plus beau en cavalerie que vos cara- « biniers. Oh ! la belle troupe ! » Notre gendarmerie ne l'avoit point frappé¹. Il m'arriva dans ce bourg une petite aventure qui me fit du bien, et dont je me suis ressouvenu pendant tout le temps que j'ai resté en Italie. J'étois logé chez un bon bourgeois, dont la fille n'avoit que quinze à seize ans, jolie comme un petit cœur. L'ayant trouvée seule, je lui en contois de mon mieux. Elle m'écoutoit ; par malheur, elle aperçut son frère qui revenoit à la maison, et, sur-le-champ, elle me quitte brusquement, sans m'en dire la raison, et elle se met à fuir. Je cours après ; mais, dans ma course, je trouve son frère (c'étoit un homme de trente ans environ), qui, m'arrêtant par le bras, me dit : « Jeune homme, il faut, dans ce pays-ci, changer « les manières françoises, et encore plus dans le pays « où vous allez. Je ne vous dis point cela par rapport « à ma sœur (je ne crains point pour elle, car elle est « sage), mais par rapport à vous-même. En France, « on badine avec les femmes et les filles ; mais, en Ita- « lie, vous vous feriez assassiner. » Il me donna ensuite plusieurs exemples à ce sujet. Je me promis très fort de suivre ses avis, et je le remerciai en l'embrassant.

de l'Annonciade. C'est son grand-père, Charles de Simiane, cadet de la branche de Gordes, qui étoit passé en Savoie et avait épousé en 1607 Mathilde, fille légitimée du duc Emmanuel-Philibert, qui lui apporta en dot le marquisat de Pianezza.

1. Les carabiniers étoient un corps de cavalerie d'élite formé en 1690 ; mais ils ne pouvaient cependant entrer en comparaison avec la gendarmerie (ci-dessus, p. 89) ; ils étoient habillés de bleu doublé de rouge.

Turin. — Le 19, nous fûmes dîner à Turin. Le duc de Savoie étoit à la Vénérie¹. Après avoir dîné, nous nous rendîmes au château ; nous en parcourûmes tous les appartements et celui de Madame Royale² ; je ne trouvai ni dans l'un ni dans l'autre rien de curieux ni d'extraordinaire. Le Dôme, qui est la métropole, est très beau ; on prétend que le saint suaire qui est dans cette église est le véritable³. Turin est situé sur le Pô, dans une belle plaine. Il n'y a guère de ville dans l'Europe où les rues soient mieux percées. Il y a de très beaux palais, de belles places, de belles églises. Cette ville est fortifiée de quatorze bastions, de plusieurs demi-lunes, et de plusieurs autres ouvrages qui la rendent une des plus fortes places de l'Europe. La citadelle est un pentagone.

Nous y vîmes le commandeur des Hayes, gouverneur de Verceil et premier lieutenant général des troupes de M. de Savoie. Il étoit François, de la province de Beauce, et parent de M. d'Arconville. Le duc de Savoie lui avoit obligation de la discipline de ses troupes ; aussi étoit-il très considéré et du prince et de ses sujets. Il quitta le service de France pour avoir, à ce qui m'a été dit, assassiné sa femme, accusée de galanterie. Il la mena dans la forêt d'Orléans, qui n'étoit pas loin de sa terre, et il la tua d'un coup de

1. La Venaria-Reale, près de Turin. Il y en a une description dans le *Dictionnaire géographique* de La Martinière.

2. Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours, seconde femme du duc Charles-Emmanuel et mère de Victor-Amédée, se faisait appeler Madame Royale, de même que Chrétienne de France, sa belle-mère, fille de Henri IV.

3. Ci-dessus, p. 88.

pistolet¹. A quelque distance de l'endroit où il avoit commis ce crime, il trouva un paysan qui avoit bien entendu le bruit, à qui M. des Hayes demanda s'il n'avoit rien entendu. Le paysan eut assez de prudence pour faire le sourd, et il lui répondit plusieurs fois : « Parlez haut, Monsieur ; je ne vous entends point. » M. des Hayes, croyant que cet homme n'avoit rien entendu, continua son chemin ; mais le paysan, le voyant éloigné, courut sur-le-champ avertir les juges du lieu de cette cruelle et barbare action. Ce crime étant su de tout le monde, M. des Hayes fut obligé de quitter le royaume. Il n'étoit alors que lieutenant d'infanterie.

Chivas. — Ce même jour, nous nous rendîmes à Chivas², où nous couchâmes. Pour y aller, nous passâmes la Petite Doire et la Stura³, qui vont se jeter dans le Pô au-dessous de Turin. Chivas est une petite ville sur le Pô, dont les fortifications sont de terre.

Trin. — Le 20, à Trin⁴, petite ville située aussi sur le Pô. Le 21, nous passâmes par Verceil, et nous traversâmes la Sesia à sec ; elle va se jeter dans le Pô, à une lieue au-dessous de Casal. Cette petite rivière faisoit alors la séparation des États du duc de Savoie

1. Les *Mémoires de Souches* (t. IX, p. 4 et note) confirment ce fait ; voyez aussi le *Journal de Dangeau*, t. IX, p. 188.

2. Chivasso, ville forte, sur le Pô, en aval de Turin.

3. Petite rivière qui se jette dans le Pô à quatre kilomètres en aval de Turin, après avoir passé à Lanzo et à la Vénérie. Il ne faut pas la confondre avec une autre Stura, dans le Piémont méridional, affluent du Tanaro.

4. Trino, en Piémont, sur le Pô, entre Verue et Casal.

d'avec le Milanois. Nous fûmes coucher à Sandoval¹, petit village du Novarois.

Le 22, nous dinâmes à Novare, place assez forte, dont la situation sur une petite éminence est fort avantageuse ; les Suisses y défirent les François qui en faisoient le siège en 1513. Les habitants attribuèrent cette défaite au patron de la ville, dont j'ai oublié le nom², à l'honneur duquel ils ont fait bâtir une magnifique chapelle, que je fus voir.

Vigevano. — Nous fûmes coucher à Vigevano³ ce même jour. Cette ville, où il n'y a aucune fortification, est capitale du Vigevanois, dont les terres sont fort stériles. Le canal de Sforza y passe ; il va se jeter dans le Tessin, à deux lieues de cette ville. Les ducs de Milan y passoient plusieurs mois de l'année. Je fus logé chez un archiprêtre, qui avoit une très jolie nièce, que le bon prêtre ne quittoit pas.

Pavie. — Le 23, à Pavie, où nous séjournâmes le 24. Ainsi nous eûmes le temps de voir ce qu'il y avoit de plus curieux dans cette ville, qui est sur le Tessin et au delà de cette rivière. Elle est capitale du pays de Pavese ; l'évêché dépend de la cour de Rome. C'est une des plus anciennes villes de l'Italie, fondée, à ce que l'on croit, par les Gaulois. Elle est fort grande ; les églises y sont magnifiques, dans une desquelles on nous montra une petite chapelle remplie des os de nos François tués à la bataille que François I^{er} perdit, et où il fut fait prisonnier. Le même

1. Localité non retrouvée.

2. Saint Gaudenzio.

3. Sur le Tessin, entre Novare et Pavie.

chapeau qu'il avoit à cette bataille étoit pendu par une corde au-dessus des os.

Belgiojoso. — Le 25, à Belgiojoso¹, où le château du seigneur est assez beau; Belgiojoso est un petit bourg. Le 26, à Mirabello², petit village. Le 27, à Castelnuovo³, bourg situé sur le Pô. Le 28, à Pizzighettone⁴, place très bien fortifiée, située sur l'Adda. Il y a un château où l'on conduisit François I^{er} le lendemain de la bataille de Pavie. Cette ville a été bâtie par Philippe-Marie Visconti, duc de Milan⁵. François I^{er} y resta jusqu'après Pâques.

Crémone. — Le 29, à Crémone, trois mois et quelques jours après la surprise manquée sur cette place par le prince Eugène⁶. J'y trouvai les bourgeois encore dans la crainte et dans une terreur panique. M. de Vendôme y étoit arrivé le 1^{er} mars pour commander l'armée à la place du maréchal de Villeroy, fait prisonnier au milieu de la ville dans cette même entreprise. J'y restai jusqu'au 2 de mai; ainsi j'eus le temps d'aller me promener et d'examiner tous les endroits où nos troupes avoient été aux mains avec les Impériaux, et voir ce qu'il y a de curieux dans cette ville. Je vis l'égout par où une partie des troupes impé-

1. Bourg de l'arrondissement de Pavie, dont le château appartient encore aujourd'hui à la famille de ce nom.

2. A quatre kilomètres de Pavie, sur la route de Milan. Ce fut près de Mirabello que se donna la fameuse bataille de Pavie.

3. Castelnuovo-Bocca-d'Adda, à treize kilomètres de Crémone, presque au confluent du Pô et de l'Adda.

4. A une vingtaine de kilomètres ouest de Crémone.

5. Né vers 1391, il succéda à son frère Jean-Marie en 1412, et mourut en 1447.

6. Ci-dessus, p. 176-177.

riales entrèrent. Crémone est une grande et belle ville; les églises sont magnifiques, les rues larges et bien percées; il y a de beaux palais, de beaux couvents. Il y a une tour, qui est des plus hautes que j'aie jamais vues¹ : elle a deux cent vingt-six brasses de hauteur, et ses fondements vingt-six et demie, selon l'inscription écrite sur une pierre au bas de la tour. Le château est assez bon. Plusieurs seigneurs font leur demeure dans cette ville, qui est située sur le bord du Pò, dans une belle plaine.

J'y trouvai nos recrues et plusieurs officiers de notre régiment. J'étois logé au couvent des Dominicains avec eux. Nous fîmes veiller une nuit un jeune novice², ce qui l'empêcha d'aller à matines. Son supérieur l'étant venu visiter le lendemain, le novice, pour s'excuser de n'avoir pas été à son devoir, lui dit qu'il avoit la fièvre. « Eh bien ! » lui répliqua le supérieur, qui se doutoit bien de la conduite de son pupille, « il faut vous réduire au simple bouillon. » Il lui tint parole, ce qui ne raccommoïtoit point notre petit moine, qui mouroit de faim. L'ayant su, nous lui faisons porter tous les jours à diner et à souper, sans que ses supérieurs s'en aperçussent. Cela dura jusqu'à notre départ, qui apparemment fit cesser sa fièvre.

Le 2 de mai, nous en sortimes avec nos recrues et tous les régiments françois qui y étoient en garnison après avoir été relevés par les Espagnols. Nous fûmes camper à Casaletto³.

1. Ce *torrazzo*, bâti à la fin du XIII^e siècle, passe même pour la plus haute tour de l'Italie; il a cent vingt et un mètres.

2. L'anecdote qui va suivre a été ajoutée en marge.

3. Hameau aujourd'hui disparu.

Le 3, à San-Giovanni-in-Croce¹, où les deux bataillons du régiment vinrent nous joindre de Sabioneta², après que M. de Vendôme, qui y arriva le même jour, en eut fait lever le blocus aux ennemis. Ce fut dans ce camp que l'on donna des fusils aux soldats qui portoient des piques ; ces armes ne valent rien, surtout en Italie, où l'infanterie ne craint point la cavalerie³.

Les troupes qui devoient composer notre armée étant toutes assemblées, et les troupes du duc de Savoie nous ayant joints (elles consistoient en cinq mille quatre cents hommes), nous partimes, la nuit du 11 au 12 de mai, de San-Giovanni-in-Croce, et, à la pointe du jour, nous arrivâmes sous Crémone. Nous y restâmes jusqu'à la nuit, que nous prîmes le chemin de Bordolano, bourg situé sur l'Oglio, à dix milles de Crémone⁴. Le prince Eugène pensa y être pris ; il fut obligé de décamper bien vite. M. de Vendôme se logea dans la même maison que ce prince venoit d'abandonner. On nous montra la chambre où avoit couché le maréchal de Villeroy la nuit d'après qu'il fut pris à Crémone.

Le 15, nous décampâmes de Bordolano, où nous

1. Bourg de l'arrondissement de Casalmaggiore. L'auteur suit l'*Histoire militaire* de son frère le marquis de Quincy (t. III, p. 637).

2. Chef-lieu d'un petit duché entre le Mantouan et le Crémonais, cédé aux Espagnols par le duc de Parme en 1637.

3. Dans les régiments, un certain nombre de soldats étaient armés de longues piques, qui servaient à arrêter les charges de cavalerie ; l'invention de la baïonnette les fit supprimer. (P. Daniel, *Histoire de la milice française*, t. II, p. 436.)

4. Sur la route de Brescia.

passâmes l'Oglio¹ pour aller camper à Bassano², qui est sur la Mella³. A mesure que M. de Vendôme, qui étoit à la tête de l'armée avec tous les grenadiers, tous les dragons et vingt pièces de canon, avançoit sur l'ennemi, le prince Eugène nous abandonnoit le terrain, son armée n'étant pas si forte que la nôtre. Nous y séjournâmes le 16.

Le 17, l'armée passa la Mella pour aller camper à Pralboino⁴. Cette marche fit abandonner au prince Eugène Ustiano⁵ et tous les bords de l'Oglio, excepté Canneto⁶. On trouva dans Ustiano beaucoup de munitions de guerre et de bouche, et les bateaux qui composoient les ponts des ennemis⁷.

Le 18, à Isorella⁸, situé sur le naviglio⁹, où l'armée resta le 19 et 20. Pendant que nous y séjournâmes, M. de Villiers¹⁰ s'empara de Canneto, seul poste

1. Cette rivière prend sa source dans la Valteline, forme le petit lac d'Iseo et se jette dans le Pô entre Guastalla et Borgoforte. C'est le 13 que l'armée passa l'Oglio d'après l'*Histoire militaire*, t. III, p. 638.

2. Bourg du Bressan, arrondissement de Verolanuova.

3. Affluent de l'Oglio.

4. Dans le Bressan, sur la rive gauche de la Mella, arrondissement de Verolanuova.

5. Dans le Crémonais, près du confluent de la Mella et de l'Oglio.

6. Canneto-sull'Oglio, dans le Bressan.

7. *Histoire militaire*, p. 641.

8. Dans le Bressan, arrondissement de Verolanuova, entre la Mella et la Chiesa.

9. Petit canal comme il y en a beaucoup dans cette partie de la Lombardie. On francisoit ce mot en *naville*.

10. Étienne Bérault de Villiers-le-Morhier, mestre de camp de cavalerie en mars 1693, était brigadier depuis janvier 1702; il deviendra maréchal de camp en 1704.

que les Impériaux avoient sur l'Oglio. Les quatre cents hommes qui le gardoient furent faits prisonniers de guerre¹.

Le 21, nous passâmes la Chiese². Quoique nous fussions dans le pays des Vénitiens, qui étoient neutres, nos soldats maraudoient impunément. Nous fûmes camper à Casalmoro³. M. de Villepion⁴ s'empara, ce même jour, de Castel-Giufre⁵, qui est sur un naviglio nommé la Fossa-Seriola, et le marquis de Créquy fut détaché à la tête d'un gros détachement de l'armée pour aller à Mantoue afin d'en renforcer la garnison⁶.

Le 22, nous entrâmes dans le Mantouan pour aller camper à Medole⁷. Pendant la marche, on fit une cinquantaine de cuirassiers prisonniers de guerre⁸.

Le 23, nous fûmes camper à Goito⁹, sur le Mincio, petite ville assez bien fortifiée qui appartient au duc de Mantoue. Nous y avons une garnison. Comme j'étois commandé pour le campement, je marchois à la tête de l'armée avec les autres officiers du campement. Étant arrivés sur la hauteur de Goito, nous

1. *Histoire militaire*, p. 641.

2. La Chiese ou Chiesa, affluent de l'Oglio.

3. Dans le Bressan, arrondissement d'Asola, sur la rive gauche de la Chiese.

4. Claude-Léon de Cornuel de Villepion, maréchal de camp depuis le mois de janvier 1696, quittera le service en avril 1703. C'étoit le fils de la célèbre M^{me} Cornuel, l'amie de la Grande Mademoiselle et de M^{me} de Sévigné.

5. Castelgoffredo, dans le Mantouan.

6. *Histoire militaire* de Quincy, t. III, p. 641.

7. A sept kilomètres sud de Castiglione-delle-Stiviere.

8. *Histoire militaire*, p. 644.

9. Sur la rive droite du Mincio, arrondissement de Volta.

vîmes arriver à toute bride M. de Tanqueux¹, aide de camp de M. de Vendôme, qui dit à M. le comte de Revel² : « Eh! Monsieur, je vous cherche partout; le « prince Eugène attaque actuellement M. de Vendôme. « Il vous prie de venir à son secours avec la gendar-
« merie. » M. Bouchu³, intendant de l'armée, qui étoit dans sa chaise de poste, ayant entendu ce propos, et pâle comme la mort, dit à son postillon : « Vite à Goito! Vite à Goito! » Cette terreur panique nous fit crever de rire. Monsieur l'intendant étoit homme d'esprit, le meilleur intendant des troupes du Roi, mais poltron comme un lièvre. Les officiers espagnols des régiments de Flandres et de Brabant-cavalerie, qui marchaient à la tête de l'armée (les Espagnols avoient toujours la droite sur les François, parce que nous n'étions regardés que comme troupes auxiliaires), voyant que la gendarmerie s'ébranloit pour aller aux ennemis, représentèrent à M. de Revel que c'étoit à eux à marcher les premiers. « Je ne vous « empêche pas, répondit ce général, que vous vous « serviez de votre droit. » Ces Messieurs retournèrent

1. François-Pierre de Courtin, seigneur de Tanqueux, d'abord lieutenant aux gardes françaises, passa dans la suite au service d'Espagne et devint brigadier et inspecteur général de l'artillerie. Il fut tué, en 1719, au siège de Francavilla, en Sicile.

2. Charles-Amédée de Broglie, comte de Revel, était lieutenant général depuis 1688; il recevra l'ordre du Saint-Esprit en 1703, et mourra en 1707.

3. Étienne-Jean Bouchu (1655-1715) était intendant en Dauphiné depuis 1686, et des armées d'Italie depuis 1693; il sera nommé conseiller d'État dans le courant de 1702. Homme d'un esprit fort aimable, dit Saint-Simon, d'ailleurs galant, et de très bonne compagnie.

promptement à leurs troupes, et ils tâchèrent de gagner la tête de la gendarmerie, ce que je fis aussi; mais, en arrivant dans la plaine, nous apprîmes que c'étoit une fausse alarme; que cependant M. le marquis de Ruffey¹, qui marchoit avec un gros détachement pour couvrir le flanc de notre armée, ayant rencontré une troupe de cavalerie ennemie, l'avoit attaquée si vivement, qu'il l'avoit mise en déroute, après en avoir tué ou fait prisonnier une partie, et que, pendant ledit combat, le comte d'Uzès², qui étoit aussi à la tête d'un autre détachement, avoit pareillement battu un autre parti des Impériaux. Ces deux combats faits en même temps avoient fait croire que le prince Eugène attaquoit notre arrière-garde³.

L'armée campa, la gauche à Goito et la droite à Rivalta⁴; nous y restâmes jusqu'au 30 de juin. Le lendemain 24 [mai] que nous arrivâmes dans ce camp, M. de Vendôme marcha à la tête d'un gros détachement à Marmirolo⁵, maison de plaisance du duc de Mantoue, située entre cette dernière ville et Goito. Il y trouva le comte de Tessé⁶, à qui il avoit donné

1. Anne-Marie-Louis Damas, marquis de Ruffey, venait d'être fait brigadier; lieutenant général en 1710, il sera nommé en 1716 sous-gouverneur de Louis XV.

2. François de Crussol, comte d'Uzès, mestre de camp de cavalerie depuis 1697, lieutenant général en 1718, et capitaine des gardes de la duchesse de Berry en 1719.

3. *Histoire militaire*, t. III, p. 644-645.

4. Petit village sur la rive droite du Mincio, à un mille au nord de Mantoue.

5. A sept kilomètres nord de Mantoue; le palais avait été bâti vers 1480 par Frédéric de Gonzague.

6. René de Froullay, comte de Tessé, lieutenant général depuis 1692, recevra le bâton de maréchal en 1703, la gran-

rendez-vous. M. de Tessé avoit commandé dans Mantoue pendant l'hiver et pendant le blocus. A l'approche de M. de Vendôme, les Impériaux abandonnèrent ce poste si précipitamment, qu'ils laissèrent beaucoup de munitions de bouche. Après que M. de Tessé eut rendu compte à notre général de l'état où se trouvoit la garnison de Mantoue, ils partirent ensemble pour se rendre dans cette ville. Toute la noblesse et toute la bourgeoisie vinrent au-devant de M. de Vendôme, qui fit son entrée, le soir, aux acclamations réitérées du peuple, qui crioit : « Vive le roi de France et M. de Vendôme ! » Toutes les rues étoient éclairées, les dames étoient aux fenêtres ; elles avoient toutes un nœud de ruban blanc à leur tête¹.

Le lendemain 25, notre général fut rendre visite au duc de Mantoue. Ensuite, il alla examiner la place, et il se rendit à la porte Cerese et à celle de Pradelle, pour voir de dessus le rempart le camp du prince Eugène. Il pensa être tué d'un boulet de canon à la porte Pradelle ; les ennemis, par les ouvrages qu'ils avoient faits, tenoient ces deux portes bloquées.

Castiglione-delle-Stiviere pris. — Le lendemain de notre arrivée à Goito, qui étoit le 26, M. de Revel fut détaché, avec quatre pièces de canon et un détachement de l'armée, pour aller faire le siège de Castiglione-delle-Stiviere, qui est à deux lieues en deçà du

desse en 1704, la charge de général des galères en 1712, et mourra le 30 mai 1725. Il étoit chevalier d'honneur de la duchesse de Bourgogne, et l'on trouve, dans le recueil publié en 1888 par M. le comte de Rambuteau, les lettres qu'il écrivit de Mantoue à cette princesse.

1. *Histoire militaire* de Quincy, t. III, p. 646.

lac de Garde¹. En arrivant, il s'empara de la ville, qui n'est environnée que d'une simple muraille; mais M. de Richerand, ingénieur en chef², ayant reconnu le château qui est situé sur une hauteur, et l'ayant trouvé beaucoup plus fort qu'on l'avoit dit, engagea M. de Revel de prier M. de Vendôme de lui envoyer huit pièces de canon et un renfort de troupes : ce qui étant arrivé, avec cinq autres pièces de canon, les ennemis, après plusieurs décharges, capitulèrent et se rendirent prisonniers de guerre le 31 mai³.

Ce même jour 26, notre général vint rejoindre l'armée, et moi, je pensai avoir une affaire avec d'Esgrigny, capitaine de notre régiment⁴ et fils du second intendant de l'armée⁵, avec qui j'étois de chambrée.

1. Entre Mantoue et Brescià; c'était le chef-lieu d'une petite principauté appartenant à des cadets de la maison de Gonzague, comme il va être dit ci-après, p. 208.

2. Guy de Richerand, ingénieur, d'abord capitaine au régiment de la Marine (mai 1677), prit part à un grand nombre de sièges, ce qui lui valut successivement les grades de brigadier (3 janvier 1696) et de maréchal de camp (10 février 1704). Nous le verrons, blessé à la tête, le 22 octobre 1704, à l'attaque de Guerbignano, au début du siège de Verue, subir l'opération du trépan, et en mourir le 27 octobre.

3. *Histoire militaire* de Quincy, t. III, p. 647-649.

4. Jean-René de Jouenne d'Esgrigny deviendra colonel d'infanterie en 1704 et sera tué au siège de Verue en mars 1705.

5. René de Jouenne, sieur du Mesnil et d'Esgrigny, d'abord huissier de la chambre du Roi, puis capitaine au régiment de la Couronne dès 1666, ensuite commissaire des guerres, intendant de l'armée d'Irlande (1689), puis en Catalogne et en Italie, fut fait prisonnier à Crémone; il ne mourut qu'en 1732. Il s'était fait confirmer dans sa noblesse par des lettres de juillet 1698, qui contiennent l'énumération de ses services. (Arch. nat., X^{1a} 8692, fol. 409.)

Nous fûmes ensemble, et trois autres officiers du régiment, pour faire collation dans une tente de vivandier. Nous trouvâmes le vin si bon, que nos pauvres têtes en étoient bouleversées. Il y avoit à une autre table le chevalier de Novion¹, capitaine des grenadiers du régiment de Bretagne², qui étoit de la connoissance de d'Esgrigny. Ils se mirent tous deux à parler allemand, et il me parut que d'Esgrigny, en me regardant de temps en temps, se mettoit à rire. Comme je m'imaginai qu'il se railloit de moi, je lui dis à l'oreille que je voulois avoir raison de son procédé, et que je le priois très fort de me suivre. Mon camarade me protesta que ce n'étoit pas de moi dont ils parloient ; il eut beau me jurer que leur conversation ne me regardoit point, qu'ils parloient d'une partie aimable qu'ils avoient faite ensemble : j'étois si prévenu que c'étoit de moi, que je l'obligeai à la fin de me suivre. Nous étions déjà derrière le jardin des Capucins, qui est à une portée de fusil de Goito ; nous allions dégainer, sans trop savoir tous deux ce que nous allions faire, lorsque le commandant de notre second bataillon arriva, qui nous ordonna les arrêts, et il fit mettre un soldat en faction devant ma tente et un devant celle de d'Esgrigny. Le lendemain, lorsque je me réveillai, je ne me ressouvenois nullement de ce

1. André Potier, dit le chevalier de Novion, d'abord page de la chambre (1679), puis capitaine au régiment de Bretagne, dont son frère aîné étoit colonel, mort de crapule et de misère le 14 octobre 1735, à soixante-deux ans. (Dossier bleu du Cabinet des titres, ms. Fr. 30085.)

2. Formé en 1644 sous le nom de Mazarin-français, prit celui de Bretagne en 1651. « Fort bon et fort ancien régiment, » dit Dangeau (t. XVIII, p. 328).

qui s'étoit passé la veille ; d'Esgrigny ne s'en ressouvenoit pas plus que moi. Le marquis de Dreux, colonel du régiment, nous fit venir chez lui ; il nous fit une petite réprimande, et ensuite il nous fit embrasser. Depuis, nous avons vécu, d'Esgrigny et moi, très cordialement ensemble.

Mantoue. — Le 28, nous fûmes diner à Mantoue. Nous vîmes tout ce qu'il y a de curieux dans cette ville ; nous nous promenâmes longtemps sur les remparts du côté des portes de Pradelle et de Cerese, afin de voir le camp des Impériaux et les ouvrages qu'ils avoient faits pour bloquer ces deux portes. Mantoue est située au milieu du lac que forme la rivière du Mincio, qui sort du lac de Garde. Cette ville est capitale du Mantouan. On ne peut en approcher que par la porte Cerese et celle de Pradelle. Cette situation la rend une des plus fortes places de toute l'Europe ; je puis dire que, tant que l'Empereur possédera cette place, il sera toujours maître de l'Italie, cette ville n'étant pas trop éloignée du Trentin. Le dehors du palais du duc de Mantoue n'a rien qui flatte les yeux ; mais il est si vaste, et il y a tant d'appartements, qu'il y a de quoi loger trois rois bien à leurs aises. Cette ville est belle et des plus anciennes ; on prétend qu'elle a été bâtie sept cents ans avant Rome. Elle a donné naissance à Virgile et au Tasse. Le palais du Té est remarquable par les peintures du célèbre Michel-Ange¹ ; les églises y sont belles, les rues larges et bien percées, surtout celle de Pradelle. Cet État

1. Ce palais, situé en dehors de la ville, fut construit par Jules Romain et orné de fresques par le même artiste. Il ne s'y trouve rien de Michel-Ange.

étoit dans la maison de Gonzague, qui est une des plus illustres d'Italie, depuis l'an 1327; cependant cette maison de Gonzague descend d'un simple bourgeois de Mantoue, nommé Guy de Gonzague, et dont le fils Louis, après avoir tué Bonacorsi, son seigneur, s'en étoit fait donner le gouvernement et en avoit ensuite usurpé la souveraineté¹, qui a été dans cette maison jusqu'à Ferdinand-Charles mort à Venise². L'empereur Joseph³ s'est emparé de ce duché.

Le 1^{er} jour de juin, nous apprimes que Castiglione-delle-Stiviere s'étoit rendu, la garnison prisonnière de guerre. Cette place appartenoit au prince de Castiglione et de Solferino, de la maison de Gonzague. Ses sujets s'étoient révoltés, deux ans auparavant, contre lui; ils l'avoient chassé de sa ville, et brûlé son palais. Dans la suite, ce prince s'étoit retiré avec sa famille en Espagne. Philippe V leur a donné des établissements dignes de leur naissance⁴.

Le 3 de juin, nous décampâmes de Goito pour aller

1. Louis de Gonzague, capitaine de Mantoue, tua le tyran Passerino-Bonacorsi (1328) et se fit donner la seigneurie à titre de vicaire de l'Empire. Il mourut le 18 janvier 1360.

2. Ferdinand-Charles IV, né en 1652, duc de Mantoue en 1665, mort dépouillé de ses États, le 30 juin 1708, à Venise.

3. Joseph, archiduc d'Autriche (1678-1711), élu roi des Romains en 1690, succéda comme empereur en 1706 à son père Léopold, sous le nom de Joseph I^{er}, et, cette même année, le Mantouan fut conquis, ainsi que le Milanais, par son armée.

4. Ferdinand de Gonzague, prince de Castiglione, né en 1649, fut en effet chassé de sa capitale en 1700, et se retira à Venise, où il mourut le 13 février 1723. Son second fils passa en Espagne, où Philippe V, à l'occasion de son mariage avec la veuve du duc d'Albe, le fit grand de la première classe et gentilhomme de la chambre.

camper à la Madonna-delle-Grazie¹, la droite de l'armée à la Fossa-Maestra ou Osone-Nuovo, qui se partage en deux branches, dont l'une va se jeter dans le lac de Mantoue à Curtatone², et l'autre dans le Pô à Borgo-Forte³, après avoir traversé Montanera⁴, où elle forme encore plusieurs branches⁵. L'armée du prince Eugène étoit campée de l'autre côté, fortifiée de plus d'une chaussée, sa droite à Curtatone et sa gauche au Pô. Celle de notre armée s'étendoit jusqu'à Rivalta, où M. de Vendôme prit son quartier. Notre centre étoit à la Madonna-delle-Grazie, abbaye située sur le bord du lac de Mantoue ; il y a une assez belle église, où les bourgeois de Mantoue y vont en dévotion. J'y remarquai plusieurs figures en cire, entre autres celle du connétable de Bourbon, qui fut tué en faisant escalader la ville de Rome. Au bas de son effigie étoient ces mots : *Traditore a Dio e al suo re*. Ce pays est fort coupé de canaux, de ruisseaux et de haies, ce qui détermina notre général à mêler l'infanterie avec la cavalerie par brigade. Malgré la situation avantageuse où nous étions, nous la renforçâmes de bons retranchements, auxquels nous travaillâmes plusieurs jours, et nous fîmes un pont sur le Mincio pour la communication de notre armée avec Mantoue⁶. Les deux armées étoient à la portée du canon, maxime

1. Abbaye aujourd'hui disparue, à l'ouest de Curtatone.

2. A cinq kilomètres de Mantoue, sur le bord sud du lac.

3. Bourg fondé en 1211 par les habitants de Mantoue pour commander le passage du Pô sur la route de Modène.

4. Hameau de la commune de Curtatone.

5. Voyez le plan de Mantoue et de ses environs dans l'atlas des *Mémoires militaires*.

6. Quincy, *Histoire militaire*, t. III, p. 649-650.

excellente, dont M. de Vendôme s'est beaucoup servi, surtout lorsqu'il avoit affaire avec le prince Eugène, pour être plus à portée de savoir ce qui se passoit dans l'armée ennemie.

Le 8 de juin, nous apprîmes que M. de Chartoigne¹ s'étoit emparé de Viadana², petite ville où il y a un château près du Pô et en deçà, vis-à-vis de Brescello³, de l'autre côté de cette rivière, dans le Modénois.

Comme M. de Vendôme ne vouloit pas rester longtemps dans ce camp, il fit faire d'autres retranchements outre ceux qui étoient déjà faits, pour contenir environ vingt mille hommes qui devoient y rester aux ordres du prince de Vaudémont, gouverneur du Milanois, pendant qu'il s'occupoit à de nouvelles entreprises, ce que nous verrons dans la suite. En attendant que je fasse le détail de tous les mouvements et des marches que nous fîmes au delà du Pô, il est nécessaire de rapporter ce qui arriva pendant que nous étions encore dans ce camp.

Le 9, je fus du détachement pour former la chaîne qui devoit couvrir nos fourrageurs. Nous nous mîmes en marche deux heures avant le jour. A la pointe de l'aurore, nous arrivâmes dans un endroit où aboutissoient quatre chemins. Nous y vîmes un spectacle qui nous fit bien de la peine : une cinquantaine de nos carabiniers y avoient été massacrés par un parti d'une

1. Philippe-François de Chartoigne, brigadier depuis 1693, maréchal de camp en janvier 1702, lieutenant général en 1704, tué au siège de Verue le 26 décembre de la même année.

2. Dans le Mantouan, à deux kilomètres au nord du Pô.

3. Notre auteur écrit Bercello, comme la plupart de ses contemporains. Cette place étoit sur la rive droite du Pô.

centaine de nos soldats qui s'étoient embusqués dans cette croisée; l'action s'étoit passée il n'y avoit pas une demi-heure. Le partisan qui commandoit les cent soldats, croyant que c'étoit un détachement des ennemis, les laissa remplir tout le chemin qui venoit à lui; ensuite, sa sentinelle cria : « Qui vive? » auquel on répondit : « Qui vive toi-même? » Le partisan, persuadé absolument que c'étoit un parti des Impériaux, fit faire sa décharge générale si à brûle-pourpoint sur nos pauvres carabiniers, que la plus grande partie en fut tuée ou blessée. On se reconnut dans le moment; mais il n'étoit plus temps.

Il pensa arriver un autre malheur pendant ledit fourrage. Le marquis de Bouligneux¹, maréchal de camp, galant homme et des plus braves, mais d'une distraction extraordinaire, fut, quoiqu'il n'étoit pas de jour, se promener le long de la chaîne. Il n'étoit suivi de personne. Son cheval l'emmena insensiblement dans une grand'garde des ennemis; il ne s'en aperçut que lorsqu'il fut au milieu d'eux. Sans s'épouvanter, il feignit de paroître un de leurs officiers généraux. Comme il ressembloit beaucoup au prince Eugène, les Impériaux le prirent pour lui. Cette incartade devoit le guérir pour toujours de ses distractions; mais nous verrons dans la suite, année 1704, que cette mauvaise habitude fut cause de sa mort. Il conta, le soir, pendant le souper, chez M. de Vendôme, ce qui lui étoit arrivé au fourrage; on en rit beaucoup, et ce fut le sujet de la conversation pen-

1. Louis de la Palu, marquis de Bouligneux, maréchal de camp depuis le 29 janvier 1702, deviendra lieutenant général en février 1704 et sera tué devant Verue le 14 décembre suivant.

dant tout le repas; les distractions de M. de Brancas n'y furent pas oubliées¹. Notre général fut très touché du malheur de nos carabiniers.

La nuit du 10 au 11, environ sur les deux heures du matin, pendant que je dormois tranquillement, je fus réveillé par la décharge de plusieurs coups de fusil, dont plusieurs balles percèrent ma tente. Notre régiment, avec le reste de la réserve, couvrait la maison du duc de Vendôme du côté de la cour. Nous fûmes bientôt informés de quoi il étoit question. Nos grenadiers et nos piquets marchèrent sur-le-champ d'où venoit le bruit. Le prince Eugène, qui faisoit autant la guerre en renard qu'en lion, imagina de faire enlever notre général, qui étoit son cousin germain². La chose étoit facile³. Il fit embarquer à Curtatone deux cent cinquante grenadiers ou soldats sur quinze bateaux, aux ordres de M. Davia, lieutenant-colonel, fameux partisan⁴. La maison où logeoit M. de Vendôme étoit située près du lac; entre ce lac et la maison, il n'y avoit que le jardin, qui étoit fort petit. Au bout de ce jardin, à droite, il y avoit une allée de fort beaux arbres, où nous nous promenions tous les jours. On avoit mis une dizaine de soldats de la garde

1. Charles, comte de Brancas, chevalier d'honneur d'Anne d'Autriche, mort en 1681. C'est le type du *Distrait* des *Caractères* de la Bruyère et de la comédie du *Distrait*, par Regnard.

2. Comme fils des deux sœurs, Laure Mancini, duchesse de Vendôme, et Olympe Mancini, comtesse de Soissons.

3. Le marquis de Quincy rapporte longuement cette tentative. (*Histoire militaire*, t. III, p. 653-654.)

4. Est-ce celui qui sera général de l'artillerie de Savoie en décembre 1703 (*Gazette d'Amsterdam*, 1704, n° IV) et qui mourra en décembre 1704? (*Ibidem*, n° cii, de Venise.)

du général (c'étoit du régiment de Piémont¹) aux ordres d'un sergent pour conserver les arbres de cette allée. Les ennemis, à la faveur d'une quantité de roseaux et de la nuit qui étoit fort obscure, arrivent sur le bord du lac. La sentinelle, qui étoit à dix pas du corps de garde, entendant du bruit, crie : « Qui vive ? » Un officier des ennemis répondit : « France. » — « Quel régiment ? » répliqua la sentinelle. L'officier nomma un régiment françois. Pendant ce temps-là, la petite flotte avançoit toujours ; mais la sentinelle leur crie de s'arrêter, et, voyant qu'ils avançoient, il tire son coup de fusil et crie : « Alerte ! » Les ennemis firent une très grande faute : car ils firent une décharge sur la sentinelle, dont il fut tué ; mais, en même temps, le petit corps de garde s'avança sur eux et fit la sienne, ce qui donna l'alarme à toute l'armée². Les Impériaux, se voyant découverts et entendant le bruit qu'on faisoit dans notre camp, prirent le parti de s'en retourner, après avoir fait une seconde décharge dans les fenêtres de la chambre où couchoit M. de Vendôme, s'imaginant qu'il mettroit la tête à la fenêtre pour savoir ce qui se passoit. Le pauvre M. Bouchu, qui étoit logé dans la même maison, au rez-de-chaussée, du côté du jardin, eut la peur tout entière. Son valet de chambre, au bruit de la mousqueterie, vint vite pour sauver son maître, qui, entendant la marche

1. Ce régiment, un des six vieux corps, avait été formé, dès 1562, avec les anciennes bandes piémontaises enrôlées au service de France. Nous verrons bientôt sa belle conduite à Luzzara.

2. Le sergent, pour sa récompense, eut à choisir entre une lieutenance ou trois cents livres de pension (lettre du Roi, ms. Fr. 14177, fol. 243).

d'un homme, se met aussitôt à crier : « Ah ! Monsieur, « quartier, je vous prie ! Je vous donnerai tout ce que « je possède ; sauvez-moi la vie. » Le valet de chambre avoit beau lui dire que c'étoit lui, en lui nommant son nom ; il ne cessoit de demander quartier. On eut une peine extraordinaire à le rassurer. M. de Vendôme fut vivement piqué du procédé du prince Eugène et de sa manière de faire la guerre. Il ne fut pas longtemps sans en prendre vengeance.

La nuit du 14 au 15, il fit voiturer douze pièces de canon de vingt-quatre livres de balles au delà du lac, vis-à-vis la maison du général des Impériaux, lesquelles, toutes ensemble, firent une décharge sur ladite maison, et cela à la petite pointe du jour¹. Nous apprîmes le surlendemain que la première décharge avoit fait un si grand désordre, qu'elle tua un page de ce prince qui étoit à côté de lui pendant qu'il se faisoit raser à la lumière, que son escalier en fut culbuté, ce qui l'obligea de se sauver en robe de chambre par une échelle et de changer de quartier. Il le mit à Montanera, qui étoit au centre de son armée. Le prince de Commercy² fut obligé aussi de décamper bien vite de sa maison ; il y eut plusieurs personnes et chevaux de tués ; beaucoup de tentes furent renversées de cette canonnade, qui dura pendant toute la journée.

1. Quincy, *Histoire militaire*, t. III, p. 655.

2. Charles-François de Lorraine-Elbeuf, fils de la princesse de Lillebonne, né en 1661, fut tué au combat de Luzzara le 15 août 1702 : ci-après, p. 240. Ayant déserté en 1684 pour prendre du service dans l'armée impériale, il en partageait avec son cousin le prince Thomas de Vaudémont le commandement sous le prince Eugène.

Le 16, M. de Vendôme fit retirer les douze pièces de canon, et il alla à Mantoue, avec deux mille chevaux, pour reconnoître les ponts que les ennemis avoient sur le Mincio. En revenant de cette promenade, il fut attaqué à Mantoue d'une colique néphrétique, ce qui nous alarma infiniment. Il étoit aimé généralement de tout le monde. Les soldats l'adoroient¹ ; ils le nommoient *le Blondin* ou *le Caporal Vendôme*. Le 18, son accident étant passé, il revint joindre l'armée.

Nous restâmes dans ce camp jusqu'au 11 de juillet, pendant lequel temps il ne se passa plus rien de considérable.

J'ai oublié de dire que le duc de Mantoue vint dîner chez M. de Vendôme le 12 juin. Notre armée étoit en bataille. Il ne faisoit que répéter : *Bravi, bravi cavalieri! Bravi soldati! Bravi signori!* Comme il étoit notre généralissime, M. de Vendôme lui fit faire tous les honneurs dus à cette qualité ; le canon fit trois décharges.

Enfin, le 11 juillet, le duc de Vendôme, ayant laissé dans nos retranchements, tant François qu'Espagnols, vingt-cinq mille hommes aux ordres du prince de Vaudémont, marcha avec le reste à Crémone. Nous étions de son armée ; nous nous y rendîmes en trois jours de marche, en trois colonnes. Le roi d'Espagne, qui devoit commander l'armée des deux couronnes, y étoit arrivé le 3. Ce même jour, le duc de Parme² vint saluer S. M. Catholique, accompagné de M^{le} de

1. « Pour sa familiarité avec eux et la licence qu'il toléroit pour s'en gagner les cœurs, » dit Saint-Simon.

2. François Farnèse (1678-1727), devenu duc en 1694, à la mort de son père.

Parme, sa fille¹, qui étoit alors très jolie. Certainement elle ne croyoit pas qu'elle épouserait un jour ce prince, qui lui fit beaucoup de politesses et qui ne cessoit de la regarder.

Nous arrivâmes le 13 à une demi-lieue de Crémone; nous y séjournâmes le 14. Ce jour-là, le roi d'Espagne fit la revue d'une partie de l'armée; il étoit accompagné du duc de Mantoue. Les troupes qui avoient passé en revue devant S. M. Catholique passèrent le Pô pour aller camper à Castelvetro, dans le Parmesan².

Pendant notre séjour près de Crémone, je fus voir la cour de ce prince, qui étoit logé à l'hôtel de ville, où il y avoit sur la porte ces mots : *Fidelis Cremona*, en lettres d'or. Je trouvai le roi fort changé : il avoit pris la perruque ; il avoit une épaule plus grosse et plus haute que l'autre. Je le suivis à la messe au Dôme. Il y fut à pied ; il n'avoit que quatre gardes, qui le suivoient de si près que les bouts de leurs mousquetons touchoient presque le dos de ce prince. Ils avoient encore leur ancien habillement : une manière de casaques jaunes, sur lesquelles il y avoit des galons de soie entremêlés de noir, de rouge et de blanc³;

1. Élisabeth Farnèse, née en 1692, qui devait épouser Philippe V en 1714 après la mort de Marie-Louise de Savoie. Elle n'étoit que la nièce et belle-fille du duc François : son père Odoard, fils aîné du duc Ranuce II, étoit mort en 1693, un an avant ce dernier, et la veuve, Dorothee-Sophie de Bavière, avoit épousé en secondes noces le duc François.

2. Castelvetro-Piacentino, dans l'arrondissement de Fiorenzuolo-d'Arda, au point le plus oriental de la grande boucle que forme le Pô.

3. Sur les gardes du corps des rois d'Espagne et sur leur

c'est la livrée de la maison d'Autriche. Ils avoient un coqueluchon¹ de la même couleur qui leur pendoit sur leurs épaules. Ils étoient tous quatre petits, noirs et maigres, enfin de fort mauvaise mine, aussi bien que la plupart des grands d'Espagne et des seigneurs. L'après-midi, S. M. Catholique tira les hirondelles pendant deux heures; il ne manquoit pas un coup.

Le lendemain 15, après avoir passé en revue devant ce prince et avoir passé le Pò, nous fûmes camper à Castelvetro, à un mille de Crémone². Je soupai chez M. le chevalier de Vervant³, capitaine du régiment Royal-Roussillon-cavalerie⁴, mon ami, avec qui j'avois été mousquetaire. Nous étions aux ordres du marquis de Créquy. Ce camp étoit composé de vingt-trois bataillons, de quarante escadrons et de quinze pièces de canon⁵.

Le 16, notre armée fut camper à Soarza, situé sur la rivière de l'Arda⁶. Le 17, à Busseto⁷, petit bourg le long du Longinario. Le 18, M. de Vendôme nous ayant joint, nous fûmes à San-Donnino⁸, autre bourg

habillement, voyez les *Mémoires de Saint-Simon*, t. IX, p. 214, note 3, X, p. 386, note 4, et XI, p. 323.

1. Capuchon de moine ou de pénitent. (*Dictionnaire de Trévoux*.)

2. A sept kilomètres.

3. De la maison saintongeaise de Goulard.

4. M. Chavane a écrit l'histoire de ce régiment, créé en 1635.

5. *Histoire militaire*, p. 669.

6. Hameau de la commune de Villanova sull'Arda, dans le Plaisantin. L'Arda est un petit affluent du Pò.

7. Arrondissement de Borgo-San-Donnino, dans une plaine, sur la rive droite du canal du Longinario.

8. Borgo-San-Donnino, siège d'un évêché dans l'Émilie, sur un affluent du Taro.

sur le Stirone, où nous séjournâmes le 19. Le 20, à San-Secundo¹, autre bourg sur le Taro, peu éloigné de l'endroit où Charles VIII gagna la bataille de Fornoue le 6 juillet 1495; nous y séjournâmes le 21.

Le 22, le roi d'Espagne arriva dans notre camp. Ce même jour, une partie de nos troupes passa le Taro avec S. M. Catholique et tous les officiers généraux, l'autre partie ayant été obligée de rester en deçà de cette petite rivière, qui grossit, en un moment de temps, si considérablement, par la pluie qui étoit tombée pendant toute la nuit, que le seul pont que nous avions fut rompu. Ce reste des troupes, dont nous étions, aux ordres d'un brigadier qui étoit M. d'Imécourt², colonel de Cotentin³, passa le lendemain 23 le Taro⁴. Nous fûmes joindre le reste de l'armée à Colorno, sur la Parma⁵, petite ville où il y a une maison de plaisance du duc de Parme, qui est faite comme un couvent. Le roi d'Espagne y étoit logé; il nous vit défilér d'une fenêtre. Le même jour, les troupes qui étoient restées de l'autre côté du Pô passèrent cette

1. San-Secundo-Parmese, sur la route de Parme à Crémone par Casal-Maggiore.

2. Jean-Bernard de Vassinhac d'Imécourt étoit colonel depuis 1693, et venait d'être fait brigadier; il deviendra maréchal de camp le 26 octobre 1704, et sera tué devant Verne le 26 décembre suivant.

3. Créé en janvier 1693, ce régiment fut licencié en septembre 1714.

4. *Histoire militaire*, t. III, p. 669.

5. La Parma est un affluent du Pô, qui passe à Parme. Colorno est situé en aval de cette ville, à peu de distance du confluent.

rivière à Casal-Maggiore¹ et vinrent camper à Sissa².

Nous séjournâmes le 23 et le 24 à Colorno, pendant lequel temps elles vinrent nous rejoindre au nombre de dix-sept bataillons et quarante escadrons. Ainsi notre armée étoit composée de quarante bataillons et de quatre-vingt-quatre escadrons, et d'une vingtaine de pièces de canons de campagne.

Le 24, après dîner, ayant bu beaucoup de vin de Bourgogne et de Champagne que mon camarade d'Esgrigny avoit apporté de chez son père, qui étoit, comme je l'ai déjà dit, second intendant de l'armée, je fus me mettre sur mon lit (il faisoit une chaleur excessive), où je m'endormis. En me réveillant, je me sentis la fièvre, accompagnée d'un mal de tête horrible.

Le 25, la fièvre me continua; je n'en dis rien à qui que ce soit. Nous décampâmes ce jour-là pour aller à Sorbolo³, sur la Lenza, petite rivière qui va se jeter dans le Pô à côté de Brescello, place la plus forte du Modénois, où les Impériaux avoient une grosse garnison. La Lenza sépare le Parmesan d'avec le Modénois. A une demi-lieue de Colorno, nous rencontrâmes le duc de Parme qui alloit de sa ville capitale à sa maison de plaisance. Il étoit dans un phaéton⁴ doré qu'il menoit lui-même, accompagné de trente gardes habillés de buffle avec des chapeaux gris, un trompette à

1. Ville du Crémonais, sur la rive gauche du Pô, dans le voisinage de Sabionette.

2. Dans le Parmesan, entre San-Secundo et Borgo-San-Donnino.

3. Dans le Parmesan, arrondissement de San-Donato-d'Enza.

4. « Chaise roulante fort propre, qui n'est ordinairement que

la tête de ce cortège, qui ne cessoit de sonner. Nous eûmes une peine extraordinaire à contenir nos soldats, qui criaient : « Ils ont chié au lit ! » et qui éclatoient de rire.

Le 26, nous passâmes la Lenza à Sorbolo. Depuis Crémone, nous marchions toujours dans les grands chemins ; presque dans toute la Lombardie on ne peut marcher autrement. Nous allions camper à Castelnovo¹, petite ville située sur un ruisseau qui se jette dans le Crostolo². Nous apprimes dans la marche que M. de Vendôme venoit de remporter un avantage très considérable sur les troupes impériales, qui étoient au nombre de trois mille quatre cents hommes commandés par M. de Visconti³. Nous arrivâmes d'assez bonne heure à Castelnovo, où nous apprimes le détail du combat.

Combat de Santa-Vittoria. — M. de Vendôme, étant près d'arriver dans cette ville, apprit par un curé des environs de Santa-Vittoria⁴, dont on n'avoit pas eu soin de conserver le jardin et la maison, que M. de Visconti étoit à Santa-Vittoria avec un camp volant composé du régiment d'Herbeville-dragons, des régiments de Commercy, de Visconti et de Darmstadt-

pour une personne, qui est tirée par un cheval, et qui va fort vite. » (*Dictionnaire de Trévoux.*)

1. Castelnovo-di-Sotto, dans le Modénais, entre Novellara et Parme.

2. Rivière qui se jette dans le Pô près de Guastalla.

3. Annibal, marquis Visconti, général des troupes espagnoles du Milanais en 1700, étoit passé alors aux Impériaux. Il devint feld-maréchal en 1716, et mourut en 1747.

4. Hameau fondé autour d'une chapelle bâtie en 1249 par l'empereur Frédéric II (ci-après, p. 223).

cuirassiers, de trois compagnies de housards et de quelque infanterie. Santa-Vittoria est à trois lieues environ de Castelnuovo. Sur-le-champ, M. de Vendôme se mit en marche (il étoit deux heures après midi) avec vingt compagnies de grenadiers aux ordres du marquis de Kercado¹, brigadier, et du comte de Chamillart², colonel, d'un escadron de gendarmes anglois³ et de cheveu-légers de Bourgogne⁴, et de seize escadrons, dont neuf de dragons. Il étoit accompagné du comte de Tessé, du comte de Revel, du marquis de Vaubecourt⁵, de Marcin, ambassadeur du Roi auprès du roi d'Espagne, de Montgon⁶, de Bezons, des mar-

1. René-Alexis Le Sénéchal de Kercado-Molac, comte de Kercado, colonel du régiment de Bresse, étoit brigadier depuis 1696; il parviendra au grade de lieutenant général en 1708.

2. Jérôme, dit le comte de Chamillart, frère du ministre, d'abord officier de marine, passa au service de terre en 1694, eut le régiment de Médoc et le grade de brigadier en 1702, et devint maréchal de camp en 1704. « C'est le plus impertinent monsieur que j'aie jamais vu, » disoit Louville. Et Saint-Simon, après l'avoir appelé « un sot et un impertinent pommé, » ajoute que lui et son frère l'évêque de Senlis « excelloient en imbécillité. »

3. Compagnie amenée en France, en 1667, par le comte Hamilton, lorsque le Parlement anglais força Charles II à renvoyer les catholiques de ses gardes. Louis XIV la prit à son service et la comprit dans sa maison militaire.

4. Compagnie formée en 1690; c'étoit une des seize qui composaient la gendarmerie.

5. Louis-Claude de Nettancourt-Haussonville, comte de Vaubecourt, lieutenant général depuis 1696, sera tué en Italie le 17 mai 1705.

6. Jean-François Cordebeuf de Beauyenger, comte de Montgon (1655-1730), maréchal de camp depuis 1696, n'étoit pas encore lieutenant général et ne le devint que le 23 décembre 1702.

quis de Mursay¹, de las Torrès² et de Créquy, tous lieutenants généraux, de M. d'Arène³, major général, de M. de Chavigny⁴, maréchal des logis de l'armée, et de M. de Mauroy, maréchal des logis de la cavalerie.

A un quart de lieue du camp des ennemis, qui ignoroient que les François fussent aussi près d'eux, M. de Vendôme fit marcher ses troupes sur deux colonnes. Celle de la gauche, composée des deux compagnies de grenadiers d'Auvergne, des régiments Dragons-Dauphin⁵ et de Lautrec⁶, et de quatre escadrons de carabiniers aux ordres de MM. d'Albergotti et de Mursay, marcha par une chaussée le long du Crostolo. Ce prince se mit à la tête de la colonne de

1. Philippe de Valois-Villette, comte de Mursay, inspecteur général de la cavalerie et maréchal de camp, ne sera fait lieutenant général qu'en 1704; nous le verrons mourir en novembre 1706. Il était fils d'un cousin germain de M^{me} de Maintenon et frère de la spirituelle M^{me} de Caylus; « aussi disgracié de corps et d'esprit que sa sœur avoit l'un et l'autre charmans, » dit Saint-Simon (t. XIV, p. 78).

2. Christophe de Moscoso y Montemayor, comte de las Torrès, était général de l'artillerie du Milanais depuis 1695. Il devint par la suite capitaine général, vice-roi de Valence (1723), grand de première classe et duc d'Argete (1734).

3. François de Pierre d'Arène, major général de l'armée d'Italie (26 décembre 1700), et maréchal de camp (9 février 1702).

4. Claude-François Bouthillier, marquis de Chavigny, servit d'abord comme volontaire à l'expédition de Candie, et eut le régiment d'Auvergne en 1695; il était brigadier du mois de janvier 1702, et mourut l'année suivante.

5. Ce régiment, créé en 1673, devint dès 1675 la propriété du Dauphin.

6. Aussi régiment de dragons; il datait de 1675; le colonel, M. de Lautrec, fut tué en 1705.

droite, composée du reste des troupes, qui prit le grand chemin ; il y avoit environ un mille de distance d'une colonne à l'autre. Les ennemis, qui ne s'aperçurent de l'approche de nos troupes que lorsqu'elles furent sur eux, montèrent précipitamment à cheval. Ils mirent leur droite à Santa-Vittoria, qui n'est qu'une petite chapelle accompagnée de deux maisons, sur le Crostolo (j'y ai passé depuis le combat plusieurs fois), et leur gauche au Tesson¹ ; ainsi cavalerie ne s'est jamais plus mal postée, d'autant plus qu'elle n'avoit qu'un pont sur le Crostolo et un autre sur le Tesson pour se retirer. M. de Vendôme fit attaquer les ennemis par leur droite et par leur gauche si brusquement, pendant que nos grenadiers attaquoient leur centre, qui étoit dans une plaine, qu'ils ne purent soutenir longtemps la vivacité de nos attaques. La plus grande partie furent tués, ou noyés dans le Tesson et le Crostolo, en voulant se sauver sur leurs ponts. Le comte d'Arenberg, lieutenant-colonel², cinq capitaines et plusieurs autres officiers subalternes et quatre cents cuirassiers ou dragons furent pris. De notre côté, M. de Nouilly, capitaine de dragons du régiment d'Estrades³, M. de Monteil, capitaine des grenadiers du régiment de Quercy⁴, et M. de la Roque⁵,

1. Le Tesson ou Tasson, affluent du Crostolo.

2. Lieutenant-colonel du régiment de Darmstadt, dit le rapport officiel de Vendôme. (*Mémoires militaires*, t. II, p. 750.) La *Gazette d'Amsterdam* (Extraord. LXVIII) et la *Gazette de Rotterdam* (n° 33) l'appellent le lieutenant-colonel Arnberg.

3. Créé en 1673 ; M. d'Estrades le commandait depuis 1692.

4. Régiment créé en 1684 ; il prit le nom de Rohan en 1776. (Susane, *Histoire de l'infanterie*, t. V, p. 37-43.)

5. Sans doute un frère de celui qu'on va trouver plus bas.

lieutenant des carabiniers¹, furent tués. M. de Sheldon², brigadier irlandais, le marquis de Wartigny³, colonel du régiment Dauphin-dragons, M. de Saint-Aurin⁴, chef de brigade de carabiniers, MM. de Prémont⁵, de la Roque⁶, de Beauvais⁷, capitaine aide-major, de Moyria⁸, tous capitaines, et quatre lieutenants de ce brave corps furent blessés. Il n'y eut environ que cent cinquante hommes, tant gendarmes, carabiniers, cavaliers, dragons que grenadiers, de tués ou de blessés. Le roi d'Espagne n'arriva qu'à la fin du combat; il eut le plaisir de voir tous nos grenadiers montés sur les chevaux qu'ils avoient pris aux ennemis. Les troupes qui avoient combattu restèrent et

1. Sur les origines et la formation du corps des carabiniers, on peut voir la note des *Mémoires de Saint-Simon*, t. I, p. 226, et ci-dessus, p. 193.

2. Dominique Sheldon, venu en France avec le roi Jacques, fut dès 1691 colonel d'un régiment de cavalerie anglaise; il commanda en 1698 le régiment de cavalerie de Fitz-James, devint maréchal de camp en 1702, lieutenant général en 1704, et mourut en 1721.

3. César de Brouilly, marquis de Wartigny, colonel des dragons du Dauphin (1700), brigadier (1702), sera tué devant Verue le 27 octobre 1704, étant maréchal de camp.

4. Saint-Aurein, dans les *Mémoires militaires*, t. II, p. 750.

5. Le rapport de Vendôme (*ibidem*) dit le chevalier de Saint-Frémond.

6. Pierre-Louis du Mas de la Roque, plus tard lieutenant-colonel du régiment de Guyenne, chevalier de Saint-Louis en 1734, mort en 1749.

7. M. de Launais, dans l'*Histoire militaire* de Quincy; M. Des Aunays, dans les rapports des *Mémoires militaires*.

8. Notre auteur écrit *Mauria*. — Chrysante de Moyria-Mérignat, aide de camp de Vendôme, aura l'agrément d'un régiment en 1704, le grade de brigadier en 1705, et sera tué à Casano le 16 août de la même année.

couchèrent sur le champ de bataille. Le roi d'Espagne et le duc de Vendôme retournèrent à Castelnuovo. On amena sur des chariots la plus grande partie de nos blessés et de ceux des Impériaux dans l'église de cette petite ville, que je fus voir. S. M. Catholique étoit logée dans le château, où on lui présenta les officiers ennemis prisonniers¹.

Le lendemain 27, l'armée fut camper à Santa-Vittoria, sur le champ de bataille. Le duc de Mantoue y joignit l'armée ; son équipage étoit superbe.

Le 28, M. de Vendôme, ayant appris que deux mille maraudeurs, aux ordres d'un officier irlandais qui s'étoit mis à leur tête, étoient sur le point d'attaquer la ville de Reggio², envoya M. d'Albergotti avec les trois bataillons de la Vieille-Marine³, celui de Cotentin et mille chevaux, afin d'écartier premièrement les maraudeurs et ensuite faire sommer le gouverneur de cette ville de se rendre. Il trouva, à son arrivée, que les maraudeurs s'étoient retirés. Il fit sommer le commandant, qui se rendit sur-le-champ⁴. M. d'Imécourt, colonel du régiment de Cotentin, resta avec son

1. Sur le combat de Santa-Vittoria, voyez l'*Histoire militaire*, t. III, p. 669-671 ; le commentaire des *Mémoires de Saint-Simon*, t. X, p. 218 ; la lettre de Philippe V au Roi, dans le *Journal de Dangeau*, t. VIII, p. 467-470 ; les *Mémoires militaires*, t. II, p. 236-241 et 728-730 ; etc.

2. Reggio-d'Emilia, sur la rive droite du Crostolo (ci-après, p. 231).

3. Levé en 1635 et classé le dernier des six vieux corps, ce régiment avait déjà une brillante histoire ; nous le verrons se distinguer encore à Luzzara sous la conduite de M. Le Guerchoys, son colonel.

4. *Histoire militaire*, p. 672-673.

régiment pour y commander, et M. d'Albergotti marcha à Modène avec le même détachement, qui se rendit aussitôt qu'elle eut été sommée. Il y laissa les régiments de Vendôme¹ et de Tournaisis², et M. d'Orgemont, neveu du maréchal de Catinat³, pour y commander.

Modène. — Modène est la capitale du duché de ce nom. Il y a un évêché suffragant de Bologne. Elle est située dans une belle plaine entre la Secchia et le Panaro⁴. Le palais du duc sera très beau lorsqu'il sera achevé; les églises y sont belles, les rues étroites; il y a plusieurs fontaines. Cet État a été érigé en duché par l'empereur Frédéric III en faveur de Borso d'Este, dont descendent les ducs de Modène⁵. La ville de Modène est environnée de fossés remplis d'eau et d'une muraille; il y a une citadelle qui n'est pas trop bonne. On y trouva beaucoup de munitions de guerre et de bouche.

Carpi, Correggio. — M. d'Albergotti, après ces conquêtes, s'empara de Carpi⁶. Cette ville, où il y a

1. Le marquis de Rochembeau a écrit l'histoire de ce régiment en 1891.

2. Créé en septembre 1684; voyez Susane, *Histoire de l'infanterie*, t. V, p. 312.

3. Omer Pucelle d'Orgemont, colonel du régiment de Tournaisis (1691), maréchal de camp en 1704, ne servit plus à partir de 1705. Il était fils de Françoise Catinat, sœur du maréchal, mariée en 1652 à Claude Pucelle, avocat au Parlement.

4. Tous deux affluents du Pô.

5. Ce Borso, fils naturel de Nicolas III, marquis d'Este, duc de Modène en 1451, puis de Ferrare, mourut en 1470, laissant ses duchés à Hercule d'Este, fils légitime de Nicolas III, qui fut la tige des ducs de Modène.

6. Dans l'Émilie, au nord de Modène. Il ne faut pas con-

un évêché, suffragant aussi de Bologne, n'a que des murailles sèches. Elle a titre de principauté, aussi bien que la ville de Correggio¹, qui a un assez bon château. Elle appartenoit autrefois à des seigneurs particuliers. Le duc de Modène possède ces deux dernières villes, où M. d'Albergotti mit garnison.

Ce même jour 28, ma fièvre ayant augmenté avec de grands redoublements, le marquis de Dreux, mon parent et mon colonel, m'obligea de m'en aller à Castelnovo; il me prêta sa chaise de poste pour m'y rendre. Le 30, on me fit prendre une médecine. Je ne l'eus pas plus tôt avalée, qu'il vint un ordre pour abandonner ce poste. Ainsi je fus obligé, comme les autres malades et blessés, de déguerpir sur-le-champ, afin de n'être point exposé à la discrétion de la garnison de Brescello et des paysans. Ceux-ci ne nous auroient fait aucun quartier; car nos troupes, en entrant dans le Modénois, l'avoient tout ravagé. Ainsi, accablé d'une fièvre aiguë, ayant une médecine dans le ventre, je fus obligé, par une chaleur excessive, de m'en aller à Reggio à cheval. J'y arrivai avec toutes les peines du monde. Je me rendis au château, où logeoit M. d'Imécourt, qui commandoit, comme je l'ai déjà dit, dans cette ville. Il étoit allé visiter quelques postes hors de la place; il n'en revint que quatre ou cinq heures après. J'eus le temps de rendre ma médecine et de me reposer. Sa maison étoit celle du bon Dieu : on ne m'offrit pas seulement un verre d'eau,

fondre cette ville épiscopale avec le village de la Vénétie où M. de Saint-Frémond s'étoit fait battre par les Impériaux en 1701 (ci-dessus, p. 141).

1. Bourg de l'Émilie, entre Reggio et Carpi.

je fus jusqu'à sept heures du soir sans rien prendre. Enfin M. d'Imécourt arriva ; il me fit beaucoup de politesses, et il me donna un homme de la ville, qu'il chargea de me faire bien loger. Il fallut encore attendre un temps infini dans l'hôtel de ville, car Messieurs les Italiens ne se pressent aucunement, ce qui m'impatientoit beaucoup. Lorsque j'eus mon ordre, je me rendis au logement. On ne voulut jamais ouvrir la porte, malgré toutes les prières que je fis à une vieille femme qui mettoit de temps en temps sa tête dans une jalousie. Il fallut donc m'en retourner à l'hôtel de ville pour avoir un autre logement. Ces Messieurs m'en donnèrent un autre, et en même temps un garde de la ville pour en imposer au bourgeois chez qui j'allois loger. Malgré le garde, on eut encore assez de peine à m'ouvrir. Mon hôte me fit beaucoup d'excuses de m'avoir fait attendre si longtemps ; il me mena dans un bel appartement, il aida à me déshabiller, et il m'apporta lui-même un bouillon dont certainement j'avois grand besoin. Pendant toute ma maladie, il eut soin de moi comme si j'avois été son fils. Il ne quittoit point le chevet de mon lit, et il ne cessoit de me chasser les mouches avec un éventail ; car, dans ce pays-là, la plupart n'ont point de rideaux à leurs lits : ainsi, les mouches et les cousins ont toute la liberté de vous fatiguer.

Le lendemain 31, la fièvre me redoubla si violemment, par rapport à la grande fatigue du jour précédent, que je fus neuf heures en léthargie. Pendant ce temps, on me crut si bien mort, qu'on m'avoit jeté le drap sur le visage. Cependant, au bout de ce temps, il me prit une si grande crise, que je revins à moi-

même. Je ne savois point le triste état où je m'étois trouvé; mon laquais m'en ayant fait le détail, j'envoyai chercher sur-le-champ un confesseur. Le médecin vint ensuite, qui ordonna beaucoup de remèdes à la manière du pays. Malgré la fièvre qui ne me quittoit point, il me faisoit manger des panades : insensiblement il m'alloit conduire au tombeau; mais, heureusement, le major du régiment, qui étoit convalescent, m'amena un chirurgien françois, qui prit une autre route, et il fit si bien, qu'en peu de jours il me mit en état de sortir et d'aller prendre l'air au jardin des Capucins. Mes forces revenoient à vue d'œil. Enfin, le 13 août, mes chevaux étoient arrivés la veille... Mais, auparavant de parler de mon départ, je dirai deux mots de ce qui m'arriva à Reggio.

Le jour même que je tombai en léthargie, la dame chez qui je demeurois fut au couvent de Saint-Pierre-Martyr, et, croyant qu'elle me trouveroit mort à son retour, elle pria les religieuses de prier Dieu pour moi. La comtesse de *** se trouva par hasard au même parloir; elle s'informa qui j'étois, et elle m'a dit depuis qu'elle avoit senti dès ce moment qu'elle s'intéressoit infiniment pour moi. Elle envoyoit tous les jours savoir de mes nouvelles à mon hôtesse, et, la première fois que je me mis à la fenêtre pour prendre l'air, elle étoit à la sienne. Elle me regarda beaucoup, ce qui lui est arrivé toutes les fois que je m'y mettois. Je ne cessois aussi de la regarder; car je la trouvai des plus aimables. Elle n'avoit que vingt ans; il y avoit deux ans qu'elle étoit mariée. Enfin, nous eûmes une conversation à l'italienne, de nos fenêtres, c'est-à-dire que nos doigts étoient les interprètes de

nos cœurs. Elle me fit entendre, un jour, qu'elle souhaitoit avoir une véritable conversation avec moi; elle me marqua l'heure et la fenêtre où je devois me rendre. Cette fenêtre donnoit sur la rue, dans un appartement au rez-de-chaussée. Je m'y rendis à l'heure marquée, qui étoit à une heure de nuit. Notre conversation fut des plus vives, quoiqu'elle ne parloit qu'italien, et moi françois. Elle me donna rendez-vous pour le lendemain dans un couvent de religieuses où elle avoit une de ses parentes. Elle me dit qu'elle sortiroit de chez elle à une certaine heure, qu'elle auroit sa cape, ce qu'on appelle en Flandres une faille¹, et que je prisse bien garde lorsqu'elle sortiroit, afin de la suivre et de ne la point perdre de vue. Ses ordres furent bien exécutés. Elle me présenta à sa cousine, qui me fit beaucoup de politesses : après quoi elle me laissa seul tête à tête avec ma chère comtesse. Quoique je n'étois pas trop ferme sur mes jambes, après lui avoir baisé la main bien tendrement, je voulus aller plus loin; mais, ayant pris son sérieux, elle me dit que les dames italiennes ne se rendoient pas si promptement. « Apparemment, c'est la manière de vos
« dames françoises, ajouta-t-elle; nous ne nous en ser-
« vons point dans ce pays, où il faut auparavant
« mériter pendant un très long temps la faveur des
« dames par un amour tendre et par une constance
« éternelle. Enfin il faut que l'amante soit bien sûre
« du cœur de son amant. » La cousine arriva dans le temps que j'allois lui répliquer; peut-être avoit-elle entendu cette conversation. Nous restâmes encore un

1. Petit manteau en soie noire avec capuchon.

demi-quart d'heure, la comtesse et moi, dans le parloir avec la religieuse. Il fallut nous quitter. Tous les jours, jusqu'à mon départ, nous nous rendions dans ce couvent. La veille de ce jour fatal, nous nous y rendîmes de meilleure heure ; la conversation fut des plus touchantes ; il y eut beaucoup de larmes répandues de part et d'autre. Nous prîmes notre arrangement pour nous écrire : j'adessois mes lettres à une bonne femme qui les rendoit exactement à la comtesse. Pendant notre quartier d'hiver, je fis beaucoup de voyages pour l'aller voir, comme je le dirai dans la suite.

Reggio. — Reggio est une des plus jolies villes que j'aie vues en Italie ; les gens du pays la nomment Reggio-la-Grassa. Les rues sont belles, larges, bien percées ; les églises, comme dans toute l'Italie, y sont magnifiques. La plupart des rues ont des arcades comme la place Royale à Paris, ce qui est très commode, par rapport au soleil et à la pluie, pour les gens de pied. Il y a un évêché suffragant de Bologne ; elle est la seconde ville du duché de Modène. Les habitants, tant gentilshommes que bourgeois, y sont très polis ; ils se plaisent avec les étrangers. La police y est très bien observée. Le château est assez bon ; mais le palais du duc, qui est dedans, est très peu de chose. Saint Prosper est le premier évêque et le patron de la ville ; il étoit François.

Novellare. — Enfin, le 13 août, je partis de Reggio, malgré la vive tendresse que j'avois pour ma chère comtesse ; mais, comme le bruit s'étoit répandu que M. de Vendôme alloit marcher à l'ennemi, je ne balançai pas un moment. Je fus coucher à Novellare¹,

1. Novellara, à dix kilomètres de Guastalla, sur le canale dei

petite ville qui appartient au comte de ce nom ; il étoit de la maison de Gonzague¹. Sa femme accoucha d'un garçon dans le même temps que le roi d'Espagne étoit logé dans son château ; il fut parrain de l'enfant².

Le 14, je fus à la Testa³, où j'appris, en arrivant, que notre armée se mettoit en marche de bon matin pour aller à Luzzara⁴, poste que les Impériaux occupoient.

Revenons au prince Eugène, qui, ayant appris la déroute de M. de Visconti à Santa-Vittoria, fit lever les postes du Serraglio⁵, à l'exception de Borgoforte et de Governolo, où il laissa quelques troupes. Ensuite il fit passer le Pô à son armée, afin de venir au-devant de la nôtre.

Bataille de Luzzara. — Il fut dit le soir du 14, à l'ordre, que nous allions à l'ennemi ; défense aux soldats de quitter leurs rangs. Nous nous mîmes en marche, la nuit du 14 au 15, à une heure après minuit, sans sonner le boute-selle ni battre la générale, sur deux colonnes. Le roi d'Espagne étoit à la tête de celle de droite, et le comte de Tessé à la tête de celle de gauche ; M. de Vendôme s'étoit mis en

Molini. La principauté fut réunie au duché de Guastalla en 1737, à la mort du dernier prince.

1. Camille II de Gonzague, comte de Novellara depuis 1678.

2. Le *Diario* d'Ubilla (p. 583) parle de ce baptême, qui eut lieu le 1^{er} août ; mais l'enfant n'étoit pas naissant ; ce devait être Philippe-Alfonse, né le 2 avril 1700, mort en 1728, dernier de sa branche.

3. Village sur la Parmeggiana.

4. Bourg à sept kilomètres nord-est de Guastalla, avec titre de marquisat, possédé par une branche des Gonzague.

5. Petit pays au sud de Mantoue, entre le Mincio, le Pô et un naviglio appelé la Fossa-Viva.

marche à la tête de deux régiments de dragons, des grandes gardes et de vingt-quatre compagnies de grenadiers, une demi-heure avant les deux colonnes. Ce prince arriva à huit heures et demie du matin devant Luzzara. Les ennemis abandonnèrent la ville, après avoir tiré quelques coups de fusil, dont le comte de Sézanne¹ fut blessé, pour se retirer dans le château. Ils étoient au nombre de cinq cents hommes, aux ordres du baron de Heitendorf, lieutenant-colonel, que M. de Vendôme fit sommer de se rendre. Le refus qu'il en fit devoit faire juger que le prince Eugène n'étoit pas loin.

Notre armée étoit composée de cent escadrons et de cinquante-trois bataillons. Les ordres du roi d'Espagne furent parfaitement bien exécutés jusqu'à la halte, que l'armée fit à deux lieues en deçà de Luzzara. Aucun soldat, ni cavalier, ni dragon ne sortit de son rang ; mais ils ne furent pas plus tôt arrivés, que la plus grande partie fut en maraude. Le pays extrêmement couvert où nous étions les favorisoit dans ce désordre, qui pensa nous faire perdre la bataille.

La halte fut de deux heures. L'armée se remit en marche au bout de ce temps ; il n'y avoit pas soixante-dix hommes par bataillon. C'est ainsi qu'elle arriva près de Luzzara. Le prince Eugène, qui avoit envoyé plusieurs partis au-devant de notre marche, pour être instruit lorsque nous serions près de Luzzara, n'étant que trop bien informé de la mauvaise discipline et du

1. Louis-François d'Harcourt, comte de Sézanne (1677-1714), venait d'être fait brigadier. Il était frère consanguin du maréchal d'Harcourt, et frère utérin de la maréchale sa femme, « chose tout à fait singulière, » dit Saint-Simon.

désordre qu'il y avoit dans notre armée lorsqu'elle marchoit, prit, en grand capitaine, la résolution de venir au-devant de nous et de nous combattre, quoique nous avions quinze bataillons et vingt escadrons plus que lui ; mais, comme le pays étoit entrecoupé de fossés et de haies qui rendoient notre cavalerie inutile, et qui empêchoient notre infanterie de joindre la sienne à coups de baïonnette, et sachant qu'il nous manquoit au moins un tiers de nos troupes, qui s'étoit abandonné à la maraude, il ne balança point à venir nous attaquer, et il auroit remporté la victoire sans la valeur et la fermeté de notre infanterie.

*Disposition de notre armée*¹. — Notre armée avoit Luzzara derrière elle, la droite à plusieurs cassines, et la gauche au Pô, une grande digue devant le centre. Nous n'avions point de seconde ligne d'infanterie, parce que, par la maraude, nos bataillons étoient très foibles. Le corps de réserve, composé des deux bataillons de notre régiment, d'un bataillon de Médoc, d'un de Cambrésis², de trois escadrons de Languedoc-dragons³ et de deux escadrons de Ruffey-cavale-

1. Outre le récit donné par le frère de notre auteur (*Histoire militaire du règne de Louis le Grand*, t. III, p. 674-683), on peut voir les références indiquées par M. de Boislesle dans le t. X des *Mémoires de Saint-Simon*, p. 222, note 4, et spécialement les *Mémoires militaires*, par le général Pelet, t. II, p. 247-251 et 731-740, le *Mercur*e de septembre, p. 8-49, et la relation adressée par Tessé à la duchesse de Bourgogne, insérée dans l'Appendice du t. VII des *Mémoires de Sourches*.

2. Le régiment de Médoc, créé en 1674, pour M. de Navailles, venait d'être donné au frère du ministre Chamillart ; celui de Cambrésis datait de 1684, et avait pour colonel François d'Hautefort, comte de Marquessac.

3. Régiment levé en 1676 par les états de Languedoc.

rie¹, étoit au centre, peu éloigné de Luzzara. On plaça quelques pièces de canon dans le centre et le long de la ligne. Le roi d'Espagne étoit sur la droite de Luzzara, dans une vallée qui va au château de Gonzague²; il avoit avec lui huit compagnies de grenadiers.

Aussitôt que le prince Eugène eut fait la disposition de son armée (il étoit environ six heures du soir), elle s'ébranla sur plusieurs colonnes pour venir nous attaquer. Comme il faisoit une chaleur excessive, la plupart des officiers allemands étoient en veste, l'éponton à la main, à la tête de leurs troupes. Les ennemis commencèrent par attaquer notre gauche, qui les repoussa trois fois; mais, à la quatrième charge que firent les Impériaux, nous nous aperçûmes qu'ils gagnoient du terrain. Cet avantage ne dura pas longtemps; car, nos troupes s'étant ralliées, elles chargèrent les ennemis avec tant d'impétuosité, qu'elles regagnèrent leurs postes. Ce fut dans cette action que le prince de Commercy fut tué. Les Impériaux demandèrent une suspension d'armes pour retirer son corps; on la leur accorda. La perte qu'ils firent de ce jeune prince, qui auroit été un jour un grand général, fut la cause que leurs attaques ne furent plus si vives³.

1. Ce régiment, formé en 1665, avait pour colonel, depuis 1696, le marquis de Ruffey, qui devint en 1716 sous-gouverneur de Louis XV (ci-dessus, p. 203).

2. Le plan de la bataille donné par le marquis de Quincy dans l'*Histoire militaire*, t. III, p. 674, montre qu'il existait à un mille à l'est de Luzzara une villa appelée château de la Tombe ou de Gonzague.

3. Le marquis de Louville, dans une lettre du 15 septembre à la duchesse de Beauvillier (Appendice du t. X des *Mémoires de Saint-Simon*, p. 441-442), donne de curieux détails sur la

Pendant que cela se passoit à la gauche, le prince Eugène faisoit attaquer le centre et la droite avec toute la fureur possible ; mais il ne put jamais gagner un pouce de terrain. Le marquis de Créquy fut blessé mortellement dans cette attaque ; il ne vécut que six heures après sa blessure. Il fut enterré le lendemain dans l'église de Luzzara ¹.

Faute de M. de Créquy touchant la surprise de Crémone. — Il auroit été grand capitaine dans la suite malgré la faute irréparable qu'il fit pendant que le prince Eugène étoit dans Crémone, où il étoit entré par surprise. Tout le monde sait que M. de Créquy, qui étoit à Casal-Maggiore, ayant appris que ce général des Impériaux, à la tête de quatre mille hommes, étoit en marche pour aller du côté de cette ville, pendant que le prince Thomas de Vaudémont² s'y rendoit aussi, par le Parmesan, avec un corps de neuf à dix mille hommes, il leva promptement tous ses quartiers pour marcher du côté où ces deux généraux ennemis se rendoient, et que, étant à deux lieues de Crémone, il

mort de M. de Commercy, qui, quoique « armé comme une enclume depuis les pieds jusques à la tête, » fut tué d'une balle qu'un grenadier du régiment de Piémont lui envoya au défaut du casque.

1. « Sa probité ni sa bonté ne le firent regretter de personne, mais bien ses talents à la guerre. » (*Saint-Simon*, t. X, p. 224-225.)

2. Charles-Thomas de Lorraine-Vaudémont (1670-1704) avait eu un régiment dans l'armée impériale en 1694. Lors de la mort du roi d'Espagne, il n'avait pas, comme son père, reconnu Philippe V. L'Empereur lui donna alors la Toison d'or, l'envoya à l'armée du prince Eugène, et le fit feld-maréchal général en 1704. Le père et le fils se trouvaient ainsi combattre dans des rangs opposés.

se contenta d'envoyer un officier de cavalerie, avec trente maîtres, pour savoir des nouvelles des Impériaux : lequel officier, soit par timidité, soit par négligence, retourna quelque temps après trouver le marquis de Créquy, à qui il assura, par toutes les nouvelles qu'il avoit eues, que le prince Eugène étoit non seulement maître de la ville de Crémone, mais encore du château. Il¹ est certain que, si le marquis de Créquy avoit marché droit à Crémone avec les vingt bataillons et les vingt escadrons qui étoient à ses ordres, il seroit tombé sur les troupes du prince Eugène, qui avoient été obligées d'abandonner cette ville précipitamment, et peut-être auroit-il repris le maréchal de Villeroy, et même pris le prince Eugène. Ce n'est pas la seule faute que fit M. de Créquy ; car au lieu de reprendre tous les quartiers qu'il avoit levés pour faire cette marche qu'il rendit inutile, il se retira à Sabioneta et à quelques autres postes. Ainsi les ennemis s'emparèrent de tous ces quartiers abandonnés ; ce qui les mit fort au large.

Revenons à notre bataille de Luzzara. M. de Vendôme, qui ne faisoit que d'aller de la droite à la gauche et de la gauche à la droite, enfin où sa présence étoit le plus nécessaire, s'aperçut, après deux heures et demie de combat, que le désordre et la confusion commençoient à se mettre dans les troupes de la gauche, où les ennemis faisoient toujours leurs plus grands efforts : ce qui le détermina d'envoyer chercher le corps de réserve par M. Janet², un de ses

1. Toute la fin du paragraphe a été ajoutée en marge.

2. Il étoit capitaine des gardes du duc de Vendôme (*Mercur*

aides de camp, qui malheureusement s'égara, et qui fit faire au corps de réserve les mêmes détours qu'il avoit faits lui-même en venant nous chercher. On eut beau lui dire qu'il falloit marcher où le feu de l'infanterie étoit le plus près de nous; il ne fit que répliquer qu'il avoit ordre de notre général de nous conduire par où il passoit. Il nous fit faire tant de chemin, que la nuit nous prit bien auparavant d'arriver à l'endroit où M. de Vendôme nous attendoit. Ainsi nous n'eûmes aucune part à la gloire que toute l'infanterie, tant impériale que la nôtre, eut dans cette bataille.

Excepté quelques balles de fusil échappées, qui nous tuèrent quelques soldats, nous n'essuyâmes aucun danger. Je suis très persuadé que, si la réserve avoit pu donner, notre armée auroit entièrement remporté la victoire. Le duc de la Feuillade¹ nous commandoit; malgré la fièvre qu'il avoit, il fut toujours à notre tête ou dans sa chaise de poste, ou à cheval. Le feu, de part et d'autre, continua une bonne heure pendant la nuit.

Comme la gauche avoit perdu une centaine de pas de terrain, le régiment de Piémont, qui avoit été inébranlable dans son poste, fut presque pendant toute la nuit au milieu des ennemis. Une heure avant le jour, il trouva le moyen de venir joindre notre gauche; on en donna avis à M. de Vendôme, à qui cette nouvelle fit d'autant plus de plaisir qu'il croyoit ce régiment prisonnier de guerre.

de décembre 1702, p. 355). Est-ce le même qu'un partisan dont parle Dangeau (t. V, p. 426)?

1. Ci-dessus, p. 186. Il venait d'être nommé maréchal de camp par son beau-père Chamillart.

Le feu ayant cessé de part et d'autre, nous nous mîmes à travailler à nous retrancher et à nous accommoder autant que la nuit pouvoit nous le permettre, afin de nous mettre en état de recevoir les Impériaux en cas qu'il leur prit envie de nous rattaquer au jour. Mais, ce que nous faisons de notre côté, ils le faisoient du leur. Ainsi, dès que la nuit eut disparu, on s'aperçut de part et d'autre que l'on s'étoit retranché. Comme nous étions au centre, nous n'étions qu'à la demi-portée de fusil des ennemis, et le champ de bataille se trouvoit entre leur retranchement et le nôtre. Le spectacle en étoit affreux : il étoit tout couvert de nos François et des Allemands entremêlés les uns aux autres. On voyoit des bras et des jambes qui remuoient. Plusieurs nous faisoient signe de leur donner du secours ; personne n'osoit s'exposer à leur en donner, car, aussitôt qu'il paroissoit quelqu'un sur le retranchement, il essuyoit sur-le-champ une décharge de mousqueterie. Ainsi il en mourut beaucoup à qui on auroit pu sauver la vie. Quelques jours après ce combat, ce fut une infection terrible dans les deux camps : ce qui leur causa beaucoup de maladies et de mortalité. Les deux généraux auroient dû faire une suspension d'armes afin de faire enterrer les cadavres ; ils n'y pensèrent ni l'un ni l'autre.

Le calme dura jusqu'à neuf heures du matin, que les ennemis firent trois décharges de leurs canons et trois salves de la mousqueterie. Nous apprîmes par des déserteurs que c'étoit par rapport au prétendu gain de la bataille du jour précédent¹. Nous leur répon-

¹. La *Gazette d'Amsterdam*, dans son Extraordinaire LXIX,

dimes avec la même vivacité. Cela dura bien trois bonnes heures, ce qui fit croire aux habitants des environs que le combat avoit recommencé.

M. de Vendôme fit de nouveau sommer le commandant du château de Luzzara de se rendre : ce qu'il fit, avec sa garnison, à discrétion.

Nous perdimes de notre côté environ quatre mille hommes de tués ou de blessés. Certainement les ennemis en perdirent beaucoup plus que nous. Ils eurent trois officiers généraux de tués, en y comprenant le prince de Commercy, qui étoit adoré de leurs troupes, six colonels, neuf lieutenants-colonels, une trentaine de capitaines et beaucoup d'officiers subalternes. De notre côté, outre le marquis de Créquy, M. de Bragelongne¹, colonel de dragons, le comte de Renel, colonel d'infanterie², M. de Talbot, colonel irlandais³, le marquis de Montandre⁴, colonel du régiment des Vaisseaux⁵, M. d'Arène, frère du

reproduit une lettre du prince Eugène, du 16 août, dans laquelle il s'attribue la victoire; on peut voir aussi les nos LXX et LXXI et l'Extraordinaire LXXI.

1. Charles de Bragelongne, sixième fils d'un président au parlement de Metz, ancien colonel d'un régiment de dragons réformé en 1698, avait levé en Italie un régiment d'infanterie au service d'Espagne.

2. Cet officier avait été blessé grièvement pendant le combat et mourut peu d'heures après. (*Dangeau*, t. VIII, p. 485; *Sourches*, t. VII, p. 352 et 482.)

3. M. de Talbot, colonel du régiment irlandais d'O'Brien, servait comme volontaire dans le régiment de Dillon.

4. Isaac-Charles de la Rochefoucauld, comte de Montandre, d'abord colonel du régiment de Médoc, puis de celui de Royal-Vaisseaux.

5. Régiment d'infanterie formé en 1638 par le cardinal de

major général¹, furent tués. Les blessés de distinction furent le duc de Lesdiguières², colonel du régiment de Sault³, le comte de Sézanne, frère du duc d'Harcourt, le marquis de Grancey⁴, frère du comte de Médavy⁵, les marquis de Lignérac⁶ et de Montperoux⁷. Nous eûmes beaucoup de capitaines et de lieutenants de tués et de blessés.

L'action fut des plus vives pendant trois heures et demie. Comme c'est un pays entrecoupé de haies, de fossés et de bois, la cavalerie de part et d'autre ne donna point. Ainsi on doit l'appeler combat, et non bataille.

Sourdis, lieutenant général des armées navales. M. Oscar de Poli a écrit son histoire en 1885. M. de Montandre n'avait ce régiment que depuis le 1^{er} mars précédent; il avait remplacé d'Entragues, tué à la surprise de Crémone.

1. Ci-dessus, p. 222.

2. Jean-François-Paul de Bonne de Créquy, dernier duc de Lesdiguières (1678-1703), colonel du régiment de Sault dès 1681, à la mort de son père, devint brigadier en décembre 1702.

3. Régiment d'infanterie levé en 1590 par le connétable de Lesdiguières, sous le nom de Bonne. Il prit celui de Sault en 1610 et celui de Flandre en 1762.

4. François Rouxel, marquis de Grancey (1666-1729), colonel d'un régiment de son nom depuis 1693.

5. Jacques-Léonor Rouxel de Grancey, comte de Médavy (1655-1725), venait d'être fait lieutenant général en 1702: il deviendra maréchal de France en 1724. Doué de réelles qualités militaires, M. de Médavy jouera un rôle important en Italie, sous Vendôme, de 1703 à 1706, et gagna, en septembre 1706, la bataille de Castiglione.

6. Joseph Robert, marquis de Lignérac, lieutenant général et grand bailli d'épée d'Auvergne, avait le régiment du Perche depuis 1692 et était brigadier du mois de janvier 1702.

7. François-Gaspard-Léonor de Dyo-Palatin, marquis de

Réflexion. — Faisons une petite réflexion sur le prétendu gain de cette affaire que le prince Eugène a voulu s'attribuer¹. Le dessein de M. de Vendôme, lorsqu'il marcha à Luzzara, étoit de faire un pont sur le Pô où se trouve une île, vis-à-vis un village nommé l'Estrade², qui est de l'autre côté de cette rivière, afin de pouvoir communiquer avec l'armée de M. de Vaudémont, qui étoit restée dans les retranchements de la Fossa-Maestra; de mettre Luzzara, Guastalla et Brescello derrière nous, afin de pouvoir prendre à la face du prince Eugène ces deux premières villes, et de pouvoir, par un blocus, faire tomber la troisième. Le tout fut bien exécuté. La garnison du château de Luzzara fut obligée de se rendre à discrétion le lendemain de la bataille; Guastalla, après six jours de tranchée ouverte, fut pris, et Brescello, qui étoit une des plus fortes places de l'Italie, se rendit après un blocus de...³, comme je le dirai dans la suite. Outre cela, nous prîmes deux pièces de canon et un étendard; les ennemis ne nous en prirent point. Le seul avantage du prince Eugène est que la droite de son armée gagna une centaine de pas de terrain sur la gauche de la nôtre. Ceci est-il à comparer aux succès que nous eûmes après ce combat? Il est vrai que ce

Montperoux, étoit brigadier de cavalerie; il parviendra au grade de lieutenant général en 1710.

1. Ces réflexions semblent être prises presque textuellement dans l'*Histoire militaire*, t. III, p. 682-683.

2. Villa-Strada, à quelque distance de la rive gauche du Pô. Sur le plan donné dans l'*Histoire militaire*, t. III, p. 674, on voit très bien le village de l'Estrade, l'île et les ponts de bateaux.

3. Un blanc dans le manuscrit. Le blocus dura un an, jusqu'en septembre 1703.

prince prit son parti, en grand capitaine, de venir nous attaquer dans notre marche, sachant de quelle manière nous nous y conduisions; car, sans la maraude dans laquelle une grande partie de nos soldats s'abandonna, il est à présumer que nous aurions remporté une victoire complète.

Le lendemain de la bataille, nous travaillâmes à perfectionner les retranchements que nous avons faits pendant la nuit, afin de nous mettre à couvert et du canon et de la mousqueterie; mais, malgré l'élévation que nous leur donnâmes, les boulets de canon et les balles de fusil tomoient continuellement dans notre camp : aussi eûmes-nous bien du monde de tué et de blessé pendant que notre armée y resta. Nous n'étions nullement en sûreté dans nos tentes. Je me souviens qu'un jour un seigneur de Mantoue vint diner avec nous. Nous dinions hors de la tente, et les balles nous sifflaient de temps en temps aux oreilles. Cette musique ne flattoit point celles de notre Italien, qui, voyant qu'elle ne discontinuoit point, nous pria d'achever de diner dans la tente, croyant qu'il y seroit plus en sûreté; mais, s'étant aperçu qu'une balle venoit de la percer, il fit promptement brider son cheval, monta dessus, et ajouta, en nous disant adieu, que, lorsqu'il mangeoit, il vouloit être sûr de sa digestion.

Le 18, nous apprîmes que le marquis de Flamarrens, guidon des gendarmes¹, avoit été tué. Il com-

1. Emmanuel-Félix de Grossolles, guidon des gendarmes anglais. Le marquis de Sourches (t. VII, p. 59) rapporte les paroles flattenses que le Roi lui adressa, le 5 mai 1701, en lui donnant cette charge.

mandoit un détachement de la gendarmerie pour soutenir les fourrageurs, qui furent attaqués par trois cents cuirassiers de la garnison de Guastalla. Ce même jour, nous commençâmes à travailler au pont sur le Pò, afin de pouvoir communiquer, comme je l'ai déjà dit, avec M. de Vaudémont, et à établir une batterie sur la pointe de l'île pour battre les troupes de la droite de l'armée ennemie, qu'on voyoit en flanc. L'on établit aussi des batteries le long des retranchements. Je suis persuadé qu'il n'y a jamais eu deux armées campées si près l'une de l'autre, et si longtemps.

Lorsque notre armée fut bien établie, le roi d'Espagne envoya le comte de Vaubecourt, lieutenant général, pour faire le siège de Guastalla. Il avoit pour maréchaux de camp MM. de Villepion, d'Asfeld¹ et d'Estaing², et vingt escadrons et douze bataillons, dix pièces de canon et deux mortiers. Cette petite place fut investie le 29.

Guastalla. — La ville de Guastalla a titre de duché. Elle est située dans une plaine sur le Crostolo, à cinq cents pas du Pò; elle appartient à un prince de la maison de Gonzague³, héritier présomptif des États de Mantoue⁴. Le palais du duc est assez beau; il y a

1. Benoît Bidal, baron d'Asfeld (1658-1715), avait commandé la cavalerie à Luzzara. C'est le père du futur maréchal d'Asfeld, qui servait alors sur le Rhin et devait obtenir, à la fin de la présente année 1702, le grade de maréchal de camp, que son père avait depuis 1688.

2. François III, comte d'Estaing (1654-1732), était maréchal de camp de 1702; il sera nommé lieutenant général en 1704.

3. Vincent de Gonzague (1634-1714), duc de Guastalla depuis 1692.

4. Il était en effet le plus proche parent du duc Ferdinand-

une petite place devant, où est la statue en bronze du duc Ferdinand, qui a embelli cette petite ville¹. Elle n'a que six bastions et une demi-lune.

La tranchée y fut ouverte la nuit du 31 août au 1^{er} septembre; on y montoit la tranchée par détachements; le roi d'Espagne y fut le 5. C'étoit le commandeur Solari, Piémontois², qui la défendoit; il étoit parent de MM. de Solari, avec qui j'ai été mousquetaire du Roi, et en grande liaison d'amitié³. Le commandant avoit sous ses ordres deux mille cinq cents hommes d'infanterie et cinq cents cuirassiers. Il se rendit le 6; on lui accorda tous les honneurs de la guerre, mais défense à lui et à sa garnison de servir le reste de la campagne⁴.

Le 14, le prince Eugène, ayant appris la prise de Landau⁵ par le roi des Romains⁶, fit faire trois décharges de son canon et trois salves de sa mousqueterie. Nous lui répondîmes sur-le-champ, parce que nous apprîmes par un courrier que l'électeur de Bavière s'étoit déclaré pour nous, et qu'il s'étoit emparé

Charles, qui n'avait pas d'enfants; mais, l'Empereur ayant confisqué le duché de Mantoue en 1708, M. de Guastalla fut privé de la succession.

1. Ferdinand I^{er} (1507-1557). La statue, en bronze, est de Leone Leoni.

2. Il étoit neveu du prince de Liechtenstein; en 1703, il remplacera le comte Schlick à la tête des troupes impériales, et sera tué en janvier 1704 au combat de Castelnuovo.

3. Ci-dessus, p. 130.

4. *Histoire militaire*, p. 684.

5. Landau capitula le 10 septembre; on peut voir le récit du siège dans l'*Histoire militaire* de Quincy, t. III, p. 579-592.

6. L'archiduc Joseph, élu roi des Romains en 1690 : ci-dessus, p. 208.

d'Ulm par surprise¹. Toutes ces canonnades que nous faisons, les Impériaux et nous, de temps en temps, nous firent perdre aux uns et aux autres bien du monde.

Enfin le roi d'Espagne, voyant qu'il n'y avoit plus de lauriers à acquérir et que nous pourrions finir la campagne dans ce camp, parce que ni les François ni les ennemis ne vouloient pas décamper les premiers, partit le 2 d'octobre, après avoir donné la Toison d'or au duc de Vendôme² et un cheval d'Espagne avec tous ses harnois, qui étoient magnifiques. Il distribua le reste de ses chevaux de main aux officiers généraux. Il fut coucher à Milan.

Le prince Eugène veut surprendre Mantoue. — Quelques jours après le départ de S. M. Catholique, le prince Eugène forma un projet sur la ville de Mantoue³. Ce prince ne négligeoit aucune occasion de faire parler de lui et d'avancer les affaires de son maître. On lui avoit amené un sergent de cette ville qui avoit été fait prisonnier. Après l'avoir questionné, et ayant remarqué par ses réponses qu'il avoit de l'esprit, il lui proposa de travailler, avec des émissaires qu'il avoit à Mantoue, à lui faire livrer une porte de cette ville dans le temps qu'il y seroit de garde. Le sergent, qui étoit Allemand, feignit d'en-

1. C'est aussi le 10 septembre que les troupes bavares pénétrèrent dans Ulm par stratagème et s'en emparèrent sans coup férir. (*Histoire militaire*, p. 592-594.)

2. *Sourches*, t. VII, p. 382. Il avoit voulu également donner cet ordre à Marcin; mais celui-ci l'avoit refusé, pour se conformer aux ordres de Louis XIV.

3. *Histoire militaire*, p. 686-687; *Mémoires militaires*, t. II, p. 267-268.

trer dans ce dessein ; le prince Eugène lui avoit promis que, si ce projet réussissoit, il lui feroit sa fortune. Après lui avoir donné ses instructions touchant la manière dont il devoit se conduire, il le renvoya à Mantoue. M. de Tessé y étoit alors, à qui le sergent fit tout le détail de la conversation qu'il avoit eue avec le général des Impériaux. M. de Tessé l'envoya sur-le-champ à M. de Vendôme, qui travailla de son côté à faire repentir le prince Eugène de son projet¹.

Comme nous ne savions rien de ce dessein, nous fûmes surpris qu'un jour, à dix heures du soir, on fit prendre les armes à toute l'armée, qui se mit en bataille derrière le retranchement. Ensuite on distribua la poudre, et, à un certain signal, nous devions sortir de nos retranchements et attaquer ceux des ennemis. Nous nous demandions aux uns et aux autres ce que pouvoit être ce projet ; car nous savions que M. de Vendôme étoit parti à l'entrée de la nuit avec dix à douze mille hommes, et qu'il avoit passé le Pô sur le pont que nous avions à la gauche de notre armée.

Enfin d'Esgrigny, capitaine au régiment et mon camarade, nous ayant tirés quatre ou cinq à part, nous dit de quoi il étoit question : savoir, que le prince Eugène marchoit actuellement à la tête d'un gros détachement de son armée du côté de Mantoue pour surprendre cette ville, croyant y avoir des émissaires qui devoient s'emparer de la porte de Pradelle et y

1. On trouvera dans le ms. Fr. 14177, fol. 264, une lettre du Roi à Vendôme sur cette affaire ; le sergent, qui s'étoit fait passer auprès du prince Eugène pour Allemand, quoique né en Champagne, reçut une lieutenance d'infanterie et une gratification de cent louis de la part du Roi.

faire entrer ses troupes ; que le duc de Vendôme, ayant été instruit par un sergent de la garnison que le prince Eugène croyoit avoir gagné, avoit travaillé pour faire tomber le général de l'Empereur dans une embuscade ; que toute la garnison de Mantoue devoit être sur le rempart, dans les ouvrages et dans le chemin couvert, et qu'on avoit braqué plusieurs pièces de canon chargées à cartouches pour bien recevoir ce prince, et qu'ensuite M. de Vendôme devoit l'attaquer par derrière et dans sa retraite, et qu'au premier ordre nous sortirions sur-le-champ de nos retranchements pour attaquer, comme je l'ai déjà dit, les ennemis dans les leurs.

L'on me demandera d'où vient que d'Esgrigny, qui n'avoit que dix-huit ans, étoit instruit de tout ce projet. M. de Vendôme ne savoit point la langue allemande, et, pour concerter avec ce sergent allemand, qui ne savoit pas un mot de françois¹, ce prince s'étoit adressé à l'intendant de l'armée, père de d'Esgrigny, pour avoir une personne qui sût parfaitement l'allemand. L'intendant, persuadé de la discrétion de son fils, qui savoit bien cette langue, le proposa à M. de Vendôme. On peut dire à la louange du jeune homme que, pendant trois semaines qu'il travailla avec notre général, il ne lui échappa jamais devant nous une seule parole qui eût trait à cette affaire.

Nous restâmes bien quatre heures sous les armes : après quoi il vint un ordre pour nous faire rentrer dans notre camp. Nous jugeâmes par là que le projet

1. Comment concilier ceci avec les termes de la lettre du Roi, qui en font un Champenois : ci-dessus, p. 247, note ?

étoit échoué. Nous apprîmes ensuite que deux dragons du régiment de Vêrac¹, qui étoient du détachement de M. de Vendôme, avoient déserté, et qu'ils avoient rapporté au prince Eugène que M. de Vendôme marchoit du côté de Mantoue : ce qui fit comprendre à ce prince que son dessein étoit découvert. Il retourna au plus vite dans son camp, et nous dans le nôtre, M. de Vendôme ayant été informé de son côté que les ennemis avoient rebroussé chemin. Si cette affaire avoit réussi, il ne s'agissoit pas moins que de la perte générale de l'armée de l'Empereur².

Un jour ou deux après ce projet manqué de part et d'autre, je vis entrer dans ma tente le commandant du second bataillon du régiment, qui, en m'embrasant, me dit : « Chevalier, reçois mon compliment, « te voilà capitaine. Je viens du quartier général ; j'ai « vu le marquis de Dreux, qui venoit de recevoir « dans le moment une lettre de M. de Chamillart, par « laquelle il lui mande qu'il ne vous avoit pas fait « sortir des mousquetaires pour vous laisser long- « temps sans être capitaine, qu'il le prioit de vous « nommer à la compagnie vacante ; que cela ne devoit « point faire de peine au régiment, puisque ce n'étoit « pas pour y rester longtemps. » Je me rendis sur-le-champ chez M. de Dreux, où je trouvai la plus grande partie des officiers du régiment. M. de Dreux, me voyant entrer, dit tout haut qu'il étoit très fâché de voir qu'on ne vouloit pas suivre le mémoire qu'il avoit envoyé à la cour, que le ministre souhaitoit que

1. Régiment levé en 1675. M. de Vêrac (ci-après, p. 256) l'avait depuis 1696.

2. *Gazette d'Amsterdam*, n° LXXXVIII.

j'eusse la compagnie vacante au préjudice de tous mes anciens. Quelque temps après ce discours, il me fit signe de rester lorsque tout le monde seroit sorti de sa chambre. Quand nous fûmes seuls, il m'embrassa, et il me dit de ne me point inquiéter du propos qu'il avoit tenu; qu'il avoit cru nécessaire de le faire devant ces Messieurs, afin que le régiment ne fût pas fâché contre lui, mais qu'il étoit charmé de ce que son beau-père venoit de faire pour moi. Cependant, comme je le dirai dans la suite, par un malentendu je n'eus point cette compagnie, qui fut donnée à Thomassin¹, qui étoit l'ancien.

Le 20 octobre, nous fîmes la réjouissance de la victoire remportée le 14 du même mois par le marquis de Villars à Friedlingue, près de Bâle². Nous fîmes dans ce camp quatre réjouissances : la première pour la prise de Guastalla³, la seconde pour la bataille de Friedlingue, la troisième pour le départ de la flotte des Anglois et des Hollandois de devant Cadix⁴, et la quatrième parce que l'électeur de Bavière s'étoit déclaré pour nous⁵. Les ennemis en firent aussi plusieurs. Comme nous répondions à leurs canonnades et qu'ils répondoient aux nôtres, ce fut presque toujours un bruit épouvantable de canon pendant que nous restâmes dans ce camp de Luzzara.

1. François-Lazare de Thomassin, d'une famille parlementaire de Provence, mort brigadier en 1734.

2. *Mémoires de Saint-Simon*, éd. Boislisle, t. X, p. 297-304.

3. Ci-dessus, p. 244-245.

4. C'est le 29 septembre que la flotte anglo-hollandaise leva le siège de Cadix, défendu par M. de Villadarias. (*Histoire militaire*, p. 716.)

5. Ci-dessus, p. 245.

M. de Vendôme, voyant l'opiniâtreté du prince Eugène à ne vouloir pas décamper le premier, prit le parti de lever son camp. Trois jours auparavant de notre départ, il fit retirer le pont que nous avions sur le Pô, et il fit sauter la grosse tour du château de Luzzara en sa présence et en présence de tous les officiers généraux de l'armée, qui étoient montés à cheval pour voir l'effet de la mine. Cette tour s'éleva tout entière en l'air comme une quille et ensuite elle tomba sur le côté. Ainsi, en un instant, cet ouvrage, qui avoit presque deux mille ans d'ancienneté, fut renversé; car la tradition du pays dit qu'elle avoit été bâtie du temps de Jules César. Tous les habitants des environs furent très touchés de sa destruction.

Retraite du camp de Luzzara. — Enfin, le 9 novembre, nous décampâmes de Luzzara, après y avoir resté trois mois moins quelques jours. A la retraite, tous les équipages étant chargés, ils se mirent en marche. On avoit eu la précaution, quelques jours auparavant, de combler les fossés et de couper les haies derrière l'armée, afin de nous retirer sur plusieurs colonnes. A onze heures du soir, toute l'armée se mit en marche, et, lorsqu'elle fut à une certaine distance du camp abandonné, un aide-major général fut à toute bride de cheval pour lever toutes les gardes et toutes les sentinelles qui étoient répandues le long de nos retranchements; elles firent l'arrière-garde avec tous les grenadiers de l'armée.

A la pointe du jour du 10, nous étions déjà à deux lieues des ennemis. Sur les huit heures, nous eûmes une alarme : toute l'armée se mit en bataille; le bruit courut que le prince Eugène marchoit à nous pour

nous combattre. Après y avoir resté une heure, et M. de Vendôme ayant appris que l'ennemi marchoit du côté de la Mirandole¹, nous nous remîmes en marche pour aller camper à Moglia², sur la petite rivière de la Tagliata³. J'ai oublié de dire que le quartier général du prince Eugène étoit à Suzzara⁴, pendant notre camp de Luzzara, éloignés de trois quarts de lieue environ l'un de l'autre.

Le 11 et le 12, nous séjournâmes à Moglia. Il ne fit que pleuvoir pendant ces deux jours. Notre chambrée, qui étoit composée de d'Esgrigny, de la Busière, qui avoit quitté douze cents écus de rente de bénéfices pour venir sous-lieutenant dans le régiment, de Choart⁵, parent comme moi de M. et M^{me} de Chamillart, du chevalier Marest, parent du marquis de Dreux, et de moi, notre chambrée, dis-je, fut trois jours sans pain. C'est la seule fois que j'ai souffert à l'armée pendant tout le temps que j'ai été au service. Nous fûmes obligés de manger du pain de munition que nous achetions bien cher à nos soldats, et c'étoit même par grâce qu'ils nous en vendoient. Nous n'avions ni vin, ni viande, ni légumes; nous faisions la cour aux soldats afin qu'ils nous fissent un peu de part de leurs soupes, que nous trouvions excel-

1. Capitale d'un duché appartenant à la famille des Pics (ci-après, p. 253).

2. Petit village à quelques kilomètres au nord de Novi.

3. Affluent de gauche de la Secchia.

4. Gros bourg, sur la route de Mantoue à Modène.

5. Gabriel Choart, seigneur du Tremblay, né le 15 novembre 1677, d'abord page de la Dauphine, puis de la grande écurie en 1690, eut plus tard une compagnie dans le régiment de Bourgogne.

lentes. Ceci venoit de la faute de Choart, qui se mêloit de l'ordinaire : aussi, la campagne finie, j'abandonnai ces Messieurs, qui ne songeoient qu'au moment présent.

Le 13, nous passâmes la Parmeggiana pour nous approcher de la Secchia. M. de Vendôme fit courir le bruit que nous allions faire le siège de la Mirandole.

Mirandole. — La ville de la Mirandole est la capitale du duché de ce nom, qui est une souveraineté entre le Modénois, le Mantouan, la Concordia¹ et le Ferrarois. Cette place a sept bastions, une citadelle et un autre fort appelé Rocca. La maison des Pico² en étoit en possession depuis plusieurs siècles. Le pape Jules II en fit le siège en personne, ayant l'épée au côté et le casque en tête. Le père du duc de Modène d'aujourd'hui, qui a épousé M^{lle} d'Orléans³, l'a achetée de l'empereur Charles VI⁴. Nous nous étions emparés de cette place l'année d'auparavant ; mais la princesse douairière de la Mirandole⁵ la livra aux Impériaux

1. La ville de la Concordia, à six milles à l'ouest de la Mirandole, sur la Secchia, était le chef-lieu d'un comté qui appartenait aussi aux Pico.

2. Les Pico, très ancienne famille d'Italie déjà célèbre au commencement du XII^e siècle, furent créés princes de l'Empire au XVI^e.

3. Le duc de Modène d'aujourd'hui est François-Marie d'Este, duc en 1737, marié, depuis le 12 février 1720, à Charlotte-Aglæe d'Orléans, fille du Régent. Son père était Renaud d'Este (1655-1737), duc de Modène en 1694.

4. Non pas Charles VI, mais Joseph I^{er}, note suivante.

5. La princesse douairière de la Mirandole serait Anne-Béatrix d'Este, fille du duc de Modène et veuve d'Alexandre Pic ; mais ce n'est pas elle qui fut l'héroïne de l'histoire qui va être racontée : c'est Brigitte Pic, fille de Galeotto III, née

le 24 décembre 1701. Ce jour-là, elle avoit invité à diner M. de la Chétardye¹, commandant de la ville, et la plus grande partie des officiers de la garnison, tant François qu'Espagnols. Ce fut dans le temps du repas qu'elle fit introduire les ennemis dans la place, et elle renvoya Monsieur le commandant et toute sa garnison, avec toute la politesse possible, à Casal-Maggiore². Cette négligence, qui auroit dû être punie, fut récompensée, quelques années après, par le gouvernement de Landau que le Roi donna à M. de la Chétardye³.

Le dessein de M. de Vendôme, en s'approchant de cette ville, n'étoit pas d'en faire le siège, mais d'engager le prince Eugène à marcher de ce côté-là, afin, qu'étant éloigné de Borgo-Forte, les comtes de Tessé et de Médevy ne trouvassent point de difficulté à s'emparer de ce fort.

Le 14 et le 15, nous restâmes dans ce camp; le

en 1633, morte sans alliance en 1720, et qui fut la tutrice de son petit-neveu François-Marie, né en 1688. Celui-ci s'étant rallié à Philippe V, Joseph I^{er} confisqua la Mirandole et vendit le duché, en 1710, au duc de Modène : ce qui força François-Marie à se retirer en Espagne, où il devint en 1715 grand écuyer du roi.

1. N. Trotti, chevalier de la Chétardye, neveu du célèbre curé de Saint-Sulpice et frère d'un gouverneur de Brisach qui mourut en 1705 et dont la veuve épousa M. de Monasterol. Il étoit colonel du régiment de Beauce depuis 1692, et eut permission de le vendre en janvier 1703.

2. *Dangeau*, t. VIII, p. 287; *Sourches*, t. VII, p. 180; *Gazette d'Amsterdam*, 1702, n^o v.

3. Notre auteur doit faire erreur. Landau, repris par les Impériaux en 1704, ne retomba au pouvoir des Français qu'en 1713, et ce fut alors le marquis de Biron qui en eut le gouvernement.

soldat s'y refit des fatigues qu'il venoit d'essuyer les jours d'auparavant. La maraude y fut des plus abondantes; surtout les caves furent bien vidées.

Le 16, le comte de Tessé, à la tête de quinze cents hommes, partit de Mantoue à l'entrée de la nuit pour marcher à Borgo-Forte, et M. de Médavy eut ordre en même temps de s'y rendre avec un pareil nombre de troupes qu'il avoit ramassées le long de l'Oglio.

Pendant que ces deux corps y marchaient, sept cents grenadiers, détachés de l'armée, s'embarquèrent sur le Pô à Guastalla, sur deux galiotes, et ils se rendirent devant cette place, où il y avoit six cents hommes, qui, à l'approche de nos troupes, abandonnèrent le bourg pour se retirer dans le fort. Le malheur qui leur arriva fut cause qu'ils se rendirent, le 18, prisonniers de guerre : un des bastions du fort, qui n'étoit que de terre, s'écroula. Ce même jour 16, l'armée décampa pour venir auprès de Guastalla, afin d'être à portée de protéger le comte de Tessé dans son entreprise.

Le 17, notre régiment fut du nombre d'un gros détachement de troupes pour aller joindre ce général. Nous passâmes le Pô près de Guastalla, où nous avons un pont, et nous fûmes camper à la Tour-d'Oglio¹, qui est près de l'embouchure de cette rivière dans le Pô.

Le lendemain 18, étant près de Borgo-Forte, nous apprîmes qu'il s'étoit rendu, la garnison prisonnière de guerre². Dans le temps que nous y arrivâmes,

1. Hameau sur la rive gauche.

2. *Histoire militaire*, t. III, p. 688-689.

nous vîmes, de dessus une chaussée, les ennemis, aux ordres du comte Guy de Stahremberg¹, qui venoient au secours de la place ; mais, un moment après, nous les vîmes rebrousser chemin : apparemment qu'ils apprirent qu'ils étoient venus trop tard.

Le 19, les troupes qui devoient composer la garnison de Castiglione-delle-Stiviere se mirent en marche pour aller camper à Rodigo², bourg du Mantouan. Notre régiment en étoit avec Grancey³ et le régiment de Vérac-dragons.

Enfin, le 20 novembre, après avoir essuyé une campagne des plus rudes, nous arrivâmes à Castiglione-delle-Stiviere, aux ordres du comte de Médavy, lieutenant général, du marquis de Dreux, colonel du régiment et brigadier, et du marquis de Vérac⁴, colonel de dragons. Le gouverneur du château fit faire une décharge de son canon, lorsque ce général entra dans cette ville, dont un boulet tua un de ses mulets : ce qui ne lui fit pas beaucoup de plaisir.

Castiglione-delle-Stiviere. — La ville de Castiglione, que nous trouvâmes abandonnée de tous ses habitants, est la capitale de la principauté de ce petit pays, qui est situé entre le lac de Garde, le Bressan,

1. Guidobaldo, comte de Stahremberg (1657-1737), lieutenant-feld-maréchal (1691), grand maître de l'artillerie impériale, feld-maréchal général (1704) et conseiller intime en 1706.

2. Petit village au nord-ouest de Mantoue.

3. Ce régiment d'infanterie, levé en 1630 par le futur maréchal de Grancey, n'eut jusqu'en 1707 que des colonels de la même famille ; il prit en 1763 le nom de Soissonnais.

4. César, marquis de Vérac, était mestre de camp de dragons depuis 1696 ; il parviendra au grade de lieutenant général en 1720.

le Mantouan et le petit pays de Solfarine¹. La ville n'est environnée que d'une simple muraille, sans fossés; mais le château, qui est sur une hauteur et qui commande la ville, est fort bon. Deux ans auparavant, les bourgeois s'étoient révoltés contre leur souverain, qui est de la maison de Gonzague². Ce prince, qui avoit été obligé d'abandonner son palais pour se retirer dans le château, appela à son secours les Espagnols, qui punirent rigoureusement ses sujets. La plus grande partie fut chassée et bannie de la ville : ainsi nous trouvâmes les maisons vides. Les Jésuites y ont une église magnifique et une fort belle maison; ils dirigent un couvent de religieuses qui sont habillées comme eux³. Nous étions logés quatre dans la maison du capitaine des gardes du prince. On m'avoit fait tirer, quoique simple lieutenant, avec les capitaines, ces Messieurs étant persuadés que ma commission arriveroit incessamment. Mais quelle fut ma surprise ! Quelques jours après, le marquis de Dreux m'envoya chercher un matin. Je croyois qu'il vouloit me faire la galanterie de me remettre lui-même ma commission. Je le trouvai seul. Après un grand discours, il me dit que, quelque temps après avoir reçu la lettre de M. de Chamillart, par laquelle il le prioit de me nommer à la compagnie vacante, il avoit été

1. Petit pays de très minime étendue, dans le nord du duché de Mantoue, autour du bourg de Solfarino ou Solferino, où se livra, de nos jours, la bataille du 24 juin 1859.

2. Ci-dessus, p. 208.

3. A deux reprises différentes, au xvi^e et au xvii^e siècle, des communautés religieuses de femmes s'étoient formées en Italie et en Allemagne sous le nom de Jésuitesses; mais la dernière avoit été supprimée par bref du 21 mai 1631.

bien surpris de recevoir la commission, non pour moi, mais pour M. de Thomassin (c'étoit le plus ancien lieutenant); qu'aussitôt il avoit écrit à son beau-père pour lui faire part de la méprise du bureau; que sa réponse étoit, dont il étoit fâché, que, puisque la commission avoit été expédiée pour le sieur de Thomassin, il falloit le faire recevoir et me donner la première compagnie vacante. M. de Dreux tâcha, autant qu'il lui fut possible, de me consoler de ce quiproquo, en m'assurant et en me donnant sa parole d'honneur que la première compagnie seroit pour moi : ce qui arriva, comme je le dirai en son lieu, quarante jours après¹. Je m'en retournai chez moi très touché, d'autant plus que, depuis le camp de Luzzara, j'avois toujours été logé comme capitaine et que j'avois tiré les logements en cette qualité. Enfin, j'en eus un si grand chagrin, que peu s'en fallut que je ne quittasse le service.

Carpenedolo. — Pour l'adoucir, j'allois de temps en temps à Carpenedolo², bourg qui appartient aux Vénitiens, où ils avoient une centaine de dragons en quartier, afin de voir le capitaine des gardes du prince de Castiglione, qui avoit été obligé, comme son maître, d'abandonner cette petite ville pour se retirer chez les Vénitiens. Il nous étoit venu voir pour nous prier de conserver sa maison. Il avoit deux filles, belles comme les amours. La seconde étoit recherchée en

1. Les erreurs de ce genre n'étaient point rares dans les bureaux de la Guerre; Saint-Simon a raconté (t. XII, p. 191-192) la confusion faite par Chamillart lui-même entre deux officiers de nom analogue.

2. Dans le Bressan, à peu de distance de la Chiese.

mariage du lieutenant-colonel du régiment de dragons qui étoit en quartier à Carpenedolo, à Montechiaro¹ et autres endroits dans le Bressan. J'en connois à celle-ci, et un de mes camarades à l'ainée. Mes visites fréquentes alarmoient violemment mon Vénitien. Il fut un jour si outré et si piqué de la préférence qu'elle me donna dans un bal, qu'il retourna le lendemain à Brescia. Il y a une contredanse que l'on nomme *il ballo del fiore* : une dame ou une demoiselle a une fleur dans sa main ; elle touche de cette fleur deux cavaliers, elle se met au milieu d'eux, et, en dansant tous trois, elle offre la fleur tantôt à l'un et tantôt à l'autre, et enfin elle la donne à celui qu'elle aime le mieux. Notre maîtresse vint nous prendre, le lieutenant-colonel et moi ; toute l'assemblée étoit attentive à qui elle donneroit la préférence. Quelle fut la surprise de mon rival, lorsqu'elle me donna la fleur ! Ce fut un coup de poignard pour lui ; il quitta le bal sur-le-champ, et, le lendemain, il partit pour Brescia. Cependant j'ai appris, depuis mon départ de Castiglione, qu'il l'avoit enfin épousée. Comme mes amours de Reggio continuoient toujours, je pris mon parti en grand capitaine : je m'en consolai.

M. de Vendôme, s'ennuyant dans son quartier d'hiver, qui étoit à Guastalla, et voulant nettoyer entièrement le Serraglio et le Mincio des troupes allemandes, forma le dessein de faire le siège de Governolo². Il

1. Montechiaro-sul-Chiese, à huit kilomètres de Castiglione-delle-Stiviere et à dix-huit de Brescia, sur la route de cette ville à Mantoue.

2. *Histoire militaire*, p. 690-691 ; *Mémoires militaires*, t. II, p. 276-279.

destina le régiment pour cette expédition. Nous partîmes précipitamment le 15 décembre; nous fûmes coucher à Goïto, le 16 à Mantoue, dans le faubourg Saint-Georges, et le 17 près de Governolo, où le soldat et l'officier furent obligés de camper malgré le froid qu'il faisoit et la neige qui ne cessoit de tomber. En sortant par la porte Cerese, l'on nous fit remarquer, à la demi-portée de canon, les débris d'un tombeau que les Mantouans assurent être celui de Virgile, ce qui est très faux, puisque ce célèbre poète est enterré près de Naples, comme le disent ces deux vers :

*Mantua me genuit, Calabri rapuere, tenet nunc
Parthenope; cecini pascua, rura, duces*¹.

Governolo. — Governolo² est un bourg situé sur le Mincio, près de l'endroit où cette rivière se jette dans le Pô. Il est du Mantouan et célèbre par l'entrevue du pape saint Léon avec Attila, roi des Huns, qui accorda à ce pontife la grâce qu'il lui demanda de ne point saccager Rome et le reste de l'Italie³.

Les Impériaux avoient parfaitement bien fortifié ce bourg, dont la plus grande partie des maisons sont au delà du Mincio. Il y avoit un bonnet-à-prêtre⁴ en deçà, pour couvrir les maisons et la tête de leur pont, et une cassine, un peu en deçà du bonnet-à-prêtre, qu'ils avoient bien fortifiée par un bon retranchement,

1. Épitaphe composée par Virgile mourant.

2. Actuellement hameau de la commune de Roncoferraro.

3. Les Bollandistes (*Acta Sanctorum*, avril, t. II, p. 18) disent en effet que l'entrevue eut lieu sur le Mincio, mais sans préciser l'endroit.

4. Fortification à trois saillants et deux rentrants, dont les côtés extrêmes se rétrécissent du côté de la place.

un chemin couvert et un bon fossé. Ce fut par cet endroit que nous fîmes notre attaque. La tranchée fut ouverte le même jour que nous arrivâmes. Le 18 au matin, nous entendîmes un grand feu de mousqueterie sur notre droite : c'étoit nos dragons et nos grenadiers qui escarmouchoient contre un gros corps de troupes ennemies aux ordres du prince Eugène, qui venoit au secours de Governolo au delà du Mincio. J'eus la curiosité de les voir passer. Comme nous étions campés derrière une digue qui est le long de cette rivière au-dessous de Governolo, et qu'il n'y avoit que le Mincio entre eux et nous, je montai sur la digue, et, voyant qu'ils étoient à découvert, je fus prendre un fusil aux faisceaux de notre compagnie pour tirer sur eux. Après que j'eus escarmouché pendant quelque temps, un des caporaux de la compagnie s'aperçut, malheureusement pour lui, que je me servois de son arme. Il vint à moi : « Jeune homme, « me dit-il, rendez-moi mon fusil ; je m'en servirai « aussi bien que vous. » Je ne lui eus pas plus tôt rendu qu'il tira sur un soldat que je vis tomber du coup ; mais, en même temps, mon pauvre caporal reçut un coup de fusil, dont il tomba mort à mes pieds. Je l'ai bien regretté, d'autant plus que sa mort fut la cause de celle d'un capitaine du régiment, nommé Tignac, qui fut tué l'après-dîner, en allant examiner l'endroit où le caporal avoit été tué. Nous lui avions donné à diner, et, pendant le repas, nous ne parlâmes que du caporal : ce qui l'engagea de se transporter à ce fatal endroit, où il reçut une balle qui lui fracassa l'os au-dessus du coude ; il mourut dix jours après. Ainsi je fus la cause innocente de la perte de

ces deux braves gens. Il y eut une trentaine de grenadiers et de dragons tués dans cette escarmouche. On me tint parole : je fus nommé à la compagnie du malheureux Tignac.

Revenons au siège. Le 19, une batterie de sept pièces de canon commença à tirer à la pointe du jour sur la cassine retranchée et sur les autres qui étoient en deçà du Mincio ; elle ne discontinua pas de tirer jusqu'au 22 au matin. Ce jour-là, M. de Vendôme ayant tenu un conseil de guerre, il y fut résolu, attendu la saison et le mauvais temps qu'il faisoit, et malgré le sentiment de M. de Chartoigne, lieutenant général très reconnu pour un excellent officier général d'infanterie, d'attaquer la cassine retranchée. Il est certain que M. de Chartoigne pensoit juste, et en homme qui sait son métier ; cette cassine n'étoit nullement attaquable pour le présent ; mais le marquis de Vaubecourt réfuta ses raisons avec tant de vivacité, que tous les généraux acquiescèrent à son avis. Il dit, entre autres raisons, qu'il y avoit des temps où il falloit aplanir les difficultés, au lieu de vouloir les augmenter.

L'attaque étant résolue, on répandit le long de la parallèle plusieurs piquets d'infanterie, pour faire un feu continuel, afin de protéger l'attaque. J'étois de l'un de ces détachements. Ainsi je vis à mon aise l'action. Les deux compagnies des grenadiers du régiment marchaient à la tête de toutes les autres compagnies. Bibion, lieutenant des grenadiers du régiment¹, marchoit le premier, l'épée à la main, à la

1. Il dira plus loin (p. 265) que cet officier étoit d'Arles. La

tête de dix grenadiers. Coudras¹, son capitaine, suivoit avec le reste de sa compagnie, et la seconde compagnie des grenadiers du régiment avec toutes les autres compagnies de grenadiers commandées. M. de Vendôme fut témoin de cette attaque avec les officiers généraux. Bibion, ayant fait mettre une seule planche sur le fossé, le passa promptement avec les dix grenadiers, et il monta le retranchement si précipitamment, suivi de tous les grenadiers, qu'il surprit les ennemis, dont la moitié étoit endormie. Il entra pêle-mêle avec eux dans la cassine. Tout fut sabré, à l'exception d'une trentaine de grenadiers, qui furent faits prisonniers. Nous eûmes plusieurs des nôtres de tués et de blessés. Coudras fut du nombre des derniers, et si dangereusement, qu'il mourut de sa blessure en même temps que le pauvre Tignac. Ainsi il y eut deux compagnies vacantes, dont j'eus la première et Bibion la seconde. Coudras étoit frère de M. de Boyveau, alors lieutenant de roi des Invalides et commandeur de l'ordre de Saint-Louis, qui avoit perdu un bras, étant capitaine au régiment, au siège de Grave², dont la défense fit tant d'honneur à M. de Chamilly³,

Gazette de 1703 (p. 12) l'appelle M. du Buisson, et il est nommé Vibion dans la lettre du Roi indiquée ci-après, p. 264, note 4.

1. N. de Boyveau, sieur de Coudras, d'une famille de Bourgogne.

2. Ville forte du Brabant, sur la Meuse. Assiégée par le prince d'Orange en 1674, la ville ne se rendit que sur l'ordre réitéré du Roi, après une défense admirable. (*Mémoires de Saint-Simon*, éd. Boislisle, t. IX, p. 8.)

3. Noël Bouton, marquis de Chamilly (1636-1715), colonel

colonel du régiment, qu'elle lui mérita dans la suite le bâton de maréchal de France. M. de Boyveau est mort gouverneur des Invalides¹. Ils étoient quatre frères au régiment, dont deux ont été tués; le quatrième, nommé Pràlon, est actuellement lieutenant de roi et commandant à Colmar en Alsace². L'attaque de cette cassine se fit en plein jour³.

M. de Vendôme et tous les généraux admirèrent la valeur de Bibion, qui, ayant été relevé le soir, ne manqua point, en habile Provençal, de se faire présenter à notre général, qui lui donna les louanges qu'il méritoit. Cette action lui fit donner une compagnie, le fit chevalier de Saint-Louis et lui fit obtenir une pension de quatre cents livres⁴, et, pour surcroît de bonheur, quelque temps après, il gagna cent louis au jeu à Guastalla⁵, en allant se faire recevoir chevalier de Saint-Louis par M. de Vendôme. Jusqu'à ce moment, Bibion avoit refusé toutes les compagnies

du régiment de Bourgogne (1669), deviendra maréchal de France en 1703.

1. Alexandre de Boyveau succéda à M. des Roches, comme gouverneur des Invalides, en janvier 1705, eut la grand-croix de Saint-Louis en 1720, et ne mourut que le 11 février 1728, à quatre-vingt-deux ans.

2. Charles de Boyveau, seigneur de Pràlon, chevalier de Saint-Louis, fut confirmé dans sa noblesse en 1737, et mourut avant 1742.

3. *Histoire militaire*, t. III, p. 691.

4. Lettre du roi à M. de Vendôme, 2 janvier 1703 (ms. Franç. 14177, fol. 264).

5. On jouait gros jeu à l'armée d'Italie, dans tous les corps; le marquis de Francieu raconte qu'il gagna onze cents pistoles en une seule soirée (*Mémoires*, p. 89).

qu'on lui avoit offertes, n'étant pas en état de soutenir une compagnie. Il étoit d'Arles, d'une bonne famille, mais sans un sol de revenu.

Dès que nous fûmes maîtres de la cassine, l'on ouvrit une tranchée pour nous conduire jusqu'à l'ouvrage du bonnet-à-prêtre. L'on fit une parallèle, où l'on établit une batterie de huit pièces de canon ; mais, deux jours après, qui étoit le 24, les ennemis, voyant que la brèche étoit considérable, abandonnèrent tout le terrain qui étoit en deçà du Mincio ; ils se retirèrent de l'autre côté de cette rivière, après avoir rompu le pont qui faisoit la communication de ce bourg au delà et en deçà.

Le 26, je fus encore détaché à ce siège avec Pascal, officier de mérite¹. L'on nous mit avec nos cinquante hommes dans une cassine qui brûloit encore. Nous n'osions en sortir, parce que les Impériaux, qui étoient dans les maisons au delà de la rivière, nous faisoient un feu continuel. La même raison nous empêchoit d'éteindre le feu : ainsi, pendant vingt-quatre heures, nous fûmes obligés de rester dans cette diable de maison. Les ennemis avoient mis le feu dans toutes les maisons qui étoient en deçà du Mincio, en se retirant de l'autre côté. Nous eûmes plusieurs soldats de tués, de blessés et d'estropiés des poutres qui tombaient. Mauvaise situation !

Le prince Eugène, voyant qu'il lui étoit impossible de se maintenir dans la partie de Governolo qui étoit au delà du Mincio, parce que le terrain qui étoit de

1. Est-ce celui qui mourra à Bruxelles le 7 décembre 1713 ? (*Gazette de Leyde*, n° 100.)

notre côté étoit beaucoup plus élevé que celui qui étoit du sien, prit le parti de se retirer avec ses troupes à Ostiglia¹ et à Riva², les seuls postes, avec la Mirandole, qui lui restoient de toute l'Italie depuis que M. d'Albergotti s'étoit emparé de plusieurs postes près de Bologne, et que le marquis de Vaubecourt avoit chassé le général Vaubonne³ de Bondanello⁴, bourg situé sur la Parmeggiana, dans l'endroit où cette petite rivière se jette dans la Secchia⁵.

Après cette conquête, M. de Vendôme renvoya toutes les troupes qui avoient servi à ce siège dans leurs quartiers respectifs. Il donna le commandement de Governolo au marquis de Dreux, colonel du régiment, et la majorité à Barette, notre major, officier exact, entendu et d'une grande valeur.

Voyant qu'il n'y avoit plus aucune expédition de guerre, je laissai aller le régiment à Castiglione, et je pris le parti d'aller à Reggio pour voir ma chère comtesse. Je fus coucher à la Tour-d'Oglio, le lendemain à Guastalla, et le surlendemain à Reggio. Je fus voir sur-le-champ sa cousine la religieuse, qui l'informa de mon arrivée. Ainsi, le lendemain, grand rendez-vous dans le parloir. Nous y restâmes deux heures; nous ne pouvions nous quitter. Auparavant de nous

1. Dans le Mantouan, non loin de l'Adige, avec lequel un canal navigable mettait Ostiglia en communication.

2. Dans le Tyrol italien, à l'extrémité nord du lac de Garde.

3. Joseph Guibert, marquis de Vaubonne, originaire du Comtat-Venaissin, avait pris fort jeune du service dans l'armée impériale et devint général-major de la cavalerie.

4. Aujourd'hui hameau de la commune de Moglia.

5. *Histoire militaire*, p. 692-693.

retirer, elle me donna un moyen pour la voir chez elle : « Vous connoissez, me dit-elle, mon cousin le « marquis ***. Priez-le de vous mener dans quelques « maisons pour passer la soirée. Il ne manquera pas « de vous amener chez moi ; il vous présentera à mon « mari, et vous ferez comme si vous ne m'aviez « jamais vue. Tâchez de gagner l'amitié de mon mari, « et ensuite nous nous verrons tous les jours et à « notre aise. » J'exécutai de point en point ses ordres. Ainsi, m'étant fait ami de M. le comte, j'allois tous les soirs à la conversation chez elle. L'on appelle en Italie conversation les assemblées qu'on y fait pour jouer, pour concerter et pour danser. Nous étions, la comtesse et moi, les personnes du monde les plus contentes ; j'attendois avec beaucoup d'impatience les moments des conversations, les matinées me paroisoient ne point finir. J'aimois infiniment et sincèrement la comtesse ; mais, les matins, ne sachant que faire, j'allois passer quelque temps au couvent de Saint-Pierre-Martyr, où je connoissois une religieuse.

La comtesse, qui s'étoit informée à quoi je m'occupois les matins, apprit malheureusement que j'allois à ce couvent et que j'y restois quelque temps. Elle m'écrivit qu'elle avoit quelque chose de conséquence à me communiquer, et, pour cela, qu'elle me donnoit rendez-vous à Saint-Pierre-Martyr. Je sentis sur-le-champ de quoi il étoit question. Je lui fis réponse qu'il m'étoit impossible d'y aller ce jour-là, ayant une migraine affreuse, qui m'obligeoit à garder la chambre. Ma réponse ayant augmenté son inquiétude, elle m'ordonna par une seconde lettre de me rendre à ce rendez-vous ; sinon, qu'elle ne me verroit de sa vie.

Il fallut donc obéir ; mais je n'y arrivai qu'une heure après elle ; elle m'en fit des reproches.

Nous étions assis dans la cour, près de la porte du couvent. La porte étoit ouverte ; il y avoit plusieurs religieuses assises en dedans du couvent. Dans le temps que je me flattois que cette conversation se passeroit sans que la religieuse que je connoissois ne parût, sa bonne amie m'aperçut. Elle me dit : *Ha, signora, non volete vedere la signora Laurea B.* (c'étoit le nom de ma religieuse) ? — *No, signora,* lui répliquai-je, *per oggi, perchè ho affare, e a questa hora io vado via.* Ma réponse n'empêcha point qu'elle ne fit venir la signora Laurea, qui, me voyant avec la comtesse, me dit avec un ton piqué : *Signore, presto al grand' parlatorio;* et elle partit sur-le-champ. Mon embarras étoit violent ; je n'aimeis que la comtesse, qui me regardoit dans ce moment avec des yeux pleins de charmes, mais remplis de dépit. Elle me dit : « Monsieur, il n'est pas de « la politesse de refuser de rendre visite à cette belle « religieuse. Elle vous l'ordonne de si bonne grâce et « avec un ton si absolu, que vous feriez une très « grande faute d'y manquer. » Toutes les religieuses rioient de ma situation. Enfin je pris mon parti ; je dis à la comtesse que je ne serois pas longtemps au parler.

Ma religieuse éclata en reproches, en me disant que je faisais bien voir la vérité de ce qu'on lui avoit rapporté plusieurs fois, que les François ne méritoient pas qu'on s'attachât à eux, par rapport à leur inconstance. Puis après, en s'adoucissant peu à peu, elle me dit mille choses contre ma pauvre comtesse. Je

voulois un peu la calmer ; mais, voyant que mes discours ne faisoient rien sur son esprit, et m'ennuyant fort des siens, je pris le parti de prendre congé d'elle, en l'assurant que je viendrois la voir le lendemain. Je tins mal ma parole, ne l'ayant plus vue depuis, quoique aimable, jeune et ayant beaucoup d'esprit, et qu'elle m'aimât sincèrement ; mais ma passion pour la comtesse étoit si violente, que je me fis un sensible plaisir de quitter promptement ma religieuse pour l'aller retrouver. Elle fut si charmée et si contente du peu de temps que j'avois resté avec la religieuse, qu'elle me dit à l'oreille : « Nous ne sommes pas bien ici, « vous et moi ; allons-nous-en au couvent de la cou-
« siné. » Je lui donnai la main, et elle me fit monter dans son carrosse, ce qui n'est point en usage en Italie à moins que le mari n'y soit. Après avoir resté quelque temps ensemble, la comtesse s'en alla chez elle. L'heure de la conversation étant arrivée, je m'y rendis à l'ordinaire. Je n'y manquois pas un seul jour.

Enfin, malgré la vive tendresse que nous avons réciproquement l'un pour l'autre, il fallut se séparer : le congé qui m'avoit été donné alloit expirer. L'amour ne m'a jamais fait faire aucune faute touchant mon devoir de guerre. J'étois au désespoir de quitter les personnes à qui j'étois tendrement attaché ; mais rien n'étoit capable de m'arrêter lorsqu'il s'agissoit du service.

Auparavant de partir, le beau-père de la comtesse donna une fête ; elle l'engagea de m'en prier. Cette fête commença par une cavalcade composée de plusieurs seigneurs de la ville, qui précédoient un chariot dans lequel il y avoit plusieurs dames ; ma maî-

tresse en étoit. Elles étoient toutes en domino et masquées, et assises sur des sièges qui alloient en amphithéâtre. Nous étions plusieurs à cheval, tous déguisés, à côté du chariot. Nous nous promenâmes dans toutes les rues de la ville. Ensuite nous arrivâmes dans la maison du beau-père, dont les appartements étoient éclairés de quantité de bougies. Après une demi-heure de conversation, nous passâmes dans un salon pour entendre un concert charmant. Ma comtesse tenoit le clavecin ; j'accompagnois de la basse de viole à côté d'elle. Elle charma la compagnie par sa voix, qui étoit une des plus belles et des plus touchantes que j'aie entendues en Italie, quoiqu'elle n'avoit pas beaucoup d'éclat. Le concert fini, toute la compagnie se rendit dans une salle où le souper étoit servi. Il n'y avoit que deux plats sur la table, quoique nous étions bien trente personnes priées pour le souper. J'en fus très surpris ; mais ce qui me surprit davantage étoit le silence morne du beau-père, qui ne servoit personne ; en revanche, il mangeoit comme six. Ce repas dura deux heures, et il y eut bien une centaine de plats servis, toujours deux à deux, plus mauvais les uns que les autres. Les seuls mots que disoit le beau-père étoient : *Un piatt' ! Ancor un piatt' . Date un altro piatt' . Leva questo piatt' . Date un piatt' .* Enfin, jusqu'à la fin du repas, il ne dit pas d'autres paroles. Je ne pouvois pas m'empêcher de temps en temps d'éclater de rire, quoique la comtesse, qui étoit près de moi, me marchoit sur le pied pour m'en empêcher. Cependant je n'avois pas de quoi rire, car, en ma vie, je ne fis un si mauvais souper. Le raisin de Corinthe dominoit dans tous les

ragoûts. Après le repas, il y eut bal, qui dura presque toute la nuit; on y dansa quantité de contredanses. Les vieillards et les vieilles femmes dansent, dans ce pays-là, comme les jeunes personnes; ils prétendent que la danse leur fait du bien pour la santé.

Le surlendemain de cette fête, je partis. Ce ne fut point sans verser beaucoup de larmes de part et d'autre¹. Je promis que je ne serois pas longtemps sans revenir à Reggio. Je lui tins ma parole très exactement. Lorsqu'on est jeune, on est bien fol : je fis cinq ou six voyages de Castiglione à Reggio pendant cet hiver (il y a bien trente lieues d'une ville à l'autre), étant accompagné seulement d'un valet. J'haisardois de me faire assassiner, ou par les paysans, ou par les housards des ennemis, qui rôdoient continuellement dans le plat pays. Dieu merci! il ne m'est jamais rien arrivé.

Je fus à Guastalla. En y allant, étant près de Santa-Vittoria, où M. de Vendôme avoit si bien battu le général Visconti², je marchois en bas de la levée qui est le long du Crostolo; j'aperçus deux hommes à cheval, qui étoient sur la levée et venoient à moi. Ils avoient le pistolet à la main. Nous nous préparâmes, mon valet et moi, à les bien recevoir. On cria de part et d'autre : « Qui vive? » Comme nous nous approchions, on se reconnut. C'étoit un capitaine de la Vieille-Marine qui s'en retournoit à Reggio, où son régiment étoit en quartier d'hiver. Il me dit que lui et son valet nous

1. Le marquis de Franclieu (*Mémoires*, p. 22-23) raconte une liaison analogue qu'il eut également dans cette même ville de Reggio, pendant qu'il y étoit en quartier d'hiver.

2. Ci-dessus, p. 220.

avoient pris pour des Allemands, voyant que mon valet avoit un bonnet à la housarde. Après une petite conversation, nous nous quittâmes. Je fus souper chez M. de Bar¹, notre lieutenant-colonel et brigadier des armées du Roi, qui commandoit à Guastalla. Il m'apprit la mort de M. de Coudras et celle de M. de Tignac, et que j'avois été nommé à la compagnie du dernier. Il voulut me faire rester le lendemain ; mais je le priai si fort de me laisser aller, par rapport à l'expiration de mon congé, qu'il se rendit à mes raisons.

San-Martino-del-Bozzolo. — Je fus coucher à San-Martino-del-Bozzolo², après avoir passé l'Oglio à Gazzuolo³. San-Martino est un petit bourg situé au delà de l'Oglio et vis-à-vis Gazzuolo, qui est en deçà. Il y a une très jolie place ; toutes les maisons qui l'environnent sont en arcades, et, au bout de cette place, on aperçoit le château, qui appartient, aussi bien que le bourg, au duc de Mantoue.

J'arrivai le troisième jour à Castiglione. Quelques jours après, je reçus ma commission de capitaine : ce qui m'engagea, après m'être fait recevoir, de retourner à Governolo pour remercier le marquis de Dreux de m'avoir tenu si religieusement sa parole. J'y restai un jour entier, après lequel je m'en retournai en deux jours à ma garnison.

Desenzano. — Pendant les séjours que j'y faisais,

1. M. de Bar, capitaine de carabiniers en 1696, était brigadier depuis le mois de janvier 1702 (*Mémoires de Sourches*, t. VII, p. 198).

2. Dans le Mantouan, entre Mantoue et Crémone.

3. A vingt kilomètres de Mantoue, sur la rive droite de l'Oglio.

j'allois de temps en temps à Carpenedolo et voir les environs du pays. Tous les vendredis, nous allions, une dizaine d'officiers, dîner à Desenzano¹, petite ville entourée d'une muraille sèche, qui appartient aux Vénitiens et qui est située sur les bords du lac de Garde, entre Vérone et Brescia. Nous y menions un cuisinier. L'hôtellerie où nous allions étoit sur le bord du lac; c'est le plus beau coup d'œil du monde, une vue charmante. Ce lac produit du poisson excellent, truites saumonées, sardines², carpillons et quantité d'autres poissons d'un goût exquis. Desenzano est à deux heures de Castiglione.

Un vendredi, comme nous y allions à notre ordinaire, nous trouvâmes au bas d'une colline un de nos sergents qui venoit d'être dépouillé par les housards impériaux. Il se mit à crier : « Messieurs, n'avancez « point; il y a une centaine d'housards de l'autre côté « de la colline. Ils viennent de dépouiller aussi le maître « d'hôtel de M. de Médavy, qui alloit à la provision à « Desenzano; ils lui ont pris cent louis et son cheval. » La curiosité m'excita à monter cette colline. Je ne fus pas plus tôt en haut que j'aperçus mes housards qui venoient fort vite à moi. J'en avertis mes camarades, et sur-le-champ je donnai des deux. En très peu de temps nous arrivâmes sains et saufs à Castiglione, ayant les housards à nos trousses. Le comte de Médavy fut très fâché des cent louis et du cheval qu'on lui avoit enlevés, et de la mauvaise chère que Messieurs les

1. A vingt-neuf kilomètres de Brescia, sur la rive occidentale.

2. En français, ce nom ne s'appliquait alors, comme maintenant, qu'à un poisson de mer.

housards lui avoient fait faire. Il m'ordonna d'aller le lendemain, avec Bibion, à la tête des deux compagnies de grenadiers du régiment, brûler une grosse cassine qui étoit à une lieue de Castiglione et qui appartenoit à un gentilhomme vénitien. J'exécutai l'ordre de notre général avec toute l'exactitude possible, non sans un véritable chagrin, d'autant plus que cette cassine étoit remplie de toutes sortes de grains. Le fermier, sa femme et ses enfants se jetèrent à mes genoux pour me prier de ne les point mettre à la mendicité ; mais malheureusement j'avois des ordres précis de ne point retourner sans les avoir exécutés. On me demandera peut-être pourquoi cet ordre si barbare. En voici la raison : le comte de Médavy avoit envoyé des ordres dans tout le plat pays, quoique vénitien, de venir l'avertir lorsqu'il y auroit des troupes ennemies qui passeroient ou qui séjourneroient dans quelque village, hameau ou cassine, sous peine d'être brûlés ; les cent housards avoient passé dans cette cassine la nuit qui avoit précédé le jour où ils avoient si mal traité le maître d'hôtel : ainsi le fermier se trouva dans le cas malheureux d'être puni.

Je fis une grande faute auparavant de partir, qui étoit de n'avoir pas demandé à notre général un ordre par écrit. Les Vénitiens, avec qui nous étions en paix, pouvoient demander au Roi une réparation et un dédommagement de la cassine brûlée, et de tous les grains qui avoient eu le même sort. N'ayant point d'ordre par écrit, M. de Médavy pouvoit rejeter sur moi tout ce qui s'étoit passé ; il y a bien des exemples à ce sujet. Ainsi un officier ne doit jamais manquer, dans cette circonstance, d'exiger un ordre par écrit,

afin que rien ne tombe sur lui. Bellecourt, premier capitaine des grenadiers du régiment, eut plus d'esprit que moi. Un mois après l'affaire de la cassine, le comte de Médavy, qui n'étoit point content des Vénitiens par rapport à quelques intérêts, ordonna à cet officier d'aller brûler, à la tête de nos deux compagnies de grenadiers, Salo¹, qui est une très jolie ville située sur le bord du lac de Garde, où plusieurs nobles Vénitiens ont des palais et où ils vont passer l'été; elle est à neuf lieues de France de Castiglione. Sans la fermeté de Bellecourt, qui ne voulut jamais exécuter l'ordre du général sans un écrit, il est certain que nous déclarions par cette action la guerre aux Vénitiens. Je ne sais à quoi pensoit le comte de Médavy; car il y avoit une garnison à Salo, qui étoit fermée de murailles; il falloit dix-huit lieues, pour y aller et pour revenir, dans le pays vénitien: ainsi il hasardoit à perdre entièrement les deux compagnies de grenadiers, sans espérer aucun succès. M. de Vérac, qui étoit présent, voyant l'opiniâtreté de notre capitaine des grenadiers et l'embarras où se trouvoit notre général de ne pouvoir se faire obéir, les tira tous deux d'affaire. Il dit à Bellecourt: « Monsieur, allez-vous-en dîner; ensuite vous « reviendrez prendre votre ordre par écrit. » Pendant le dîner, M. de Vérac eut le temps de faire faire réflexion à M. de Médavy sur la téméraire entreprise qu'il vouloit faire exécuter et sur les inconvénients qui en arriveroient. Ainsi, lorsque M. de Bellecourt vint pour prendre son ordre, M. de Médavy lui dit qu'il

1. Dans le Bressan, au fond d'un golfe pittoresque. C'est encore aujourd'hui une ville de plaisance.

l'enverroit un autre jour et qu'il le feroit avertir. Ce jour n'est jamais arrivé.

Un jour que je fus diner à Calcinato¹, bourg qui appartient aussi aux Vénitiens (j'y étois allé pour acheter un cheval), le hasard me fit dîner avec le gentilhomme à qui appartenoit la cassine que j'avois fait brûler. Il se plaignit pendant tout le repas de la cruauté du comte de Médavy et du capitaine qui avoit exécuté ses ordres. « Faut-il, me disoit-il, qu'un propriétaire
« d'un bien soit puni parce que son fermier fait une faute?
« Il m'en coûtera plus de vingt mille francs pour réta-
« blir ma cassine, peut-être deux années de revenu. » Je n'eus garde de dire que c'étoit moi qui avois exécuté cet ordre; peut-être m'auroit-il fait arrêter. J'excusai le mieux que je pus et notre général et l'officier, en tâchant de faire tomber la cause de son malheur sur son fermier. Je ne fus pas longtemps à table; je m'en retournai à Castiglione avec le cheval que j'avois acheté. Nous nous préparions à rentrer en campagne au premier jour; nous avions reçu les ordres pour nous tenir prêts. Ils ne furent pas longtemps à arriver. Ainsi nous sortîmes de Castiglione le 10 de mai 1703, comme je le dirai dans la relation suivante.

1. Bourg du Bressan, sur une colline qui domine la Chiese. Nous verrons le duc de Vendôme y remporter une victoire sur les Impériaux en 1706.

CAMPAGNE DE 1703.

Le duc de Vendôme, ayant dessein d'ouvrir la campagne par le siège d'Ostiglia, poste d'autant plus important aux Impériaux qu'il leur servoit de place d'armes, forma trois corps de ses troupes, dont le premier, qu'il commandoit, étoit composé de soixante-dix-sept escadrons et de trente-huit bataillons, le second de quarante-sept escadrons et de vingt-deux bataillons, aux ordres du prince de Vaudémont, et le troisième, de dix escadrons et de six bataillons, étoit destiné pour M. d'Albergotti.

Nous devions être de l'armée de Vendôme. Ainsi nous sortimes de Castiglione-delle-Stiviere le 10 mai, et, en deux jours de marche, nous nous rendimes aux Due-Castelli¹, où nous trouvâmes cette armée, qui y resta douze jours par rapport au mauvais temps.

Le 22, nous en décampâmes pour aller à Nogara², où nous passâmes le Tartaro, rivière qui, prenant sa source à Alpo³, près de Villafranca, dans le Véronois, traverse une partie de cette province, une partie du Mantouan, une partie du Ferrarois, la Polésine de Rovigo⁴, et ensuite, s'étant partagée en deux bras

1. Bourg à peu de distance nord-est de Mantoue, sur la Fossa-Molinella.

2. Ou Torre-di-Nogara.

3. Petit village entre Villafranca et Vérone.

4. On appelle ainsi un petit pays très fertile, dont Rovigo

au-dessous d'Adria¹, l'un va se jeter dans l'Adige, près de Tornova², et l'autre dans le Pô, un peu au-dessous de Brusantino³.

Le 23, ayant passé par Sanguinetto⁴, bourg appartenant aux Vénitiens, où il y a un château dont on se rendit maîtres, l'armée alla camper à Cerea⁵, sur la petite rivière de Menago, qui prend sa source près de la campagne de Vérone à Magnana⁶ et qui se jette dans la rivière de Trégogne⁷ près la Fossa-Gabando. Cerea n'est pas loin de Legnago⁸, petite ville assez bien fortifiée située sur l'Adige, qui appartient aux Vénitiens.

Le 24 à Castagnara⁹, sur le Canal Blanc¹⁰, près de Carpi, où le prince Eugène passa, en 1704, ce canal et défit M. de Saint-Frémond¹¹. Nous restâmes dans ce

est la capitale, et qui est situé entre le Pô, l'Adige, le canal Blanc et les lagunes de l'Adriatique. Polésine veut dire presque île.

1. Très ancienne ville, située dans une île du Tartaro, dans la Polésine.

2. Hameau de la commune de Loreo.

3. Hameau de la paroisse de Malipieri, dans une île du delta du Pô.

4. Dans le Mantouan, à quelques milles à l'ouest de Nogara.

5. Bourg situé à égale distance de Legnago et de Sanguinetto.

6. Village un peu au sud de Vérone.

7. Ou Trignon, avec laquelle elle forme des marais étendus que limite au sud le Tartaro.

8. Dans le Véronais, sur la rive droite de l'Adige, vis-à-vis de Porto.

9. A peu de distance de l'Adige, au sud de Carpi; on dit maintenant Castagnaro.

10. Canal de jonction entre l'Adige et le Tartaro, de Carpi à Roverone; il portait aussi le nom de Rotta del Castagnara.

11. Ci-dessus, p. 141.

camp jusqu'au 1^{er} juin, que notre armée fut camper à Zelo, sur le Tartaro.

Le 3, le corps de troupes que commandoit M. de Saint-Frémond repassa cette rivière à Zelo.

Le 4, toute l'armée repassa aussi cette rivière pour aller à Cavo-Bentivoglio¹. Il y a près de cet endroit une grande étendue de pays qui n'étoit autrefois qu'un marais. Un seigneur de la maison de Bentivoglio² l'a fait dessécher. On prétend que ce terrain, qui ne valoit pas un sol de revenu, en vaut présentement quatre-vingt mille livres. Jamais camp n'a été plus abondant en toutes sortes de choses : la paire de poulets ne coûtoit que deux sols six deniers, et celle de pigeons deux sols ; nous n'y restâmes pas longtemps.

Le lendemain 5, je marchai à la tête de trois cents hommes armés pour faire retrancher les têtes des deux ponts que nous avions faits à Zelo, où nous établîmes des fours.

Le 6, l'armée marcha à Mellara³, qui appartient au pape. Nous trouvâmes, en y allant, une barrière gardée par des troupes de Sa Sainteté : elles firent d'abord quelques difficultés pour nous laisser passer ; mais cela ne dura qu'un instant.

Le 7, l'armée arriva à la vue d'Ostiglia. M. de Vendôme, après avoir reconnu ce poste, ordonna trois attaques et fit élever deux batteries. Ostiglia commu-

1. Ce nom n'est pas celui d'une localité, mais bien d'un canal de dessèchement d'une certaine longueur, entre le Pô et le Tartaro ; on s'en sert pour désigner le pays.

2. Famille célèbre qui donna plusieurs cardinaux à l'Église et posséda la seigneurie de Bologne pendant tout le xv^e siècle.

3. Sur la rive gauche du Pô.

niquoit avec Revere par un pont de bateaux ; le prince Eugène y avoit passé la plus grande partie de l'hiver avec les officiers généraux de son armée. Au commencement du printemps, il fut rappelé à la cour de Vienne. Comme cette armée devoit être sur la défensive, je suis persuadé qu'il ne fut pas fâché de cesser d'en avoir le commandement, qui fut donné au comte Gui de Stahremberg, un des grands généraux du siècle, surtout pour la guerre défensive. M. de Vendôme en faisoit plus de cas que du prince Eugène, à qui l'Empereur donnoit toujours des armées brillantes, et, lorsqu'elles étoient détruites, M. de Stahremberg en étoit chargé. J'ai oublié la raison pour laquelle notre général fit faire à l'armée un si grand détour pour aller à Ostiglia.

Pendant que nous nous approchions de cette place¹, le prince de Vaudémont, qui étoit arrivé de Milan à son armée sur la Secchia, lui fit faire plusieurs mouvements afin de la resserrer de son côté. Il en établit la droite à Final², après que M. d'Albergotti s'en fut emparé avec le corps de troupes qu'il commandoit et deux pièces de canon. Quelques jours après, M. d'Albergotti eut ordre de marcher à la tête de trois mille hommes à Carpi, afin de resserrer encore de plus près Ostiglia de ce côté-là.

M. de Stahremberg, qui se servoit également bien de la béquille du temps comme Fabius Maximus, et de la

1. Le marquis de Quincy, dans son *Histoire militaire*, n'a parlé que très brièvement de ce siège peu heureux d'Ostiglia (t. IV, p. 152).

2. Ville forte du Modénais, sur le Panaro, à la frontière du duché de Ferrare.

massue de fer d'Hercule comme César, n'oublia rien de tout ce qui pouvoit contribuer à faire échouer le projet de M. de Vendôme. Il nous laissa paisiblement dresser nos tentes, assurer notre camp ; mais, le lendemain, à la petite pointe du jour, il fit canonner si violemment notre droite, par une batterie qu'il avoit fait avancer la nuit, que l'on fut obligé de la faire reculer de trois cents pas, après avoir laissé bien des soldats et des chevaux sur la place. Ceci fut un mauvais présage pour nous, comme l'on le verra dans la suite.

La nuit du 7 au 8, on s'empara d'une chapelle et de deux autres postes retranchés, et l'on avança si fort nos travaux, que l'on fut en état d'attaquer le faubourg. Notre disposition étant faite, on commençoit à s'ébranler pour y marcher ; mais les ennemis, s'en étant aperçus, rompirent une digue et lâchèrent si à propos les écluses, que nous fûmes obligés de nous retirer promptement et de décamper bien vite, la nuit du 9 au 10, sans tambour et sans trompette¹.

Voici un coup d'un grand maître et d'un capitaine d'une expérience consommée : M. de Stahremberg, bien persuadé qu'il n'avoit plus rien à craindre de notre armée, fit passer la plus grande partie de ses troupes qui étoient de notre côté, du côté de la Secchia, et, sans perdre de temps, il marcha au corps de troupes que commandoit M. d'Albergotti. Pendant ce temps-là, nous décampions à petit bruit, et nous entendions le grand bruit que faisoient les ennemis en passant sur leur pont. L'on croyoit qu'ils abandonnoient la partie d'Ostiglia qui étoit en deçà.

1. *Mémoires militaires*, t. III, p. 194-197.

Je ne sais par quelle raison le chevalier de Sourches¹, que ses amis appeloient *Ragotin* et *Fine-Lame*², servoit, cette nuit-là, d'aide de camp à M. de Vendôme. Ce général l'envoya le long des colonnes, afin de faire faire silence. Le petit homme alloit au galop, et il crioit de toutes ses forces : « Silence ! Silence ! » Il faisoit plus de bruit à lui seul que toute l'armée, qui s'en retourna par le même chemin par où elle étoit venue, pour aller camper à Bergantino³.

Le 11, à Cavo-Bentivoglio.

Le 12, nous repassâmes le Tartaro pour aller camper à Castagnara, où nous restâmes plusieurs jours.

J'appris que, depuis la levée du siège d'Ostiglia, quelques officiers généraux avoient conseillé à M. de Vendôme de faire couper une certaine digue, afin de se venger sur une partie des troupes de l'Empereur de la même manière que son général s'étoit servi pour nous faire faire cette cacade⁴. Mais ce prince, qui se faisoit un point d'honneur de faire la guerre noblement, ne voulut jamais acquiescer à leur sentiment,

1. Louis-François du Bouchet (1671-1756) étoit alors colonel d'infanterie ; il parviendra en 1734 au grade de lieutenant général.

2. Ragotin est un des héros du *Roman comique*. Un frère du chevalier étoit connu sous le sobriquet de *Petit-train*. Toute cette famille servait de plastron aux railleurs de la cour (*Saint-Simon*, t. XIII, appendice, p. 548), et notre auteur aura bientôt occasion de le remarquer.

3. Sur le Pô, entre Mellara et Massa. On disoit aussi *Bragantino*.

4. « Cacade : décharge du ventre. Au figuré, on dit : Il a fait une cacade, pour dire : « Il a manqué par imprudence ou par « lâcheté une entreprise à laquelle il s'étoit flatté de réussir. » (*Académie*, 1718.)

d'autant plus que, en faisant couper cette digue, il auroit perdu un pays immense, et il auroit mis quantité de personnes à la mendicité.

Dès que M. de Vendôme vit l'obligation où il étoit de lever le siège d'Ostiglia et de se retirer bien vite, afin que son armée ne fût point submergée, il envoya sur-le-champ un courrier au prince de Vaudémont pour l'avertir de ce qui venoit d'arriver, afin qu'il prît les précautions nécessaires, tant pour lui que pour M. d'Albergotti, qui, comme je l'ai déjà dit, commandoit un corps de troupes de trois mille hommes à Carpi.

*Combat de Carpi-du-Modénois*¹. — Le courrier n'arriva pas assez à temps; cependant M. d'Albergotti fut averti une heure auparavant que M. de Stahremberg arrivât sur lui. Il renvoya d'abord son canon, escorté de deux cents grenadiers, et il fit mettre ses troupes en bataille, sans les faire marcher, ce qui lui coûta fort cher. On prétend qu'il avoit envoyé un de ses mulets à la provision et qu'il vouloit attendre son

1. Notre auteur se trompe en plaçant à Carpi le combat dont le récit va suivre et en en attribuant la gloire à M. de Stahremberg. Carpi est beaucoup trop éloigné d'Ostiglia. Le marquis de Quincy (*Histoire militaire*, t. IV, p. 154) ne donne pas de nom à ce combat; il dit seulement que le corps d'Albergotti se trouvoit à un mille et demi de la Mirandole. Les *Mémoires militaires*, t. III, p. 201-203 et 816-821, sont plus explicites. Albergotti, venu de Final pour surveiller les corps ennemis qui se trouvoient à la Mirandole et à Quarantoli, fut attaqué par eux à cinq milles de ce dernier poste, dans la direction de Final, et forcé de se retirer après une perte sensible; mais aucune des troupes de M. de Stahremberg ne s'y trouvoit.

retour; car le bon Italien n'aimoit pas à perdre ses nippes. Il donna donc le temps aux ennemis d'arriver et de l'attaquer : ce qu'ils firent avec toute la vivacité possible. Mais ils furent reçus avec tant de valeur qu'ils furent obligés de plier. Ils eurent affaire au régiment Dauphin-cavalerie¹, qui les poussa fort loin. Mais ce brave régiment, ayant trouvé de nouveaux escadrons, soutenus par plusieurs compagnies de grenadiers, fut contraint de se retirer, faisant de temps en temps volte-face, afin d'arrêter leur impétuosité et de donner le temps aux autres troupes de faire retraite. Ce régiment perdit, dans les charges qu'il fit, MM. de Mérieux et de Rassal, capitaines, quatre lieutenants, et cent trente maîtres² de tués. M. de Locmaria fut blessé et prisonnier. M. de Ceberet³ se mit dans une cassine avec cinq compagnies de grenadiers, pour favoriser la retraite de la cavalerie. Les Impériaux firent attaquer cette cassine par leur infanterie et du canon; mais M. de Ceberet se défendit si bien, qu'il donna le temps à M. de Mursay de venir à son secours. Ils firent ensemble leur retraite, M. de Ceberet se retirant de cassine en cassine, et M. de Mursay par un grand chemin, et se mettant en bataille dans

1. Ce régiment, formé en 1668, valait quatre-vingt-dix ou cent mille livres; le marquis de Vandeuil en était colonel. C'est aujourd'hui le 12^e cuirassiers; son histoire a été écrite par le lieutenant Robert de Place.

2. En termes de guerre, *maître* signifie un cavalier. (*Dictionnaire de Trévoux.*)

3. Claude, marquis de Ceberet, était colonel du régiment de Ponthieu depuis 1697; il parvint au grade de lieutenant général en 1737.

les petites plaines qu'il trouvoit. Cette retraite se fit avec tant d'ordre, pendant deux lieues que les ennemis les suivirent, que ceux-ci n'osèrent jamais les approcher. M. d'Albergotti se retira par un autre chemin. Ce combat nous coûta une vingtaine d'officiers et trois cents hommes de tués. M. de Mursay y fut blessé. On peut dire qu'il sauva, par sa fermeté et par sa valeur, les troupes du Roi; véritablement il fut bien secondé par M. de Ceberet. Un capitaine des grenadiers du régiment de Nigrelli, que nous primes deux mois après dans le Trentin, comme je le dirai dans la suite, me parlant de ce combat où il s'étoit trouvé, ne se lassoit point de louer la valeur du régiment Dauphin¹.

Si le combat de Carpi fit honneur à MM. de Mursay et de Ceberet, M. de Stahremberg y acquit une gloire immortelle. Nous avons en Italie deux fois plus de troupes que lui : il n'avoit que seize mille hommes d'infanterie et sept mille chevaux. Cependant il nous oblige à lever le siège d'Ostiglia, et, sans perdre un seul instant, il tombe sur les troupes de M. d'Albergotti, et il les défait².

Notre armée resta plusieurs jours à Castagnara, campée le long du Canal Blanc, pendant lequel temps, M. de Vendôme ayant appris que M. de Vaubonne étoit avec quatre mille hommes à Bussolengo³, il marcha avec un corps de troupes supérieur pour tâcher de tomber sur lui; mais ce général, ayant été

1. Ci-après, p. 297.

2. Voyez la note ci-dessus, p. 283.

3. Bourg du Véronais, sur la rive droite de l'Adige, non loin du lac de Garde.

averti, se retira à Rivoli¹, près du Monte-Baldo², où il se mit en sûreté.

Le 29 au soir, le duc de Vendôme, qui fut informé que les ennemis étoient dans le dessein de couper la digue de l'Adige afin de nous inonder, et qu'ils avoient embarqué à ce sujet des troupes entre Legnago et Vérone, prit le parti de décamper le 30 de Castagnara pour aller à San-Pietro-de-Legnago³.

Le 1^{er} juillet, nous fûmes camper à Isola-della-Scala⁴.

Le 2, à Castellaro⁵. Nous y séjournâmes le 3, et le 4 aux Due-Castelli, où l'armée s'étoit assemblée pour notre belle cacade.

Le 5, M. de Vendôme alla à Mantoue pour donner plusieurs ordres; entre autres, il ordonna de faire cuire deux cent mille rations de biscuit à Castiglione-delle-Stiviere et d'établir des fours à Goito.

Le 6, il partit de l'armée pour aller voir le prince de Vaudémont à San-Benedetto⁶, et conférer avec lui au sujet des ordres réitérés qu'il avoit reçus de la cour de partir incessamment, avec la plus grande

1. Village du Véronais, sur un plateau qui domine l'Adige et le lac de Garde, célèbre plus tard par la victoire que le général Bonaparte y remporta le 14 janvier 1797.

2. Chaîne de montagnes de quinze lieues de long, dirigée du sud au nord et qui sépare la vallée de l'Adige du lac de Garde.

3. Faubourg de la ville situé sur la rive droite de l'Adige.

4. Gros bourg des frontières du Véronais et du Mantouan, sur le Piganzo.

5. Dans le Mantouan, sur la Fossa-Molinella, entre Nogara et les Due-Castelli.

6. Sur la route de Mantoue à Modène, au sud et à peu de distance du Pô.

partie de son armée, pour aller dans le Trentin mener un secours à l'électeur de Bavière, qui devoit venir avec une partie de la sienne au-devant de lui.

Le 8, M. Filtz, capitaine de nos housards, battit une trentaine de housards ennemis dans la plaine de Vérone.

Le 20 de juillet, tout étant prêt pour exécuter le projet en question¹, M. de Vendôme marcha à la tête de vingt-un bataillons, de quinze escadrons de cavalerie et de six de dragons, pour aller dans le Trentin en laissant le lac de Garde sur sa gauche. Il avoit pour officiers généraux avec lui MM. de Bezons et de Praslin², lieutenants généraux, le comte d'Estaing³

1. Pour compléter le récit qui va suivre de l'expédition de M. de Vendôme dans le Trentin, on peut voir les *Mémoires militaires*, t. III, p. 229-264 et 828-842; la *Gazette*, p. 391-394, 402, 407, 415-416, 428, etc.; le *Journal de Dangeau* et les *Mémoires de Sourches*, août et septembre, *passim*; le *Mercur*e de septembre, p. 138-218 et 335-345; les *Mémoires de Saint-Simon* (éd. Boislisle), t. XI, p. 156 et 162-164, etc. Le récit de l'*Histoire militaire* (t. IV, p. 158-166) a évidemment pour source unique les relations de notre chevalier, car il en reproduit les fautes et les erreurs. Notre auteur, qui faisait partie du corps de M. de Médavy, ne sut que par ouï-dire les événements de la marche du corps du duc de Vendôme; de là vient qu'il s'est parfois trompé, surtout à propos des noms de lieux. Les *Mémoires militaires* et les pièces qui y sont insérées sont bien plus exacts.

2. Gaston-Jean-Baptiste de Choiseul-d'Hostel, marquis de Praslin, brigadier en 1694 et maréchal de camp le 29 janvier 1702, avait reçu douze jours après, le 9 février, le grade de lieutenant général en récompense de sa belle conduite à la surprise de Crémone. Nous le verrons mourir en 1705, des blessures reçues à Cassano.

3. Le manuscrit porte *le comte d'Estaires*; mais cet officier,

et M. de Bouligneux pour maréchaux de camp, MM. d'Imécourt, de Guerchy¹ et d'Orgemont pour brigadiers ; M. d'Andrezel² étoit commissaire ordonnateur.

Ce prince fut camper ce jour-là à Ponciano³, près de Villafranca, qui est dans la plaine de Vérone, et, le 21, cette armée, ayant traversé cette plaine, alla camper à Bussolengo, au-dessus de Vérone, près de l'Adige.

Le 22, à Rivoli. M. de Senneterre⁴ s'étoit emparé le jour d'auparavant de Desenzano, où M. Bouchu, intendant, s'établit pour être à portée de faire fournir les subsistances à cette armée et au corps de troupes qui marchoit de l'autre côté du lac de Garde,

que nous retrouverons par la suite, étoit alors, non pas maréchal de camp, mais simple colonel du régiment de Normandie. C'est certainement du comte d'Estaing (ci-dessus, p. 244) qu'il s'agit, ainsi que le prouvent les récits des *Mémoires militaires*. L'*Histoire militaire* dit aussi d'*Estaires* ; mais l'auteur a été induit en erreur par notre chevalier son frère.

1. Louis de Regnier, marquis de Guerchy (1663-1748), colonel du régiment de Thiérache (1692), avait eu celui des Vaisseaux en août 1702, à la mort de Montandre.

2. Jean-Baptiste-Louis Picon, sieur d'Andrezel, subdélégué de l'intendant d'Alsace (1701), fut envoyé comme commissaire des guerres à l'armée d'Italie en 1702, après que M. d'Esgrigny eut été fait prisonnier à Crémone. Devenu intendant de Roussillon en 1716, il alla comme ambassadeur à Constantinople en 1724, et y mourut en 1727.

3. Ainsi dans le manuscrit. Le marquis de Quincy dit Soncino ; or, il n'y a, dans la région, ni Soncino, ni Ponciano. Ce doit être Povegliano, village situé entre Isola-Alta et Villafranca.

4. Henri de la Ferté, comte de Senneterre (1667-1746), brigadier de dragons depuis 1702, deviendra lieutenant général en 1718.

aux ordres du comte de Médavy. Comme les ennemis avoient sur ce lac deux barques armées, l'on en fit armer plusieurs, et, pour cet effet, l'on fit venir les équipages des galiotes que nous avions sur le Pô. Ces barques nous furent d'un grand service pendant tout le temps que nous restâmes dans le Trentin, et pour notre retour.

L'armée de Vendôme séjourna le 23 à Rivoli, où l'on établit des fours. Ce jour-là, le chevalier de Sourches s'étant embarqué avec quelques troupes et du canon, il se rendit maître du château de Sermione¹, qui appartient aux Vénitiens². On prétend que le poète Catulle, qui étoit de Vérone, est mort dans cette presqu'île à l'âge de trente ans³. Il étoit ami de Cicéron, de Cinna, de Plancus, et même de César, quoiqu'il eût fait des vers contre lui. Il y a de ce château une vue charmante.

Le 24, l'armée alla camper à Ponza-del-Molino; le 25, à Quargara⁴, où elle séjourna le 26; le 27, à Notre-Dame-della-Corona⁵, où elle séjourna le 28;

1. Dans une presqu'île assez étendue, à l'extrémité sud du lac de Garde.

2. Les Mémoires attribués au marquis de Sourches ne parlent pas de ce fait d'armes, accompli cependant par un fils cadet de l'auteur prétendu; c'est un argument de plus à ajouter aux nombreuses raisons qui font croire que cette attribution est erronée.

3. A la pointe de la presqu'île de Sermione, il y a des grottes appelées *grotte di Catullo*.

4. Nous n'avons pu identifier ces deux noms. D'après les *Mémoires militaires*, les campements des 24, 25 et 26 juillet furent à San-Martino et à Acqua-Negra.

5. La Madonna-della-Corona est un lieu de pèlerinage à

le 29, elle monta la montagne de la Ferrare¹, qui est extrêmement difficile, et, après avoir passé le Pas de Charles-Quint, elle fut camper à Prabione²; le 30, à Zevio³, où elle séjourna le 31.

Le 4^{er} août, le marquis de Bissy⁴ ayant marché avec plusieurs compagnies de grenadiers à Torbole, qui est sur la pointe droite du lac de Garde⁵, il s'en empara sans aucune résistance; il y trouva trois pièces de canon. Pendant ce temps-là, M. de Vendôme avoit marché avec du canon à Nago⁶, dont le marquis de Vaubecourt s'étoit emparé après l'avoir fait battre pendant trois jours. Il se rendit le 4, la garnison à discrétion; elle étoit composée de cent soldats et de cent cinquante paysans. On y trouva six pièces de canon. Ce fut en cet endroit que le corps de troupes aux ordres du comte de Médavy joignit l'armée de Vendôme.

Le 5, le château de Castelbarco se rendit⁷. On le

mi-côte du Monte-Maggiore (dans la chaîne du Monte-Baldo), entre Rivalta, sur l'Adige, et Spiazzì.

1. Ce col, très escarpé, tire son nom du village de Ferrara-di-Monte-Baldo.

2. Prabione est une localité située sur la rive occidentale du lac de Garde, et non pas entre l'Adige et le lac. C'est une confusion de notre auteur.

3. Il n'y a pas de Zevio dans la région. D'après les *Mémoires militaires* (t. III, p. 239), M. de Vendôme campa les 30 et 31 juillet à Brentonico, petit bourg au pied du Monte-Altissimo.

4. Jacques de Thiard, marquis de Bissy, était maréchal de camp depuis janvier 1702; il devint lieutenant général en 1704, et mourut en 1744.

5. Riva occupe la pointe gauche ou occidentale.

6. Au nord-est de Torbole, à quelque distance du lac.

7. Il n'avait que dix hommes de garnison. (*Mémoires militaires*, t. IV, p. 242.)

fit raser après que tous les meubles en eurent été enlevés par les soldats. Ceci fut fait en reprèsailles des palais du duc de Mantoue que les Impériaux avoient brûlés dans ses États¹. On s'empara aussi de Mori², village où il y avoit une fonderie ; on y trouva beaucoup de bombes et de boulets.

Nous ne parlerons des mouvements de cette armée et de ses exploits qu'après avoir fait le détail de la marche des troupes qui étoient aux ordres du comte de Médavy, et dont notre régiment étoit.

Le même jour, qui étoit le 20 juillet, que M. de Vendôme décampa des Due-Castelli pour aller dans le Trentin, la petite armée du comte de Médavy, composée de huit bataillons et de sept escadrons, dont trois de dragons, se mit aussi en marche pour aller camper à Goito ; le 21, à Castiglione, où nous séjournâmes le 22 ; le 23, à Padenghe³, sur le bord du lac de Garde ; le 24, à Malbiana⁴.

Le 25, à un quart de lieue en deçà de Salo, où nous séjournâmes le 26. Nous y arrivâmes de bonne heure, et, deux heures après, le comte de Médavy fut rendre visite à pied au provéditeur⁵ ; l'on nomme

1. Les meubles et surtout de belles tapisseries de haute lice furent vendus par ordre de Vendôme au profit des officiers et soldats, et le château fut rasé, pour punir le comte de Castelbarco des discours insolents qu'il avoit tenus contre la France pendant qu'il étoit envoyé de l'Empereur auprès du duc de Mantoue. (*Mémoires de Souches*, t. VIII, p. 150-151.)

2. Gros bourg, à peu de distance de Roveredo et de la rive droite de l'Adige.

3. A quelques kilomètres au nord de Desenzano. Le manuscrit porte *Padengo*.

4. Petit village sur la route de Desenzano à Salo.

5. Ce provéditeur étoit Fabio Buonvicini ; il avoit été envoyé

ainsi les gouverneurs des places et des villes de la république de Venise. J'accompagnai notre général. Après cette visite, je laissai le comte de Médavy retourner au camp, et je m'en allai, avec La Bussière et La Melonnière¹, capitaine au régiment de Sault, nous promener dans la ville, dont nous fûmes enchantés de la situation.

Salo. — C'est une très jolie ville, petite; il y a beaucoup de palais qui appartiennent à des nobles Vénitiens, où ils viennent passer l'été. Elle est située entre les montagnes² et le lac de Garde. Depuis Salo jusqu'à Gargnano, ce ne sont qu'orangers, citronniers, limoniers, et d'autres arbres d'une odeur charmante; enfin c'est un petit paradis terrestre³. Il y avoit huit cents ans, selon la tradition du pays, qu'il n'y avoit passé de troupes. Un noble Vénitien, qui nous voyoit promener d'une de ses croisées, envoya un de ses officiers pour nous prier de lui faire l'honneur de l'aller voir. Il nous reçut à la vénitienne, c'est-à-dire en nous faisant beaucoup de compliments. Il nous demanda quel étoit le projet de nos généraux de s'em-

pour empêcher, dans la mesure du possible, les dégâts que les troupes françaises pouvaient faire dans leur marche. (*Gazette*, p. 415.)

1. Sans doute fils de ce lieutenant-colonel du régiment d'Anjou qui avait quitté la France lors de la révocation de l'édit de Nantes et auquel le prince d'Orange avait donné un régiment en Hollande, puis en Angleterre.

2. Le Monte-San-Bartolomeo domine la ville et la protège contre les vents du nord.

3. Ce gros village sur le bord du lac, au nord de Salo, est encore aujourd'hui entouré de magnifiques plantations d'oliviers et de citronniers.

barquer ainsi dans des affreuses montagnes où à peine les chèvres et les chamois peuvent grimper. Nous lui répondimes que nous allions conduire du secours par ce pays à l'électeur de Bavière. *O la bella cosa*, répliqua-t-il, *si questo si pote fare!* Il nous pria instamment d'accepter la collation, que nous refusâmes : nous sortions de table de chez le duc de Lesdiguières. Pendant notre conversation, on vint l'avertir que le provéditeur alloit s'embarquer dans sa gondole, suivie de plusieurs autres, sur le lac, pour rendre sa visite à notre général. Il nous offrit très poliment de nous ramener dans la sienne : ce que nous acceptâmes. Comme ses gondoliers n'alloient pas assez vite au goût de La Melonnière, qui étoit un peu gris, il se mit à les gronder. Nous voulions, La Busnière et moi, l'empêcher de poursuivre, en lui disant que c'étoit par politesse que le noble Vénitien nous ramenoit dans notre camp ; il ne faisoit que répéter que c'étoit beaucoup d'honneur pour lui. Par bonheur, l'Italien n'entendoit point un mot de français. Enfin, M. le provéditeur arriva dans sa gondole, qui étoit magnifique, et qui étoit précédée d'une autre où il y avoit plusieurs trompettes qui ne cessoient de sonner pendant notre navigation, arriva, dis-je, sur le rivage. Étant débarqué, nous remerciâmes, La Busnière et moi, le noble Vénitien, et nous lui offrîmes une collation militaire dans nos tentes, ce qu'il refusa. La visite de M. le provéditeur au comte de Médavy se passa au bord du lac ; elle ne dura qu'une demi-heure.

Le 27, nous traversâmes Salo, et, suivant toujours le bord du lac, que nous avions sur notre droite et les montagnes sur notre gauche, nous fûmes camper à

Maderno, village¹. Ce fut dans ce camp que nous essayâmes pendant la nuit, qui étoit très obscure, un tremblement de terre épouvantable. Nous sortîmes tous de nos tentes en chemise. Nous nous mettions le dos contre les rochers, afin de nous mettre à couvert des pierres et des rochers mêmes qui tomboient du sommet des montagnes et qui, en passant par-dessus nos têtes, alloient se précipiter avec un bruit épouvantable dans le lac, qui, de son côté, faisoit des mugissements et des sifflements affreux. Nous étions presque persuadés que cela nous annonçoit la fin du monde. Ce tremblement dura presque une demi-heure. Cependant, malgré ce grand fracas, nous en fûmes quitte pour la peur; il y eut seulement quelques chevaux de tués².

Nous en décampâmes le 28 pour aller à Gargnano, petit bourg situé aussi sur le bord du lac³, où il y a quelques palais, dont un au duc de Mantoue; le comte de Médavy y fut logé. Nous ne pouvions trop admirer ce charmant pays, que nous quittâmes le 29, à une lieue de notre camp, pour grimper une montagne des plus escarpées. Nous défilions un à un : d'un côté étoit le précipice, et de l'autre la montagne escarpée. Nous campâmes à Piovere⁴.

Le lendemain 30, nous entrâmes dans le Trentin, et nous arrivâmes d'assez bonne heure à Oleano⁵. M. de

1. Entre Salo et Gargnano.

2. La *Gazette* ni aucune relation ne parlent de ce tremblement de terre, qui ne fut sans doute qu'un violent ouragan.

3. Ci-dessus, p. 292.

4. Village sur le bord du lac.

5. Un peu dans l'intérieur des terres, sur un petit plateau bordé au nord par de hautes montagnes.

Médavy logea dans le château du seigneur, qui, apparemment, n'étoit point instruit de la marche de nos troupes, car il n'en étoit parti avec toute sa famille qu'une demi-heure avant que notre avant-garde arrivât dans ce village. Le château étoit bien meublé; il y avoit un clavecin bien d'accord, qui étoit ouvert; l'opéra d'*Hésione*¹ étoit sur le pupitre; il étoit ouvert aussi à l'endroit où sont ces paroles : *Ah! que mon cœur va payer chèrement*, etc. Dans ce temps-là, la musique françoise étoit plus à la mode dans le pays étranger, et même en Italie, qu'elle ne l'a été dans la suite; ceci le prouve bien fort. Comme je menois toujours ma basse de viole avec moi, nous fimes un petit concert avec le chevalier de Piosin, gentilhomme provençal, lieutenant au régiment de Médoc², qui avoit une très jolie voix et qui chantoit l'italien dans le véritable goût.

Combat d'Oleano. — Mes valets m'avoient logé dans le même village. En arrivant dans ma maison, mon hôte voulut me parler en particulier : il me dit que, si je voulois empêcher qu'on ne lui pillât son jardin, il nous rendroit un très grand service; que, pour nous rendre à Riva, il falloit absolument passer par une gorge qui étoit à deux lieues de nous, afin de gagner le haut d'une montagne; que l'on ne pouvoit y aller que deux hommes de front; que les ennemis gardoient cette gorge, qu'ils avoient rendue impénétrable par

1. Tragédie lyrique en cinq actes et un prologue, musique de Campra, paroles de Danchet, représentée pour la première fois, à Paris, à l'Opéra, le 21 décembre 1700.

2. Cet officier, devenu capitaine, fut tué au siège de Landau le 17 juillet 1713.

des doubles retranchements et par un grand abatis d'arbres ; que l'on ne pourroit jamais les forcer par là ; mais qu'il savoit un petit chemin, il est vrai, me dit-il, fort *scarpé*, par lequel nous gagnerions la hauteur sur les ennemis, et que nous tomberions sur eux sans qu'ils s'en aperçussent. Je menai mon paysan sur-le-champ au comte de Médavy, après avoir eu la précaution de faire mettre un soldat en faction pour empêcher que l'on ne prît rien dans son jardin. Notre général lui promit devant moi une bonne récompense, et il lui ordonna de se rendre chez lui au commencement de la nuit. En arrivant chez moi, je le fis bien manger et bien boire. Souvent un petit plaisir, une petite attention nous procure un grand bien dans notre métier. Non seulement un officier général, mais même un officier particulier ne doit pas négliger ces sortes d'avis ni ces petites attentions. Si les officiers ennemis n'avoient pas laissé fourrager le jardin du curé de Santa-Vittoria, le général Visconti n'auroit pas été battu la campagne précédente¹.

A l'entrée de la nuit, le paysan s'étant rendu chez M. de Médavy, il fit partir trois cent cinquante grenadiers, huit cents hommes d'infanterie, cent dragons et cinquante cavaliers à pied, aux ordres de M. de Seneterre, maréchal de camp, de MM. Dillon² et de Montsoreau³, brigadiers, et du chevalier de Sourches, colo-

1. Ci-dessus, p. 220.

2. Arthur, comte Dillon, de noblesse irlandaise, passa en France en 1690 avec un régiment levé en Irlande. Il ne sera brigadier qu'en octobre 1702, et parviendra au grade de lieutenant général en 1706.

3. Louis du Bouschet de Sourches, comte de Montsoreau

nel¹. Ce détachement grimpa presque toujours à quatre pattes toute la nuit, et il arriva, à la petite pointe du jour, sur la hauteur de la montagne, et de là, tombant sur les Impériaux par leurs derrières, il les surprit si bien, qu'ils ne songèrent qu'à fuir et à demander quartier, après avoir tiré trois coups de fusil, dont un de nos grenadiers fut tué. Le commandant, qui étoit capitaine dans le régiment de Nigrelli, et son lieutenant furent faits prisonniers avec quatre-vingts soldats. Il y avoit dans ce poste cinq cents hommes, tant soldats que paysans. C'est ce même capitaine qui ne pouvoit se lasser de louer la valeur avec laquelle le régiment Dauphin-cavalerie s'étoit comporté à l'affaire de Carpi, dans le Modénois². Le comte de Médavy s'étoit porté, trois heures avant le jour, avec un gros détachement, dans la gorge de la montagne, du côté des retranchements, seulement dans le dessein d'amuser les ennemis de ce côté-là.

Ce poste forcé, notre général retourna dîner à Oleano, d'où il écrivit à M. de Vendôme pour lui rendre compte de cette affaire, qui étoit de conséquence, parce que nous n'avions plus d'obstacle pour

(1666-1746), colonel du régiment de Périgord, étoit brigadier depuis le mois de janvier précédent; il obtint en 1714 la charge de grand prévôt de l'hôtel par la démission de son père, et ne servit plus, bien qu'il fût lieutenant général; c'est le frère aîné du chevalier de Sourches.

1. Les *Mémoires du marquis de Sourches* citent le chevalier, mais non pas le comte de Montsoreau, et ne donnent que fort peu de détails sur cette expédition, où deux des fils de l'auteur prétendu ont joué cependant un rôle important. (Voyez ci-dessus, p. 289, note 2.)

2. Ci-dessus, p. 283-285.

faire notre jonction avec son armée. Il nous montra sa lettre; en vérité, il n'y avoit ni rime ni raison. Il s'y plaignoit beaucoup de la préférence que la cour avoit donnée, à son préjudice, à M. de Bezons, quoique son cadet, à ce qu'il disoit, pour commander le secours que nous menions à l'électeur de Bavière¹. Jusqu'à la fin de cette campagne, tout le monde étoit persuadé que le comte de Médavy étoit plus ancien colonel que M. de Bezons; on apprit depuis que celui-ci étoit plus ancien². Cette action lui procura la croix de Saint-Louis, distinction qui, encore dans ce temps-là, ne se donnoit qu'à l'ancienneté de service ou pour une action d'éclat.

Le soir, j'eus ordre de marcher avec deux cents hommes armés pour aller raccommoder le chemin de la montagne d'où les ennemis avoient été chassés. J'y passai la nuit, le jour du 1^{er} août et la nuit du 1^{er} août au 2, que l'armée décampa d'Oleano pour aller à Pieve³, petit village, où je me rendis à la tête du campement.

Dès que l'armée fut arrivée dans ce dernier camp, M. Dillon fut détaché avec un corps de troupes pour aller s'emparer de Riva. En arrivant sur une montagne à une demi-lieue de cette ville, il fit faire une si grande quantité de feux que le lieutenant-colonel du régiment de

1. *Mémoires militaires*, t. III, p. 232.

2. En effet, d'après la *Chronologie militaire* de Pinard, M. de Bezons eut un régiment le 1^{er} février 1675, tandis que M. de Médavy ne fut fait colonel que cinq semaines plus tard, le 7 mars.

3. Pieve, village au delà du petit lac de Ledro, est à une distance assez longue d'Oleano pour qu'il ne semble pas possible que le corps de M. de Médavy l'ait franchi en une seule étape.

Nigrelli¹, qui commandoit dans cette ville, croyant que ce détachement étoit six fois plus nombreux, l'abandonna avec sa garnison. Il fit une grande faute; car, le jour étant venu, et ayant reconnu le peu de troupes qu'avoit M. Dillon, il voulut rentrer dans la ville; mais les bourgeois ne voulurent jamais le recevoir: ce qui l'obligea de se retirer à Arco². Les bourgeois ne furent pas longtemps sans envoyer présenter les clefs à M. Dillon, qui se rendit sur-le-champ, à la tête de cent cinquante grenadiers, dans cette ville, où il trouva, et dans le château, qui avoit été aussi abandonné, cinq pièces de canon.

Riva. — Cette ville est à l'extrémité du lac de Garde, sur la gauche, vis-à-vis de Torbole, qui est à la droite. Il y a un petit port, qui est d'une grande commodité pour le commerce du Trentin avec le pays des Vénitiens³.

L'armée ayant séjourné le 4 août à Pieve, d'où nous découvrions le lac de Garde, nous en décampâmes le 5 pour venir camper dans la plaine de Riva, d'où M. de Médevy fut voir le duc de Vendôme pour lui rendre compte de sa marche. Il le trouva à Nago. Ce prince lui marqua combien il étoit content de lui, et il lui fit bien des compliments, en présence même de M. de Bezons⁴. Son armée, comme je l'ai déjà dit, étoit campée à Mori⁵.

1. Il s'appelait « Fiecsset, » dira-t-il en 1704 à l'occasion du siège de Verue.

2. Ci-après, p. 301-302.

3. Riva est situé au pied des hauteurs escarpées de la Rocchetta et dominé par les restes du château des Scaliger.

4. Ci-dessus, p. 298.

5. Ci-dessus, p. 291.

Le 8, M. de Vendôme fut reconnoître le camp de M. de Vaubonne, qui étoit à Roveredo¹, de l'autre côté de l'Adige, et il s'empara d'un poste en deçà de la rivière.

A l'égard de notre petite armée, elle séjourna deux jours dans la plaine de Riva, pendant lequel temps j'eus ordre de faire travailler à des retranchements pour mettre cette petite place hors d'insulte. En faisant abattre une muraille, nous trouvâmes une si grande quantité de scorpions², que nous ne savions où nous fourrer.

Je ne puis m'empêcher de publier ici une action d'un officier général dont nous fûmes bien scandalisés. Je tairai son nom par rapport à son rang. Il étoit logé chez un gentilhomme, qui avoit dans sa maison dix tableaux originaux, peints par les plus grands maîtres d'Italie. Il eut la bassesse de lui demander les dix tableaux d'une manière que le pauvre gentilhomme n'osa lui refuser; il en avoit les larmes aux yeux. Nous fûmes indignés de ce procédé; nous étions plusieurs officiers présents et témoins du compliment.

Le 8, nous quittâmes notre camp pour aller à une lieue de là, dans la plaine d'Arco. Cette petite plaine est de deux lieues de longueur depuis Riva jusqu'à cette première ville; elle a une demi-lieue de largeur. La Sarca, petite rivière, la sépare en deux. C'est un pays charmant; l'on y est embaumé par les arbres les

1. Ou Rovereto, sur un petit affluent de gauche de l'Adige.

2. Cet animal étoit très fréquent autrefois en Italie et même en Provence. D'après le *Dictionnaire de Trévoux*, sa piqûre, venimeuse dans le sud de l'Italie, ne l'étoit pas dans le nord et particulièrement dans le Trentin.

plus odoriférants. Nos deux bataillons ayant été destinés, avec quatorze autres et sept escadrons, pour faire le siège d'Arco, nous nous en approchâmes le 9. Tous les officiers étoient logés dans une abbaye de religieuses, qui est à la demi-portée du canon du château d'Arco. Cette maison venoit d'être bâtie par le roi des Romains, qui a été depuis l'empereur Joseph¹. Les religieuses s'étoient retirées à Trente. Chaque officier avoit sa cellule; jamais nous n'avons été si bien logés. Le soir, quatre lieutenants, qui avoient leurs cellules du côté du château, eurent l'imprudence de souper dans une avec de la lumière; aussi pensèrent-ils en être bien punis. Un boulet de canon, braqué du château, après avoir percé la croisée de la chambre où ils étoient et emporté le flambeau où étoit leur lumière, vint fracasser un de leurs lits. Ils ne furent pas longtemps sans en sortir, et ils portèrent bien vite leur gigot dans un autre endroit, où ils achevèrent leur souper tranquillement.

Prise d'Arco. — Les préparatifs nécessaires pour faire le siège d'Arco étant terminés, on ouvrit une espèce de tranchée sur la gauche de la porte qui va à Riva et à Torbole.

La ville d'Arco, qui a donné son nom à une ancienne et illustre maison², a titre de comté. Elle est de la grandeur de Saint-Denis en France, mais plus ramassée. Elle est située dans la plaine³ et en bas d'un rocher escarpé, sur lequel est construit le château, qui ne

1. Ci-dessus, p. 208.

2. Il a été publié en 1886 une *Chronik der grafen... von und zu Arco*.

3. Sur la rive droite de la Sarca.

peut être attaqué que du côté de la ville, les autres côtés étant impraticables¹. Les comtes d'Arco y ont sept palais²; celui du maréchal d'Arco, qui commandoit les troupes bavaeroises³, venoit d'être fini. Ils sont seigneurs de la ville; mais la maison d'Autriche s'est emparée du château afin de couvrir le Trentin de ce côté contre les Vénitiens. La ville n'a qu'une muraille sèche. Le commandant, qui étoit lieutenant-colonel du régiment de Nigrelli, voyant qu'on avoit établi une batterie de deux pièces de canon pour faire brèche, et que nos grenadiers étoient commandés pour donner l'assaut, jugea à propos, pour sauver sa garnison, de se retirer dans le château. Il fut cause, par son opiniâtreté de vouloir rester deux jours dans la ville, qu'elle fut abandonnée au pillage.

J'étois d'un détachement de cinq cents hommes, qui étoient aux ordres du marquis de Montsoreau, près de la porte de Riva, lorsque cette garnison abandonna la ville, à l'entrée de la nuit du 10 août⁴. Comme nous n'entendions plus tirer, M. de Montsoreau me pria de prendre vingt grenadiers et de m'approcher de la porte sans faire de bruit. J'y trouvai des bourgeois qui travailloient à la démasquer. Je leur par-

1. Ce château fut détruit après la prise de la ville, et il n'en reste aujourd'hui que des ruines.

2. Cette famille se divisait en branches très nombreuses. (Voy. la *Chronik* citée ci-dessus et les *Mémoires de Saint-Simon*, éd. Boislisle, t. XI, p. 164, note 2, et t. XII, p. 29.)

3. Jean-Baptiste, comte d'Arco, d'abord colonel des cuirassiers bavaerois, puis lieutenant-feld-maréchal, avait commandé en chef les troupes électorales en 1694. Feld-maréchal en 1702, il mourra en 1715.

4. Le manuscrit porte 10 septembre, par erreur.

lai. Ils me prièrent de vouloir bien avoir la charité de leur sauver la vie et d'empêcher que leur ville ne fût mise au pillage. Aussitôt que la porte eut été ouverte, je m'en emparai, et j'en donnai avis sur-le-champ à M. de Montsoreau. J'y laissai dix grenadiers, et, avec les dix autres, je me rendis à l'église. Je vis un spectacle bien touchant : hommes, femmes, filles, enfants, tous s'y étoient réfugiés. Dès qu'ils m'aperçurent, ils firent des cris épouvantables ; ils étoient tous à genoux, et me demandoient la vie. Après avoir fait ma prière à Dieu, je leur dis de ne rien craindre, et, pour les rassurer davantage, j'ajoutai que j'étois venu exprès pour sauver et leurs vies et leurs meubles, qu'ils avoient fait transporter dans l'église. Je fis d'abord fermer la grande porte, qui regardoit le château, parce que les balles y pleuvoient vivement ; ensuite, j'en fis fermer une autre, et je les fis bien masquer toutes deux. Je laissai la troisième ouverte, où je mis mes dix grenadiers, aux ordres d'un sergent, à qui j'ordonnai de ne laisser entrer qui que ce soit au monde. Par les précautions que je pris, je sauvai ce peuple, non seulement du pillage, mais de tout ce qui arrive ordinairement de plus affreux dans ces sortes d'occasions. Ayant mis ordre à tout, je m'en allai rendre compte à M. de Montsoreau de ce que j'avois fait ; il m'en remercia. Un instant après, nos grenadiers, ayant appris que l'ennemi avoit abandonné la ville, escaladèrent les murailles et se jetèrent dans toutes les maisons, où ils enlevèrent et pillèrent tout ce qui n'avoit pas été transporté dans l'église. Le pillage dura quatre ou cinq jours.

La nuit du 11 au 12, on ouvrit la tranchée devant le château, qui avoit deux enceintes, et on la poussa

assez loin malgré le terrain, qui étoit presque partout du roc vif. Le 12, on établit une batterie de huit pièces de canon et de deux mortiers ; les boulets ne faisoient qu'effleurer les fortifications, qui étoient presque toutes faites dans le roc vif. Ce jour-là, M. de Vendôme pensa être tué dans la tranchée d'un boulet de canon qui cassa une branche de laurier et la poussa sur la tête du prince : ainsi il se vit couronné de laurier par les ennemis eux-mêmes.

Le 13, à midi précis, on voulut faire attacher le mineur à la première enceinte ; mais, les Impériaux s'en étant aperçus, ils jetèrent une si grande quantité de grenades et de pierres, qu'ils obligèrent le mineur à se retirer.

Malgré un feu continuel de notre canon et les bombes qu'on ne cessoit de leur jeter, le château ne se rendit que le 17. Le commandant s'étant aperçu que le mineur, qui y avoit été attaché une seconde fois, ne pouvoit plus être délogé, il se détermina à capituler. Il se rendit prisonnier de guerre. Il fit le fâché, et il dit qu'il se feroit plutôt ensevelir sous les ruines de son château, au discours de prisonnier de guerre ; mais, comme M. de Vendôme lui fit dire que, s'il faisoit tirer un seul coup de fusil, il le feroit pendre, ces douces paroles le déterminèrent entièrement à se rendre prisonnier de guerre avec sa garnison, qui étoit de neuf cents hommes. Cet homme, quoique Allemand, faisoit le Gascon : il dit en sortant de sa place : « Messieurs, *hodie mihi, cras tibi.* » Cependant sa prophétie ne tomba que sur lui, comme je le dirai dans la suite, et ce fut au siège de Verue ; bien plus, il fut pris à discrétion.

Nous perdîmes assez de monde à ce siège, entre autre un commissaire provincial d'artillerie nommé M. de Bretonville, qui fut très regretté. On y trouva seize pièces de canon, beaucoup de boulets, de bombes et d'autres attirails de guerre. On y prit aussi beaucoup d'effets aux bourgeois de la ville et aux habitants des environs, qu'ils avoient sauvés auparavant de notre arrivée, dont Messieurs les Vénitiens, qui suivoient notre armée, profitèrent : ils achetoient ces meubles pour peu de chose, et ils les envoyoient dans leur pays.

Combat de la montagne de Saint-Jean, près d'Arco. —

Après la prise de ce château, rien ne pouvoit empêcher M. de Vendôme de s'approcher de Trente qu'un seul poste des ennemis, qui étoit sur une montagne très escarpée à gauche derrière cette place. Il falloit absolument que l'armée passât au pied ; mais, les Impériaux en étant les maîtres, seulement avec des pierres qu'ils auroient fait rouler, ils nous auroient empêché ce passage. Ainsi ce prince, voyant de quelle conséquence il étoit d'en chasser les ennemis, envoya ordre à M. de Poligny, premier capitaine des grenadiers du régiment de Lyonnais¹, de l'attaquer avec cent grenadiers dudit régiment et cent cinquante hommes de la brigade de Bourgogne ; j'étois de ce détachement. Le 18, nous nous rassemblâmes à une des portes d'Arco, deux heures avant la nuit, et, nous étant mis en marche, nous arrivâmes au pied de la montagne un peu avant la fin du jour. Nous la vîmes remplie de troupes de tout

1. Ce régiment d'infanterie, formé en 1616, avait pour colonel le duc de Villeroy, dont le père était gouverneur de Lyon, et l'oncle archevêque de cette ville.

côté : ce qui nous fit faire halte. M. de Poligny, ayant remarqué que l'on ne pouvoit aller aux ennemis que par deux endroits fort étroits et fort escarpés, nous demanda notre avis après nous avoir dit le sien, qui étoit de s'en retourner au camp. Je lui dis que nous y serions très mal reçus ; que M. de Vendôme lui avoit ordonné d'attaquer ce poste, fort ou faible ; qu'il étoit impossible à notre armée d'aller à Trente tant que nous ne serions pas maîtres de cette montagne ; qu'à la vérité il ne convenoit point d'attaquer les Impériaux présentement ; qu'il falloit attendre au lendemain, afin de mieux reconnoître ce poste. Tous les officiers furent de mon avis, ce qui déterminâ M. de Poligny à prendre ce parti. Il ne laissa pas cependant d'envoyer un officier pendant la nuit à M. le comte de Médavy, M. de Vendôme étant parti avec un gros détachement pour aller du côté de Trente. La réponse fut qu'il falloit absolument s'emparer de cette montagne, qu'il étoit de la dernière conséquence de l'occuper, et qu'on l'avoit préféré, quoique simple capitaine de grenadiers, aux brigadiers d'armée. Comme j'avois été reconnoître de bien près la situation des ennemis, M. de Poligny me pria d'établir les postes et de poser les gardes avancées, afin d'empêcher les Allemands de nous surprendre. Nous fûmes accablés de pierres pendant toute la nuit ; plusieurs soldats en furent blessés.

A la pointe du jour, M. de Poligny fit sa disposition, pendant lequel temps les ennemis nous faisoient un feu terrible. Mon lieutenant fut blessé à mon côté d'une balle qui lui perça les bourses ; il s'en guérit en n'y mettant que du crachat. Nous aperçûmes qu'il y avoit beaucoup de prêtres à la tête des paysans. La disposi-

tion étant faite, il y avoit deux attaques : j'avois celle de la droite avec cent hommes, dont moitié grenadiers ; le second capitaine des grenadiers du régiment de Lyonnais avoit celle de la gauche, avec le même nombre d'hommes que moi. M. de Poligny étoit resté avec les cinquante de reste, pour faire feu afin de favoriser nos attaques, et se porter à l'endroit où il jugeroit à propos. Je marchai aux ennemis avec une si grande vivacité, que je ne leur donnai pas le temps de nous faire une seconde décharge, et je pénétrai si promptement dans leur retranchement, que les cinquante hommes qui étoient restés avec notre commandant, nous prenant pour les ennemis, faisoient feu sur nous. Je mis mon mouchoir au bout de mon épée, ce qui nous fit reconnoître. Je suivis les Impériaux pendant quelque temps ; mais, voyant que l'attaque de la gauche alloit mal, j'ordonnai à un lieutenant de les poursuivre avec trente hommes, et, avec le reste, je pris la hauteur sur les ennemis que le second capitaine des grenadiers attaquoit. Cette manœuvre les fit plier sur-le-champ. Ainsi nous nous rendimes maîtres de ce poste, d'autant plus considérable que, si les ennemis avoient fait leur devoir, nous n'aurions pu les forcer, quand même nous aurions été six fois plus. Il étoit défendu par soixante-dix grenadiers et mille paysans. Nous les suivimes pendant deux lieues ; nous fimes une centaine de prisonniers, dont il y avoit beaucoup de paysans, que nous envoyâmes à M. de Vendôme. Il les fit tous passer par les armes, excepté un seul, qui eut ordre de ce prince de dire à ses camarades de quelle manière ils avoient été traités, et que l'on en useroit de même contre tous ceux que l'on trouveroit armés, et que l'on

brûleroit leurs villages. Nos soldats firent un gain considérable, les habitants de la vallée d'Arco ayant transporté tous leurs effets et mené tous leurs bestiaux sur cette montagne.

M. de Poligny vint me joindre après l'action. Il me remercia, et il me complimenta touchant la manière avec laquelle je m'étois comporté, et il dit tout haut devant les officiers et les soldats qu'il m'en avoit l'obligation. Cependant il suivit la bonne maxime des officiers généraux : il s'en attribua à lui seul toute la gloire, lorsqu'il en rendit compte à M. de Vendôme et à M. de Médavy, et il ne dit pas un mot de moi. Nous restâmes cinq jours dans ce poste, où nous ne vivions que de ce que le soldat nous donnoit.

Trois heures après l'affaire finie, me promenant un peu éloigné de notre troupe, j'entendis la voix d'une personne qui crioit vivement. Je courus vite, et, étant entré dans un petit bois d'où venoit le bruit, je trouvai une jeune fille de quinze à seize ans tout éplorée. Je lui demandai ce qu'elle avoit ; elle ne me répondit que par des larmes qu'elle versoit en abondance. A la fin, je lui demandai si elle n'avoit pas été violentée par quelque soldat. *E cosi, signore*, me répliqua-t-elle, en me montrant par où le soldat qui avoit fait le crime s'enfuyoit. Je courus après ; mais le drôle, que je reconnus pour un grenadier, étoit déjà bien loin. Le père et la mère de la jeune fille vinrent nous joindre un moment après. Je la leur remis entre les mains, et je leur dis de s'en aller dans une cassine que nous avions laissée à trois quarts de lieue derrière nous. Je contai l'affaire à notre commandant, qui sur-le-champ fit faire l'appel ; mais il ne manquoit pas un seul grenadier,

excepté ceux qui avoient été tués dans l'action. Ainsi ce crime fut impuni. Il ne fut pas le plus grand ; car un régiment irlandois, je crois que c'étoit Galmoy¹, ayant appris que nous étions les maîtres de la montagne, une grande partie de ce régiment vint fondre dans cette cassine où j'avois envoyé cette fille, aussi bien que tous les hommes et toutes les femmes qui venoient se réfugier à nous, croyant qu'ils y seroient en sûreté ; mais nous fûmes bien trompés, car la cassine fut pillée, et les femmes et les filles furent traitées à l'Irlandaise.

Ayant été relevé par un capitaine des grenadiers de la Vieille-Marine, avec le même nombre de troupes, nous nous rendîmes à l'armée, qui marcha le 24 à Tobolino², château appartenant à l'évêque de Trente. Ce fut là où nous passâmes la Sarca, petite rivière qui prend sa source à Tuen³ et qui, laissant Arco à droite, va se jeter dans le lac de Garde, entre Riva et Torbole, après avoir traversé la petite plaine d'Arco. Nous y avions rétabli le pont que les ennemis avoient détruit. Nous y restâmes jusqu'au 28, que nous en partîmes pour aller à Vezzano⁴. Le jour d'auparavant, cent de nos soldats furent attaqués dans l'église du village de Ranzo⁵. Ils se défendirent avec une si grande opiniâtreté, que les ennemis, qui étoient au nombre de trois cents soldats et

1. Régiment d'infanterie, commandé par Pierre de Butler, vicomte de Galmoy, maréchal de camp, mort en 1740.

2. Sur le bord du petit lac du même nom, à l'ouest de Trente ; il y a *Tibino* dans le manuscrit.

3. Nous n'avons pu identifier cette localité.

4. Un peu au nord de Tobolino ; le manuscrit porte : *Resano*.

5. A une lieue environ ouest-sud-ouest de Vezzano. Notre auteur écrit : *le village d'Arens*.

de cinq cents paysans, furent obligés de mettre le feu aux maisons voisines : ce qui obligea nos François de se rendre après qu'ils eurent perdu la plus grande partie des leurs par le feu qui s'étoit communiqué à l'église.

Le 4^{er} septembre, nous fûmes camper à Cadino, petit village à deux lieues et demie de la ville de Trente¹. Pour y aller, il faut passer Buso-di-Vela, qui est un chemin fort étroit entre deux montagnes²; il est très renommé et fort respecté des gens du pays. Voici la raison qu'ils en donnent : ils prétendent que le premier évêque de Trente³, étant vivement poursuivi par les Ariens, épuisé de fatigue et n'ayant plus de force pour monter la montagne du Vela, après avoir fait sa prière à Dieu, sépara cette montagne en deux, et, s'étant fait par ce moyen un chemin, se rendit à Trente. L'on voit aux deux côtés de ce chemin les marques de ses doigts lorsqu'il fit ce miracle. Un jour de l'année, les paysans ne manquent pas d'aller vénérer et baiser lesdites marques. Il y a près de là une fontaine dont l'eau est délicieuse; j'eus la curiosité d'en boire, je la trouvai excellente.

Dès que M. de Vendôme fut arrivé à Cadino, il envoya M. d'Imécourt pour occuper une petite montagne qui commande Trente en deçà et sur la rive droite de l'Adige, et pour faire sommer cette ville de

1. Et au nord-ouest de cette ville.

2. Le pas de Buso-di-Vela est en effet fort difficile; on peut voir dans les *Mémoires militaires* (t. III, p. 841) une lettre de M. de Mauroy sur le passage de ce défilé.

3. C'est à saint Vigile, évêque de 388 à 405, que se rapporte cette légende; mais il ne fut pas le premier évêque de la ville.

payer contribution. Le général Solari, qui y commandoit un petit camp de six cents hommes, qui travailloient à retrancher les bords de la rivière, ne nous répondit qu'en nous faisant tirer du canon : ce qui détermina M. de Vendôme à la faire bombarder.

Trente. — La ville de Trente est située sur l'Adige, rivière qui prend sa source au mont Brenner, dans le comté de Tyrol, et qui, après avoir traversé un grand pays, va se jeter dans la mer Adriatique. Elle est la capitale du Trentin, petit pays entre l'Italie, le Tyrol et l'Allemagne. L'évêque en est seigneur, il est prince du Saint-Empire ; les chanoines de la cathédrale font des preuves de noblesse. Cette ville a la forme d'un gigot de mouton. Elle est très célèbre par le dernier concile œcuménique, qui s'y est tenu dans le xvi^e siècle¹.

Le 5, on commença à la bombarder et à y jeter des boulets rouges². La plupart des bombes crevoient en l'air, ce que les bourgeois regardoient comme un miracle, et nous, que les bombes ne valoient rien. C'étoient les mêmes que nous avions trouvées dans la fonderie près de Torbole³.

Le 6, dans le temps que notre général faisoit canonner le petit camp des ennemis qui étoit de l'autre côté de l'Adige et au-dessus de Trente, on vint lui dire que M. d'Andigné⁴, général de l'artillerie, venoit d'être

1. De 1545 à 1563, avec plusieurs interruptions.

2. Le bombardement dura jusqu'au 8 septembre. (*Mémoires militaires*, p. 261-266.)

3. Ci-dessus, p. 291.

4. Jean d'Andigné des Touches et du Hallay ; il avait déjà commandé l'artillerie de l'armée de Catalogne en 1695 ; fait maréchal de camp le 24 janvier 1702, il avait été nommé à la lieutenance d'artillerie du département de Dauphiné en décembre

blessé à mort en allant reconnoître, sur une petite montagne qui est vis-à-vis de Trente et en deçà de l'Adige, un poste pour placer son canon et ses mortiers¹. Il mourut deux jours après. J'étois auprès de M. de Vendôme lorsqu'il apprit cette nouvelle : il en fut extrêmement touché ; il avoit raison, car c'étoit une véritable perte, non seulement pour notre armée, mais pour toute la France. Personne ne savoit mieux son métier que lui, et c'étoit un très honnête homme.

Pendant que nous restâmes dans le camp de Cadino, nous envoyâmes plusieurs détachements pour s'emparer des postes d'où les ennemis nous incommodoient beaucoup, tant pour nos fourrages que pour la communication de notre armée avec Arco et Riva. On y fit beaucoup de prisonniers. Enfin, après avoir surmonté toutes les difficultés et tous les obstacles, dans le temps que nous étions sur le point de faire notre jonction avec l'électeur de Bavière, qui venoit d'Allemagne, avec la plus grande partie de son armée, au-devant du grand renfort que nous lui menions, un courrier que le Roi envoya à M. de Vendôme lui fit prendre le parti de s'en retourner bien vite rejoindre l'armée de Vaudémont sur la Secchia. M. de Bavière envoya aussi un capitaine de cavalerie de son armée pour le prier de ne pas aller plus loin. Nous étions très surpris qu'après tant de peines et tant de travaux, et

de la même année. Au commencement de 1703, sur la demande de M. de Vendôme, il avait été envoyé pour commander l'artillerie de l'armée d'Italie.

1. Sur la colline appelée Dos-Trento, séparée par l'Adige de la ville qu'elle domine. Les *Mémoires militaires* (t. III, p. 261, etc.) disent : le mont d'Ostrent.

après avoir pénétré jusqu'à Trente, l'on nous fit retourner sur nos pas avec une si grande précipitation. Nous ne savions à quoi attribuer un tel ordre; mais, dans la suite, nous apprîmes quel en étoit le motif¹.

M. le duc de Savoie, malgré la double alliance qu'il avoit faite avec la maison de France, venoit de conclure, contre les deux couronnes, un traité avec l'Empereur et ses autres alliés. Ce traité fut quelque temps caché². Mais M. de Phélypeaux³, notre ambassadeur à Turin, l'ayant su, et toutes les particularités, il en informa aussitôt le Roi. S. A. R. vouloit prendre le temps que notre armée fût embarquée dans le Trentin pour exécuter son projet, dont la réussite nous auroit peut-être fait perdre toute l'Italie. Ses troupes étoient restées avec l'armée de M. de Vaudémont. La plupart de ses officiers et de ses soldats faisoient les malades; on les envoyoit à Crémone, où étoit l'hôpital de l'armée; il y en avoit déjà deux mille lorsqu'elles furent désarmées. Ils devoient s'emparer de

1. Outre le motif de la trahison du duc de Savoie, que notre auteur va raconter, il y en avait un autre qui obligeait Vendôme au retour : c'était la mauvaise réussite de l'expédition de l'électeur de Bavière en Tyrol et sa retraite forcée. (*Saint-Simon*, éd. Boislisle, t. XI, p. 163-164.)

2. Le traité ne fut signé que le 25 octobre; mais le duc négociait avec l'Empereur depuis longtemps, et un envoyé de Vienne, M. d'Auersperg, était arrivé à Turin secrètement dès le 15 juillet. (*Ibidem*, p. 221-222 et 272-273.)

3. Raymond-Balthazar Phélypeaux du Verger, d'abord ambassadeur auprès de l'électeur de Cologne, avait été envoyé à Turin en 1700 et avait reçu le grade de lieutenant général en 1702. A son retour de Savoie, il deviendra conseiller d'État d'épée (1704), gouverneur des îles d'Amérique (1709), et il mourra en 1713.

cette ville le même jour que l'armée de M. de Stahremberg auroit attaqué celle de Vaudémont avec les troupes de M. de Savoie, qui se seroient jointes aux Impériaux. Mais, heureusement pour nous et malheureusement pour ce prince son traité fut découvert trop tôt. Dans la suite, il s'en vengea contre le droit des gens, sur M. de Phélypeaux, qui fut traité très indignement¹.

M. de Vendôme, en abandonnant le Trentin, fit courir le bruit que l'on avoit trouvé plusieurs gués sur la Secchia, par lesquels on pouvoit passer pour aller attaquer les ennemis, afin d'ôter la connoissance à ses troupes de la scène qui devoit se passer.

Le 8 septembre, notre armée se mit en marche. On laissa douze bataillons dans Arco, Riva, Torbole et Nago, aux ordres de M. de Médavy, pour faire l'arrière-garde. A mesure que nous nous retirions, on faisoit mettre le feu à tous les villages. Malgré le vers de Virgile² :

Nulla fides pietasque viris qui castra sequuntur,

je puis assurer que cette cérémonie nous faisoit un véritable chagrin. Je sollicitai si fortement M. de Médavy pour que le village du paysan qui nous avoit

1. Phélypeaux fut en effet retenu à Turin et essuya toutes sortes de mauvais traitements; il ne fut relâché qu'en 1704 et écrivit alors un rapport intitulé : *Mémoires contenant les intrigues secrètes et malversations du duc de Savoie, avec les rigueurs qu'il a exercées contre M. de Phélypeaux, ambassadeur de France auprès de lui à Turin*, qui fut imprimé la même année à Saint-Jean-de-Maurienne.

2. Non pas de Virgile, mais de Lucain : *Pharsale*, livre X, vers 407.

servi de guide pendant tout le temps que nous avons été dans le Trentin ne fût point compris dans l'embrasement, qu'il m'accorda cette grâce.

La plus grande partie de l'infanterie fut embarquée sur le lac de Garde. Notre régiment s'embarqua le dernier, la nuit du 13 au 14, que nous arrivâmes fort tard à Desenzano. Nous y séjournâmes le 15. Pendant notre séjour, il m'arriva une petite galanterie. Me promenant le long du lac, vis-à-vis l'hôtellerie où nous allions tous les vendredis dîner, pendant notre quartier d'hiver à Castiglione-delle-Stiviere, j'aperçus à une des fenêtres de cette hôtellerie une *signora*, belle comme les Amours. Je tirai un louis de ma poche, et je l'appliquai sur un de mes yeux en la regardant tendrement. Elle me dit : *Amore non è orbo, ma cieco*. Je compris sur-le-champ ce qu'elle vouloit dire : je pris un autre louis que je mis sur l'autre œil, ce qui la fit sourire. Ensuite, je montai promptement dans la chambre où elle étoit et nous soupâmes ensemble, avec une autre femme qu'elle appelloit sa tante; apparemment que cette espèce de parente est en usage en Italie comme en France. Notre souper fut très gai; il me parut qu'elle avoit beaucoup d'esprit; elle étoit charmante. Elle venoit de Venise, pour aller passer quelque temps à Brescia, chez une de ses parentes. Elle me fit promettre de l'aller voir à Venise pendant le quartier d'hiver; mais je ne lui tins pas parole : M. de Savoie en avoit ordonné autrement.

Le 16, je quittai mon étrangère, pour songer à quelque chose de plus sérieux. Nous fûmes camper à Castiglione, et nous y séjournâmes le 17, afin d'at-

tendre les équipages et d'autres attirails de guerre que nous devons faire marcher devant nous.

Enfin, après plusieurs jours de marche, nous arrivâmes, je parle de notre régiment, sur le bord du Pô, à Correggioli¹, village sur la gauche de cette rivière, vis-à-vis San-Benedetto, où nous avons un poste et où étoit le quartier général du prince de Vaudémont. A mesure que nos troupes arrivoient, M. de Vendôme les dispoit d'une manière que celles de Savoie se trouvoient environnées. Il fit courir le bruit, le 28 au soir, que, le lendemain, on attaqueroit les ennemis; il donna l'ordre de faire décharger toutes les armes.

Le 29, à la petite pointe du jour, l'on ordonna à plusieurs bataillons de se jeter promptement sur les armes de Messieurs les Savoyards, qui étoient en faisceaux à la tête de leur camp; on s'empara aussi des chevaux de la cavalerie. Cette opération faite, M. de Vendôme fit assembler chez lui les officiers généraux et les officiers particuliers. Il leur dit en peu de mots ce qui l'avoit obligé de désarmer leurs troupes; il leur demanda leur parole d'honneur de ne point sortir sans permission des villes où ils alloient être conduits; il leur laissa leurs épées, il leur témoigna combien il étoit touché d'avoir été forcé de prendre ce parti². Tous les officiers, tant généraux

1. Ou Correggio-Micheli, près de Governolo.

2. Outre l'*Histoire militaire* (p. 166-173) et les *Mémoires militaires* (p. 266-279), il faut voir, sur ce désarmement, la *Gazette*, p. 520-521 et 544-545; le *Journal de Dangeau*, t. IX, p. 313-315; la *Gazette d'Amsterdam*, Extr. LXXXIV et LXXXV; les *Mémoires de Saint-Hilaire*, t. II, p. 333-335; ceux du marquis de Franclieu, p. 22; les lettres du duc de

que particuliers, furent au désespoir du procédé de leur souverain ; il y avoit une très grande liaison entre eux et nous. Plusieurs me dirent qu'ils étoient très fâchés d'être obligés de faire la guerre avec les Allemands, surtout contre nous ; qu'il y avoit une grande différence des manières des François, de qui ils ne recevoient que des politesses, et qu'au contraire ils ne recevoient que des brutalités de la plupart des Allemands.

Le même jour que les Savoyards furent désarmés, M. de Vendôme marcha avec vingt escadrons et trente bataillons du côté du Piémont, après avoir laissé M. de Bezons sur la Secchia. Nous amenions avec nous Messieurs les Savoyards ; car notre régiment étoit du nombre des troupes qui alloient en Piémont : il étoit chargé de conduire un régiment irlandois, que nous laissâmes à Pavie. A mesure que nos troupes avançoient dans le Milanois, on se défaisoit de ces Messieurs, qui reçurent, quelque temps après, des lettres circulaires du duc de Savoie, par lesquelles il leur ordonnoit de venir le joindre, et qu'il les déchargeoit de la parole d'honneur qu'ils avoient donnée. Plusieurs furent trouver M. de Pallavicin, un de leurs généraux¹, pour savoir son sentiment. M. de Pallavicin, qui étoit un très galant homme, leur répondit

Vendôme, dans le ms. Franç. 14177, fol. 338 v° à 342, et surtout le commentaire joint par M. de Boislesle aux *Mémoires de Saint-Simon*, t. XI, p. 273-274.

1. Charles-Emmanuel, baron Pallavicini, étoit colonel du régiment de Chablais et grand-croix de l'ordre des Saints-Maurice et Lazare. Étant passé au service de France, il reçut peu après le grade de maréchal de camp (février 1704).

qu'un honnête homme qui avoit donné sa parole devoit la tenir ; que, pour lui, il la tiendrait inviolablement. Ce discours ayant été rapporté à S. A. R., il jura qu'il l'en puniroit : ce qui fit prendre le parti à cet officier de se mettre au service de la France¹. Il a été tué, étant maréchal de camp², à la bataille de Malplaquet, regretté généralement de tout le monde. La plus grande partie des officiers piémontois exécutèrent l'ordre de leur souverain ; ils n'eurent point égard à leur parole.

Pendant notre expédition du Trentin, Brescello, qui étoit bloqué depuis plus d'un an, demanda à capituler ; la garnison se rendit prisonnière de guerre³.

Après plusieurs jours de marche, nous arrivâmes près de la Sesia, petite rivière qui sépare le Piémont d'avec le Milanois. M. de Vendôme ne voulut point entrer dans les États de M. de Savoie, qu'il n'eût reçu auparavant de ce prince la réponse d'une lettre du Roi, qu'il lui avoit envoyée par un trompette, dont voici le contenu :

« Monsieur, puisque la religion, l'honneur, l'inté-
« rêt, les alliances et votre propre signature ne sont
« rien entre nous, j'envoie mon cousin le duc de Ven-
« dôme à la tête de mes armées, pour vous expliquer
« mes intentions ; il ne vous donnera que vingt-quatre
« heures pour vous déterminer⁴. »

1. *Mémoires de Saint-Simon*, éd. Boislisle, t. XII, p. 32-33.

2. Lieutenant général depuis 1707.

3. Le texte de la capitulation est donné dans les *Mémoires militaires*, t. III, p. 836.

4. Le texte de cette lettre, donné aussi par le marquis de

M. de Savoie dit au trompette qu'il pouvoit dire à notre général que la manière avec laquelle il avoit traité ses troupes l'avoit déterminé à prendre son parti, et que les menaces ne faisoient jamais rien sur lui.

Nous restâmes environ un mois dans ce camp, qui étoit près de Mortare¹, petite ville très bien fortifiée de l'État de Milan. Elle est capitale du petit pays de Lomellina², et située à neuf milles de Novare.

Breme. — Nous n'étions aussi qu'à une lieue de Breme³, qui n'est présentement qu'un bourg. Cette ville étoit autrefois assez bien fortifiée, et célèbre par la perte que les François y firent du maréchal de Créquy, le 17 mars 1638, qui fut tué d'un boulet de canon en voulant reconnoître cette place⁴. La tradi-

Quincy dans son *Histoire militaire*, t. IV, p. 175, se trouve reproduit dans la copie de la correspondance du duc de Vendôme (ms. Franç. 14177, fol. 347 v^o), avec la réponse que fit le duc au général français : « Les menaces ne m'intimident point. Le traitement indigne qu'on a fait à mes troupes et la conduite pleine de hauteur et de mépris qu'on a tenue à mon égard m'ont porté à songer à ma sûreté. Je n'ai point d'autres ouvertures à faire, ni d'autres propositions à écouter. » Notre auteur la résume, d'après son frère.

1. Entre Casal et Vigevano, sur les bords de l'Albonea.

2. La Lomelline ou Laumelline est située dans le Milanais, entre Pavie et Casal, le long du Pô, qui la sépare en deux parties. Mortara et Valence en sont les deux villes principales.

3. Brema, dans le Milanais, près du confluent de la Sesia et du Pô, à moitié chemin de Casal et de Valence, sur les frontières du Montferrat et de la Lomelline.

4. Charles I^{er} de Blanchefort, sire de Créquy, duc de Lesdiguières par suite de son mariage avec la fille du connétable, maréchal de France en 1622, fut tué en effet d'un coup de

tion du pays est qu'il y avoit écrit sur le boulet qui le frappa : A toi, Créquy !

Pendant que nous demeurions campés dans cet endroit, nous allions, d'Esgrigny et moi, à Casal. M. le duc de Mantoue y étoit depuis quelque temps, et M. de Vendôme y faisoit sa résidence en attendant les ordres de la cour. Il y avoit opéra ; j'y entendis pour la première fois un opéra italien. Le récitatif me parut affreux ; c'est une manière de déclamation forcée ; mais, à la fin de chaque scène, il y a une ariette qui vous récompense bien de l'ennui qu'il vous a fait essuyer. L'orchestre étoit excellent ; il n'y avoit ni danse ni chœurs ; les décorations magnifiques et plus recherchées que les nôtres ; ils en changent plus souvent. Enfin, malgré ma prévention, j'en fus très content, et surtout de la voix de M^{lle} Santini et de celle de la Diamantini ; celle-ci étoit maîtresse de Campistron¹.

D'Esgrigny me mena chez une dame, qui avoit été la maîtresse de son père pendant la guerre de 1688. J'y vis M^{lle} de *** , dont je devins amoureux, et, comme d'Esgrigny l'étoit de son côté de l'amie de celle à qui je m'étois attaché, nous étions toujours tous quatre ensemble. Il fallut cependant quitter pour longtemps ce charmant séjour. D'Esgrigny étoit si pénétré de la

canon le 17 mars 1638, non pas au siège de Breme, mais à celui de Creme, ville du Milanais, sur le Serio.

1. Jean Galbert de Campistron (1656-1723), auteur de plusieurs tragédies et opéras, avait été reçu à l'Académie française en 1701 ; il était, depuis 1690, secrétaire des commandements du duc de Vendôme, dont il partageait les débauches.

tendresse qu'il avoit pour M^{lle} de..., qu'il ne vouloit plus quitter Casal, et ce ne fut qu'à force de raisons et de prières que je le ramenai au camp. Le pauvre diable, pendant tout le chemin, ne faisoit que regarder du côté de cette ville, et il ne discontinuoit point de jeter de grands soupirs, sans me dire une seule parole, excepté qu'à deux lieues de Casal, il me dit presque en pleurant : « Vous êtes de mes amis ; mais, « pour le présent, je vous hais comme tous les « diables. » Je riois comme un fol ; mon amour pour M^{lle} de *** n'étoit pas violent : je ne pouvois oublier ma comtesse de Reggio¹. En vérité, les amoureux sont bien sots, mais bien à plaindre.

Casal. — La ville de Casal est capitale du Montferat ; elle étoit une des plus fortes places d'Italie ; elle est située sur le Pò. Il y a de belles églises ; sa situation est agréable ; il y a un évêché suffragant de Milan. Le château, où demeure le duc de Mantoue, est fort commode. Elle appartient présentement, aussi bien que le Montferrat, au roi de Sardaigne, duc de Savoie².

Pendant le séjour que l'armée campa entre Mortare et Breme, M. de Vendôme eut avis que M. de Visconti étoit parti, à la tête de trois mille chevaux de l'armée de Stahremberg, pour aller en Piémont par le Modénois, le Parmesan, le Plaisantin et l'Alexandrin. Il envoya aussitôt quatre compagnies de grenadiers et sept cents chevaux, aux ordres du marquis de Dreux,

1. Ci-dessus, p. 229-231 et 266-271.

2. Charles-Emmanuel (1701-1773), roi de Sardaigne en 1730, par l'abdication de son père, Victor-Amédée.

de MM. de Goas¹, des Clos² et d'Esclainvilliers³, au poste de Serravalle⁴, et six bataillons à Acqui⁵, sur la Bormida⁶, aux ordres du marquis de Bouligneux. Et comme il apprit depuis, le 25 octobre, que les ennemis prenoient la route de San-Sebastiano⁷, il partit sur-le-champ avec trois cents chevaux, le régiment de Dillon et quatre compagnies de grenadiers, pour y marcher, après avoir envoyé ordre à M. de Dreux de marcher au plus vite au château de Dernice⁸, qui est à une demi-lieue de San-Sebastiano et qui commande la vallée.

Combat de San-Sebastiano. — Ce prince ne put arriver que le lendemain 26, à la pointe du jour, avec la

1. Blaise de Biran, comte de Goas, mestre de camp d'un régiment de dragons, était brigadier depuis 1702 ; il deviendra maréchal de camp en 1704 et mourra le 9 novembre 1705 des suites de blessures.

2. Gentilhomme de Bretagne, d'abord mestre de camp de cavalerie, puis brigadier ; chargé en 1706 du commandement de la cavalerie de l'armée de Lombardie, il fut tué au siège de Turin en septembre de la même année.

3. Charles-Timoléon de Séricourt, marquis d'Esclainvilliers, mestre de camp de cavalerie en 1691, était brigadier depuis 1696 ; il deviendra maréchal de camp en 1704, et mourra en 1706.

4. Bourg du Milanais, sur les confins de l'État de Gênes et du Tortonais, sur la rive gauche de la Scrivia.

5. Ville fortifiée du Montferrat.

6. Rivière qui prend sa source dans les montagnes de Ligurie, reçoit l'Orba et se jette dans le Tanaro, au-dessous d'Alexandrie.

7. San-Sebastiano-Curone ou di-Tortona, village situé sur la rive droite du torrent du Curone.

8. Le manuscrit porte *Derni* ; c'est un village sur une colline, un peu au sud de San-Sebastiano.

tête de ses troupes. M. de Dreux, qui l'avoit joint, l'avertit que les ennemis, qui avoient campé dans cette vallée, étoient à cheval pour continuer leur marche, et qu'il auroit beaucoup de peine à joindre leur arrière-garde. Ce général ne discontinua pas de marcher avec les grenadiers aux Impériaux ; mais il ne pouvoit aller à eux que par un défilé. Cependant il fit tant de diligence avec ses grenadiers, qu'il atteignit trois escadrons qui favorisoient l'arrière-garde.

Auparavant d'attaquer les ennemis, il ordonna à M. de Chemerault¹ de s'emparer, avec trois compagnies de grenadiers, d'une petite montagne qui commandoit la droite des troupes. Dès qu'elle fut occupée, les grenadiers attaquèrent les Impériaux si vivement, qu'ils plièrent sur-le-champ. Nos housards, voyant le désordre dans les escadrons ennemis, y entrèrent pêle-mêle, ce qui les obligea de fuir du côté de San-Sebastiano. M. de Visconti, qui vouloit favoriser la retraite de ses troupes, fit ferme à un défilé par où il falloit passer pour les suivre. Ce qu'ayant aperçu M. de Chemerault, qui avoit été joint par M. de Maulévrier-Langeron², colonel du régiment d'Anjou-infan-

1. Jean-Noël de Barbezières, comte de Chemerault, était lieutenant général depuis 1702; il sera tué à Malplaquet le 11 septembre 1709.

2. Jean-Baptiste-Louis Andrault, marquis de Maulévrier-Langeron (1677-1754), deviendra brigadier en 1704. Il fut ambassadeur à Madrid de 1720 à 1723, en même temps que Saint-Simon, qui a donné de lui à cette époque (t. XVIII de 1873, p. 186-189) un portrait curieux, mais peu flatteur. « Je ne sais, dit-il, où l'abbé Dubois avait pris un animal si mal peigné. » Cependant, lorsque, en 1745, il sera nommé maréchal de France, le duc de Luynes dira (*Mémoires*, t. VI, p. 377) qu'il

terie¹, et qui commandoit cent cinquante chevaux, il coula le long du revers de la petite montagne qu'il avoit occupée auparavant de la première attaque, et ensuite il chargea si brusquement les ennemis qui gardoient ce défilé, par leur flanc, qu'il les fit abandonner ce poste. Les Impériaux cependant se rallièrent sur une hauteur, qui étoit derrière celle d'où ils venoient d'être chassés, après avoir passé un ravin où ils perdirent bien du monde; mais nos grenadiers et notre cavalerie, ayant monté cette hauteur, firent une seconde attaque et une seconde charge si à propos, aidés par quelques grenadiers qui se placèrent au flanc des ennemis, qu'ils furent mis en déroute. Ce ne fut après que désordre et confusion. Ils perdirent, dans cette dernière attaque, beaucoup de monde. Davia, fameux partisan, y fut blessé; MM. de Salm² et de Roccavione, tous deux colonels, y furent blessés. On fit quatre cents prisonniers, dont un adjudant général, quatre capitaines, trois lieutenants et trois cornettes. Il y eut huit cents chevaux de pris, et les équipages de M. de Visconti, où étoit sa vaisselle d'argent³. C'est ce même Visconti qui fut si bien battu, à la tête encore de trois mille chevaux, à Santa-

était estimé comme militaire et que sa promotion fut universellement approuvée.

1. Ce régiment, levé en 1625 par le duc de la Force, prit en 1670 le nom d'Anjou, et celui d'Aquitaine en 1753.

2. Ce prince de Salm est peut-être Philippe-Guillaume, qui devint, en octobre 1711, premier écuyer de l'impératrice et mourut le 25 août 1719.

3. *Dangeau*, t. IX, p. 339-340; *Sourches*, t. VIII, p. 209-213; *Mercure* de novembre, p. 257-274; *Gazette*, p. 568-569; *Mémoires militaires*, t. III, p. 300-305.

Vittoria, dans le Modénois, au mois de juillet 1702, par M. de Vendôme¹.

La déroute de San-Sebastiano fut si grande, que les ennemis s'enfuirent par trois endroits différents. Il y eut cinq cents chevaux qui se retirèrent dans le faubourg de Saint-Pierre-d'Arena de Gênes. Au milieu de la nuit qui suivit ce combat, ils eurent une si grande alarme, qu'ils demandèrent à entrer dans la ville : ce qui leur ayant été refusé, ils voulurent se sauver le long des murailles de cette ville ; mais les Génois leur tirèrent quelques coups de fusil, et les contraignirent par là à prendre un autre chemin, par où ils se rendirent en Piémont. Ainsi ce fut un bonheur pour M. de Savoie, car ils vouloient gagner le Modénois pour se rendre à l'armée du comte de Stahremberg. Nous ne perdimes dans ce combat qu'un lieutenant des grenadiers, quelques grenadiers et quelques cavaliers de tués et de blessés. Le comte de Chemerault et M. Thouvenot², capitaine des housards, furent du nombre des derniers. Les ennemis ne faisoient point ferme à aucune attaque.

Quelques jours après le retour de M. de Vendôme à Casal, le courrier qu'il avoit envoyé à la cour, pour y faire part de la réponse de M. de Savoie à la lettre du Roi, apporta les derniers ordres pour entrer en Piémont. Ce prince, sans perdre de temps, ordonna au comte de Vaubecourt de passer le Pô avec l'armée à Breme, afin de se rendre, le 6 novembre, à Quat-

1. Ci-dessus, p. 220.

2. L'*Histoire militaire* dit (t. IV, p. 179) M. de Touvenant, ou plutôt Touvenaut.

tordio, qui est à trois lieues d'Asti¹. Ce prince y arriva le soir, et, le lendemain 7, nous décampâmes pour marcher à cette ville; nous menions cinq pièces de canon avec nous. Dès que les Piémontois eurent avis que nous en approchions, ils abandonnèrent et la ville et le château, pour se retirer à Villeneuve-d'Asti². L'évêque³, à la tête de son clergé et des magistrats de la ville, vint au-devant de M. de Vendôme implorer sa miséricorde. Les religieuses d'Asti⁴ firent à cette occasion une chanson dont les paroles étoient en langue piémontoise; les voici à peu près :

*Monsu di Vendosme arrivat al porton' d'Ast' ;
 Con sua armad' a fatt' un' grand' fracass'.
 È venut' a l'encontre Monsignor,
 Chi lo demandat l'honor
 Di non bousticar le belle donne,
 Monsu di Vendosme.*

Asti. — La ville d'Asti⁵ est grande, peu peuplée, environnée de mauvaises fortifications. Elle appartenoit à Louis XII, roi de France⁶; il y a une chapelle, dans la cathédrale, qui est toute fleurdelisée.

Après que notre armée eut séjourné quelques jours

1. Sur la route d'Alexandrie.

2. Villanuova-d'Asti, sur la route de Turin.

3. C'étoit Innocent Millia vacca, de l'ordre de Cîteaux; il étoit évêque d'Asti depuis le 8 juin 1693, et y mourut le 21 février 1714.

4. Ci-après, p. 333-335.

5. Sur le Tanaro.

6. L'Astesan étoit venu dans la maison de Valois-Orléans par le mariage de Valentine de Milan avec Louis I^{er}, frère de Charles VI.

près de cette ville, où le grand prieur de France¹ vint nous joindre, elle décampa pour aller à Villanuova-d'Asti, qui est à quinze milles de cette première ville. J'eus l'honneur de souper la veille de notre départ avec notre général. Quelqu'un lui dit le mauvais état où se trouvoient la plupart des officiers, qui avoient perdu leurs chevaux d'équipages et leurs chevaux de selle par une maladie que l'on nommoit la maladie du pays. Cette maladie attaquoit d'abord la tête du cheval, et, malgré tous les remèdes qu'on lui faisoit, au bout de trois ou quatre jours le cheval péroissoit. Presque tous les chevaux qui avoient été dans le Trentin en moururent. J'en perdis quatre; la plupart de nos cavaliers étoient à pied² : ce qui, comme je le ferai voir dans la suite, contribua beaucoup à faire entreprendre à M. de Stahremberg cette belle marche l'hiver suivant³. Pour revenir à M. de Vendôme, quelques officiers, dis-je, lui ayant exposé notre malheureux état, nous fûmes tous surpris de sa réponse, d'autant plus que c'étoit le meilleur prince du monde, et qui aimoit le plus les soldats et les officiers : « Tant mieux, comme dit Arlequin; nous en « décamperons plus vite, et nous en marcherons plus « aisément. » Il le dit en badinant; mais tous, autant que nous étions, nous trouvâmes la plaisanterie hors

1. Philippe de Vendôme (1655-1727), frère cadet du duc, eut le grand prieuré de France de l'ordre de Malte en 1678 et le vendit en 1719; il était lieutenant général depuis 1693, mais ne servit plus après 1706.

2. On trouve dans les pièces des *Mémoires militaires* (t. III, p. 852-854) un état de la cavalerie : sur 4,800 cavaliers, 1,900 sont à pied et 82 officiers n'ont plus de chevaux.

3. Ci-après, p. 335 et suivantes.

de saison. Pendant la marche, nous eûmes quelques soldats de tués par les paysans : ce qui détermina notre général de faire brûler plusieurs maisons.

Étant arrivés à Villanuova-d'Asti, M. de Vendôme eut avis qu'il y avoit un corps de troupes assez considérable, dont les dragons rouges de Savoie¹ en étoient, à Quiers², petite ville à huit milles de Villanuova et à six milles de Turin. Il marcha pendant la nuit, à la tête d'un détachement considérable de son armée, avec doubles officiers à chaque troupe, pour les surprendre; mais les ennemis furent avertis du dessein du prince par un de nos dragons qui déserta pendant la marche. Ainsi ils eurent tout le temps de se préparer pour faire leur retraite à Turin. Il faut dire, à leur louange, que leur retraite fut belle, bien fière et bien ordonnée, mais qui ne laissa pas de mettre l'alarme dans cette capitale. M. de Vendôme retourna dans son camp, bien fâché d'avoir manqué son projet.

Le 14, nous marchâmes à Castelnuovo³. Nos hussards tombèrent sur un parti de milice qui s'étoit embusqué; ils tuèrent plus de soixante hommes. A l'approche de l'armée, six cents paysans armés, qui étoient sur une montagne près de Castelnuovo, disparurent.

Le 17, les paysans, soutenus par des troupes réglées, vinrent pour attaquer un de nos postes, où il y

1. Le duc de Savoie avait trois régiments de dragons, distingués par la couleur de l'uniforme, rouge, vert ou jaune.

2. Ou Chieri, chef-lieu d'un petit pays entre le Montferrat, l'Astesan, le Pô et la province de Carmagnola.

3. Castelnuovo-d'Asti, à quelques milles au nord de Villanuova.

avoit dix hommes ; mais M. d'Aubeterre¹, étant arrivé à la tête de cent dragons, les repoussa et les chassa d'une cassine, qu'il fit brûler. On en usa de même envers tous les villages d'où les paysans faisoient feu.

Le 24, deux heures auparavant la nuit, les ennemis vinrent, drapeaux déployés, pour occuper Moncucco², qui est à trois quarts de lieues de Castelnuevo ; M. de Savoie les soutenoit avec d'autres troupes. Mais, M. de Chamillart ayant été détaché sur-le-champ à la tête des brigades de Médoc et de Bresse³, il les attaqua si brusquement, qu'il les mit en fuite. Les ennemis y perdirent assez de monde. De notre côté, nous ne perdîmes que deux officiers et une vingtaine de soldats. Le Savoyard faisoit de temps en temps de ces attaques, pour aguerrir ses soldats et ses paysans.

Ce fut dans ce camp qu'il se passa une scène bien triste pour notre premier capitaine de grenadiers⁴. Il avoit un lieutenant, homme de fortune, fils d'un maréchal-ferrant, qui avoit été soldat aux gardes. Le marquis de Senneterre, son capitaine aux gardes, dont il étoit protégé, avoit engagé le comte de Chamilly, colonel dans ce temps-là du régiment⁵, à lui

1. Pierre d'Esparbès de Lussan, comte d'Aubeterre (1657-1748), maréchal de camp depuis 1702.

2. Moncucco-Torinese, au nord-est de Castelnuevo.

3. Créé en 1684 avec un bataillon du régiment de Normandie, il eut pour premier colonel M. de Kercado-Molac.

4. Il a dit plus haut (p. 275) que le capitaine de la première compagnie des grenadiers étoit M. de Bellecourt.

5. S'agit-il du maréchal, qui fut colonel du régiment de Bourgoigne de 1669 à 1680, ou de son neveu François-Joseph Bouton, qui lui succéda de 1680 à 1698, et qui vendit à M. de Dreux ?

donner une lieutenance. Il devint ensuite lieutenant des grenadiers. Son capitaine, s'étant aperçu qu'il faisoit de temps en temps des choses qui ne convenoient pas à un officier, lui en fit des reproches un jour, à la tête de sa compagnie, auxquels il ne répondit pas un mot : ce qu'un officier du régiment ayant appris, il le prit en particulier, et il lui dit qu'on murmuroit beaucoup au régiment, contre lui, de ce qu'il se laissoit si indignement traiter par son capitaine. Ce discours lui fit prendre un parti qui devoit le perdre pour jamais ; mais l'on verra, dans la suite de ces Mémoires, qu'il lui arriva tout le contraire. Un jour, comme ce capitaine se promenoit seul à la tête du régiment d'Auvergne, C^m, qui l'aperçoit, va à lui, et il lui donne par derrière un coup d'épée dans le bras, et, dans le temps que B[ellecourt] se tourne, il lui donne un autre coup dans le corps. Les soldats d'Auvergne, qui étoient à la tête de leur camp, indignés de cet assassinat, coururent après le lieutenant, avec des perches et des bâtons, pour l'arrêter ; mais le drôle, qui avoit de bonnes jambes, se sauva bien vite. Le lendemain, les lieutenants du régiment, qui avoient appris cette mauvaise action, furent le trouver, chacun armé d'un bâton, et ils lui dirent que, s'il ne prenoit pas la peine de décamper sur-le-champ du régiment, ils le chasseroient avec ces armes. Il ne se fit pas dire deux fois le même compliment ; il quitta le camp. Pendant la nuit, il avoit eu la précaution d'aller voir le major et les deux aides-majors, qui étoient de ses amis ; il leur raconta l'affaire tout autrement qu'elle ne s'étoit passée. Il leur dit que, B[ellecourt] n'ayant pas voulu mettre l'épée à la main, il l'avoit frappé de la sienne, et que,

par malheur, il en avoit été blessé d'un coup dans le corps. Le major, sur-le-champ, court en avertir notre colonel, et il lui fait le détail de l'affaire du capitaine et de son lieutenant de la même manière que ce dernier lui avoit racontée. Le marquis de Dreux, qui n'agissoit le plus souvent que par boutade, par caprice et par prévention, sans s'informer au vrai du fait, va trouver le pauvre B[ellecourt], qui étoit obligé de rester au lit par rapport à sa blessure, qui étoit dangereuse, et il lui dit, avec un ton fâché, qu'il avoit tout appris et de quelle manière il s'étoit comporté avec son lieutenant; qu'il falloit absolument qu'il se battit une seconde fois contre lui, s'il ne vouloit pas être cassé, et qu'il ne lui donnoit qu'un mois. Qui fut surpris? ce fut le pauvre capitaine. Il eut beau jurer et prier son colonel de ne pas ajouter foi à la calomnie atroce que l'on venoit d'inventer contre lui; il ne voulut rien écouter, et il laissa ce pauvre homme dans l'état du monde le plus déplorable, où nous le laisserons pour reprendre la suite de cette campagne.

M. de Vendôme, étant de retour du Montferrat, où il étoit allé pour reconnoître les quartiers qu'il vouloit établir pour les troupes pendant l'hiver, et ayant séjourné encore quelques jours dans son camp de Castelnuovo, en partit le 27 de novembre pour aller camper à Chiusan¹. Trois ou quatre mille paysans étoient sur une montagne près du camp que nous allions occuper; mais, la tête de notre infanterie ayant marché à eux, ils furent dissipés sur-le-champ, après

1. Chiusano-d'Asti, à quinze kilomètres de cette ville, sur une colline, sur la route de Montechiaro.

avoir fait une décharge de si loin, qu'il n'y eut pas un seul homme de tué. Ce fut notre dernier camp, mais non pas nos dernières fatigues, puisque, pendant tout l'hiver, nous fûmes obligés de faire une guerre continue.

Nous décampâmes le lendemain 28, pour aller, chaque régiment, dans son quartier. Nous avions Asti qui étoit le quartier général. Quelques jours après que nous y fûmes arrivés, nous fîmes la réjouissance de la victoire remportée par le maréchal de Tallard, le 15 novembre, près de la Petite-Hollande¹, au Spirebach², où le prince héréditaire de Hesse-Cassel, à présent roi de Suède³, fut bien battu⁴. Il venoit au secours de Landau, qui se rendit après la bataille.

Toutes les troupes ayant été établies dans leurs quartiers d'hiver, la droite au Pô et la gauche à Asti, presque toutes dans le Montferrat⁵, et M. de Vendôme n'ayant plus matière à se distinguer du côté du Piémont, il partit le 4 décembre pour se rendre sur la Secchia, où sa présence étoit très nécessaire, après avoir

1. Klein-Holland, à peu de distance de Spire.

2. C'est-à-dire dans le delta formé par les deux branches de la petite rivière du Spirebach.

3. Frédéric, prince de Hesse-Cassel (1676-1751), gouverneur du duché de Clèves en 1703, général de la cavalerie hollandaise en 1707, nommé général de l'armée suédoise par son beau-frère Charles XII, dont il avait épousé la sœur Ulrique-Éléonore, et auquel il succéda, comme roi de Suède, en 1720.

4. Sur cette bataille de la Petite-Hollande ou plutôt de Spire, voyez les *Mémoires de Saint-Simon*, éd. Boislisle, t. XI, p. 300-302, et les références indiquées dans le commentaire.

5. Voyez, dans les *Mémoires militaires* (t. III, p. 860-861), l'emplacement détaillé des quartiers d'hiver.

laissé le commandement au Grand Prieur son frère. J'étois logé chez un bon curé. Nous n'avions pas une seule femme à aller voir dans cette ville : elles s'étoient presque toutes retirées à Turin ; nous demandâmes, d'Esgrigny et moi, à un bourgeois quel plaisir nous pourrions donc avoir pendant notre hiver. Il nous conseilla d'aller à un couvent de religieuses qui étoient toutes filles de qualité ; qu'il falloit demander la signora Regina et lui faire des compliments de la part de son frère qui étoit à l'académie à Paris ; que ce seroit le véritable moyen de faire connoissance avec elle. Nous suivîmes exactement son conseil ; nous trouvâmes une religieuse de dix-sept à dix-huit ans, belle comme Vénus, l'esprit du monde le plus gai et le plus aimable. Nous commencions à nous féliciter sur notre bonne fortune, lorsqu'il arriva dans le parloir où nous étions un capitaine du régiment de la Fère¹. La religieuse rougit lorsqu'elle le vit paroître ; elle se remit cependant, et elle lui dit : *Signore, ecco due signori francesi chi vengono da Parigi, e sono venuti per riverirmi dalla parte dello mio fratello.* — *Ed io*, lui répondit le capitaine, *sono venuto dalla parte della signora contessa.* Ensuite il lui parla à l'oreille. Après quoi, notre belle religieuse nous fit une révérence et s'en alla bien vite. Nous étions très fâchés contre cet officier ; mais il étoit le premier en date. Nous ne l'avons pu voir depuis : ce qui nous fit prendre le parti de faire connoissance avec d'autres.

Bibion, capitaine de notre régiment, fut si violem-

1. Régiment créé par le cardinal Mazarin en 1654 et qui s'appela d'abord Mazarin-français.

ment épris d'une, qu'il n'en mangeoit point. Jamais homme n'a eu un cœur aussi tendre que lui, quoiqu'il fût plus laid que le diable, noir comme une taupe, velu comme un ours. Outre cela, il avoit un coup de fusil dont la balle lui étoit entrée à côté d'une oreille et étoit sortie près du nez : ce qui lui faisoit faire une mine épouvantable. Un jour, comme il étoit dans le même parloir que nous étions, à une grille, nous entendions qu'il pousoit des soupirs qui auroient pénétré jusqu'aux enfers. Les discours qu'il tenoit étoient des plus touchants. Sa religieuse, qui étoit une grande femme, haute comme une pique et sèche comme une allumette, lui répondoit sur le même ton. Mais ce qui nous fit éclater de rire, ce fut d'entendre cette belle maîtresse qui lui disoit avec un ton de fausset : *Mio caro Bibionin', leva, vi prego, li sui quanti*. A quoi l'amoureux nègre répondoit : *Migue di quanti, carissima*. Véritablement, il n'en avoit point; mais il avoit les mains si noires et si remplies de poil, qu'elle croyoit qu'il avoit des gants. La première fois que j'eus l'honneur, après cette scène, de voir M. de Vendôme, je lui en fis le conte; il en rit aux larmes, et, toutes les fois qu'il voyoit Bibion, il ne manquoit pas de lui dire : *Leva li sui quanti, mio caro Bibionin'*.

Notre couvent devint à la mode; tous les officiers de la garnison vouloient avoir part à la conversation de nos religieuses. Cela fit tant de bruit, que l'évêque en fut informé. Il s'en plaignit à M. le Grand Prieur, à qui, comme je l'ai déjà dit, M. de Vendôme avoit laissé le commandement. Nous eûmes ordre, sous peine de prison, de ne plus aller au couvent. Chacun obéit, excepté le capitaine de la Fère, qui ne pouvoit

s'empêcher d'aller voir la signora Regina. Il fut mis en prison au château, et il y resta un mois. L'abbesse, de son côté, prit les clefs de tous les parloirs. Les religieuses en furent si outrées, qu'elles mirent leur abbesse en prison dans un grenier, et elles écrivirent au Grand Prieur, dans les termes du monde les plus touchants, pour le supplier de révoquer son ordre. Le Grand Prieur, qui étoit naturellement porté à faire plaisir au beau sexe, leur accorda ce qu'elles souhaitoient, et l'abbesse fut obligée, pour avoir sa liberté, de leur rendre les clefs des parloirs. L'on nous fit part de la bonne nouvelle; nous ne perdîmes point de temps à nous rendre au couvent pour nous féliciter réciproquement de leur victoire. Cependant le plaisir que nous avions de la conversation de ces dames étoit interrompu de temps en temps : les ennemis paroisoient souvent aux environs de la ville; il falloit aller tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et livrer de petits combats, dans un desquels j'eus un de mes sergents de tué. Toutes ces fatigues n'étoient rien en comparaison de celles que nous essayâmes à la fin de décembre et au commencement de janvier 1704.

Marche célèbre de M. de Stahremberg en Piémont.

— Le Grand Prieur reçut un courrier de Monsieur son frère, par lequel il lui mandoit que M. de Stahremberg, après avoir fait plusieurs mouvements pour lui faire prendre le change, avoit enfin passé, le 26 décembre, la Secchia, à la tête de presque toute sa cavalerie et d'un grand détachement de son infanterie, avec vingt-deux pièces de canon, pour aller en Piémont par le Modénois, le Parmesan et le Plaisantin, après avoir

laissé le général Trauttmandorff¹, avec le reste de son armée, à Ostiglia, Revere et la Mirandole, seuls postes que les Impériaux occupoient en Italie. Il lui mandoit que, quoiqu'il fût bien inférieur aux ennemis, n'ayant presque point de cavalerie, il les suivroit et les harceleroit tant qu'il pourroit. Il lui ordonnoit en même temps de marcher, avec le plus de troupes qu'il pourroit, sur la Bormida, afin d'y arrêter, si cela se pouvoit, M. de Stahremberg. La Bormida, petite rivière, prend sa source un peu au-dessus de Bormia², bourg situé dans le marquisat de Final³, et elle va se jeter dans le Tanaro un peu au-dessous d'Alexandrie-de-la-Paille.

Nous sortimes d'Asti, le 7 janvier 1704, au nombre de trois bataillons, d'un régiment de dragons et des carabiniers, après avoir laissé une foible garnison dans cette ville, pour aller coucher à Rocca⁴. J'étois logé chez un paysan renforcé, qui me fit, à la Bussière et à moi, très bonne chère. Le 8 à Alexandrie; j'y fus très mal logé chez de pauvres gens, à qui je fis quelque charité.

Alexandrie-de-la-Paille. — Alexandrie-de-la-Paille est ainsi nommée parce que les environs produisent

1. Sigismund-Joachim, comte de Trauttmandorff, avait été nommé général de cavalerie en septembre 1701, puis maréchal de camp général; il mourut à Vienne en avril 1706.

2. Il n'y a ni hameau ni village de ce nom dans la région.

3. Final ou Finale, port très bien fortifié sur la rivière de Gènes. Le marquisat n'avait guère que six milles de longueur sur le bord de la mer, mais s'étendait jusqu'aux montagnes qui forment la ligne de partage des eaux.

4. Rocca-d'Arazzo, non loin d'Asti, sur la rive droite du Tanaro.

beaucoup de blé; car c'est une fable qu'elle ait été appelée de ce sobriquet parce que les empereurs y étoient couronnés d'une couronne de paille¹. Il y a un évêché suffragant de Milan. La rivière de Tanaro y passe; elle prend sa source dans les Apennins près du Val-di-Pesio² et va se jeter dans le Pò un peu au-dessous de Valence, après avoir passé à Ceva³, à Cherasco⁴, Albe⁵, Asti et Alexandrie. Cette ville dépendoit du Milanois; elle appartient aujourd'hui au roi de Sardaigne, qui l'a rendue une des plus fortes places d'Italie, protégée par une bonne citadelle qu'il y a fait construire.

Le 9, nous arrivâmes à Cassin, sur la Bormida⁶, aux ordres du comte d'Estaing. Il faisoit un temps affreux; la pluie ne discontinuoit point. J'eus pour mon logement une bonne ferme, ce qui pensa me cau-

1. Cette ville fut bâtie en 1178 en l'honneur du pape Alexandre III. Bruzen de la Martinière, dans son *Dictionnaire géographique*, propose une autre étymologie de ce surnom de la Paille; l'empereur Frédéric 1^{er} le lui aurait donné par une comparaison ironique avec la célèbre Alexandrie d'Égypte. La ville de Nice-de-la-Paille, dans la même région, aurait-elle le même surnom par opposition à Nice de Provence?

2. C'est la vallée de la rivière du Pesio, affluent du Tanaro. La vallée de cette dernière rivière est en effet, à son extrémité supérieure, limitrophe du Val-di-Pesio; mais elle en est bientôt séparée par d'autres affluents du Tanaro.

3. *Cevene*, dans le manuscrit. C'est Ceva, dans l'Astesan, capitale d'un marquisat sur les frontières du Montferrat.

4. *Chieras*, dans le manuscrit. Cette ville, dont le nom se francisait en Quiérasque, est située au confluent de la Stura et du Tanaro; elle fut bâtie vers 1220 par les habitants d'Alba.

5. Alba, dans le Montferrat, sur la route de Cherasco à Asti, à douze kilomètres nord de cette dernière ville.

6. Cassino, petit village en aval d'Acqui, sur la rive gauche de la rivière.

ser une affaire des plus sérieuses. Nous avions dans ce même bourg les carabiniers avec nous. Un capitaine de ce corps voulut de force se loger chez moi avec sa compagnie. Je lui dis poliment qu'il avoit son logement et pour lui et pour sa compagnie; cependant, qu'il pouvoit y rester avec son équipage, mais que je le priois instamment d'envoyer sa compagnie à son logement. C'étoit un homme de cinquante ans environ; il faisoit semblant de ne me point entendre, et il ne cessoit de dire à ses carabiniers : « Logez-vous. » Voyant l'opiniâtreté de cet officier, et gardant toujours mon sang-froid, je dis à un de mes sergents : « Faites-moi venir ma compagnie au plus tôt. » — « Monsieur, lui dis-je, nous allons voir beau jeu, et vous en répondez. » Un moment après, ma compagnie arrive avec ses armes : « Hé bien ! Monsieur, ne voulez-vous pas sortir, vous et vos carabiniers ? » Comme il vit que je me préparois à le charger et ses gens après avoir fait mettre la baïonnette au bout du fusil à mes soldats, il vint à moi et il me dit : « Comment, Monsieur, voulez-vous faire une guerre civile ? » — « Oui, Monsieur, lui repartis-je brusquement, si vous ne sortez sur-le-champ, vous et vos carabiniers. » Voyant que je parlois sérieusement, il fit remonter ses carabiniers à cheval, et il s'en alla avec eux. Mon hôte, qui avoit été présent à toute cette scène, me remercia mille fois de les avoir fait décamper. Il y a des moments critiques à la guerre, cet exemple le justifie, où il faut agir avec fermeté, lorsque vous avez le bon droit pour vous.

M. de Stahremberg, cependant, avoit fait une si grande diligence, que son avant-garde arriva le lende-

main 10, à neuf heures du matin, à Castelnuovo¹. Ce bourg est vis-à-vis de Cassin, de l'autre côté de la Bormida. Nous nous mimes en bataille pour nous opposer au passage de cette petite rivière; nous y restâmes jusqu'à deux heures après midi, que nous eûmes ordre de M. d'Estaing de marcher à Borgorotto². La plus grande partie des troupes ennemies s'étoit campée le long de la Bormida, vis-à-vis de ce village, où nous arrivâmes à deux heures de nuit par un temps épouvantable.

Ce fut dans cette marche que le pauvre La Bussière marchoit à pied, n'ayant pas le sol. Il étoit entré dans le régiment en même temps que moi, avec un équipage de Jean de Paris; mais, malgré son esprit (il en avoit infiniment), sa mauvaise conduite l'avoit réduit dans cet état. Je le logeai chez moi, et nous mangeâmes ensemble un bon chapon.

Il est temps que nous parlions de la marche de M. de Stahremberg et des mouvements que fit M. de Vendôme pour l'empêcher de pénétrer en Piémont. Ce prince partit donc du Montferrat, comme je l'ai dit, aussitôt qu'il eut établi ses quartiers d'hiver, pour se rendre sur la Secchia. En arrivant à San-Benedetto, le 24 décembre au soir, il apprit qu'il y avoit des mouvements dans l'armée des ennemis, et qu'ils se préparoient à marcher. M. de Stahremberg, pour couvrir son dessein, avoit fait faire du biscuit près de Legnago³, et il faisoit courir le bruit que, n'ayant pas assez de

1. Castelnuovo-di-Bormida, sur la rive droite de la rivière.

2. Autre village sur la Bormida, non loin d'Alexandrie, sur la route d'Acqui.

3. Ci-dessus, p. 278.

forces pour se soutenir en Italie, il prenoit le parti de se retirer en Allemagne. Il n'y eut sorte de manœuvre que ce général ne fit pour faire prendre le change à M. de Vendôme; mais ce prince habile n'en fut point la dupe. Il étoit persuadé que ce n'étoit nullement le dessein des ennemis, mais bien de faire tout leur possible pour tâcher de pénétrer en Piémont. Il jugea bien; car, le 26, les Impériaux passèrent, sur trois ponts, la Secchia à la Concordia, presque au milieu de nos quartiers, la plus grande partie de l'infanterie de l'armée de Vaudémont étant cantonnée le long de cette rivière.

Dès que M. de Vendôme en eut avis, il partit de Carpi avec six mille hommes et six pièces de canon (il s'étoit rendu le jour d'auparavant, 25, dans cette petite ville), et, s'étant mis à la tête de vingt-quatre compagnies de grenadiers, avec lesquels il passa la Lama¹, il tomba, presque sans le savoir, sur l'arrière-garde des ennemis, qui marchaient sur deux colonnes, l'une de cavalerie et l'autre d'infanterie. Il jugea à propos, n'ayant pas assez de troupes, de repasser avec ses grenadiers cette petite rivière, le long de laquelle il fit mettre sa petite armée en bataille. Les ennemis en firent autant de leur côté. Ils restèrent en présence les uns des autres jusqu'à dix heures du matin du 27, pendant lequel temps M. de Vendôme reconnut que les Impériaux étoient très supérieurs à lui : ce qui l'obligea de les suivre avec beaucoup de précaution. Il envoya des ordres dans tous les quartiers pour qu'on lui envoyât le plus de troupes que l'on pourroit.

1. La Lama, petit affluent de la Secchia.

Le même jour, à onze heures du matin, s'étant aperçu que les ennemis marchaient par leur gauche, il détacha des grenadiers et de la cavalerie aux ordres de¹..., à qui il ordonna de faire le plus de diligence qu'il pourroit pour occuper Campo-Galliano², qui est sur le canal de Carpi; il suivit ce détachement. Son dessein étoit de s'opposer au passage de ce canal. Mais, M. de... n'ayant pu arriver à temps, les Impériaux l'occupèrent devant lui : ce qui obligea M. de Vendôme à passer la nuit à Panzano³, d'où il envoya de nouveaux ordres aux troupes de San-Benedetto qui devoient le joindre, d'aller à Correggio, où nous avions une garnison, et à celle de Mantoue de se rendre à Reggio. Il fallut du temps pour rassembler toutes ces troupes, qui étoient dans des quartiers fort éloignés : ce qui donna quelques jours à M. de Stahremberg, qui arriva le 3 janvier près de Stradella⁴, poste important où il falloit absolument qu'il passât. Il le fit attaquer par douze cents grenadiers, soutenus par douze cents chevaux, et il l'emporta après quelque résistance. M. de Sartirana⁵, qui y commandoit, fut

1. En blanc dans le manuscrit.

2. Le manuscrit porte *Campogaya*. C'est un petit village du Modénois entre Carpi et Modène.

3. Village sur le canal du même nom, entre Carpi et Rubiera; il y a *Pausan* au manuscrit.

4. Dans le Pavésan, sur la rivière de Versa, à trois lieues est de Pavie.

5. Officier espagnol qui commandait les milices de l'Alexandrin et du Montferrat; il n'avait que deux cents hommes de garnison. (*Mémoires militaires*, t. IV, p. 344-345.) L'*Histoire militaire* de Quincy l'appelle *M. de Sarlinara*, comme notre auteur.

fait prisonnier de guerre et tout son détachement, excepté cinquante hommes qui furent tués. Les ennemis y perdirent beaucoup de grenadiers¹.

À l'égard de M. de Vendôme, il arriva le 31 décembre à Reggio. Il y trouva toutes les troupes qu'il avoit demandées : ce qui le mit en état d'attaquer enfin les Impériaux ; mais ils avoient un jour de marche devant lui, et il ne put joindre leur arrière-garde que près de Stradella, le 4 janvier, le lendemain précisément que les ennemis s'étoient emparés de ce passage. Le comte de Lautrec², qui précédoit de deux lieues la tête de notre armée, les amusa assez, avec trois cents dragons qu'il commandoit, pour donner le temps à notre cavalerie, aux ordres de MM. de Saint-Frémond et d'Imécourt, d'arriver, qui sur-le-champ firent attaquer cette arrière-garde. Elle fut mise en déroute ; il y eut quatre cents Impériaux de tués sur la place, trois cents prisonniers et trois cents chariots de pris, sur lesquels il y avoit cent mille rations de pain.

Cette défaite n'empêcha pas M. de Stahremberg de continuer sa marche. Il arriva le 5 à Voghera³, où il trouva des vivres en abondance ; on lui avoit amené aussi une centaine de paires de bœufs, qui servirent à tirer son canon. Ceci doit faire présumer que le pays étoit pour lui. Outre cela, ce général avoit eu la précaution d'envoyer mille chevaux, qui marchaient

1. *Gazette*, p. 55 ; *Mémoires militaires*, p. 344-345 ; *Histoire militaire* de Quincy, t. IV, p. 185.

2. François de Gelas de Voisins, comte de Lautrec, était brigadier de dragons depuis 1703 ; il mourut à Brescia le 2 mars 1705, à trente-trois ans.

3. Sur la Staffora, à douze milles sud-ouest de Pavie.

un jour devant lui, pour lui faire venir, dans tous les endroits où il s'arrêtoit, des vivres, des rafraîchissements et des fourrages. Ses ordres furent si bien exécutés, que ses troupes ne manquèrent de rien dans une si pénible marche et malgré une saison si fâcheuse. Il passa les rivières de Coppa¹, de Staffora², de Curone³ et de la Scrivia⁴ sans aucun obstacle de notre part, et il arriva sur la Bormida, comme je l'ai déjà dit, pendant que nous étions de l'autre côté de cette rivière.

Combat de Castelnuovo. — M. de Vendôme, qui avoit toujours suivi les ennemis jusqu'à Voghera par le même chemin qu'ils avoient pris, ne voulant pas s'engager dans les plaines qui se trouvoient entre ce dernier bourg et la Bormida, par rapport au peu de cavalerie qu'il avoit, prit sagement le parti de se jeter sur sa gauche pour gagner cette rivière par un pays de défilés et de montagnes. Il passa à Torne et à Capriata⁵, et il arriva à la vue des ennemis le 10, dans le temps qu'ils la passoient à Castelnuovo. Il n'avoit avec lui que six cents chevaux et quinze cents grenadiers. La nuit approchoit, et son armée n'arrivoit point : ce qui le détermina, malgré le peu de troupes qu'il

1. Petit affluent du Pô qui arrose Casteggio.

2. Autre affluent du Pô.

3. Torrent qui se jette dans la Scrivia.

4. Rivière qui traverse Tortone avant de se jeter dans le Pô.

5. Village sur l'Orba. *L'Histoire militaire* désigne ainsi les trois étapes de la marche de Vendôme : Torne, Serravalle et Crabiata (*sic*). Les *Mémoires militaires* disent que Vendôme, pour éviter la plaine d'Alexandrie, alla passer sous Tortone, et c'est peut-être ce nom qu'il faudrait lire au lieu de Torne, localité inconnue.

avoit, de faire attaquer les Impériaux, qui, au nombre de six bataillons, s'étoient postés devant des masures et dans le château de Castelnuovo, et de neuf cents chevaux, qui s'étoient mis en bataille le long de la rivière pour couvrir leur pont et pour protéger et assurer leur passage. Le prince de Liechtenstein¹ et le commandeur de Solari, officiers généraux, commandoient ces troupes ; elles étoient soutenues par deux mille chevaux, qui étoient restés en bataille dans un gué. Outre cela, M. de Stahremberg avoit fait placer douze pièces de canon au delà de la rivière. Voilà la situation où étoient les troupes des Allemands qui faisoient l'arrière-garde, lorsque M. de Vendôme les fit attaquer par sa cavalerie, aux ordres de MM. de Bezons et de Saint-Frémond, et par les grenadiers, aux ordres de M. d'Albergotti et des autres officiers généraux. L'infanterie des ennemis fit d'abord un feu terrible ; mais nos grenadiers, ayant la baïonnette au bout du fusil, la chargèrent si brusquement, qu'elle fut dans le moment mise en fuite, pendant que notre cavalerie culbutoit celle des Impériaux dans la rivière. Ce fut alors que les deux mille chevaux qui étoient en bataille dans le gué s'ébranlèrent et marchèrent à notre cavalerie, qui fut obligée de plier ; mais M. de Vendôme, étant venu à son secours avec quelques troupes de réserve qu'il avoit, repoussa entièrement les Impériaux, qui perdirent dans ce combat sept à huit cents hommes qui furent tués. On leur fit cinq

1. Philippe-Érasme, né en 1664 ; il ne fut pas tué dans le combat, comme va le dire par erreur notre auteur, mais fut si grièvement blessé, qu'il en mourut trois jours après, 13 janvier.

cents prisonniers; ils perdirent six étendards. M. de Solari et le prince de Liechtenstein y furent tués, tous deux fort regrettés. Le premier étoit Piémontois, chevalier de Malte et lieutenant général des armées de l'Empereur, parent de M. de Solari, mon ami, avec qui j'avois été mousquetaire du Roi¹. C'étoit le commandeur de Solari qui avoit défendu Guastalla, que nous avons pris l'année 1702². Il étoit d'une des meilleures maisons de Piémont. On trouva après l'action son corps dépouillé; il avoit un brayer³. De notre côté, nous perdimes bien du monde; nous eûmes quinze cents hommes de tués ou de blessés, sans compter une quarantaine d'officiers. MM. de Saint-Pater⁴, de Morangiès⁵, de Goas et de Goësbriant⁶ furent blessés⁷.

1. Ci-dessus, p. 130.

2. Ci-dessus, p. 245.

3. C'est-à-dire un bandage pour hernie.

4. Jacques Le Coustelier, marquis de Saint-Pater, étoit maréchal de camp depuis le 10 février 1704. Lieutenant général en 1706, il commandera à Toulon pendant le siège de 1707.

5. Charles-Auguste de Molette, marquis de Morangiès, colonel d'un régiment de son nom, deviendra brigadier en février 1704, sera blessé, en juillet 1705, au siège de Chivas, et mourra peu après.

6. Louis-Vincent, marquis de Goësbriant (1659-1744), étoit maréchal de camp du mois de décembre 1702. Il commanda, comme lieutenant général, le camp retranché de Toulon pendant le siège de 1707 et fut fait chevalier des ordres et gouverneur de Verdun en 1711.

7. Sur ce combat, voy. les *Mémoires militaires*, t. III, p. 348-350 et 858-860; le *Journal de Dangeau*, t. IX, p. 411-412; les *Mémoires de Sourches*, t. IX, p. 263-265; la *Gazette*, p. 55; etc.

Le combat fini, M. de Stahremberg fit marcher son armée vers Acqui ; le 12, à Canelli¹, près de Nice-de-la-Paille². Ce fut en cet endroit qu'il joignit M. de Savoie. L'on peut juger de la manière avec laquelle ce prince le reçut ; il n'y eut sorte de politesses et de remerciements qu'il ne lui fit. Il le méritoit bien, car il venoit de terminer une marche des plus difficiles, et que l'on croyoit impossible. M. des Clos, que le Grand Prieur avoit envoyé pour occuper un poste près d'Acqui avec quatre cents chevaux, fut sommé de se rendre. Il fit réponse qu'il lui falloit dix jours pour prendre son parti, et qu'au bout de ce temps-là il verroit ce qu'il auroit à faire. Les ennemis ne jugèrent pas à propos de lui faire une autre sommation. Il ne se contenta pas de la réponse qu'il leur fit : il sortit de son poste pour tomber sur leur arrière-garde ; il tua une centaine d'hommes, et il fit cent cinquante prisonniers.

Revenons un peu à Borgorotto, où nous passâmes la nuit du 10 au 11. A la petite pointe du jour, nous nous mimes en bataille ; les ennemis y étoient, de l'autre côté de la rivière. Nous fûmes en présence pendant deux heures, pendant lequel temps un officier ennemi vint à cheval sur le bord de la Bormida pour nous reconnoître. Un de nos grenadiers, s'étant glissé le long d'une haie, lui tira un coup de fusil qui le jeta par terre. Nous apprîmes depuis qu'il

1. Ou Cannelli, dans l'Astesan ; les *Mémoires militaires* ont imprimé : *Canetti*.

2. Dans le Montferrat, sur la rivière de Belbo, entre Acqui et Asti : ci-dessus, p. 337, note 1.

en avoit été tué, et que c'étoit un lieutenant-colonel.

Après avoir demeuré, comme je viens de le dire, deux heures en présence des Impériaux, le comte d'Estaing eut ordre du Grand Prieur de se retirer, avec les troupes qu'il commandoit, à Alexandrie, ce prince ayant été informé que les ennemis avoient trouvé un gué au-dessus de Castelnuovo, que leur cavalerie commençoit à passer la rivière, et qu'ils établissoient un pont vis-à-vis ce bourg pour faire passer leur infanterie et leurs équipages. Toutes les troupes répandues le long de la Bormida, depuis Cassin jusqu'à Alexandrie, reçurent le même ordre que nous ; elles nous suivirent.

Il ne faut point être étonné de cette retraite ; nous n'avions pas assez de forces pour disputer le passage aux Allemands, d'autant plus que la rivière étoit guéable à bien des endroits. Nous voulions seulement les amuser, afin de donner le temps au duc de Vendôme de les joindre : ce qu'il fit, comme il a été dit auparavant, le même jour que nous nous retirâmes à Alexandrie, d'où nous nous rendîmes en deux jours de marche à Asti.

M. de Vendôme, dont l'armée avoit joint les troupes du Grand Prieur, auroit pu encore attaquer l'arrière-garde des Impériaux à Incisa¹ ; mais, craignant que le duc de Savoie ne marchât à Asti, il prit le parti de s'y rendre. Le 12, il fut camper à Castelspino². Le 13, il fit remonter le pont qui étoit sur le Tanaro à Castel-

1. Incisa-Belbo, sur la rivière de ce nom, dans l'Alexandrin.

2. Gros village entre la Bormida et l'Orba, au sud d'Alexandrie.

laccio¹, et, ayant passé dessus, il alla camper à Corticelle, près d'Asti².

Le 16, nous sortîmes de cette ville pour aller joindre l'armée, qui marchoit à Costigliole³, dans le dessein d'attaquer les ennemis lorsqu'ils passeroient le Tanaro; mais nous y arrivâmes trop tard. Nous séjournâmes le 17 et le 18. Nos troupes ensuite rentrèrent dans leurs quartiers. J'eus dans cette marche encore un de mes sergents de tué par les paysans.

Les Impériaux et les Savoyards étant aussi entrés dans leurs quartiers d'hiver, il étoit à présumer qu'à la fin nous aurions un peu de repos et de tranquillité, après une campagne aussi rude, aussi fatigante et dans des marches continuelles. Mais les dieux en avoient ordonné autrement, comme je le ferai voir après avoir dit un mot de la disposition de nos troupes dans leurs quartiers et de celle des ennemis dans les leurs. Il y avoit dix-huit bataillons et trente escadrons, aux ordres de MM. de Vaubecourt et d'Estaing, dans le Novarois et la Lomelline, depuis la vallée de la Sesia jusqu'au Pò, et cinquante-huit bataillons et soixante-huit escadrons depuis le Pò, entre Casal et Verue, jusqu'à Acqui. A l'égard de ceux des ennemis, la droite commençoit à Albe et la gauche finissoit au Pò.

1. Le manuscrit porte *Castelcasso*; c'est Castellaccio, sur la Bormida, entre Castelspino et Alexandrie.

2. Non point près d'Asti, mais à mi-distance entre cette ville et Alexandrie, au delà du Belbo.

3. Costigliole-d'Asti, dont le château, occupé par les ennemis, fut pris, le 16 janvier, par M. de Bouligneux. (*Mémoires militaires*, t. III, p. 351-352.)

Quelques jours après que nous fûmes entrés dans nos quartiers, il fallut en sortir pour rompre le dessein de M. de Savoie, qui vouloit s'emparer de Villadeati¹ et de Montecalvo², afin d'ôter la communication de nos quartiers à Casal et de resserrer cette place. Pour cet effet, il marcha avec un régiment de dragons, deux de cavalerie et huit bataillons à Cocconato³ et à Murisengo⁴. Presque toutes les troupes de M. de Stahremberg le suivoient pour le soutenir.

M. de Vendôme, qui payoit parfaitement bien ses espions, fut averti sur-le-champ de ce projet. Il fit d'abord occuper par un gros détachement, aux ordres de M. de Vaubecourt, Villadeati, et il marcha avec très peu de troupes à Rinco⁵. Cette manœuvre en imposa tellement au Savoyard, qu'il s'arrêta, croyant que M. de Vendôme avoit beaucoup plus de troupes qu'il n'en avoit. Notre régiment étoit à Rinco; nous restâmes pendant cinq jours en présence des ennemis, pendant lequel temps toutes nos troupes nous rejoignirent : ce qui nous mit en état de combattre les ennemis. Le 27, l'on fit distribuer la poudre aux soldats. Comme nous nous mettions en marche à la petite pointe du jour, nous apprîmes que M. de Savoie avoit décampé la nuit. Nous marchâmes pour charger son arrière-garde; mais il étoit trop tard, les ennemis

1. A l'ouest de Casal, entre cette place et le bourg de Monteglio.

2. A vingt kilomètres au nord d'Asti, sur la route de Casal.

3. A peu de distance et au sud de Verue.

4. *Mesuringo*, dans le manuscrit. Village entre Cocconato et Casal, sur un affluent torrentiel du Pô.

5. Village entre Asti et Villadeati.

étoient fort éloignés, et même la plus grande partie avoit passé le Pô à Verue¹.

Pendant que les ennemis décampoient de Muringengo, deux soldats de ma compagnie désertèrent : ce qui leur donna si fort l'alarme qu'ils crurent que c'étoit toute l'armée des François qui marchoit à eux ; on leur tira plusieurs coups de fusil. Enfin l'alerte fut si grande, que nous en eûmes notre part ; nous nous mîmes en bataille à la tête du camp, car le pauvre soldat étoit campé malgré le grand froid. Si nous avions marché à l'ennemi dans le temps de la désertion de mes deux soldats, nous l'aurions bien embarrassé, étant beaucoup plus forts que lui. Ne pouvant rien faire de mieux, nous nous en retournâmes dans nos quartiers.

A peine fûmes-nous deux jours dans Asti, que le régiment eut ordre d'aller dans le Novarois. Ainsi nous abandonnâmes pour toujours et cette ville et nos religieuses. Nous partîmes le 30 janvier 1704 pour aller coucher à San-Salvadore, bourg dans le Montferrat renommé par rapport à ses bons vins². Il me prit pendant la nuit une fièvre violente ; je ne laissai pas de suivre le régiment, qui fut coucher le 31 à Piovera³, au delà du Tanaro. En y allant, nous laissâmes Alexandrie sur notre droite et Valence sur notre gauche. En arrivant, je me couchai bien vite : j'avois un grand frisson ; j'avalai un bouillon au lait,

1. Quincy, *Histoire militaire*, t. IV, p. 191 ; *Mémoires militaires*, t. III, p. 355-356.

2. Au nord-ouest d'Alexandrie ; les vins de ce cru ont perdu leur réputation d'autrefois.

3. Au nord-est d'Alexandrie, sur la route de Voghera.

qui me fit suer toute la nuit. Le lendemain, 1^{er} février, nous marchâmes tout le jour, et nous n'arrivâmes qu'à minuit sur le Pô, qu'il fallut passer pour aller à Garlasco¹. Il faisoit un froid horrible, ce qui augmenta mon frisson, d'autant plus qu'il fallut rester deux heures en deçà du Pô au bel air, pendant que l'on passoit le régiment dans un bac. En arrivant, je fis le même remède; ainsi, en deux fois vingt-quatre heures, je ne pris que la valeur de trois demi-setiers de lait. Je dormis, le reste de la nuit, comme une marmotte, et je me réveillai n'ayant plus de fièvre : ce qui doit faire persuader que la diète et la fatigue valent mieux que tous les remèdes des médecins.

Le 2, nous arrivâmes à Vespolate². C'est un petit bourg qui est entre Novare et Mortare. Il y a un château environné de fossés. J'étois fort bien logé; mon hôtesse étoit très jeune et très jolie. Je me fis ami du mari, qui fut cause lui-même de son malheur. Je lui demandai un jour la raison pour laquelle Messieurs les Italiens ne vouloient pas que l'on baisât leurs femmes sur la joue. Il me répondit sur-le-champ : *Donna bacciata, donna p...!* J'avois baisé plusieurs fois cette femme sans aller plus loin, ne sachant pas que cette petite faveur eût un aussi grand privilège. L'après-dîner, je vis mon homme monter à cheval; je profitai de son absence et de son avis.

Nous restâmes environ une quinzaine de jours tranquilles; mais ceci n'étoit qu'une bonace, qui ne devoit

1. Sur les confins du Pavésan et de la Lomelline.

2. Il y a au moins trois étapes entre le Pô et ce bourg du Novarais; notre auteur se trompe en plaçant son arrivée au 2 février.

pas durer longtemps. Nous reçûmes des ordres du comte d'Estaing, qui nous mandoit de nous tenir prêts à marcher et à combattre. Véritablement, le 19, il fallut quitter ma nouvelle maîtresse pour aller avec le régiment à une lieue de Candia¹, petite ville dont les fortifications sont démolies. En arrivant, l'on nous fit travailler à faire des lignes pour couvrir la Lomelline. Nous y restâmes dix jours, pendant une pluie continuelle, après lequel temps nous retournâmes à Vespolate.

Au bout de huit jours, ayant reçu de nouveaux ordres du comte d'Estaing, qui nous mandoit toujours de nous tenir prêts à marcher et à combattre, nous quittâmes ce petit bourg, où je me plaisois infiniment, pour aller à Garbagna², qui est un mauvais village à deux lieues du côté de Novare. Nous y restâmes huit jours. Je ne pouvois pas m'empêcher d'aller tous les jours à Vespolate pour voir ma petite maîtresse. D'Esgrigny y venoit avec moi; il avoit aussi la sienne. En y allant un jour par un petit sentier à passer un homme (car il n'étoit pas prudent de prendre le grand chemin; il y avoit tous les jours quelqu'un de tué, ou par les paysans, ou par les housards des ennemis), nous vîmes venir à nous une centaine de ces animaux. Nous gagnâmes au galop un petit pont qui étoit entre eux et nous, et de là, faisant bonne contenance et faisant comme si nous étions suivis par quelque troupe, nous leur criâmes : « Qui vive? » A quoi on répondit : « France. » Par bonheur, c'étoit

1. Candia-Lomellina, entre Mortara et Casal.

2. Garbagna, appelé *Novarese* pour le distinguer d'un autre Garbagna près Tortone.

de nos housards. L'officier qui les commandoit, et que nous connoissions, nous dit : « En vérité, Messieurs, « vous êtes de véritables fous de vous hasarder ainsi. » Il ajouta qu'il venoit de donner la chasse à une troupe d'housards des ennemis, et qu'ils pourroient fort bien nous tomber sur le corps. L'amour n'écoute rien et l'emporte sur tout : malgré son avis, nous continuâmes notre chemin, et, par bonheur, nous ne trouvâmes pas un chat.

Étant de retour le soir dans notre quartier, nous apprîmes qu'il falloit en sortir le lendemain ; que le comte d'Estaing, à son ordinaire, nous ordonnoit de nous tenir prêts à marcher et à combattre. Les ordres que ce général nous donnoit étoient toujours dans ces termes. Nous marchâmes donc ; mais nous ne combattîmes point. Nous fûmes à Carpignano¹, village à deux lieues au-dessus de Novare, situé sur le canal Sforza, qui se jette dans le Tessin un peu au-dessous de Vigevano.

Nous restâmes dans ce quartier jusqu'au commencement de la campagne de 1704 ; mais nous n'y étions point tranquilles. De temps en temps il falloit en sortir pour marcher à l'ennemi, que nous ne trouvions jamais malgré les ordres du comte d'Estaing de nous tenir prêts à marcher et à combattre. J'étois logé chez le curé, que je faisais toujours manger avec moi ; il m'aimoit beaucoup. Un soir, comme j'étois couché, des Brosses, lieutenant au régiment, qui avoit bien trinqué avec d'autres officiers qui l'accom-

1. Sur la Sesia, au nord-ouest de Novare, et à plusieurs lieues de cette ville.

pagnoient, entra dans ma chambre, et ils se mirent à danser. Le bruit qu'ils faisoient réveilla le bon curé, qui descendit bien vite, et, adressant la parole à des Brosses, il lui dit qu'il étoit bien hardi de réveiller ainsi Monsieur le capitaine. Des Brosses se mit à rire. Le curé en fut si piqué, qu'il lui dit tout en colère : *Ego te excommunico*. Des Brosses lui répondit sur-le-champ : *Et ego te interdico*. Le pauvre prêtre pensa tomber de l'autre côté. Nous nous mîmes tous à éclater de rire : ce qui fit retirer Monsieur le curé.

Le matin du même jour, nous fûmes témoins d'une autre scène qui pensa être tragique. Il y avoit un gentilhomme de Normandie, capitaine de notre régiment, qui se piquoit, non seulement d'avoir les plus beaux chevaux, mais que personne au monde ne manioit mieux un cheval que lui. Il se trouva par hasard à Carpignano une troupe de nos housards. Un de ces housards, l'entendant parler, lui proposa un pari à qui arriveroit plus tôt à une muraille qui étoit au bout d'un verger. On déposa le pari, qui étoit un louis. Le housard laissa partir devant lui le capitaine, et il le suivit jusqu'à vingt pas en deçà d'un arbre qui se trouvoit sur la droite et au milieu de leur course. En cet endroit, le housard piqua vivement son cheval de l'éperon gauche, ce qui le fit jeter sur le cheval du capitaine, et il le poussa jusqu'à l'arbre d'une si grande vitesse, que le capitaine donna de la tête et de l'épaule si rudement contre une branche qu'il en fut culbuté, lui et son cheval. Nous le crûmes tué. Nous allâmes à son secours ; nous trouvâmes qu'il étoit seulement étourdi. La frayeur passée, nous nous mîmes tous à rire entre nos dents. Le housard, après avoir

culbuté son homme, galopa jusqu'à la muraille, où étoit l'officier qui avoit le dépôt, et qui, sur-le-champ, lui donna les deux louis. Ensuite de quoi le housard se mit aussi à rire de toute sa force ; puis il piqua des deux et disparut. Notre capitaine, étant revenu à lui, vouloit monter à cheval pour le suivre ; nous l'en empêchèmes. Ainsi le pauvre Normand en fut et pour son louis et pour sa courte honte.

Le 9 mars 1704, je fus détaché à la tête de cinquante hommes pour aller et rester cinq jours à une cassine à une demi-lieue de Novare, sur le grand chemin de cette place à Verceil. Je trouvai M. d'Espinay¹, capitaine de cavalerie, qui y étoit déjà arrivé à la tête de cinquante maîtres. Il me montra l'ordre du comte d'Estaing par lequel il le faisoit commandant de ce poste. Je lui dis que, malgré son ordre, tant que nous serions dans la cassine, il auroit la bonté de m'obéir, mais que, dès que nous en serions sortis pour aller à la guerre, je me ferois un plaisir d'être à ses ordres². Il écrivit au comte d'Estaing le détail de ma conversation. Il n'eut réponse de sa lettre que deux jours après : cet officier général étoit parti de Novare pour faire le siège de Robbio³ ; elle fut qu'il m'ordonnoit

1. Antoine-Joseph d'Espinay-Saint-Luc étoit capitaine dans le régiment de cavalerie du Tronc. Blessé grièvement à Malplaquet et à Oudenarde, il quitta le service en 1711.

2. « En parité de grade, l'officier d'infanterie commandera dans les lieux fermés, par préférence à celui de cavalerie, et, lorsqu'ils se trouveront ensemble en campagne ou dans des lieux ouverts, l'officier de cavalerie prendra le commandement par rapport à celui d'infanterie. » (*Code militaire* de Briquet, titre cxvi, art. 338.)

3. Ci-après, p. 356.

d'obéir à M. d'Espinay. Sa raison étoit que ce poste étoit un poste de plaine, quoique dans une cassine, et que, par conséquent, c'étoit à l'officier de cavalerie de commander. Je répondis à M. d'Espinay que, malgré son nouvel ordre, je n'obéirois pas. Il récrivit au comte d'Estaing, qui informa aussitôt M. de Vendôme de notre dispute. Ce prince, plus prudent que lui (car il ne s'en fallut rien que cette discussion ne devint des plus sérieuses), ordonna que M. d'Espinay, qui devoit toujours rester dans cette cassine jusqu'au commencement de la campagne, commanderoit, mais qu'il n'y auroit plus qu'un lieutenant d'infanterie avec les cinquante soldats. M. d'Estaing avoit servi dans la cavalerie : c'est pourquoi il vouloit faire plaisir à M. d'Espinay, ce qui n'étoit pas juste, car, dès qu'un homme parvient au grade d'officier général, il doit être également et pour l'infanterie et pour la cavalerie.

Prise de Robbio. — Pendant que nous étions dans cette cassine, le comte d'Estaing prit Robbio, bourg près de la Sesia¹, entouré de fossés pleins d'eau, difficiles à saigner par rapport aux marais dont les environs sont remplis. La muraille, qui est de briques, épaisse de trois pieds, étoit bien réparée par des fascines.

A l'approche du comte d'Estaing, qui s'étoit mis en marche avec MM. de Goas et d'Estaires², le 14 mars,

1. Entre Mortara et Verceil.

2. Anne-Auguste de Montmorency-Robecque, comte d'Estaires, étoit colonel du régiment de Normandie; il deviendra lieutenant général en 1720, ayant pris le titre de prince de Robecque en 1716, à la mort de son frère aîné, et mourra en 1745 majordome-major de la reine d'Espagne.

pour cette expédition, avec cinq cents hommes d'infanterie et deux cents chevaux, les ennemis se retirèrent précipitamment dans le château, dont la muraille, qui étoit terrassée, étoit flanquée¹; il y avoit un redan qui étoit très élevé. Nos grenadiers étant entrés dans le bourg, après avoir rompu la porte à coups de hache, et s'étant mis en bataille sur la place, on fit sommer le commandant de se rendre par un tambour, qui fut tué; nous n'eûmes point d'autre réponse. On travailla pendant toute la nuit à faire venir et à mettre le canon en batterie. A la petite pointe du jour, il commença à tirer jusqu'à sept heures du matin, que les ennemis se rendirent prisonniers de guerre, au nombre de soixante-dix fantassins du régiment de Lorraine, de quarante-cinq dragons à cheval et quelques cavaliers².

Prise de Rosasque. — Le comte d'Estaing, après la prise de ce poste, se mettant en marche pour aller attaquer Rosasque, qui est à quatre milles de Robbio³, apprit que nos troupes s'en étoient emparées. N'est-il pas juste de faire le détail de cette entreprise, puisqu'elle fut conduite avec toute la prudence, toute la sagesse et toute la valeur possibles? M. de Campagnelle⁴, capitaine au régiment d'infanterie de Piémont,

1. *Terrasser*, mettre un amas de terre derrière une muraille pour la fortifier. — *Être flanqué*, se dit d'une partie de fortification qui est vue, et par conséquent défendue, par une autre.

2. *Mémoires militaires*, t. III, p. 364-365.

3. Rosasco, au sud de Robbio et à l'ouest de Mortara.

4. Les *Mémoires militaires* (t. III, p. 365, note) disent : M. de Champagnelle, ainsi que le général Susane dans son *Histoire de l'infanterie*.

détaché avec soixante-dix fantassins à Cozzo, autre bourg à trois milles de Rosasque¹, apprit par hasard par un paysan que le général Vaubonne sortoit de temps en temps de ce poste, pour aller à la guerre avec toutes ses troupes, sans laisser qui que ce soit, ni dans le bourg ni dans le château ; cette manœuvre n'est pas d'un officier général. Il promit au paysan une récompense considérable, s'il venoit l'avertir aussitôt que M. de Vaubonne en seroit sorti. Deux jours après, le paysan ne manqua point, Vaubonne étant sorti, de venir avertir sur-le-champ ce capitaine, qui partit sans perdre un moment de temps, à la tête de cinquante hommes, après en avoir laissé vingt dans Cozzo aux ordres d'un lieutenant. Étant arrivé à la portée de fusil de Rosasque, il trouve une troupe d'housards des ennemis ; il les charge si vivement, qu'il les fait disparaître. Ensuite il entre dans le bourg après en avoir fait rompre la barrière. Dans le temps qu'il marchoit pour occuper le château, il trouve nez à nez M. de Vaubonne à la tête de ses troupes. Il ordonne aussitôt à M. de la Neuville, son second lieutenant, de prendre vingt hommes de la queue et de marcher au château. Le lieutenant exécute cet ordre promptement, pendant que M. de Campanelle marche à M. de Vaubonne sans lui donner le temps de reconnoître sa petite troupe, et il le pousse presque au delà du bourg ; après quoi, il fait faire demi-tour à droite à son détachement et va joindre M. de la Neuville. M. de Vaubonne le suit avec ses grenadiers, après avoir fait mettre pied à terre à ses dragons et à

1. Au sud, entre Mortara et Casal.

ses cavaliers, et il se mit en état, ayant reconnu le peu d'hommes que son ennemi avoit, d'attaquer le château ; mais, le capitaine l'ayant reçu avec la même fermeté avec laquelle il avoit marché à lui, il ne songea plus qu'à faire retraite : grande mortification pour un officier général qui avoit déjà une très grande réputation, d'autant plus qu'il y perdit un de ses capitaines, plusieurs grenadiers et plusieurs dragons¹. La nouvelle de cette action fit un véritable plaisir à M. de Vendôme, qui en informa aussitôt la cour. M. de Campanelle eut une pension de quatre cents francs et la croix de Saint-Louis. Il seroit à souhaiter, pour le bien du service, que l'on n'accordât ce dernier honneur qu'à de pareilles actions. Il y en auroit peu ; mais ceux qui en seroient revêtus seroient plus distingués, et le proverbe qui dit qu'« il est honteux de « l'avoir et de ne l'avoir pas » n'auroit pas lieu. M. de la Neuville fut fait capitaine, et il eut trois cents francs de pension.

Le jour auparavant que je fus relevé de cette cassine près de Novare, M. d'Espinay eut ordre d'aller, avec ses cinquante maîtres, enlever la femme d'un trésorier de M. de Savoie que son mari menoit à Verceil. Cette femme, qui avoit volé sa caisse, s'en étoit enfuie à Milan accompagnée de son amant. Son mari, l'ayant suivie, eut l'adresse de la faire mettre dans une chaise de poste, dans laquelle, comme je l'ai dit, il la ramenoit à Verceil, où, certainement, la pauvre femme auroit passé de mauvais jours ; mais son ga-

1. Les *Mémoires militaires* (t. III, p. 365) mentionnent ce fait d'armes, mais sans aucun détail.

lant, conduit et conseillé par l'amour, en vint donner avis au comte d'Estaing, en lui disant que sa maîtresse avoit des choses très importantes à lui communiquer. Notre général envoya promptement M. d'Espinay après elle. En partant, il me pria de m'avancer avec mon détachement à une lieue de notre cassine du côté de Verceil, afin de favoriser sa retraite. Je laissai dix hommes dans mon poste, et je m'en allai m'embusquer. Un peu plus tard, le capitaine auroit manqué son coup ; la chaise étoit déjà au delà de la Sesia, à deux cents pas de Verceil, lorsque dix maîtres, qu'il avoit envoyés devant lui, tombèrent heureusement sur la chaise. Qui fut bien contente ? ce fut Madame la trésorière ; elle se voyoit délivrée de son mari par l'homme du monde qu'elle aimoit le plus, car son amant avoit marché à la tête des dix cavaliers. M. d'Espinay ne leur donna pas le temps de s'embrasser ; il s'en revint très vite, après avoir fait mettre pied à terre au pauvre mari, qui avoit un passeport et qui donna l'alarme à Verceil. Il n'eut pas plus tôt repassé la Sesia, qu'il vit sortir de la place un gros de cavalerie. Lorsqu'il eut passé d'un certain espace l'endroit où je m'étois embusqué, il s'arrêta. Je vis, un moment après, paroître les ennemis, qui s'arrêtèrent aussi, se doutant bien qu'il y avoit de l'infanterie embusquée. Après que j'eus fait boire un coup à Madame la trésorière, qui étoit très jolie, nous nous en retournâmes dans notre poste. M. d'Espinay mena les deux amants au comte d'Estaing à Novare. Il étoit revenu de sa conquête de Robbio¹. La dame lui

1. Ci-dessus, p. 356-357.

parla longtems en particulier; nous n'avons jamais su ce qu'elle lui avoit dit.

M. de Vendôme ayant appris que le duc de Savoie avoit dessein de faire enlever nos recrues, qui nous venoient de France par mer, il donna ses ordres pour qu'on envoyât à Gênes, où elles devoient débarquer, un capitaine, deux lieutenants et quatre sergents de chaque bataillon. Je fus un des capitaines du régiment. Nous partîmes le 19 mars, et nous nous rendîmes en trois jours de temps dans cette superbe ville. Nous avions traversé le premier jour Valence, ville assez forte du Milanois, située sur le Pô; elle appartient aujourd'hui au roi de Sardaigne.

Gênes. — Nous entrâmes dans la ville de Gênes par le faubourg de Saint-Pierre-d'Arène, qui est, selon moi, le plus bel endroit de cette ville. Ce ne sont que palais magnifiques; on y voit entre autres celui du fameux André Doria, sur la porte duquel est écrit en latin que ce palais lui a été donné en présent par le grand empereur Charles-Quint et par le très invincible François I^{er}, roi de France¹. L'on ne voulut jamais nous permettre d'y entrer qu'armés seulement de nos épées. Malgré cela, nous ne laissions pas de donner beaucoup d'inquiétude à cette république; nous étions trois cent cinquante officiers, sans compter les sergents. Nous fûmes nous loger près de l'Annonciade², qui est la plus belle église. Ce n'est que marbre,

1. En 1522. Ce palais existe encore, à peu près tel qu'il était en 1704, non loin de la gare actuelle du chemin de fer.

2. Santa-Annunziata, ancienne église des Capucins, construite à la fin du xvi^e siècle; c'est encore aujourd'hui la plus riche de Gênes.

dorure et peinture. Il y a une chapelle dédiée à saint Louis, où étoient les portraits de Louis XIV et de la reine son épouse. La cathédrale, dite le Dôme, est grande et magnifique; l'église des Jésuites est belle. Le couvent des Capucins est situé au-dessus de la ville; c'est une des plus belles vues qu'il y ait au monde : Gênes ne paroît de là qu'un jardin. Toutes les maisons sont bâties en marbre brut, et en plates-formes remplies d'orangers, citronniers et d'autres arbres qui exhalent dans l'air une odeur charmante. Au delà de la ville, on découvre la mer d'aussi loin que la vue puisse s'étendre. Je ne pouvois quitter ce couvent. La ville est élevée en amphithéâtre; les rues y sont fort étroites : aussi n'y voit-on pas de carrosses; il n'y a que la *strada Nuova*¹ où ils peuvent rouler. Il y a dans cette rue un beau palais qui appartient au duc de [Tursi²], général des galères du roi d'Espagne. C'étoit un jeune seigneur, dans ce temps-là âgé de douze à treize ans³. Il nous reçut très poliment, et il nous fit donner des rafraîchissements.

Le palais du Doge, qui est au milieu de la ville, est fort ancien⁴. Il n'a rien de singulier ni rien de beau,

1. Aujourd'hui via Garibaldi.

2. En blanc dans le manuscrit.

3. Les ducs de Tursi, de la maison Doria, entretenaient à leurs frais une flotte de galères génoises que l'Espagne avait prises à son service. Le duc actuel étoit Jean-André Doria del Carretto, qui avoit depuis décembre 1702 le titre de général des galères d'Espagne en Italie. Celui que vit notre auteur étoit son fils aîné et survivancier, qui mourut à seize ans, en 1709, avant son père. Leur palais, aujourd'hui palais municipal, a été construit au xvi^e siècle par l'architecte Rocco Lurago.

4. Ce palais, bâti au xiii^e siècle, avoit été complètement

ni dans le dehors ni dans le dedans. Il n'y a qu'une seule cour environnée de bâtiments. En sortant de l'appartement du doge, vous entrez dans une galerie, qui n'avoit point encore été réparée de notre bombardement¹. Je demandai exprès, lorsque je fus voir ce palais, à l'officier qui nous menoit, la raison de ce désordre. Il se mit à rire en me disant : « Vous le savez aussi bien que moi. » Ensuite de cette galerie, on entre dans une grande salle d'armes assez bien fournie. Cette ville a un archevêché et est capitale d'un pays qui n'est pas fort considérable ; mais son commerce la rend la ville la plus marchande de toutes les villes d'Italie. Elle a environ six milles de tour. Le môle est un édifice à voir. Cette ville est très ancienne et est gouvernée par une espèce d'aristocratie, par un doge que l'on change tous les deux ans, avec huit sénateurs appelés gouverneurs. Il y a, outre cela, les procureurs et les quatre cents du grand conseil ; c'est ce qu'on appelle la Seigneurie.

Pendant que je restai dans cette ville, je vis la procession du Doge². C'est une cérémonie qui se fait de temps en temps, pour aller visiter l'Hôtel-Dieu et les hôpitaux. Il étoit dans ses habits ducals (*sic*), vêtu à peu près comme le doge de Venise. La marche, qui se fait à pied, commença par douze pages en chausses ; ils étoient habillés de velours cramoisi, avec des galons d'or et des points d'Espagne sur les coutures. Je

modifié au xvi^e ; il fut rebâti une seconde fois après l'incendie de 1777.

1. En 1684, par Du Quesne.

2. C'étoit Antoine Grimaldi, nommé pour deux ans le 7 août 1703.

remarquai qu'il y avoit de ces pages qui avoient bien cinquante ans et plus. Ensuite l'on voyoit paroître ses officiers, les officiers de la République ; les sénateurs en robe précédoient le doge. Il y avoit deux compagnies d'infanterie logées dans le propre palais du doge, et je trouvai bien extraordinaire et très malséant que les soldats, après cette procession, déchargeassent leurs armes par leurs fenêtres, sans aucun égard pour leur duc.

Comme l'on ne peut se servir de carrosses à Gênes, les dames vont en litière, et les hommes en chaise à porteurs. Le cours se fait tous les soirs près de l'Annonciade ; les litières se suivent les unes après les autres ; les mules qui les portent sont belles et grasses, et bien harnachées. Chaque dame a son sigisbé, qui la suit partout, et, lorsqu'elle sort en litière, il a le coude ou la main appuyé sur la portière, en marchant à pied et le chapeau bas. Ce galant a un si grand privilège, que, lorsqu'il est tête à tête avec sa dame, le mari a la discrétion de ne point les interrompre. Les vieilles, quoique décrépites, ont leurs sigisbés comme les autres. J'en vis une qui avoit quatre-vingts ans ; son sigisbé étoit aveugle, et il ne pouvoit presque point marcher ; un estafier le tenoit par-dessous le bras. L'on pouvoit bien dire dans cette occasion que l'amour étoit aveugle¹.

Quoique nous n'étions que dans le mois de mars, nous y mangions des petits pois, des artichaux et des choux-fleurs. Enfin je trouvai cette ville charmante.

1. Ci-dessus, p. 315.

Il fallut cependant en partir, après y avoir resté onze jours : tous les capitaines eurent ordre de M. de Vendôme de se rendre au plus tôt à leurs régiments. J'étois très fâché de n'être plus lieutenant ; ces Messieurs eurent ordre de rester avec les sergents pour attendre les recrues, qui ne débarquèrent que trois semaines après que nous en fûmes partis.

Il y a très peu de poissons dans la mer de Gênes, et peu de bois aux environs ; aussi l'on dit : *Genua la Superba, mare senza pesci, monti senza legno* ; à quoi on ajoute : *Uomini senza fede, donne senza vergogna, cavalieri senza spada*. Les hommes y sont très bien faits ; ils sont tous habillés, aussi bien que les dames, en noir. Les femmes sont assez bien faites ; mais je n'en ai pas vu une jolie. Personne, excepté les officiers des troupes, ne porte l'épée. Les Spinola, les Doria, les Grimaldi et les autres nobles sont habillés comme les bourgeois. Un des beaux palais de Gênes est celui de Durazzo¹ ; le roi d'Espagne y devoit loger en 1702, s'il avoit voulu se loger dans la ville. Le port n'est pas considérable.

Je me rendis, avec mon camarade, en quatre jours, au régiment, ayant séjourné un jour à Alexandrie. Colmenero² en étoit gouverneur. La chronique scandaleuse le faisoit fils d'un chevalier de Malte et d'une religieuse ; il est certain qu'il étoit homme de fortune. J'en parlerai dans la suite, à cause de son insigne

1. Construit au xvi^e siècle, sur la via Balbi, par l'architecte Alessi.

2. François de Colmenero, chevalier de l'ordre de Saint-Jacques et général de l'artillerie espagnole en Milanais depuis 1700.

trahison contre les deux couronnes¹. Le soir de notre séjour dans cette ville, nous fûmes à la conversation² chez le lieutenant de roi, où nous trouvâmes toutes les dames de la place. Nous jouâmes à la bassette³. C'est le jeu que les dames d'Italie aiment le mieux ; elles se consolent aisément de la perte de leur argent pourvu que ce soit à la bassette. Les femmes sont très jolies et très polies. J'y achetai un cheval polonois qui m'a fait toute la dernière guerre ; nous étions si contents l'un de l'autre, que nous avons été très fâchés de nous séparer à la paix.

Auparavant de parler de la campagne de 1704, il est nécessaire de dire un mot de ce qui s'étoit passé du côté de la Secchia pendant tous les mouvements que nous avons faits en Piémont.

Après la belle marche de M. de Stahremberg, M. de Vendôme, ayant établi ses quartiers d'hiver, songea à faire resserrer le plus qu'il pourroit les Impériaux qui étoient restés sur la Secchia aux ordres du prince Charles de Vaudémont⁴, et, pour cet effet, il fit partir le grand prieur de France pour commander nos troupes, et il le fit suivre par mille grenadiers, qui devoient revenir en Piémont après que ce prince s'en seroit servi pour exécuter ce que les deux frères avoient projeté ensemble. Le Grand Prieur assembla les autres troupes, avec lesquelles il marcha à la Concordia et à Revere, et il s'empara de ces deux postes.

1. Nous le verrons passer aux Impériaux en 1707.

2. Ci-dessus, p. 267.

3. Jeu de cartes très à la mode au xviii^e siècle et qui fut fréquemment interdit en France.

4. Ci-dessus, p. 236. On l'appelait plutôt le prince Thomas.

Ainsi il ne resta plus aux Impériaux que la Mirandole et Ostiglia, qui sont vis-à-vis de Revere, le Pô entre. Pendant cette expédition, le prince Charles de Vaudémont fut attaqué d'une maladie, dont il mourut au bout de quatre jours, fort regretté¹. Quelque temps après, Davia, fameux partisan, fut battu par M. de Toralva²; il marchoit à la tête de trois cents chevaux, pour tâcher d'aller joindre le duc de Savoie.

Le 1^{er} mai, les Impériaux ayant surpris la garnison de la Concordia, elle se retira dans une cassine, où elle se défendit si bien, qu'elle donna le temps au comte d'Estrades³, qui étoit à Revere, de venir à son secours à la tête de son régiment, de cent maîtres et de deux cent cinquante grenadiers. Aussitôt que les ennemis entendirent les tambours de nos troupes, ils se retirèrent précipitamment à la Mirandole, qui n'est qu'à quatre milles de la Concordia, après avoir eu un lieutenant-colonel et quelques officiers de blessés. M. de Crèveœur⁴, capitaine des grenadiers du régiment de

1. Il mourut le 12 mai 1704; sa maladie fut plus longue que ne le dit notre auteur.

2. Antoine de Toralva, chevalier de Saint-Jacques et général de bataille dans l'armée espagnole. Il étoit de la grande maison de Cordoue, comme le duc de Medina-Celi.

3. Godefroy-Louis, comte d'Estrades, étoit brigadier de dragons et fut fait maréchal de camp en 1704; en 1717, devenu lieutenant général, il accompagna le prince de Dombes en Hongrie et mourut de blessures reçues au siège de Belgrade (août 1718). Il étoit fils du maréchal d'Estrades, ambassadeur en Angleterre et à Nimègue, qui eut à Londres, avec le marquis de Watteville, un conflit célèbre au sujet de la préséance des ambassadeurs de France sur ceux d'Espagne.

4. Charles-Alexandre de Crèveœur de Lesquevin, fils cadet d'un lieutenant-colonel au service d'Espagne.

Solre¹, commandoit dans ce poste avec deux compagnies de grenadiers. Quoique surpris, cette action ne laissa pas de lui faire beaucoup d'honneur. Les ennemis ayant disparu, le comte d'Estrades s'en retourna avec ses troupes à Revere, après avoir laissé un détachement de cent fantassins pour augmenter cette petite garnison. Pendant ce temps-là, le Grand Prieur s'étoit emparé de Monte-Alfonso² et d'un autre château³, sur la frontière du Modénois, dans l'Apennin, du côté des états de Lucques. Il nomma M. Gaffart, brigadier des armées du Roi⁴, pour commander dans ces deux postes, qui étoient très importants pour empêcher les Impériaux d'aller joindre M. de Savoie par les montagnes.

1. Levé en 1688, ce régiment avait pour colonel, depuis 1696, Philippe-Alexandre-Emmanuel de Croÿ, comte de Solre.

2. Dans la Garfagnana.

3. Celui de Sestola, d'après les *Mémoires militaires*.

4. Cet officier étoit lieutenant-colonel de dragons avec commission de colonel et avait été fait brigadier au mois de février 1704. D'après les *Mémoires de Sourches* (t. VII, p. 234), le Roi l'avait désigné, en 1702, à la suite de la conspiration de Naples, pour être un des six officiers français qui ne devaient point quitter la personne de Philippe V pendant son séjour en Italie.

S O M M A I R E

DU TOME PREMIER.

- I. Rédaction des Mémoires, p. 1-3. — Naissance et famille de l'auteur, 3-5. — Son enfance; il est recueilli par charité dans une hôtellerie, 6-7. — Il est mis en pension à Paris; anecdotes diverses, 8-14. — 1690. Un de ses frères est tué à Limerick; il est mis dans une pension du collègue Louis-le-Grand; rivalité des pensions des Jésuites et de celles de l'Université; histoire de Bizeux, 14-25. — 1695. Héritage de son oncle paternel; il se destine à l'état militaire, 26-28. — 1697. Il entre dans les mousquetaires; préparatifs de campagne, 28-32.
- II. CAMPAGNE DE 1697. — Départ de Paris; Crépy, Coucy, la Fère, p. 33-36. — Le Quesnoy, Mons; anecdote sur la bataille de Leuze, 36-42. — Siège d'Ath; le maréchal de Catinat, 42-48. — Notre-Dame de Hal; première conférence entre le maréchal de Boufflers et le comte de Portland; lord Wesperton, 49-55. — Marche des armées; anecdote sur le sucement des blessures, 55-60. — Seconde conférence entre Boufflers et Portland, 60. — Embuscade de Philippe et de Saint-Phal, 60-63. — Alost; retour en France; Valenciennes, Cambrai, Saint-Quentin, 63-67. — Noyon, Meaux; mariage du duc de Bourgogne, 68-70.
- III. ANNÉES 1698, 1699 ET 1700. — Milord Portland à Paris, p. 71. — Histoire du marquis de Boissimelle, 71-78. — Préparatifs du camp de Compiègne, 79-81. — Départ de Versailles; Chantilly, 82-88. — Compiègne; magnificence des troupes, 88-90. — Manœuvres diverses; siège de Com-

piègne; bataille générale, 91-96. — Simulacre d'un fourrage; motifs du camp de Compiègne, 96-100. — Senlis, Nemours, l'abbaye de la Joye, 100-102. — Histoire de M. de Ségur et de l'abbesse de la Joye, 102-106. — Histoire de M. de Ch***, 106-110. — Mariage de Mademoiselle; ambassadeur de Maroc, 110-111. — Conflit des mousquetaires avec le guet, 111-115. — Exécution de M^{me} Ticquet, 115-117. — Inauguration de la statue du Roi sur la place de Vendôme, 117-118. — Séjour à Nemours, 118-120. — Voyage du duc de Lorraine à Paris; proclamation du duc d'Anjou comme roi d'Espagne, 120-123.

IV. ANNÉE 1701. — Départ du duc d'Anjou pour l'Espagne, p. 124-126. — La Maison du Roi se rend en Franche-Comté; Brie-Comte-Robert, Rozoy, Troyes, 126-130. — Vendeuvre, Arc-en-Barrois, Langres, 130-132. — Séjour à Vesoul; plusieurs mousquetaires joués par deux demoiselles de la ville, 132-137. — Histoire du marquis de G***, 137-140. — Entrée en Alsace, Belfort, Ruffach, Colmar, 140-142. — Schlestadt, Strasbourg; aventure dans une hôtellerie, 143-150. — Molsheim, Saverne, Sarrebourg, Metz, 150-155. — Thionville, Luxembourg, les Ardennes, 155-159. — Le camp d'Hotton, Liège, 159-162. — Le combat de Chiari; M. de Mauroy, 162-164. — Huy, Dinant, Marche-en-Famine, Givet, Mariembourg, Rocroy, 164-169. — Noyon, Compiègne, Senlis, 169-171. — Le chevalier entre dans le régiment de Bourgogne, 171-173. — Aventure avec deux gardes du Roi, 173-175. — Affaire de Crémone, 175-177. — Préparatifs de départ; le comte de Marsan, 177-180.

V. CAMPAGNE DE 1702. — Départ pour l'Italie; Corbeil, Melun, Nemours, p. 181-182. — Histoire du chien de Montargis, 183-184. — Nevers, Moulins, Lyon, Vienne, 185-188. — Moirans, Grenoble, Gap, Embrun, Briançon, Césanne, 188-191. — Exilles, Suse, Pianezza, 191-193. — Turin; M. des Hayes; Chivas, Trin, Pavie, 193-196. — Crémone; entrée en campagne, 197-201. — Goito, Mantoue, 201-204. — Prise de Castiglione; dispute avec M. d'Esgrigny, 204-207. — Description de Mantoue et des environs; aventure de M. de Boulligneux, 207-212. — Tentative d'enlèvement du duc de

Vendôme, 212-215. — Retour à Crémone; Philippe V dans cette ville, 215-217. — Marche de l'armée, 217-220. — Combat de Santa-Vittoria, 220-225. — Reggio, Modène, 225-226. — Le chevalier malade à Reggio; liaison avec la comtesse ***, 226-231. — Description de Reggio; Novellara, 231-232. — Bataille de Luzzara, 232-241. — Mort de M. de Créquy; faute par lui commise lors de la surprise de Crémone, 236-237. — Réflexion sur la bataille; ses suites, 242-244. — Prise de Guastalla; le prince Eugène veut surprendre Mantoue, 244-249. — Victoire de Friedlingue en Allemagne, 250. — Retraite du camp de Luzzara, 251-253. — La Mirandole, Borgo-Forte, 253-256. — Quartiers d'hiver à Castiglione-delle-Stiviere; Carpenedolo, 256-259. — Siège et prise de Governolo; hauts faits de M. Bibion, 259-266. — Séjour à Reggio; la comtesse ***, 266-271. — Retour à Castiglione; Desenzano; incendie d'une cassine, 271-275.

VI. CAMPAGNE de 1703. — Siège manqué d'Ostiglia, p. 277-283. — Combat de Carpi-du-Modénois, 283-285. — Préparatifs de l'expédition du Trentin, 286-288. — Marche du corps de M. de Vendôme, 288-291. — Marche du corps de M. de Médavy; Salo; Oleano, 291-295. — Combat d'Oleano, 295-298. — Prise de Riva; jonction avec Vendôme, 298-300. — Siège et prise d'Arco; pillage de la ville; reddition du château, 300-305. — Combat de la montagne Saint-Jean, près d'Arco, 305-309. — Marche sur Trente; le Buso-di-Vela; Cadino, 309-311. — Trente; siège et bombardement de la ville; l'armée rappelée en Italie, 311-313. — Cause de ce rappel; route du retour; aventure avec une Vénitienne à Desenzano, 313-316. — Désarmement des troupes savoyardes; marche vers le Piémont, 316-319. — Breme; Casal; opéra italien, 319-321. — Marche de Stahremberg vers le Piémont; il est défait à San-Sebastiano, 321-325. — Entrée en Piémont; Asti; détresse de la cavalerie française, 325-327. — Villanuova-d'Asti, Castelnuovo, 328-329. — M. de Bellecourt et son lieutenant, 329-331. — Quartiers d'hiver; les religieuses d'Asti, 332-335. — M. de Stahremberg cherche à passer en Piémont, 335-336. — Alexandrie-de-la-Paille; conflit du chevalier avec un capitaine de

carabiniers, 336-338. — Stahremberg passe le Pô; sa marche; efforts de Vendôme pour l'arrêter, 339-343. — Combat de Castelnuovo-di-Bormida; Stahremberg rejoint le duc de Savoie, 343-347. — Petits combats de l'hiver; départ pour le Novarais; séjour à Vespolate, 347-351. — Candia, Garbagna, Carpignano; le curé de Carpignano, 352-354. — Fâcheuse aventure d'un capitaine du régiment de Bourgogne, 354-355. — Garnison dans une cassine, près de Novare; le chevalier en conflit avec un capitaine de cavalerie, 355-356. — Prise de Robbio, 356-357. — Prise de Rosasque; belle action de M. de Campanelle, 357-359. — Enlèvement de la femme d'un trésorier du duc de Savoie, 359-361. — Voyage et séjour à Gênes; description de la ville, 361-365. — Petites expéditions sur la Secchia et dans les montagnes, 365-368.



A 000 596 379 8

